TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 11 300 DERNIÈRE ÉDITION SAMEDI 30 MAI 1981

LE CHOMAGE EN GRANDE-BRETAGNE AFFECTE PLUS DE 10 % DE LA POPULATION ACTIVE

LIRE PAGE 32

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 285 F CFA ; Danemark, 6 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 800 L ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 31

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C. C. P. 4207-23 PARIS Telex Paris nº 650572 Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Fin d'une époque en Pologne

La disparition du cardinal Wyszynski, qui, en tant que primat de Pologne, sut tenir tête pendant trente-trois ans au pouvoir communiste *tout en sachant faire* preuve de modération quand les intérêts de l'Etat l'exigeaient, est ressentie avec une profonde émotion, aussi bien en Pologne qu'à l'étranger.

Véritable homme d'Etat jusqu'à sa dernière heure, le cardinal Wyszynski n'a pas laissé de testament moral. Il faudra, avait-il dit à l'un de ses proches, des réponses nouvelles à des temps nouveaux. Ceux qu'il avait incarnés, ceux de *la résistance à l'uniformisa*tion et de la lutte pour la démocratie, sont maintenant révolus. Que le renouveau lancé par les grèves d'août 1980 s'épanouisse lentement ou soit écrasé par des chars, rien ne sera *désormais* pareil — à commencer surtout par l'Eglise, qui n'est plus seule aujourd'hui à incarner les aspirations du pays. La bipolarisation Eglise-Etat, si utile aux autorités ces derniers *temps quand il s'agissait* de calmer des esprits trop échauffés, a vécu.

Quel que soit son nom, le successeur de Mgr Wyszynski ne cumulera vraisemblablement plus les fonctions de primat et de président de la conférence épiscopale. Il n'aura pas non plus un prestige vieux de trente-trois années. Il sera l'un des tout premiers acteurs de la scène polonaise, mais un parmi d'autres ; et si le besoin se fait sentir d'un grand recours, ce n'est pas à Varsovie qu'il pourra être trouvé, mais bien à Rome, près du pape Jean-Paul II, l'ancien archevêque de Cracovie.

Ouvriers, paysans et employés ont aujourd'hui leur syndicat. Le parti ouvrier unifié bouge. Une partie de poker endiablée fait suite à la lente partie d'échecs qui opposait le primat aux premiers secrétaires *successifs*. La disparition du cardinal Wyszynski crée certes un grand vide, mais depuis les grèves de l'été dernier et la création de Solidarité l'avenir du pays est passé des mains de *celui que tous les Polonais* pleurent dans celles de tous les habitants de la Pologne. C'est parce qu'ils sont maintenant devant cette réalité que leur tristesse est mêlée d'une certaine anxiété.

Car après la trêve des quatre jours de deuil qui se terminera dimanche la politique reprendra ses droits. A l'intérieur du pays, où la situation économique ne fait que s'aggraver, la bataille fait rage à six semaines du congrès du parti. Une fraction de durs dans la direction, menée par M. Olszowski, montre le bout de l'oreille et parle de « mobilisation de forces saines » pour mettre fin à toutes les velléités de renouveau et ramener le parti d'abord, le pays ensuite, à une stricte orthodoxie marxiste-léniniste.

De l'extérieur, où les alliés du pacte de Varsovie guettent la Pologne comme le chat la souris, et plus précisément dans le quotidien des syndicats soviétiques « Trud », on peut lire ce vendredi 29 mai que ce fut une « erreur » d'autoriser la création du syndicat indépendant Solidarité, devenu une organisation de masse, et de critiquer les syndicats officiels « alliés fidèles du parti ».

(Lire nos informations page 3.)

En Italie

LA CRISE GOUVERNEMENTALE N'EST TOUJOURS PAS RÉSOLUE

(Lire page 3.)

Les raids israéliens au Sud-Liban pourraient être le prélude à une « offensive de grande envergure »

M. Begin rencontrera M. Sadate le 4 juin à Charm-El-Cheikh

Alors que M. Begin révélait l'acceptation par le président Sadate de son invitation à le rencontrer le 4 juin, à Charm-El-Cheikh, vingt-cinq personnes ont été tuées et près d'une centaine blessées, au cours des raids israéliens de jeudi après-midi 28 mai contre les localités de Damour et de Naameh, à 15 kilomètres au sud de Beyrouth, et contre la région de l'Arkoub, au sud-est de la Bekaa. Selon la radio libanaise, l'aviation israélienne a bombardé, pendant près d'une heure et demie, Damour et Naameh, où se trouvent depuis 1975 de fortes concentrations de populations palestiniennes, à l'aide de roquettes et de bombes de gros calibre.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un commando israélien a débarqué au nord de Saïda et a, selon Jérusalem, détruit un « camion transportant des terroristes », *avant de* « rentrer sain et sauf à sa base ». *Selon Beyrouth, cette opération a fait sept tués, dont trois civils et neuf blessés.*

Un commentateur militaire de la radio israélienne a affirmé, ce vendredi matin, que les raids de jeudi pourraient être « le début de la reprise d'une offensive de grande envergure contre les terroristes palestiniens ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Si l'annonce de la prochaine rencontre entre MM. Sadate et Bégin était inattendue, la reprise des raids contre les bases palestiniennes au Liban et la destruction de batteries de missiles libyens n'ont pas été une surprise pour la plupart des Israéliens. La veille de ces opérations, le chef d'état-major, le général Raphaël Eytan, dans une interview télévisée, avait presque laissé prévoir cette initiative militaire. Il avait expliqué qu'Israël faisait la distinction entre la crise avec la Syrie et la « *nécessité* » de poursuivre des activités militaires contre les organisations palestiniennes — les raids de plus en plus nombreux avant le début de cette crise, le 28 avril, avaient été suspendus. Le général Eytan avait même précisé que les Libyens, apportant leur soutien aux Palestiniens, devaient être considérés et « *traités* » comme des « *terroristes* » (*le Monde* du 29 mai).

Selon le communiqué du porte-parole de l'armée, publié en fin d'après-midi jeudi, des avions israéliens effectuaient un vol de reconnaissance « *de routine* » au-dessus du Liban, quand des missiles SAM-9 ont été tirés dans leur direction sans les atteindre. D'autres appareils ont alors attaqué et détruit quatre batteries servies, depuis le début du mois d'avril, par des *soldats libyens* et installées autour du camp du F.P.L.P. — commandement général dirigé par M. Ahmed Jibril. *Le communiqué indique qu'aucun* avion n'a été touché. De source militaire israélienne, on a, en outre, précisé qu'il y aurait actuellement plusieurs centaines de soldats libyens au Sud-Liban pour assister les mouvements palestiniens et renforcer leur armement.

Dans les milieux politiques de Jérusalem on a, bien sûr, remarqué que ces raids avaient été déclenchés vingt-quatre heures après le départ du médiateur américain, M. Phillip Habib. On a noté avec satisfaction que le gouvernement de Washington n'avait pas critiqué, jeudi soir, cette opération, et que le porte-parole du département d'Etat avait même souligné que cette initiative ne devrait pas affecter la mission diplomatique de M. Habib.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 4.)

M. Ceyrac fait part à M. Mitterrand des préoccupations des chefs d'entreprise

M. Mitterrand a reçu le 29 mai, à l'Elysée, une délégation du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) conduite par son président, M. François Ceyrac. Il s'est ensuite entretenu avec les dirigeants de la Confédération générale des P.M.E., puis avec ceux des P.M.I., et devait recevoir ceux de l'UNAF.

M. Ceyrac a, au cours de cet entretien, fait part au président de la République des préoccupations immédiates des chefs d'entreprise. M. Bernasconi, président de la C.G.P.M.E., a souligné qu'il s'agissait d'une « simple prise de contact » et qu'il était « prêt à tout dialogue », tandis que les représentants du S.N.P.M.I. estimait avoir reçu « *des assurances qui permettent* d'envisager l'avenir avec un peu moins d'angoisse ».

M. Ceyrac sera reçu lundi 1er juin par M. Mauroy, qui devrait rencontrer les autres partenaires sociaux avant le conseil des ministres du 3 juin, au cours duquel devraient être annoncées les premières mesures sociales prises par le gouvernement.

« *Nous avons abordé la situation immédiate et à terme de toutes les entreprises, moyennes, petites et grandes, et nous n'avons rien à ajouter* », a déclaré le président du C.N.P.F. à l'issue de l'entretien d'une heure qu'il vient d'avoir avec M. Mitterrand. La sécheresse du propos tranche singulièrement sur le ton des déclarations faites dans les mêmes occasions par les représentants des organisations syndicales. Faut-il en conclure que ce premier contact se solde par un échec ? Ce serait sans doute aller trop vite en besogne.

Contrairement aux organisations syndicales, le patronat n'a pas rendu public de programme de revendications au lendemain de l'élection de M. François Mitterrand. Le C.N.P.F., qui s'était engagé entre les deux tours aux côtés de M. Giscard d'Estaing, par la voix de M. François Ceyrac, s'est borné, la défaite de ce dernier étant consommée, à publier un bref communiqué : « *La guerre économique qui nous est imposée exige que les entreprises françaises puissent faire face à la concurrence étrangère. Cela suppose notamment la stabilisation puis l'allégement des charges qui pèsent sur les coûts des entreprises petites, moyennes et grandes et le respect de leur liberté d'action* »

Depuis, rien sinon une interview aux *Echos* d'un des vice-présidents de l'organisation patronale, M. Alain Chevalier, soulignant les dangers que faisait courir aux entreprises le niveau très élevé des taux d'intérêt pratiqués en France et réaffirmant, « *c'est une question de vie ou de mort* », que les firmes nationales devraient rester « *compétitives* ».

Cette réserve s'explique. La victoire de M. Mitterrand a été une — mauvaise — surprise, et son ampleur a étonné. Le C.N.P.F., avant de se lancer dans la bataille, devait retrouver ses esprits et peut-être son unité.

PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 9.)

Le P.S. et le nucléaire

Le changement politique ne pouvait pas ne pas avoir de répercussions rapides sur certains des symboles d'opposition au gouvernement précédent. Or la centrale nucléaire de Plogoff était un de ces symboles. En annonçant l'abandon du projet de construction de la centrale nucléaire bretonne, M. Le Pensec, ministre de la Bretagne plus que de la mer, en la circonstance, n'a fait que confirmer les engagements pris par le président de la République lors de sa campagne. M. Mitterrand n'avait-il pas déclaré à Brest au mois d'avril : « Plogoff ne figure pas et ne figurera pas dans mon plan nucléaire » ?

Cette prise de position est cependant surprenante à plus d'un titre. Lorsqu'il était dans l'opposition, le P.S. s'est indigné à plusieurs reprises du caractère peu démocratique du déroulement du programme nucléaire, alors même que pour Plogoff les assemblées régionales et départementales représentatives avaient eu plusieurs fois l'occasion de se prononcer positivement. Or, en l'occurrence, le ministre de la mer a fait cette déclaration sans même s'être concerté avec les ministres théoriquement responsables du dossier, M. Joxe pour l'industrie et le secrétaire d'Etat à l'énergie, M. Lemoine.

Cela est si vrai que ce dernier a cru devoir rappeler les principes qui régissent la nouvelle politique nucléaire : il n'est nullement question d'abandonner quelque projet que ce soit, mais simplement de geler les sites non construits jusqu'à ce que « le débat national sur le nucléaire soit tranché ».

Mais, surtout, la question de l'équipement électrique de la Bretagne reste en suspens alors même que la population commençait à accepter le projet de Plogoff.

Actuellement, les Bretons importent 20 % de leur électricité d'autres régions. En 1985, il s'agira de 50 %, avec les difficultés que cela pose en matière de perte en ligne et d'équilibre du réseau. Une plus grande décentralisation justifiera aussi une plus grande autonomie des moyens de production d'électricité. L'annonce de l'abandon de Plogoff doit donc être rapidement complétée par des décisions sur les énergies de substitution. (Lire page 12.)

Haïti à la dérive

I. — Faut-il imiter Taiwan ?

M. Jean-Claude Duvalier, qui a fêté le dixième anniversaire de son accession au pouvoir à Port-au-Prince, le 22 avril dernier, a donné un sérieux coup de frein à la « libéralisation » de son régime, et doit affronter, d'autre part, la grogne des partisans de la « vieille garde » évincés par la bourgeoisie mulâtre.

De notre envoyé spécial BERTRAND DE LA GRANGE

Port-au-Prince. — M. Fritz Mevs est satisfait. Les quelque dix mille ouvriers qu'il emploie dans ses nombreuses usines (savon, détergent, raffinerie d'huile, chaussures, tuyaux de plastique, etc.) ne feront pas la révolution de sitôt. Pourtant, ce riche industriel, dont le grand-père était venu d'Allemagne au début du siècle, a connu des moments d'angoisse, l'année dernière, lorsque la presse indépendante, tolérée par le régime de M. Jean-Claude Duvalier, s'est mise à dénoncer l'exploitation des travailleurs par le patronat. « *Heureusement*, dit-il, *le gouvernement a fini par réagir en arrêtant le 28 novembre, ces agitateurs qui utilisaient la radio pour appeler les ouvriers à faire la révolution. Depuis, nous vivons dans une atmosphère de paix et d'effort.* »

Le vent de liberté qui a soufflé pendant quelques mois, en Haïti, ne pouvait laisser indifférents la majorité des huit cent mille habitants de cet immense bidonville qu'est devenu Port-au-Prince. Avec un salaire minimum fixé à 2,65 dollars par jour (13 francs, ou 78 dollars par mois — brut ! —) que de nombreux chefs d'entreprises arrivent à ne pas payer grâce au système de rémunération à la pièce, les ouvriers doivent faire des prodiges pour tenter d'équilibrer le budget familial dans une ville où le coût de la vie est comparable à celui de New-York. L'hebdomadaire, *le Petit Samedi soir*, un des rares rescapés de la purge du 28 novembre, publiait, dans son édition du 21 février, *une enquête montrant que la plupart des habitants devaient recourir aux services des usuriers.* Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que Radio-Cacique, Radio-Métropole et Radio-Haïti-Inter aient vu leur écoute grimper lorsque des journalistes téméraires se mirent à aborder ces problèmes, et invitèrent les ouvriers, les paysans et tous ceux qui étaient privés de parole depuis si longtemps à venir se raconter sur les ondes. « *Tous les ouvriers écoutaient Jean-Dominique, sur Radio Haïti Inter*, raconte M. Mevs. *C'était le plus virulent. J'étais inquiet parce qu'il incitait les gens à faire la révolution pour créer le chaos. Les ouvriers traitaient les patrons de voleurs à la radio. C'était intolérable.* »

Aujourd'hui, les syndicats indépendants, qui avaient profité de cette éphémère période de liberté pour se constituer dans plusieurs entreprises, ont disparu, à quelques exceptions près. Leurs dirigeants ont été arrêtés et expulsés.

(Lire la suite page 5.)

« Nulle part ailleurs l'humour britannique n'atteint cette paisible paranoïa... c'est vertigineux et tout à fait séduisant. »

EVELYN WAUGH

Grandeur et décadence

JULLIARD

AU JOUR LE JOUR

Chômage

Les ondes nous le serinent : il se passe à Roland-Garros un drame humain épouvantable. Voici des jeunes gens contraints par des pluies incessantes à attendre pendant des heures l'improbable éclaircie. Voici leur psychisme menacé, leurs nerfs en pelote, leurs raquettes sans emploi, leurs familles dans l'angoisse.

Craqueront-ils ? Jeunes chômeurs, comprenez leur détresse et leur sort pitoyable. Et prions avec eux pour que la pluie s'arrête et que pleuvent à nouveau les dollars, enjeux de leurs ébats.

BRUNO FRAPPAT.

LE MUSÉE DE SAINT-DENIS DANS SES MURS

Des moniales aux communards

Voici le Musée d'art et d'histoire *de la ville de Saint-Denis installé* dans ses murs définitifs : ceux de l'ancien carmel remis à neuf et admirablement adapté à ses nou*velles fonctions. Ainsi est sauvé un* monument riche de souvenirs guetté par les promoteurs, capable d'héberger et de mettre en valeur des collections en expansion continue, que ne pouvaient plus contenir les locaux édifiés à l'emplacement du ci-devant hôtel-dieu démoli en 1907. Inauguré le 20 mai, il est présenté au public qui bénéficie jusqu'au 31 mai d'une « semaine portes *ouvertes* ».

Les visiteurs verront comment un monastère, dont le caractère religieux a été préservé et la disposition des lieux maintenue, a pu répondre aux impératifs de la muséographie actuelle. Quatre ans de *travaux n'ont pas été de trop pour* métamorphoser en eux-mêmes des bâtiments vétustes.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 26.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

LES FRANÇAIS VUS D'ITALIE

par Umberto ECO, Furio DIAZ, Ferdinando SCIANNA Cesare SEGRE, Nuto REVELLI

هكذا من الاصل

Le Monde

idées

ISLAM

La première exposition de livres français sur « l'islam et le monde musulman », organisée à l'UNESCO du 2 au 5 juin, nous invite au voyage et à la réflexion. Paul Balta part à la découverte des musulmans de la deuxième vague, si mal connus, et Claudine Rulleau expose les interrogations du monde arabe et islamique sur les rapports entre *liberté et créativité*. De sa prison, le poète marocain Abraham Serfaty interpelle l'Occident et, *indirectement, les siens.* Quant à Gabriel Matzneff, il célèbre la prière et l'amour, deux voies de connaissance *de la religion* du prophète.

LES MUSULMANS DE LA DEUXIÈME VAGUE

par PAUL BALTA

L'ISLAM n'est pas seulement une religion qui compte, selon les estimations, entre 750 millions et plus de 900 millions d'adeptes, c'est aussi un phénomène politique et social qui affecte le jeu international et ne peut donc être ignoré. Traditionnellement, en France, l'intérêt s'est concentré sur l'islam méditerranéen : monde arabe, Turquie et, par voisinage, Iran — environ 200 millions d'habitants, — la géographie et l'histoire expliquant une telle démarche.

L'accélération de l'histoire, l'émergence du tiers-monde, l'interaction accrue des événements ont contribué à attirer *l'attention sur ce que l'Association* pour l'avancement des études islamiques (1) a appelé *« l'islam de la seconde expansion »*. A l'initiative de M. André Miquel, professeur au Collège de France, l'association est sortie de l'islamologie classique (2) pour aller à la découverte de cet islam de la périphérie (3).

Des rapports des chercheurs — jeunes pour la plupart, ce qui est réconfortant — on peut dégager quelques lignes de force. Alors que dans la zone méditerranéenne et proche-orientale la religion prêchée par Mohamad fait une percée fulgurante aux septième et huitième siècles, elle ne pénètre dans la plupart des autres régions qu'entre le treizième et le dix-septième siècle et n'a cessé, depuis, de progresser.

Les populations musulmanes sont très jeunes et elles répugnent à appliquer le contrôle des naissances. En Chine, révèle Mme Aubin, les musulmans viennent d'obtenir d'échapper à la règle commune et l'âge du mariage a été abaissé chez eux de vingt-deux à vingt ans pour les *jeunes gens et de* vingt à dix-huit ans pour les jeunes filles. Dans la presque totalité des pays islamiques, la proportion des moins de quinze ans oscille entre 45 et 49 %, ce qui signifie que leur population doublera dans un délai de vingt à vingt-cinq ans.

Cette double progression démographique et religieuse est particulièrement nette en Afrique noire (*le Monde* du 16 janvier), mais elle est également spectacu*laire ou importante ailleurs.* En U.R.S.S., le groupe musulman dans la population totale est passé de 10,3 % en 1959 à 12,9 % en 1970 et à 16,5 % en 1979 ; il tournera autour des 30 % en l'an 2000 mais n'atteindra pas 50 % comme le laissaient croire certaines extrapolations. Cette situation a déjà conduit les autorités à accorder une autonomie accrue aux Républiques musulmanes et à les utiliser comme un trait d'union avec le reste du monde musulman, en vue de contrer le « front antisoviétique », en particulier après l'invasion de l'Afghanistan. Enfin, dans le sous-continent indien, le bloc *hindou majoritaire commence* à s'inquiéter de la croissance du bloc islamique, passé en quelques années de 22 % à 26 %.

Que l'Indonésie, Etat musulman le plus peuplé (130 millions), soit aussi peu connue des coreligionnaires méditerranéens et, *a fortiori*, des Français, étonne M. Denys Lombard. On parle, dira-t-il, de la restauration du temple de Borobudur, magnifique vestige du passé bouddhique, et du théâtre balinais, étonnant moyen d'expression d'une île, mais on ignore la force du Coran. Les Indonésiens, qui, au début du siècle, représentaient 50 % des pèlerins de La Mecque, ne se considèrent nullement comme « marginaux », mais, comme les autres Asiatiques, estiment que ce sont les Arabes, minoritaires, qui sont « périphériques ». Ils sont persuadés qu'ils sont une base de départ du « front islamique » *face à la péninsule indochinoise,* où cette religion a paradoxalement moins bien réussi que dans les îles, au Japon et au communisme.

Comment expliquer cette seconde expansion ? L'islam a souvent emporté l'adhésion en faisant preuve, selon les lieux et les circonstances, de sa supériorité guerrière, marchande, culturelle ou sociale. Il a également bénéficié de périodes de bouleversements économiques et de « *ruptures sociales* » qui le faisaient apparaître comme un recours. Il a alors substitué une forme de vie communautaire à une autre en déclin et a apporté une rationalité aux *sociétés qui l'embrassaient.*

L'apport d'une rationalité

Ainsi note-t-on, par exemple, une certaine analogie entre ce qui s'est produit en Afrique noire et dans le Sud-Est asiatique, où l'on passe d'une conception cosmogonique comme à Angkor et à Java (le palais du roi est le centre de tout) à une conception géographique (où l'on regarde vers La Mecque et on s'y rend), du temps immobile au temps chronologique introduit par la notion de la fin du monde, et des relations immuables imposées aux composantes de la hiérarchie sociale à la notion d'individu existant en soi (grâce, entre autres, à la réflexion sur la mort).

A partir du dix-neuvième siècle, l'islam, vécu comme une religion du terroir — gardienne des valeurs ancestrales et garante de l'authenticité culturelle, — devient le rempart contre la pénétration coloniale. Aujourd'hui, il est ressenti comme une religion du tiers-monde qui puise sa force dans l'unité spirituelle de la *unma* (communauté des croyants), même si celle-ci est divisée politiquement (conservateurs progressistes, pro et anti-Occidentaux, etc.) et déchirée par le débat sur l'accès *à la modernité.*

C'est d'ailleurs parce que, sur le plan intérieur, ils constituent des communautés solidaires qui ne se laissent pas assimiler et qu'ils représentent une force sur le plan international, que les musulmans se sont imposés en U.R.S.S., comme on l'a vu, et que, en Chine, ils ont le statut d'une minorité ethnique alors que les autres religions, considérées com*me des philosophies, sont combat*tues au nom de l'athéisme. L'Etat, a indiqué Mme Aubin, a récemment créé, pour les quelque 20 millions de musulmans, des cantines où le porc est interdit, et elle estime que le fait d'avoir fait tirer, pendant la révolution culturelle, sur des villages musulmans qui refusaient d'élever et de manger du porc a contribué, entre autres, à la disgrâce de Hua Guofeng.

La richesse des analyses et l'abondance des informations recueillies conduisent à souhaiter qu'une nouvelle initiative permette d'aller, cette fois, à la découverte de l'islam de la « troisième vague », celle des héritiers de l'empire ottoman en Europe centrale, et celle des immigrés en Europe occidentale et dans les Amériques.

(1) Fondée en 1957 par Régis Blachère, animée successivement par Yves Chataigneau et Lucien Paye, elle est présidée par M. Jean Basdevant et a son siège 28 *bis*, rue de Bourgogne, 75007 Paris (555-09-56).

(2) Elle a consacré jusqu'ici ses colloques à « la Connaissance du monde dans l'islam classique » (1972), « L'étrange et le merveilleux dans l'islam médiéval » (1974) — les actes de ces rencontres sont disponibles — « La compréhension de leur passé par les musulmans d'aujourd'hui » (1977), « Discours, écriture et société dans le monde isla*mique contemporain* » (1979), dont les textes sont sous presse.

(3) Avec la participation de Mmes Françoise Aubin, Hélène Carrère d'Encausse et Violette Graff, et de MM. Jacky et Guy Ducatez, Jean Dresch, Marc Gaborlau, Denys Lombard et Jean-Louis Triaud, les 27 et 28 mars à Paris.

Deux voies de connaissance : la prière et l'amour

par GABRIEL MATZNEFF

AVANT le premier tour de l'élection présidentielle, j'avais observé ici même que, lors M. Jacques Chirac, les candidats se comportaient comme s'il n'existait en France que des catholiques, des protestants et des juifs, et affectaient d'ignorer les citoyens pratiquant les autres religions. J'avais mis l'accent sur les Français de confession orthodoxe, mais mon propos s'appliquait avec autant de justesse aux Français hindouistes, ou bouddhistes, ou mahométans. Certes, le catholicisme, le protestantisme et le judaïsme sont les trois religions concordataires, mais je me permets de rappeler à M. François Mitterrand que le concordat a été abrogé en 1905, et qu'il n'y a aucune raison pour que ces trois religions bénéficient de privilèges refusés aux autres.

Dans la conférence sur le bouddhisme et la pratique du zen qu'il a donnée, voilà quelques jours, à la Sorbonne, Taïsen Deshimaru a remarqué que l'actuel renouveau de l'islam, s'explique par le peu de goût des musulmans pour la théologie scolastique, conceptuelle, et par leur vigilance à toujours faire participer leur corps à la pratique de leur foi, jeûne du Ramadan, bains de purification, prosternements lors des prières.

L'expérience vitale

L'Occident moderne est macrocéphale : chez lui, tout se passe dans le cerveau, et il en crève. Ce qui importe, c'est l'expérience vitale, et la connaissance abstraite ne vaut que par la manière dont nous l'exprimons dans notre vie journalière. Pour découvrir l'islam, il est assurément utile de lire le Coran, d'avoir dans sa bibliothèque les ouvrages d'érudits tels que Massignon, Berque ou Arnaldez, mais celui qui se contenterait de cette science théorique consumerait sa vie sans jamais s'approcher véritablement de l'idéal proposé par le prophète. Pour connaître une religion de l'intérieur, existentiellement, il n'y a que deux voies : la prière et l'amour.

Créativité et liberté

par CLAUDINE RULLEAU (*)

IBN KHALDUN, au quatorzième siècle déjà (1), se penchait sur les causes du déclin des civilisations. Pas plus à son époque qu'à la nôtre, le globe n'a connu une évolution uniforme : pendant des millénaires, il a eu simultanément des aires de développement et d'autres d'ombres : mais tous les empires — si loin qu'ils aient *poussé — sont restés,* jusqu'au dix-neuvième siècle, contenus dans certaines limites géographiques. Le progrès des sciences et des techniques en Occident, et, partant, des moyens de transport et de communication — combiné à l'idée d'universalisme — a permis l'installation d'empires à l'échelle mondiale, en attendant interplanétaire.

La terre a-t-elle donc aujourd'hui pour seule perspective de vivre sous une hégémonie scientifique et technique qui amènerait avec elle ses modes civilisationnels, ou peut-elle connaître un équilibre culturel multipolaire où chaque civilisation contribuerait au progrès scientifique général en préservant son authenticité et sans emprunter — *nolens volens* — un style de vie occidental ?

Pour apporter une réponse, même partielle, à ces questions, l'université des Nations unies (UNU), installée à Tokyo, organise des rencontres par grande aire géographique qui donnent d'abord la parole aux habitants des régions considérées : philosophes, sociologues, historiens, linguiste, économistes, hommes politiques s'y retrouvent pour dialoguer, confronter leurs idées, *voire s'affronter en toute liberté* (2).

Le colloque qui a réuni récemment une cinquantaine de participants (3) à Koweït, sous le double patronage de l'UNU et de l'université de Koweït, avait un projet ambitieux : essayer de déterminer les facteurs de créativités — ou les freins qui y sont apportés — dans le monde arabe. Comment recréer, entre autres, une communauté scientifique — Ummaa ul-Ilm — qui renouerait avec la grande tradition arabo-islamique, déployée du huitième au quinzième siècle de l'ère chrétienne ?

Cette quête anxieuse s'est ressentie tout au long des débats passionnés, révélateurs des deux grands *courants qui traversent actuellement* le monde arabe : celui des « fondamentales » et celui des « libéraux modernes ». S'il y eut tension entre les deux, il n'y eut jamais rupture, et le coordinateur à Paris du symposium, M. Anouar Abdel Malek, a pu se féliciter *in fine* de la rencontre qui « *a marqué un tournant dans le monde arabe. Chacun a parlé à cœur ouvert, sans jeter l'exclusive, ni claquer la porte* ».

Continûment est revenu un terme, « démocratie », auquel les orateurs ne donnaient certes pas tous le *même sens et pas nécessairement* l'acception occidentale ; continûment aussi on a plaidé pour une atmosphère de liberté politique et intellectuelle, préalable indispensable à toute créativité. De Hossam Issa, de l'UNU, à l'économiste palestinien Youssef Sayegh, ils ont été nombreux à demander plus de justice sociale et plus de liberté.

De nombreux autres thèmes ont été traités : mise en accusation de l'Occident culturellement et scientifiquement impérialiste, unification et modernisation de la langue arabe, problèmes spécifiques au Maghreb, où existe un bilinguisme de fait, cas des universités arabes où de nombreuses matières sont enseignées en français ou en anglais.

Des femmes et de leur apport à la créativité de la société arabe, il n'a pas été question ; des nombreux « cerveaux expatriés », seulement en arrière-plan. L'invité d'honneur du colloque, le professeur Abdus Salam, prix Nobel de physique nucléaire en 1979, *a pourtant évoqué son propre* cas : « *Il m'a fallu choisir, il y a vingt-cinq ans, entre continuer à vivre au Pakistan ou continuer à faire de la physique. La rage au cœur, je suis parti.* » Rejetant le slogan « *la technologie sans la science* », non exempt à ses yeux d'intentions machiavéliques, il en a appelé à tous ses confrères arabes ou musulmans, travaillant chez eux ou à l'étranger, et à tous les gouvernements. Il a plaidé pour la création d'un « *véritable Commonwealth islamique des sciences* », auquel les dirigeants des pays arabes et islamiques devraient contribuer en consacrant 1 % à 2 % du P.N.B. de leur pays. Des sommes ainsi *réunies, un dixième au moins,* estime Abdus Salam, devrait aller à la recherche pure.

(*) Journaliste.

(1) *Discours sur l'histoire universelle*, 3 vol., trad. V. Monteil, Paris, Sindbad, 1978.

(2) *Les précédentes ont eu lieu à* Kyoto en 1978 et à Mexico en 1979 (*le Monde* daté 15-16 juillet 1979).

(3) On peut se procurer la liste des participants et le texte des interventions auprès du service des publications de l'UNU, Toho Seimei Bldg. 29th floor, 15-1, Shibuya 2-Chome, Shibuya-ku, Tokyo 150 (Japon).

Affrontement et tolérance

par ABRAHAM SERFATY (*)

JE vous prie, tout d'abord, de m'excuser de formuler si tard quelques remarques au sujet de la chronique « Mahomet et Chilpéric », d'Emmanuel Todd, publiée dans la sélection hebdomadaire du *Monde* n° 1 685 du 19 au 25 février. c'est que, ici (1), les quotidiens sont interdits, et que la sélection hebdomadaire du *Monde*, autorisée depuis seulement ces derniers mois, ne nous est transmise, après contrôle, qu'avec un décalage de un à deux mois.

L'auteur de cette chronique présente l'islam comme étant « plus une adaptation qu'une innovation » (par rapport au judaïsme et au christianisme). Certes, il doit s'en tenir au niveau de l'apport théorique. Mais séparer, comme il le fait, la « *structure métaphysique* » de l' « *attitude face aux problèmes terrestres, sociaux* » pour ne donner de valeur théorique qu'à la première et ramener la seconde essentiellement au système de parenté, procède de quelle échelle de valeurs ? Et d'une échelle de quelle valeur ?

L'un des rares auteurs occidentaux à avoir su dépasser en ce domaine l'optique étroite de l'européocentrisme — tout en restant profondément chrétien — situe ainsi le thème central du christianisme : « *L'exigence de répondre personnellement à l'amour rédempteur dans un monde corrompu* », et, pour le thème central de l'islam, « *l'exigence d'une responsabilité personnelle en vue de l'ordonnancement moral du monde naturel* (2) ». Comment accorder une supériorité théorique, ou même « *métaphysique* », à un thème plutôt qu'à un autre ?

J'ajoute que si l'islam a intégré les apports du judaïsme et du christianisme de son époque en une synthèse nouvelle, il les a enrichis en retour. Cela est particulièrement net pour le judaïsme dans le monde arabe, qui n'a que *là vraiment, en tant que communauté*, avec Yehuda Halim, Maïmonide, et tant d'autres, et surtout avec l'immense mouvement de la Kabbale, qui en est directement issu, dépassé effectivement le sectarisme tribal dont ses origines historiques l'ont marqué, et contre lequel avaient lutté les plus grands de ses prophètes... et Jésus.

Cela m'amène à ma deuxième remarque : *Emmanuel* Todd soutient, en s'appuyant sur deux faits isolés de leur contexte historique, que le christianisme, comme l'islam, ne pouvaient être qu'intolérants envers le judaïsme. C'est ignorer totalement le rapport entre l'intolérance — et finalement le racisme — et la structure de classe de la société. Sur l'Europe chrétienne, je renvoie à la magistrale analyse de Abraham Lévi (3)...

Il reste que l'islam est la première des grandes religions monothéistes à avoir introduit — dans sa « *structure métaphysique* » comme dans sa culture profonde — le respect des autres « *religions du Livre* ». Tel est le fait dominant sur ce plan de l'histoire du monde arabe et de la culture profonde des peuples arabes. (...) Je me contenterai de citer ce qu'écrit Haïm Zafrani dans sa tétralogie sur la vie intellectuelle juive au Maroc (4) depuis le quinzième siècle; parlant de la cohabitation « *sur le sol maghrébin hospitalier* » des musulmans et des *juifs* (5), *il précise* pour la création littéraire populaire (et quoi de plus significatif ?) : « *Le dialogue des cultures y remplace l'affrontement des idéologies « nationales » et des consciences religieuses. Les deux sociétés* (musulmane et juive) *vivent certes dans la différence, jalouses de leur identité, intransigeantes sur leur foi et leurs croyances : mais elles se rejoignent dans une même forme d'expression de la pensée, dans la fusion des mentalités, voire le rapprochement des cœurs, et coexistent, somme toute, paisiblement.* »

Il serait temps, me semble-t-il, qu'en Europe on comprenne que, en ce domaine tout au moins, le monde arabe était en avance de quelques siècles par rapport à l'Occident.

(*) Poète marocain.

(1) Prison centrale de Kenitra au Maroc, où le poète est connu comme étant le détenu 19 559.

(2) *Venture of Islam*, de M.G.S. Hodgson, University of Chicago Press, 1974, T. 2, p. 337.

(3) La conception matérialiste de la question juive, E.D.I., Paris, 1970.

(4) Qu'Emmanuel Todd ne vienne pas me dire que le Maroc est à part, comme veulent le faire croire aujourd'hui certains intérêts politiques particuliers. Au contraire, l'Orient arabe, et en premier lieu la terre de Palestine, « *cette terre sacrée des livres saints et des prophètes* », comme l'a dit Yasser Arafat, et son peuple, le peuple palestinien, ont été au moins autant, jusqu'à la pénétration impérialiste et sioniste, porteurs de cette tolérance et de la fraternité interconfessionnelle. Ce sera l'honneur historique du peuple palestinien d'avoir su dépasser la souffrance et l'oppression imposées par le racisme sioniste, ce monstrueux détournement du judaïsme, pour reprendre le flambeau de cette tolérance et de cette fraternité.

(5) *Littératures dialectales et populaires juives en Occident musulman*, Geuthner, Paris, 1980, pp. XVIII et XIX.

Chez nous, à Saumur...

...la "prise de mousse" se fait tout simplement. C'est là un des privilèges de notre terroir. Et depuis des générations la main de l'homme est venue à l'aide de la Nature pour préparer ces vins de "fine mousse", c'est notre tradition.

SAUMUR

...chez vous, un "brut" à découvrir.

SAUMUR D'ORIGINE, UN TERROIR, UNE TRADITION.

Photo : B. Mandin

O.E.S.

Le Monde

étranger

EUROPE

Italie

TANDIS QUE LA CRISE GOUVERNEMENTALE SE POURSUIT

De hauts fonctionnaires civils et militaires compromis dans le scandale de la loge P. 2 sont mis en congé

De notre correspondant

Rome. — La tâche de M. Forlani, chargé, *jeudi 28 mai*, de former le gouvernement italien (*le Monde* du 29 mai), s'annonce difficile. Son parti, la démocratie chrétienne, propose à nouveau la constitution d'une coalition quadripartite semblable au cabinet *sortant ou, éventuellement*, élargie au petit parti libéral. Les socialistes, en revanche, après une réunion de leur parti, semblent toujours décidés à refuser « *une réédition du gouvernement sortant avec quelques modifications* ». Ils *considèrent l'affaire* de la loge P2 comme un signe de la décomposition du système de pouvoir et de clientèle installé en trente-six ans par la démocratie chrétienne, et beaucoup de dirigeants du P.S.I. affirment qu' « *il ne leur est plus possible de participer à des gouvernements dirigés par des démocrates chrétiens* ».

Quant au P.C.I., tout en rappelant qu'il faut « *un gouvernement d'alternative démocratique* », où il soit fortement représenté, il n'en laisse pas moins clairement entendre qu'il jugerait *assez favorablement* un gouvernement dirigé par une personnalité n'appartenant pas à la démocratie chrétienne. Les communistes resteraient certes dans l'opposition s'ils ne participaient pas directement au cabinet, mais celle-ci pourrait être plus souple.

La crise semble donc devoir durer. Alors que le scandale de la loge P2 a précipité la chute du cabinet, il pourrait sembler paradoxal que les hauts fonctionnaires et les cadres de l'armée cités sur la liste des neuf cent soixante-deux adhérents présumés de la loge n'aient pas à rendre des comptes. Comme la « suspension provisoire » sur la foi de simples soupçons ferait figure d'épuration injustifiée, on cherche à obtenir des « initiatives personnelles » qui sauvent la face.

Le responsable des services secrets *militaires, le général* Santovito, celui des services secrets civils, le général Grassini, le préfet, M. Pelosi (responsable de la coordination des services secrets), le commandant général de la police financière, le général Giannini *et le chef* d'état-major des forces armées, le général Torrisi, ont été invités à prendre un « congé » de quarante-cinq jours. La veille, des indiscrétions (manifestement voulues) du ministère de la défense avaient annoncé *que les généraux cités sur la* liste de la loge P 2 seraient désormais exclus des réunions de haut niveau de l'OTAN et n'auraient plus accès à certains secrets militaires.

Le conseil supérieur de la magistrature a décidé, de son côté, d'attendre que des preuves probantes soient fournies avant de prendre des mesures de suspension contre les seize magistrats impliqués. D'autre part, le conseil d'administration de la R.A.I. devait décider ce vendredi des mesures à prendre contre les dirigeants et journalistes de la *radio-télévision nationale* éclaboussés par le scandale.

Le parti socialiste, quant à lui, a décidé jeudi de « *suspendre de leurs fonctions dans le parti* », jusqu'à conclusion de l'enquête, ses trente-cinq militants cités sur *la liste, et notamment le ministre* du commerce extérieur, M. Manca, ainsi que le chef du groupe parlementaire, M. Labriola.

MARC SEMO.

● *M. Giuseppe Magagna*, proviseur du lycée technique privé Teresa Gerini, à Rome, a été blessé par balles, ce vendredi 29 mai, a indiqué la police italienne. Trois personnes affirmant être membres des Brigades rouges ont *fait* irruption dans *son* bureau et ont ouvert le feu sur lui. *(Reuter)*.

Irlande du Nord

EN FAISANT UNE VISITE IMPROMPTUE A BELFAST

Mme Thatcher a voulu rassurer la majorité protestante et confirmer sa détermination

De notre correspondant

Dublin. — Mme Margaret Thatcher a rendu une visite inattendue à Belfast jeudi 28 mai (*le Monde* du 29 mai). Entourée de policiers de la sécurité, elle *s'est promenée* dans les rues de la ville, où elle a été accueillie avec enthousiasme par la majorité protestante. Au même moment, à Londonderry, une fusillade entre des soldats britanniques et des membres de l'IRA se soldait par *deux morts* dans les rangs de l'organisation clandestine.

C'est la quatrième visite de Mme Thatcher dans la capitale de l'Irlande du Nord et, dans l'ambiance tendue actuelle qui règne dans la province, c'est une nouvelle *confirmation* de sa détermination à ne pas céder aux demandes des grévistes de la faim républicains dans la prison de Long-Kesh, et aussi un geste destiné à rassurer la majorité de la population de l'Ulster. Le premier *ministre* britannique a répété l'argument selon lequel le statut de prisonnier politique ne pouvait pas être accordé aux auteurs de crimes terroristes. Selon Mme Thatcher, l'IRA provisoire joue sa dernière carte avec les grèves de la faim. « *La cause des hommes de violence a échoué*, a-t-elle déclaré, *et ils ont été obligés de diriger la violence contre eux-mêmes. Les hommes de violence sont les ennemis de la société et de la démocratie partout* », a-t-elle ajouté. Soulignant que des grèves de la faim décidées par l'IRA avaient déjà fait quatre victimes, elle a ajouté, à *l'adresse des détenus* : « *Je leur demande de ne pas mourir, mais de choisir la vie plutôt que la mort.* »

En République d'Irlande, à part quelques incidents, l'affaire de la grève de la faim n'a pas, jusqu'à présent, influencé la campagne *pour les élections* législatives du 10 juin. La polémique porte essentiellement sur les problèmes économiques et sociaux, tels le chômage, l'augmentation des prix et l'inflation. Mais la décision annoncée jeudi soir par *un député indépendant* nationaliste, M. Neil Blaney, membre de l'Assemblée européenne, de faire campagne avec six candidats en faveur des revendications des grévistes de la *faim* en Irlande du Nord, pourrait alimenter une *nouvelle controverse*.

JOE MULHOLLAND.

Le Monde

RÉALISE CHAQUE SEMAINE

UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE

spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger

Exemplaire spécimen sur demande

Pologne

De nombreuses délégations étrangères assisteront le 31 mai aux obsèques du cardinal Wyszynski

Tentative de regroupement des forces hostiles à Solidarité

Les obsèques du cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne, mort à l'aube du jeudi de l'Ascension, auront lieu *le dimanche 31 mai sur la plus grande* place de Varsovie. Mgr Casaroli, secrétaire d'Etat du Vatican, représentant le pape Jean-Paul II, célébrera une grand-messe, à la cathédrale, avant l'enterrement.

Devant l'autel que les syndicalistes ont été chargés de construire, prendront place M. Jablonski, le chef de l'Etat, de nombreuses délégations étrangères et des dizaines de prélats étrangers (dont, pour la France, le cardinal Etchegaray, président de la conférence épiscopale, Mgr Lustiger, archevêque de Paris et son prédécesseur, le cardinal Marty) et toute la direction de Solidarité, M. Lech Walesa en tête. Le deuil de quatre jours décrété par les autorités prendra alors fin et la politique reprendra ses droits.

De notre correspondant

Varsovie. — Pas de sanglots, juste *des yeux rougis. Pas de mise en* scène du deuil, juste une profonde tristesse. Pas de curiosité malsaine, *juste la volonté d'aller s'incliner de*vant un homme auquel tous savent devoir leurs espoirs d'aujourd'hui — *ce formidable changement de* la Pologne.

En milieu d'après-midi, jeudi 28 mai, devant le palais archiépiscopal de Miodowa, la queue atteint quelque 2 kilomètres. Il y a là, sous le crachin, des hommes et des femmes de tous les âges, des ouvriers et de jeunes nonnes conduites *par* leur mère supérieure, des enfants et de vieux intellectuels athées. Lorsqu'ils pénètrent enfin dans le grand salon où l'on a placé le cercueil noyé de fleurs, les uns s'inclinent, d'autres s'agenouillent. Une gerbe ne peut pas ne pas accrocher le regard : celle de Solidarité que les sœurs du palais ont mise en évidence « *parce que le cardinal l'aurait voulu* ».

A *19 heures, ils seront des milliers* à suivre sa dépouille jusqu'à l'église Saint-Joseph, où il va reposer trois *jours, entouré d'une garde d'honneur* de syndicalistes. Entre-temps, le premier secrétaire, M. Kania, le premier *ministre*, le général Jaruzelski, le chef de l'Etat, M. Jablonski, et les présidents des deux partis satellites du POUP ont fait *remettre* un message de « *profonde compassion* » à Mgr Macharski, le vice-président de la conférence épiscopale qui en assume pour l'instant la présidence. Le cardinal Wyszynski y est qualifié de « *grande autorité morale* », de « *grand patriote* » dont l'attitude « *a été marquée par une compréhension profonde des processus historiques et un sens des responsabilités patriotiques dignes d'un homme d'Etat* ». « *Sa vie, ses idées et ses efforts* — ajoutent les dirigeants de la Pologne populaire — *ont créé un modèle de coopération entre l'Eglise et l'Etat socialiste. Les autorités de l'Etat œuvreront de toutes leurs forces en faveur de cette ligne, car elle répond aux intérêts de notre nation et de son Etat populaire.* »

Le soir, la télévision consacre près de deux heures à évoquer la vie de ce prince de l'Eglise, adversaire farouche, réaliste et victorieux du régime, en ne passant pas même sous silence ses années de détention. Ce vendredi, une messe de *Requiem* commandée par la section varsovienne de Solidarité devait être dite à l'église du Saint-Sauveur.

La bataille au sein du parti

Après les obsèques, la bataille politique reprendra ses droits. Elle est devenue, à *neuf semaines* du congrès extraordinaire du parti, chaque jour plus âpre. Quarante-huit heures avant la mort du primat, *Trybuna Ludu*, l'organe du comité central, a ainsi publié une déclaration d'un « forum » de membres du parti de Katowice, mettant directement en cause l'« *actuelle direction* » pour son « *manque de fermeté* » envers les « *adversaires du socialisme* ». Il s'agit-là d'un tournant : la première attaque directe lancée par le courant conservateur du POUP contre MM. Kania et Jaruzelski, dont les noms ne sont toutefois pas cités. Ce texte n'est pas présenté comme une prise de position de *Trybuna Ludu* qui se contente de le reproduire dans le cadre d'un article plus large sur les discussions préparatoires au congrès. Le fait que l'organe du comité central a été incité (ou autorisé ?) à le publier en première *page n'en* est pas moins un signe de la volonté d'organisation des éléments durs du parti.

Pour leur part, deux des figures de proue de ce courant, MM. Olszowski et, dans une moindre mesure, M. Grabski, continuent d'ailleurs d'occuper le devant de la scène politique, ne manquant *aucune* occasion de se montrer et de développer leurs thèses sur la nécessité de lutter contre « *l'anarchie* ». *Au prix d'un glissement* habituel au conservatisme, ces propos trouvent un relais dans ce qu'il *faut* appeler maintenant la campagne orchestrée sur la montée de l'insécurité.

Dans un pays qui observait jusqu'à il y a peu le silence des sociétés communistes sur leur criminalité, il est impossible de dire si le phénomène est réel ou non. Ce qui est sûr est que les autorités sont devenues prolixes en statistiques policières et que les médias ne répugnent plus à rendre compte des accidents et des faits divers. *Jeudi après-midi*, le vice-ministre de l'intérieur, le général Pozoga, a ajouté un élément à cette campagne *en dénonçant* un *développement* des activités d'espionnage en Pologne.

Rechercher la tentation de l'ordre

« Coordonnées » par les services américains et ouest-allemands, elles auraient pour but « *d'affaiblir les liens entre les pays socialistes ainsi que leur potentiel défensif* ». Des « *agents permanents* » arriveraient de plus en plus nombreux dans le pays, et il aurait donc fallu mettre *en garde les personnes qui font* l'objet de leur intérêt et sont souvent « *tout à fait inconscientes* » de l'aide qu'elles leur apportent. Un climat est ainsi créé, dont on espère qu'il pourrait susciter un jour une tentation de l'ordre au sein de la population.

Dans ce contexte, marqué aussi par l'activisme de l'Union patriotique Grunwald (*le Monde* du 26 mai), *l'apparition de ce forum de Katowice* constitue une réponse directe à celle des structures horizontales. Ses *animateurs (dont l'identité et le nombre* n'ont pas été précisés par *Trybuna Ludu)* estiment dans leur déclaration *que c'est* « *le désarmement idéologique et politique du parti* » datant, selon eux, de plusieurs années, qui *est la cause de l'incapacité montrée* par le POUP, depuis août, à « *entreprendre une lutte décidée contre les tendances hostiles au socialisme* ».

Le mal, en conséquence, est grand, puisque « *tout le parti et ses membres en particulier ont perdu leur boussole idéologique sous la pression des idéologies extérieures auxquelles, dans les rangs mêmes du parti, l'opportunisme de droite et le libéralisme bourgeois ont toujours été favorables. Dans ces conditions, les adversaires du socialisme ont acquis une large influence parmi les travailleurs et les membres du parti en profitant des erreurs fondamentales, du manque de fermeté et des inconséquences de la direction actuelle* ».

L'efficacité de la lutte à mener dépendant « *avant tout des changements au sein du parti (...) et de la capacité de toutes les instances, à commencer par le comité central, d'appliquer les principes marxistes-léninistes* », le « forum » *se propose* donc de « *préparer progressivement les conditions d'une offensive idéologique et politique du parti* ».

Regrouper les « forces saines »

Dans ce but, il souhaite rassembler en son sein « *un vaste groupe de communistes* » — ce qui implique que ceux qui ne le rejoindraient pas ne le sont pas. Ce rassemblement devrait notamment préparer des propositions pour résoudre les problèmes du parti et du pays ; commencer une analyse critique marxiste-léniniste des thèses soumises au congrès et du projet de nouveaux statuts ; éditer un bulletin d'information et créer un « *séminaire marxiste-léniniste permanent sur les problèmes actuels de la lutte pour le socialisme en Pologne* ». « *Il nous reste peu de temps avant le congrès ; une action énergique est indispensable si nous devons y défendre le visage authentique de notre parti* », conclut la déclaration.

Il est difficile pour l'instant de *savoir de quels appuis bénéficie* cette initiative et si elle dépasse un cadre régional. Mais, en tout état de cause, la logique de la démarche est celle d'un regroupement des « *forces saines* » du parti. Elle est suffisamment inquiétante pour que, mercredi 27 mai, le lendemain de la publication de ce texte, une conférence du parti de la grande aciérie Lénine de Cracovie l'ait qualifiée de « *négation de tout ce que le renouveau a d'authentique et de précieux* ». Selon l'agence PAP, « *certains orateurs ont vu une preuve des luttes au sein du parti dans cette déclaration où on a recours à des sales méthodes visant à briser de l'intérieur l'unité du POUP* ». Cette prise de position a été citée jeudi soir par le journal télévisé qui n'a pas cité, en revanche, le texte de Katowice.

Il ne serait pas étonnant, après *cela, que le ton monte bientôt d'un* cran dans les discussions préparatoires au congrès. Sur un autre *sujet brûlant, l'Union Grunwald, on* a déjà pu entendre mercredi, M. Olszowski et M. Klasa, le porte-*parole du comité central, tenir en* public des propos totalement opposés. Le premier, auquel on *demandait s'il était vrai qu'il par*raine ce groupe, a évasivement démenti en rappelant qu'il s'était *prononcé en faveur de son droit à* l'enregistrement. Le second a rappelé, lui, qu'il avait été une des cibles de ce mouvement et s'est dit étonné qu'il ait pu voir le jour même s'il n'y a pas de raison légale de l'interdire.

C'est bien aussi le bipolarisme Eglise-parti que les Polonais enter*reront dimanche avec Stefan, cardi*nal Wyszynski, ce héros national qui n'appartient pas seulement à *l'histoire de la Pologne mais à celle de* toute l'Europe de l'Est.

BERNARD GUETTA.

Les quatre « W » polonais

Wyszynski, Wojtyla, Walesa. C'est grâce à la fermeté du premier que les deux autres purent s'imposer, chacun dans son domaine. Le quatrième « W » polonais à la « une » ces jours-ci, Wajda, a été primé à Cannes pour son film **l'Homme de fer,** ***portrait transparent de Walesa. Le titre de son précédent film,*** **l'Homme de marbre,** ***aurait pu s'appliquer au cardinal-primat, véritable roc sur lequel s'est édifiée la détente, puis l'entente, politico-religieuse en Pologne. Quant au pape Wojtyla, homme d'acier, trempé par les luttes, c'est lui qui devra assumer l'héritage spirituel de l'archevêque de Varsovie.***

ALAIN WOODROW.

UN MESSAGE DE M. MITTERRAND

M. Mitterrand a adressé le message suivant au président du Conseil d'Etat polonais :

« Monsieur le Président,

» La France s'associe au deuil de la Pologne. Tout au long de son existence de patriarche et de prêtre, le cardinal Wyszynski a incarné une certaine idée, fière et noble, de la résistance et de l'authenticité polonaises.

» Je suis sûr d'exprimer les sentiments de la nation française, amie de toujours de la nation polonaise, en saluant la mémoire de son primat. »

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● LE PARLEMENT a adopté, jeudi 28 mai, à l'unanimité une résolution dans laquelle ses membres protestent vigoureusement contre « *l'occupation militaire injustifiée* » par l'Inde de l'île de South-Talpatti, dans le delta du Gange, et lui demande de rappeler immédiatement ses troupes *(le Monde* du 19 mai). Le texte demande également à New-Delhi de respecter les accords conclus entre les deux pays et de rechercher une solution pacifique à leur différend au sujet de l'appartenance de cette île. — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

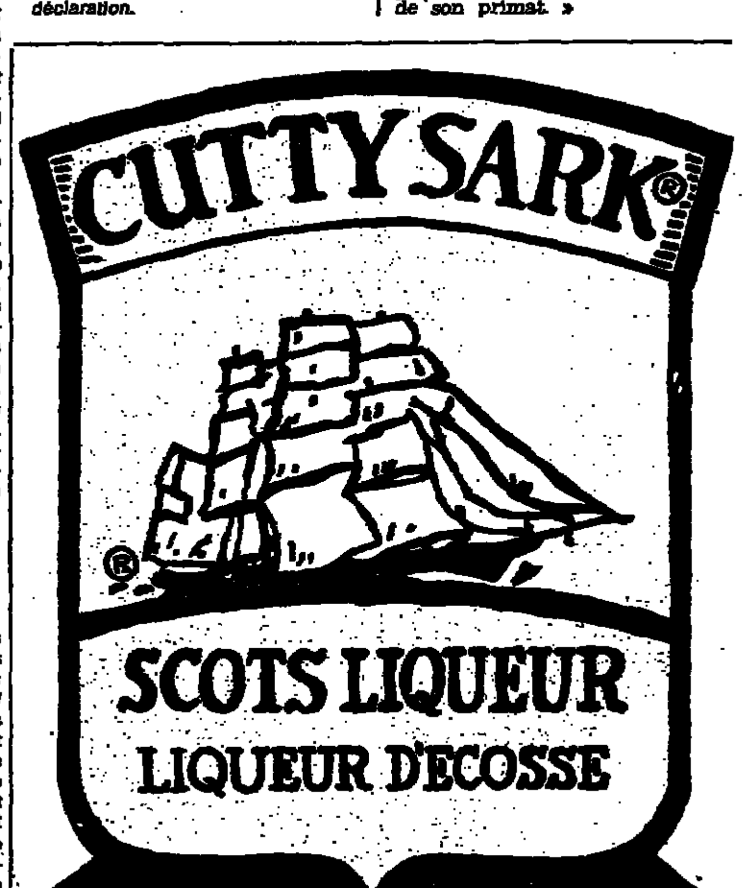
● MANIFESTATION ANTI-GOUVERNEMENTALE — Pour le troisième jour consécutif, des manifestations d'étudiants contre le régime du général Chon se sont produites ce vendredi 29 mai, à l'université de Séoul. La police est intervenue en utilisant des gaz spéciaux. Le président de l'université a demandé aux enseignants de renforcer leur contrôle sur les étudiants. — *(A.P.)*

Équateur

● UN COMMUNIQUÉ DU MOUVEMENT DE GUERILLA COLOMBIEN M-19 a rejeté, jeudi 28 mai, toute responsabilité de cette organisation dans l'accident d'avion qui a coûté la vie au président équatorien Jaime Roldos Aguilera. Le communiqué souligne que le M-19 est « *une organisation militaire et non terroriste* » et affirme que la C.I.A. tente de discréditer le M-19 en lui faisant porter la responsabilité de l'accident.

République Sud-Africaine

● L'ÉVEQUE SUD-AFRICAIN DESMOND TUTU, secrétaire général du conseil sud-africain des Eglises, recevra le prix Athenai de la Fondation Onassis, le vendredi 5 juin, a-t-on appris jeudi au siège de la Fondation à Athènes. Le prix Olympia sera remis en même temps à M. Mohammed Kassas (Egypte) au nom de l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles, a-t-on ajouté de même source. En attribuant le prix Athenai *(100 000 dollars) au pré*lat Desmond Tutu, la Fondation a tenu à rendre hommage à sa lutte constante contre la discrimination raciale en Afrique du Sud. — *(A.F.P.)*



هكذا من الاصل

EUROPE

Pays-Bas

La controverse sur les missiles de l'OTAN pèse sur la formation du nouveau gouvernement

La reine Béatrix des Pays-Bas a commencé, ce vendredi 29 mai, les consultations auxquelles le souverain néerlandais doit traditionnellement procéder au lendemain des élections législatives, avant de charger une personnalité de constituer le nouveau gouvernement. La formation d'un cabinet exige souvent de longs délais aux Pays-Bas, sauf lorsqu'un enseignement très clair se dégage du scrutin.

Ce n'était pas vraiment le cas en 1977, année où la mise sur pied de l'équipe chrétienne-démocrate et libérale de M. Andries Van Agt avait *exigé près de sept mois,* après que l'on eut d'abord pensé à un gouvernement à direction socialiste sous la houlette de M. Joop Den Uyl. C'est dire que les négociations qui se sont ouvertes entre les partis au lendemain des élections législatives du 26 mai s'annoncent longues et délicates, compte tenu de l'ambiguïté du résultat du scrutin. La coalition sortante a en effet perdu de justesse sa très courte majorité, mais les chrétiens-démocrates du C.D.A. sont devenus le premier parti du pays après le net recul des socialistes.

Cette situation pourrait d'ailleurs ne comporter aucune difficulté particulière : tout en espérant pouvoir former une coalition de gauche (notamment avec les libéraux progressistes de Démocratie 66, grands vainqueurs du scrutin), les amis de M. Den Uyl s'étaient préparés à l'idée de ne pouvoir revenir au gouvernement qu'avec une partie de la droite. Ce qui risque de rendre plus délicate la constitution d'une nouvelle équipe — puis l'exercice du pouvoir — est qu'un désaccord profond existe sur une question essentielle, pour laquelle un compromis n'est guère possible, et que le futur gouvernement devra trancher rapidement : l'installation de nouveaux missiles de l'OTAN aux Pays-Bas.

Cet embarrassant dossier avait déjà fait l'objet d'une longue controverse durant la campagne électorale. Il risque fort, maintenant, de retarder la conclusion d'une alliance de gouvernement entre le C.D.A. et ses éventuels partenaires socialistes. En toute hypothèse, les chances pour l'OTAN de voir d'ici à 1983 son arsenal nucléaire à moyenne portée renforcé par quarante-huit missiles de croisière installés aux Pays-Bas, face au déploiement des fusées SS-20 soviétiques, se sont singulièrement *amenuisées depuis les élections de mardi.*

Le gouvernement sortant avait *décidé...* de ne rien décider avant la *fin de l'année* (donc bien après le scrutin de mai), bien que M. Van Agt fût *personnellement favorable à* l'OTAN. Principal parti gouvernemental, le C.D.A. était, il est vrai, divisé sur l'opportunité d'accéder aux demandes de l'Organisation : l'aile gauche de la famille chrétienne-démocrate semblait prête, en la circonstance, à rejoindre les socialistes *pour* s'y opposer. La nouvelle répartition des forces à la Chambre, en dépit du recul socialiste, ne peut guère laisser d'espoir à ceux qui escomptaient que les projets de l'alliance atlantique y trouveraient, malgré tout, une majorité.

Situation d'autant plus préoccupante pour l'OTAN que la classe politique, dans cette affaire, ne fait que suivre, en en atténuant, sans doute, *même les effets,* l'évolution de l'opinion publique néerlandaise. Celle-ci, notamment sous l'influence des socialistes et des petites formations *de gauche et d'extrême gauche,* est de plus en plus réceptive aux thèses pacifistes ou neutralistes. On s'en alarme d'autant plus dans les milieux proches de l'alliance atlantique que la contagion de l'exemple néerlandais pourrait jouer vis-à-vis de la Belgique et du Danemark, plus sûrement que celle de l'exemple ouest-allemand.

BERNARD BRIGOULEIX.

AFRIQUE

Tunisie

Les mouvements d'opposition veulent être reconnus avant les élections législatives

De notre correspondant

Tunis. — L'organisation d'élections législatives anticipées d'ici à la fin de l'année, ainsi qu'en a décidé le président Bourguiba (*le Monde* du 15 mai) *pour permettre aux courants* d'opposition d'être représentés à l'Assemblée, va entraîner l'amendement de la Constitution tunisienne. *Le projet mis au point le mardi* 26 mai par cinquante députés et qui a toutes les chances d'être adopté, déroge aux dispositions actuelles de l'article 22 stipulant que l'Assemblée est élue pour cinq ans en mettant fin prématurément à l'actuelle législature (1) par de nouvelles élections qui devront avoir lieu avant le 31 décembre.

Les textes en vigueur ne prévoyant ni la dissolution de l'Assemblée, sauf en cas de vote d'une motion de censure, lequel est totalement exclu en l'état actuel, ni la démission des députés un moment envisagée, cette formule était la seule pouvant *conduire* à un renouvellement de la Chambre dans un cadre juridique légal. Toutefois, elle risque de retarder de quelques semaines la *consultation fixée initialement au* mois d'octobre puisque, selon la procédure en vigueur, tout amendement constitutionnel doit d'abord être *étudié par une commission spéciale* puis adopté par l'Assemblée à la majorité des deux tiers en deux lectures espacées d'au moins trois mois, avant d'être *promulgué.*

Si le problème des élections anticipées semble avoir trouvé sa solution, en revanche, celui de la reconnaissance des partis politiques demeure entier. Le pouvoir n'a toujours pas fait connaître la procédure qu'il envisage alors que les courants autres que le parti socialiste destourien (P.S.D.) ont déjà fait savoir qu'ils demandaient à être reconnus avant les élections.

« *L'idée de relier notre reconnaissance aux résultats des prochaines élections ne peut être que rejetée,* a déclaré M. Mohamed Harmel, secrétaire général du parti communiste tunisien (P.C.T.). *Elle est antidémocratique et ne vise, en dernière analyse, qu'à gêner l'opposition et à vider le multipartisme de son véritable sens.* »

M. Harmel a précisé que son parti, qui n'est que « suspendu » d'activité depuis 1963, « *est prêt, aujourd'hui, à contribuer d'une manière responsable à l'émergence et au succès du changement démocratique* ». Dans ce but, outre « *la reconnaissance rapide de tous les courants politiques sans exclusive* », le P.C.T. réclame l'autorisation de publier des journaux, la proclamation d'une amnistie générale, un ajournement des prochaines élections afin d'y participer « *avec une préparation minimale* », l'élaboration d'une nouvelle loi électorale prévoyant la représentation proportionnelle en remplacement du scrutin de liste majoritaire à un tour avec possibilité de panachage en vigueur.

D'autre part, il estime que la « charte nationale » élaborée par le P.S.D., à laquelle les mouvements *d'opposition doivent adhérer,* doit être discutée par toutes les parties concernées. Ce dernier point, ainsi que le préalable de la reconnaissance légale des formations politiques avant les élections, sont également avancés par le Mouvement des démocrates socialistes (M.D.S.).

Quant au bureau politique du Mouvement de l'unité populaire (MUP), dont le secrétaire général est M. Ahmed Ben Salah, sa position demeure la plus intransigeante. Il demande notamment une amnistie générale, la cessation des mesures répressives, la dissolution des tribunaux d'exception, la limitation de la garde à vue et l'abrogation des textes limitant l'exercice des droits constitutionnels, principalement ceux relatifs à la liberté d'expression et d'association et au droit de grève. « *A défaut de ces mesures d'assainissement, l'organisation d'une compétition électorale ne serait qu'un acte de propagande destinée à duper l'opinion nationale et internationale tout en maintenant le* statu quo », considère le MUP dans une déclaration qu'il a diffusée récemment.

MICHEL DEURÉ.

(1) La législature ne devait prendre fin qu'en 1984.

LE PRÉSIDENT DU NIGERIA RÉCLAME DES SOLUTIONS URGENTES AU TCHAD, AU SAHARA ET EN AFRIQUE AUSTRALE

Freetown (*Reuter*). — Le président nigérian Shehu Shagari a réclamé, jeudi 28 mai, des solutions urgentes aux problèmes du Tchad, du Sahara occidental, de la Namibie et de l'Afrique australe.

Inaugurant le sommet de la communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, le chef de l'Etat nigérian a déclaré : « *Les problèmes du Tchad, du Sahara occidental, de la Namibie et de l'Afrique du Sud nous préoccupent énormément et nécessitent des solutions urgentes. La Namibie et l'Afrique du Sud doivent être libres et le Nigéria fournira tout le soutien possible, dans les limites de ses ressources, vers la réalisation de cet objectif.* »

Le sommet économique, qui doit durer deux jours, sera immédiatement suivi vendredi et samedi d'une réunion du comité *ad hoc* de l'organisation de l'unité africaine sur le Sahara *occidental,* qui regroupe les chefs d'Etat du Nigéria, de Guinée, de la Sierra Leone, du Soudan et de Tanzanie. Le premier ministre marocain, M. *Maati Bouabid, dirigera* la délégation de son pays à cette réunion qui doit mettre au point un rapport qui sera soumis au prochain sommet de l'O.U.A., fin juin à Nairobi.

Les pourparlers sur le Tchad auront lieu les 1er et 2 juin et suivront de peu le récent sommet qui a eu lieu à N'Djamena le 21 mai. Des responsables de la Sierra Leone espèrent que le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, donnera l'assurance lors de la réunion de Freetown qu'il retirera ses troupes du Tchad, engagement qu'il avait refusé de prendre lors du sommet de N'Djamena.

DIPLOMATIE

Les entretiens entre M. Cheysson et lord Carrington

La Grande-Bretagne accepterait le délai de réflexion souhaité par Paris pour discuter la réforme communautaire

« *Nous avons eu de très bons entretiens* », a déclaré lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, après son premier contact — deux heures d'entretiens suivies d'un dîner — avec le nouveau chef de la diplomatie française, M. Cheysson.

Lord Carrington, tout en soulignant que les problèmes communautaires devraient être « *réglés* », a estimé qu'il ne serait pas raisonnable de demander au nouveau gouvernement français de prendre des décisions avant d'avoir eu le temps d'une étude approfondie. On peut donc présumer que le gouvernement de Londres ne s'opposera pas au « *délai de réflexion* » souhaité par le ministre français des relations extérieures dans ses déclarations au *Monde* (28 mai) pour discuter de la réforme communautaire. Le rapport que prépare la Commission à ce sujet doit faire l'objet d'un premier examen au conseil européen du 29 juin.

La conversation entre MM. Cheysson et Carrington — les deux ministres ont insisté sur ce point — a porté sur les affaires communautaires mais aussi sur la plupart des grands problèmes mondiaux, notamment le conflit arabo-israélien (et l' « *initiative européenne* », dont lord Carrington aura la charge pendant six mois à partir du 1er juillet), le Liban, la conférence de Madrid et les rapports Est-Ouest.

Après l'entretien, M. Cheysson a déclaré : « *Je trouve qu'on simplifie un peu trop quand on fait du mouton, du poisson ou des comptabilités le seul objet des conversations possibles entre Anglais et Français à l'intérieur de l'Europe. Voyons quels sont les domaines où nous avons des intérêts communs. Par exemple, dans le domaine de la politique industrielle, nous avons beaucoup à faire ensemble.* »

» *Dimanche dernier, le président Mitterrand marquait sa volonté d'une relation intime avec l'Allemagne. C'est une de nos constantes politiques. Mais ces relations intimes, nous avons toutes raisons de les avoir avec d'autres et je suis très heureux que lord Carrington m'ait permis de le marquer ce soir.*

» *N'oublions pas qu'entre la France et l'Angleterre il y a toute une série d'éléments fondamentaux communs. Un respect des valeurs démocratiques. Nous sommes deux puissances membres permanents du Conseil de sécurité ayant une responsabilité dans le monde entier. Nous avons de très nombreux problèmes à discuter en commun, et quand vous y réfléchissez, il y a beaucoup de secteurs où les convergences diplomatiques entre le Royaume-Uni et la France sont tout à fait remarquables.* »

Nous sommes alliés des Américains, a poursuivi M. Cheysson, « *des alliés fidèles et sûrs, mais ayant sur certains problèmes des positions différentes, des positions nuancées parce qu'il y a dans le tiers-monde, par exemple, des éléments qui nous rapprochent et sur lesquels nos amis américains ont des nuances par rapport à nous.* »

Lord Carrington a dit pour sa part : « *Je crois, que, dans la Communauté, nous pouvons espérer entreprendre des initiatives à l'avenir qui seront beaucoup plus importantes que les difficultés qui nous divisent.* »

« LONDRES ET ALGER N'ONT PAS DE POSITIONS « TELLEMENT DIFFÉRENTES » estime le chef de la diplomatie britannique

(*De notre correspondant.*)

Alger. — Avant de partir pour Paris, lord Carrington s'est déclaré, jeudi 28 mai, satisfait de ses entretiens à Alger avec le président Chadli Bendjedid, M. Benyahia, son collègue algérien, et M. Bitat, président de l'Assemblée nationale.

Le chef de la diplomatie britannique a estimé que les analyses développées par les deux parties n'étaient « *pas tellement différentes* » sur les sujets abordés : Moyen-Orient, Sahara, Tchad, Namibie.

Lord Carrington a, d'après l'un de ses collaborateurs, souligné la volonté européenne de favoriser une solution diplomatique au Moyen-Orient notamment en explorant les conditions pour mettre fin au « *cercle vicieux* » *constitué par le refus de reconnaissance* mutuelle entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine.

L'Algérie, défavorable à l'intervention des grandes puissances dans la région, estime pour sa part que l'Europe, pour jouer un rôle en faveur d'une paix globale, doit prendre en compte le droit des Palestiniens à créer un Etat indépendant, indique-t-on dans les milieux autorisés. — (*Intérim.*)

M. HERNU RENCONTRERA A BONN SON HOMOLOGUE OUEST-ALLEMAND

M. Charles Hernu, ministre de la défense, a annoncé, jeudi 28 mai, qu'il rencontrerait jeudi 11 juin, à Bonn, le ministre ouest-allemand de la défense, M. Hans Apel. Le principe de cette rencontre avait été arrêté lors des entretiens entre MM. Mitterrand et Schmidt, dimanche 24 mai, à Paris.

Entre la France et la République fédérale d'Allemagne, il existe un contentieux dans le domaine de la coopération militaire, qui a été aggravé par les restrictions financières imposées récemment au budget fédéral de la défense.

On sait en effet que les Allemands ont décidé de réduire leurs commandes prévues de batteries antiaériennes Roland et de missiles antichar Milan. D'autre part, l'armée de l'air ouest-allemande, du fait du décuplement du prix de son nouvel avion de combat Tornado à flèche variable, a, sinon annulé, du moins reporté sa décision de construire avec les Français et les Britanniques un avion qui prendrait, après 1995, la succession du Phantom, du F-104 et du Jaguar.

Les deux ministres devraient aussi examiner le projet de coopération entre les deux pays pour la fabrication d'un char de combat appelé à remplacer le Léopard ouest-allemand et l'A.M.X.-30 français. Des divergences sérieuses existent de part et d'autre du Rhin sur la répartition des responsabilités de travail industriel confiées aux deux partenaires d'un accord qui tarde à être finalisé.

A l'Élysée

M. GUY PENNE EST NOMMÉ CONSEILLER POUR LES AFFAIRES AFRICAINES ET MALGACHES

M. Guy Penne, vice-président de l'université Paris-VII, a été nommé conseiller du président Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, indique le service de presse de l'Elysée.

M. Guy Penne, cinquante-six ans, doyen de la faculté de chirurgie dentaire, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse), était président de la commission nationale des conflits au parti socialiste et délégué national du P.S. chargé des Français de l'étranger.

M. Penne fut avec M. Mitterrand, M. Mermaz, ministre des transports, et M. Fillioud, ministre de la communication, un des fondateurs de la Convention des institutions républicaines, formation politique qui s'était fondue dans le parti socialiste en 1971. Avec M. Charles Hernu, ministre de la défense, il avait fondé en 1963 le Club des Jacobins. M. Guy Penne a été, après la libération, l'un des premiers présidents de l'U.N.E.F.

[En nommant M. Guy Penne conseiller pour les affaires africaines et malgaches, M. Mitterrand poursuit une tradition inaugurée par le général de Gaulle avec M. Jacques Foccart et maintenue depuis par Georges Pompidou et M. Valéry Giscard d'Estaing. M. Penne succède ainsi à M. Martin Kirsch, qui avait remplacé René Journiac, décédé dans un accident d'avion au Cameroun en mars 1980.]

APPRENEZ L'ARABE TOUS NIVEAUX
AU C.R.E.A. - FRANCE
18, rue de l'Arcade
75008 - PARIS
Tél. : 265-42-53
— Stages intensifs : juillet, août et septembre 1981.
— Stages extensifs du 15 octobre 1981 au 15 février 1982.
— Stages de 300 heures, agréés par le ministère des universités, pour salariés en congé de formation et demandeurs d'emploi : à compter du 1er octobre 1981.

PROCHE-ORIENT

ACCORD ENTRE LE CAIRE ET JÉRUSALEM SUR LA COMPOSITION DE LA FORCE POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX AU SINAÏ

(*De notre correspondant.*)

Le Caire. — Les négociations égypto-israéliennes sur la « *force multinationale pour le maintien de la paix* » au Sinaï, qui se poursuivaient par intermittence depuis un trimestre, sous l'égide américaine, ont abouti à un accord, le jeudi 28 mai au Caire, sur la question fondamentale du nombre de militaires qui participeront à cette force.

Bien que les détails de cet accord n'aient pas encore été révélés, on croit savoir que le chiffre de deux mille cinq cents hommes, proposé par les Etats-Unis, a finalement été retenu pour la constitution de cette unité dans laquelle l'Egypte voulait voir figurer deux mille hommes, et Israël quatre mille hommes. La force serait composée pour un tiers de soldats américains, et pour les deux autres tiers de militaires de pays du Commonwealth, comme l'Australie. Des auxiliaires civils des mêmes nationalités seront adjoints aux membres de la force multinationale.

∴

Selon le traité de Washington qui a instauré la paix entre Israël et l'Egypte en mars 1979, le contingent pour la surveillance de la paix aurait dû dépendre des Nations unies, mais cette solution n'a pas été possible en raison de l'opposition de l'Union soviétique. La force du Sinaï sera donc commandée, en principe, par un civil américain nommé par Washington, assisté d'un responsable militaire qui devrait être *choisi parmi les éléments* de l'unité multinationale. Des patrouilles égyptiennes et israéliennes agiront de concert avec la force de maintien de la paix.

L'accord, qui ne sera signé que lorsque « *divers points techniques* » auront été réglés, entrerait en application au plus tard en avril prochain, à partir du moment où l'armée israélienne évacuera le dernier tiers (vingt mille kilomètres carrés) du Sinaï qu'elle occupe encore à l'est d'une ligne El-Arich - Charm-el-Cheikh. Une ultime réunion tripartite, prévue pour le 9 juin, doit décider de l'emplacement du siège de la force multinationale et des armements dont celle-ci sera dotée.

J.-P. P.-H.

Les raids israéliens au Sud-Liban

(*Suite de la première page.*)

Notons que le porte-parole de l'armée israélienne avait mis l'acmée israélienne avait mis l'accent sur le fait que, au cours du raid aérien, l'aviation syrienne n'était à aucun moment intervenue. Pour plusieurs observateurs israéliens, l'absence de reaction de la part des Syriens serait la preuve d'un différend entre Damas et Tripoli. Le président Assad serait très inquiet de l'accroissement de l'assistance militaire libyenne aux organisations palestiniennes et du resserrement des liens *entre le gouvernement* de Tripoli et l'O.L.P. Le gouvernement israélien aurait tenu compte de ce différend dans sa décision.

Dans l'entourage de M. Begin, on estime que les événements du 28 mai ne risquent pas de provoquer une dangereuse aggravation du conflit larvé entre Israël et la Syrie. Les dirigeants israéliens semblent convaincus qu'il n'y a pas de risque d'escalade dans l'immédiat et que les opérations menées le 28 mai sont un moyen supplémentaire de faire pression sur la Syrie dans le processus diplomatique en cours, pour amener celle-ci à composer. La presse israélienne, ce vendredi 29 mai, a souligné que ces opérations sont, à l'évidence, un « *avertissement* » adressé au gouvernement de Damas pour l'inviter à retirer les missiles installés par l'armée syrienne dans la Bekaa libanaise. C'est dans le sens d'une mise en garde que l'on a interprété les propos de M. Begin, qui a déclaré, jeudi soir, à la radio de l'armée : « *Nous venons de nous occuper des Libyens, nous verrons plus tard ce que nous ferons la prochaine fois...* »

Les préoccupations intérieures de M. Begin

Pour M. Bégin, la reprise des raids au Sud-Liban a un intérêt manifestement politique. Après avoir adopté un ton très menaçant au début de la crise avec *la Syrie et s'être déclaré prêt à* l'affrontement, le premier ministre, sous l'effet de la médiation américaine, avait donné l'impression, ensuite, de faire des concessions en acceptant une solution diplomatique et en modérant le ton de ses propos. Or, dans la perspective des prochaines élections en Israël, M. Bégin n'ignore pas que sa spectaculaire « *remontée* » dans les résultats des derniers sondages d'opinion est, en partie, liée à l'image de fermeté et d'intransigeance qu'il a de nouveau donnée ces dernières semaines au public israélien.

C'est aussi avec des préoccupations de politique intérieure (« *électoralistes* », disent les dirigeants de l'opposition travailliste) que M. Begin a soudainement lancé une invitation au président Sadate pour une rencontre au sommet impromptue le 4 juin, soit vingt-six jours avant le scrutin en Israël. Le premier ministre ne peut que tirer avantage de la reprise du dialogue avec le président Sadate, avec lequel il n'avait *pas eu d'entretien depuis dix-huit* mois (alors que les précédents sommets avaient été plus fréquents auparavant). Le président Sadate avait entre-temps pris ses distances à l'égard de M. Begin et surtout avait « *gelé* » les négociations sur l'autonomie dans les territoires occupés.

On savait à Jérusalem que le chef de l'Etat égyptien souhaitait maintenir de bonnes relations avec le gouvernement Likoud, « *mais sans plus* », et l'on n'ignorait pas que M. Sadate souhaitait secrètement une victoire des travaillistes pour relancer le processus de paix. Maintenant, on présume, dans l'entourage de *M. Begin, que le président Sadate* envisage un succès du Likoud aux prochaines élections, et c'est pour cela qu'il a changé d'attitude et accepté l'invitation. L'existence de *celle-ci a été une surprise totale* au sein même du gouvernement israélien, puisqu'il semble que le ministre des affaires étrangères n'avait pas été prévenu.

Officiellement, on déclare que l'objet des discussions qui auront lieu à Charm-El-Cheikh sera la situation au Liban. A ce sujet, dans les milieux diplomatiques en Israël, on reconnaît que l'Egypte peut être tentée d'inciter M. Begin à la prudence dans la crise qui oppose actuellement Jérusalem à Damas, et l'on ajoute que le gouvernement égyptien pourrait vouloir jouer auprès de M. Begin le rôle que tente d'avoir l'Arabie Saoudite auprès du président Assad, afin de parvenir à une solution négociée dans l'affaire des missiles.

Les dirigeants travaillistes ont été fort mécontents de l'annonce *de cette rencontre au sommet.* Cependant, ce vendredi matin, M. Shimon Pérès, président du parti travailliste, a fait savoir qu'il avait accepté une invitation à se rendre en Egypte pour y avoir lui aussi des discussions avec le président Sadate. Les travaillistes précisent que, de ce fait, le gouvernement égyptien ne fait pas de favoritisme avant les élections en Israël.

FRANCIS CORNU.

mise en vente 15.000 TAPIS D'ORIENT
accompagnés de leur CERTIFICAT D'ORIGINE - CREDIT GRATUIT immédiat sur demande
Tous les jours DIMANCHE inclus de 10 h à 19 h dans les Entrepôts COMPTOIR FRANCE ORIENT
15 RUE DIEU — 75010 PARIS Métro République Tél. : 239.32.00 - LYON VILLEURBANNE 69100, 5, rue Flachet

DIPLOMATIE

La presse soviétique découvre tardivement que M. Mitterrand est « épris de paix »

De notre correspondant

Moscou. — La défaite de leur favori étant consommée, les Soviétiques peuvent aujourd'hui estimer que la victoire de M. Mitterrand est due à *« l'insatisfaction profonde de la majorité des Français face à la politique du gouvernement précédent »*, et commencer à définir leur attitude vis-à-vis du nouveau pouvoir. Ce n'est pas facile dans la mesure où, jusqu'au dernier moment, la presse soviétique avait fait l'éloge de la politique extérieure de M. Giscard d'Estaing tout en critiquant les idées de M. Mitterrand en la matière. Il n'est plus de mise de fustiger l'*« orientation atlantiste »* de l'ancien premier secrétaire du P.S., son *« refus de participer à la lutte des forces de gauche en France et en Europe occidentale pour la détente, pour la réduction des armements, contre le plan dangereux de l'OTAN »* (la *Pravda* du 13 mars), ni même sa volonté de mener avec l'U.R.S.S. un dialogue *« à partir d'une position de force »* (la *Pravda* du 9 mai).

Dans un article consacré à la France, l'hebdomadaire *Temps nouveaux*, spécialisé dans les problèmes de politique étrangère, ne veut retenir des propos de M. Mitterrand que ceux correspondant à la conception que les Soviétiques se font des rapports avec la France (1). Il note au passage que *« pendant la campagne électorale, la question de la lutte pour la paix, pour la détente, a été au centre de l'attention »*, euphémisme permettant de rappeler que, pour une fois, les relations avec l'U.R.S.S. ont fait l'objet de controverses entre les candidats.

Selon le nouveau président, la politique internationale de la France sera *« éprise de paix »*, écrit la revue. M. Mitterrand, poursuit-elle, a souligné que *« la France était intéressée à participer activement à la solution des problèmes-clés de notre époque tels que le désarmement »*. Tout en réaffirmant l'appartenance de la France à l'Alliance atlantique, *« il s'est prononcé pour des actions indépendantes et autonomes de la France dans l'arène internationale »*. Mais *Temps nouveaux* ne se contente pas de ce constat.

Il montre aussi la voie à suivre en ajoutant que *« la majorité écrasante des Français comprend que seule une politique indépendante assure au pays un rôle à sa mesure dans le monde, lui permet de défendre avec succès ses intérêts nationaux (...). Les rapports franco-soviétiques ont été, dans les derniers temps, un très important facteur de paix et de stabilité sur le continent ; [les divergences] ne doivent pas servir d'obstacles au dialogue et à la coopération, au maintien et au développement de tout ce qui a été obtenu de positif ces quinze dernières années dans les rapports franco-soviétiques. M. François Mitterrand se prononce également pour la poursuite de l'amitié traditionnelle et de la coopération avec l'U.R.S.S., pour le maintien du dialogue entre les deux pays dans l'intérêt de la paix et de la sécurité »*.

S'il le faut, les communistes sont là pour veiller au grain, puisque dans leur programme, que *Temps nouveaux* qualifie de *« clair et net »*, figure *« la conduite par la France d'une politique étrangère indépendante dans l'intérêt de la paix et du désarmement »*. Cependant, la revue soviétique semble approuver le profil bas adopté par les dirigeants du P.C.F. depuis le premier tour de l'élection présidentielle. Bien que le parti ait apporté *« la contribution la plus importante à la victoire de François Mitterrand »*, il n'est nulle part question de la participation de ministres communistes au gouvernement. *Temps nouveaux* assure néanmoins que *« sans la participation active et le soutien du P.C.F., il est absolument évident que des changements véritables sont impossibles »*.

DANIEL VERNET.

(1) Notons que la presse soviétique n'a pas relevé l'accord entre MM. Mitterrand et Schmidt sur la nécessité de déployer des fusées américaines à moyenne portée en Europe et d'ouvrir des négociations avec l'U.R.S.S. sur ce type d'armement.

TOUT EN ATTAQUANT M. SCHMIDT

Les dirigeants du Kremlin invitent M. Willy Brandt à Moscou

De notre correspondant

Bonn. — Les milieux politiques de Bonn s'interrogent sur la double stratégie diplomatique qui vient d'être élaborée au Kremlin. D'une part, en effet, l'agence Tass et la *Pravda* viennent d'attaquer le chancelier Schmidt en des termes auxquels on n'était plus habitué depuis longtemps (*le Monde* du 29 mai). D'autre part, l'U.R.S.S. s'efforce de provoquer une visite prochaine à Moscou du président du S.P.D., M. Willy Brandt.

Le ton à l'égard du chancelier a certainement changé. Jusqu'ici, la presse soviétique concentrait ses critiques sur le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, *présenté comme le véritable inspiration « dans le sermon sur la* en matière de réarmement nucléaire, alors que la personne du chancelier était traitée avec plus de ménagement.

Il est vrai que durant les dernières semaines le ton du chancelier a également changé. Il lui faut convaincre son propre parti, au sein duquel beaucoup de militants sont hostiles à l'installation de fusées Pershing-II et de missiles de croisière sur le territoire de la République fédérale. Ainsi a-t-on entendu M. Schmidt dire que la politique de l'Union soviétique ne trouverait pas son inspiration *dans le sermon sur la montagne »* et rappelé en détail toutes les agressions soviétiques contre la Hongrie, la Tchécoslovaquie et l'Afghanistan, ainsi que les menaces qu'elle fait toujours peser sur la Pologne.

L'impression prévaut donc à Bonn, que la mauvaise humeur du Kremlin vise plus ces propos du chancelier que la déclaration germano-américaine, de Washington.

Un porte-parole du gouvernement s'est contenté, en tout cas, de rejeter très brièvement, comme « complètement injustifiées », les critiques de la *Pravda*.

Dans ces conditions, il est remarquable que le Kremlin vienne de renouveler son invitation à M. Willy Brandt. Le président du S.P.D. paraît très enclin à envisager un voyage à Moscou, mais il manifeste quelques hésitations.

Il prendra une décision ferme, indique-t-on, la semaine prochaine.

Son attitude donne, d'ailleurs, lieu à des interprétations divergentes. Dans le débat du Bundestag il a certainement rendu service à M. Schmidt en rassurant la gauche du parti. N'a-t-il pas laissé entrevoir l'espérance — ou l'illusion — que des négociations avec l'U.R.S.S. pourraient encore permettre d'éviter la modernisation de l'arsenal nucléaire de l'OTAN sur le territoire européen ? En même temps, toutefois, M. Brandt a défendu le bilan de sa propre politique à l'Est, affirmant que celle-ci a rendu les plus grands services.

Jusqu'à présent, certes, personne ne paraît prêt à reprocher à M. Brandt, une « diplomatie parallèle ». Il n'en est pas moins clair que le Kremlin voudrait exploiter la visite du chef du S.P.D. pour mobiliser en R.F.A. les adversaires de la politique nucléaire définie par l'Alliance atlantique, et acceptée sans réserve par M. Schmidt.

JEAN WETZ.

LA CONFÉRENCE DE MADRID ENREGISTRE DES PROGRÈS SUR LES « CONTACTS HUMAINS »

Madrid *(A.F.P.)*. — L'Est et l'Ouest se sont mis d'accord, *jeudi 28 mai*, à la conférence de Madrid, pour faciliter les *« contacts humains »* entre membres d'une même famille, la réunification de celles-ci et les mariages entre ressortissants de pays différents.

L'engagement à *« résoudre favorablement »* toutes demandes dans ce sens figure dans l'un des deux paragraphes du projet de déclaration finale approuvés en commission jeudi par la Conférence sur la sécurité et la coopération en *Europe* (C.S.C.E.). Dans les cas urgents, les demandes de réunification et de mariage devront recevoir des réponses favorables en moins de six mois. Les sommes à verser pour l'obtention des passeports et visas de sortie seront réduites et les démarches simplifiées. Un des paragraphes approuvés tend à *faciliter* les contacts culturels et sportifs.

Après cet accord en commission, le nombre total des paragraphes sur les *« contacts humains »* adoptés à ce jour se monte à six. Les travaux de la commission pourraient prendre fin la semaine prochaine. Le seul point important de désaccord Est-Ouest sur ce chapitre concerne les libertés relatives à la pratique religieuse.

Les résultats enregistrés jeudi témoignent, aux yeux des observateurs, de la légère amélioration — sensible depuis le début de la semaine — du climat des travaux.

AMÉRIQUES

Haïti à la dérive

(Suite de la première page.)

Au grand soulagement des industriels qui n'étaient pas prêts d'affronter une contestation qui aurait inévitablement débouché sur la *mise* en cause d'une exploitation proche de l'esclavage.

M. Mevs est représentatif de cette classe d'entrepreneurs sur laquelle s'appuie la « révolution économique jean-claudiste » depuis 1971, et qui est encouragée par le Fonds monétaire international.

La stratégie de développement économique est axée sur les activités de sous-traitance, tournées essentiellement vers le marché américain, et sur la mise en place d'un processus de substitution des importations dans l'industrie alimentaire, les produits de nettoyage, les articles de toilette et les plastiques. La sous-traitance a connu au cours des années 70 un développement spectaculaire, qui s'est traduit par un taux moyen annuel de croissance industrielle de 7 %, et même de 11 % en 1978, contre 0,6 % pour la décennie antérieure. Cinquante entreprises seulement avaient été créées entre 1961 et 1970, à une époque où le régime sanglant de François Duvalier s'était mis de lui-même au ban des nations, alors que l'année 1975-1976 a vu la création de soixante entreprises.

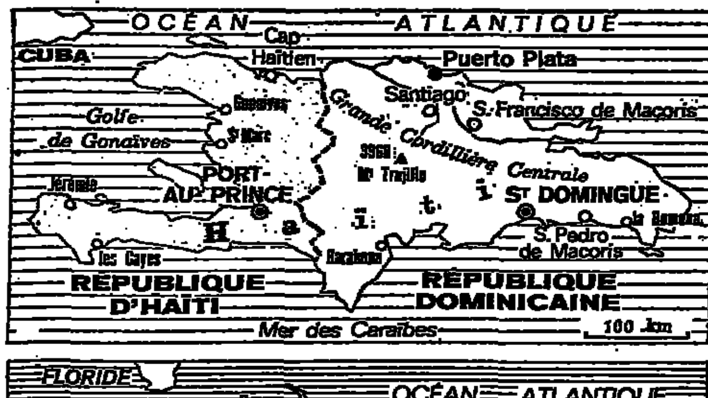
Un prolétariat féminin

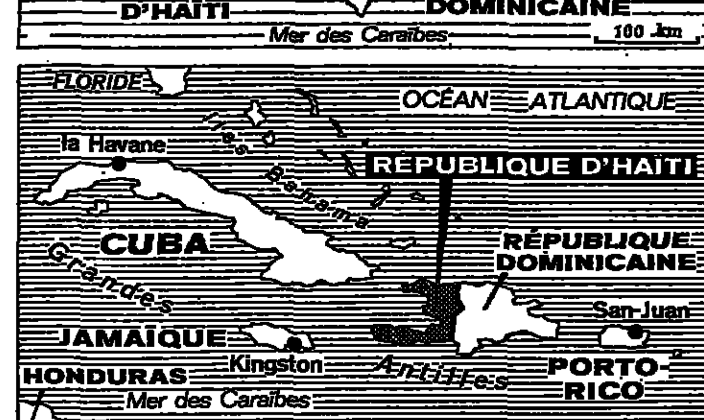
Sur les quarante mille ouvriers du secteur industriel moderne, presque exclusivement concentré à Port-au-Prince, 80 % travaillent dans les cent quatre-vingt-dix usines de sous-traitance : textiles en premier lieu, matériel électronique, jouets et articles de sport. Haïti est aussi devenue le premier fabricant mondial de balles de base-ball. Ce secteur emploie à lui seul quatre mille personnes, des femmes surtout, dans dix usines, dont l'une, appartenant à la société Rawling Haïti, est même le troisième employeur industriel du pays (plus de mille *ouvriers*), *après la raffinerie* de sucre de la Hasco et une usine de pièces électroniques, Allied Industries.

Pour faire de Haïti une sorte de Taïwan des Caraïbes, les autorités locales ne manquent pas d'arguments : proximité du marché américain, avantages fiscaux en tout genre et surtout main-d'œuvre abondante et très bon marché. Les matières premières, qui viennent des Etats-Unis dans la proportion de 70 % (95 % pour les articles de sport et les jouets), sont importées en franchise de douane et le produit fini est réexporté dans les mêmes conditions vers le marché américain. Selon une étude préparée par un conseiller de M. Ronald Reagan (1), le coût annuel par travailleur varie entre 590 dollars dans le textile et 1 000 dollars dans l'électronique. Qui dit mieux ?

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que l'on ait enregistré une progression rapide du nombre des industries d'assemblage, dont les performances se reflètent dans le tableau des exportations. De 6 % à peine en 1969, la part de la *sous-traitance* dans les *exportations atteint* 28,5 % en 1978, dépassant pour la première fois le café, qui était traditionnellement la plus importante source de devises du pays et qui procure des revenus à 30 % de la population. La récolte exceptionnelle de la saison 1979-1980 (plus de 43 % en volume par rapport à l'année précédente) a permis au café de reprendre la première place. Momentanément cependant, puisque le cyclone Allen a détruit 35 % de la production de café en août 1980, réduisant d'autant les revenus de la saison 1980-1981. A long terme, plusieurs facteurs jouent contre le café : baisse de 40 % des prix depuis quatre ans sur le marché international, faible *rémunération* pour les quelque trois cent mille petits producteurs, en raison des impôts excessifs prélevés à l'exportation par le gouvernement, et manque de moyens financiers et techniques pour renouveler les plants, dont la majorité ont plus de vingt ans.

Le secteur industriel n'est pas, lui non plus, à l'abri des fluctuations de la situation économique internationale. Un rapport du ministère des affaires sociales (2) s'inquiétait déjà de la fragilité d'une industrie qui dépend intégralement d'un marché extérieur et, par conséquent des quotas que les Etats-Unis peuvent faire varier en fonction de l'état de leur économie. Selon un document des Nations unies, le rythme de croissance du volume de la production industrielle enregistrera une « décélération sensible », avec une progression de 3 % seulement en 1981, contre 7 % en 1980. La chute de la production agricole (*café surtout*) et le ralentissement industriel devraient provoquer une baisse de 0,5 % du produit intérieur brut, la première depuis la fin des années 60. Parmi les conséquences probables, les experts prévoient une stagnation des *investissements*, un *déficit* record de la balance commerciale et des finances publiques ainsi





qu'une dégradation sensible du pouvoir d'achat des salariés, qui est déjà inférieur de 20 % à ce qu'il était en 1970.

L'optimisme affiché par les industriels haïtiens (M. Mevs affirme que la capacité d'accueil de la zone industrielle de Port-au-Prince doublera au cours des deux prochaines années) ne semble pas tenir compte des réalités *économiques et encore moins des* conséquences sociales du type de développement qu'ils préconisent. Les experts internationaux en tout genre et de toutes les nationalités, qui foisonnent en Haïti et dont quelques-uns seulement font un travail sérieux, ne voient pas les choses de la même façon et estiment que les priorités devraient être révisées en axant les efforts en direction de la satisfaction des besoins essentiels.

Selon eux, l'économie haïtienne s'est engagée dans une impasse, dans la mesure où il y a contra*diction entre le mode de crois*sance adopté et une véritable politique de développement, ne serait-ce que parce que l'industrie d'assemblage crée très peu d'emplois (3 % de la population active) dans un pays où le chômage et le sous-emploi (15 % et 72 % respectivement) affectent l'immense majorité de la population.

Le phénomène des « boat *people* », *qui, par milliers, ont fui* leur pays dans des conditions épouvantables, d'abord vers les Bahamas, puis vers les Etats-Unis, est une illustration éloquente du drame vécu par le paysan haïtien. La dégradation des sols à la suite du déboisement, les catastrophes naturelles (cyclones, sécheresse), l'action néfaste des « spéculateurs » (intermédiaires obligés du paysan pour l'écoulement de sa production) et l'incurie gouvernementale ont transformé un pays agricole riche en un semi-désert troué de quelques oasis.

Une gaieté désarmante

Haïti a dû importer pour 40 millions de dollars de produits alimentaires en 1980. Selon un document *officiel préparé en vue* de l'élaboration du troisième plan quinquennal (1982-1986), le déficit aurait atteint 132 millions de dollars s'il avait fallu tenir compte des « normes alimentaires mondialement établies ». Pour les prochaines années, *« il ne serait donc pas réaliste de vouloir combler le déficit alimentaire sur la base des besoins nécessaires »*. C'est sans doute la conclusion qu'avaient déjà tirée les paysans qui se sont littéralement jetés à la mer pour aller s'échouer sur l'îlot désertique de Cayo-Lobos (Bahamas).

D'autres ont préféré tenter leur chance à Port-au-Prince, où, pensaient-ils, il serait toujours possible de se débrouiller. Après avoir vendu leur minuscule parcelle de terre (moins d'un demi-hectare en moyenne), les plus fortunés s'achètent un « tap-tap » ou un « public », ces taxis collectifs très colorés où les gens s'entassent et qui circulent en théories ininterrompues dans le désordre indescriptible de la capitale. Après le spectacle désolant des campagnes, Port-au-Prince déborde d'activité, avec ses vendeurs à la sauvette et son « Marché de fer », qui éclate de toutes parts sous la masse d'une population trop nombreuse. Mais le ventre de Port-au-Prince est nauséabond, et la ville donne l'impression d'avoir été bombardée. Les maisons de style « gingerbread », qui furent sans doute belles à une autre époque, et les plus infâmes taudis s'entremêlent dans un fouillis ahurissant. Le système d'égouts est déficient et déverse les eaux usées dans la baie, juste devant ce qui fut naguère un magnifique front de mer planté de cocotiers. Ce qu'il en reste est à l'image de l'Haïti d'aujourd'hui, un pays en perdition. La bourgeoisie locale, qui vit à l'écart sur les hauteurs fraîches de Pétion Ville, s'accommode d'une situation dont elle ne semble pas mesurer le caractère potentiellement explosif. Mais les bidonvilles du bord de mer, dont le plus célèbre et le plus misérable reste celui de la Saline, grignotent peu à peu la montagne, et les nouveaux citadins installent leurs masures dans les beaux jardins de Pétion Ville.

Il reste que, contre toute logique économique, Port-au-Prince continue de vivre, et que la gaieté naturelle du peuple est toujours aussi désarmante. Une expression revient comme un leitmotiv, y compris dans la bouche des plus démunis : *« Pas de problème »*. C'est le grand mystère de ce pays qui vit au bord du gouffre et qui affronte périodiquement la famine (plusieurs dizaines de milliers de morts dans le Nord-Ouest en 1977). Seules la volonté de vivre et l'aide internationale semblent différer le naufrage. Avec 137 millions de dollars en 1980, et peut-être 160 millions cette année, l'assistance étrangère est devenue absolument indispensable pour combler les déficits de la balance commerciale et du budget, pour financer les travaux d'infrastructure et, tout simplement, pour prendre en charge un pays et une population de cinq millions d'habitants à la dérive.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(1) *Haïti, Ready for Revolution*, par Philip Abbott Luce, Council for Inter-American Security, Washington, 1980.

P. A. Luce suggère le renversement de la « dictature tyrannique des Duvalier » et son remplacement par un régime anticommuniste plus efficace économiquement, qui serait dirigé par un banquier haïtien en exil à New-York, M. Clémart Joseph Charles.

(2) Enquête sur l'emploi industriel, avril 1980, réalisée avec le concours du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Prochain article :

« LE TIGRE NE PEUT PAS DEVENIR VÉGÉTARIEN »

El Salvador

M. DUARTE REJETTE LES OFFRES DE MÉDIATION DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

M. José Napoléon Duarte, chef de la junte civile et militaire du Salvador, a repoussé les propositions de médiation internationale visant à ouvrir un dialogue entre les factions rivales afin de parvenir à un règlement pacifique de la crise politique et militaire.

M. Duarte a déclaré jeudi 28 mai qu'il avait rejeté les propositions présentées la veille par M. Broadbent, leader du nouveau parti démocratique canadien et vice-président de l'Internationale socialiste. M. Duarte a affirmé que le seul moyen de parvenir à la paix dans son pays était d'organiser des élections *« libres et équitables »*.

M. Broadbent est arrivé mercredi à San-Salvador, dans le cadre d'un périple dans la région destiné à examiner les possibilités de négociations directes entre la junte au pouvoir au Salvador et le Front révolutionnaire démocratique.

Aux Etats-Unis, la sûreté fédérale américaine (F.B.I.) a établi un lien entre les membres de la garde nationale salvadorienne arrêtés après le meurtre de quatre missionnaires américaines le 4 décembre et des indices trouvés sur le lieu du crime.

Selon un fonctionnaire, qui souhaite garder l'anonymat, le F.B.I. a découvert que des empreinte digitales relevées sur la camionnette des missionnaires étaient celles d'un des six gardes nationaux arrêtés le 29 avril. Par ailleurs, selon les experts en balistique du F.B.I., une douille *retrouvée* à proximité a bien été éjectée par l'arme d'un des autres gardes. Ces éléments de preuves, estime le fonctionnaire, devraient faciliter l'inculpation des six gardes dont l'arrestation ne reposait que sur un témoignage.

ASIE

Cambodge

SELON LE CHEF DU P.C.

« Une lutte acharnée se déroule dans le pays »

L'alliance des trois régimes communistes indochinois est un *« bloc monolithique »* qu'*« aucune manœuvre, aussi perfide soit-elle, ne brisera »*, a déclaré jeudi 28 mai à Phnom-Penh le secrétaire général du P.C. vietnamien. M. Le Duan représente son pays au quatrième congrès du parti populaire révolutionnaire khmer (communiste) qui s'est ouvert mardi. Pour sa part, M. Pen Sovan, premier secrétaire du P.P.R.K., vice-premier ministre et ministre de la défense, a reconnu qu'*« une lutte acharnée se déroule au Cambodge »* entre *« le peuple »* et *« les annexionnistes, les hégémonistes et réactionnaires de Pékin et les impérialistes »*, notamment les Khmers rouges, le prince Sihanouk — qui vient d'arriver dans le sud de la France, à Mougins — et M. Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.).

D'autre part, M. Le Duan a affirmé que la Chine *« se livrait à un type de guerre de sabotage sur tous les fronts au Vietnam (...). Ces derniers temps, les autorités de Pékin ne cessent d'intensifier leurs activités de provocation armée contre les régions frontalières du Nord* (du Vietnam) ». Il a aussi accusé Pékin de *« rassembler les forces des traîtres en exil dans un front réactionnaire »*.

A ce propos, M. Rajaratnam, vice-premier ministre singapourien chargé des affaires étrangères, a déclaré qu'un gouvernement de coalition des forces opposées au régime pro-vietnamien de Phnom-Penh *« est en passe d'être formé prochainement »*. Rappelant le soutien apporté aux pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) par la nouvelle administration américaine, il a estimé que les récents incidents à la frontière sino-vietnamienne représentaient un avertissement pour Hanoï et Moscou que Pékin était en mesure de faire pression sur le nord du Vietnam pour forcer ce dernier à retirer des troupes du front occidental du Cambodge.

Enfin, M. Rajaratnam a estimé que le fait que Hanoï n'ait fait, cette année, aucune allusion à une offensive de saison sèche contre les maquis khmers indiquait que les Vietnamiens avaient perdu l'initiative et pouvaient perdre la guerre.

Enfin, à New-York, le directeur de l'UNICEF, M. Grant, a déclaré que le programme d'aide d'urgence au Cambodge devrait pouvoir prendre fin au 31 décembre en raison des progrès enregistrés. Toutefois, sur les 82,5 millions de dollars nécessaires, 30,2 ont été versés, 42 millions promis. La priorité pour cette année sera accordée à l'acquisition de stocks de riz et à la distribution de semences.

S.T. Dupont
Boutique 84 Faubourg Saint-Honoré Paris 8e
BRIQUETS, STYLOS, MAROQUINERIE.

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

Remous dans l'audiovisuel

Avant même l'élection du président de la République, et quel que dût en être le résultat, les craquelures étaient telles, dans le vernis de la radio et de la télévision nationales, qu'on voyait mal le système en place perdurer. Depuis l'élection de M. François Mitterrand, les craquelures sont devenues deux belles fissures, pas très nettes encore, sans doute, dont on ne sait pas trop la profondeur, mais qui suivent apparemment deux directions précises : l'une concerne les radios libres, l'autre l'indépendance de l'information des chaînes ou des stations officielles. A l'origine pourtant, *il ne s'agissait,* au fond, que d'un seul et même problème, la liberté ou l'indépendance de l'information, puisque c'est sur leur inexistence que s'est fondé d'abord le phénomène des radios libres. Les radios *libres, cependant, sont devenues une réalité* (ou presque) qui n'attend plus — quelle qu'en doive être la forme — que sa légalisation.

Pour ce qui est de la télévision, des radios nationales ou périphériques, le problème n'a pas varié : au second plan la question du monopole, dont la nécessité avait d'ailleurs été réaffirmée, avant l'élection, par le parti socialiste : au premier plan la remise en cause d'un « monopole » de l'information. M. Georges Fillioud, ministre de la communication, interrogé le 28 mai sur Europe 1, a repris les grandes lignes de ses déclarations, la veille, devant la presse (« le Monde » du 29 mai). Il a ainsi annoncé la préparation d'une « grande loi sur l'audiovisuel », d'une « charte de la communication », l'idée principale étant de créer « un organisme national qui aurait une autorité morale suffisante et une indépendance pour trancher des problèmes ». Le ministre a précisé que « le gouvernement y serait représenté d'une façon minoritaire » et que les présidents de chaînes ne seraient plus nommés par le conseil des ministres. Enfin il a mis une fois de plus en cause la réforme de 1974, qui a conduit, selon lui, à « la captation par une seule famille politique de ce qui constitue l'essentiel de l'information pour la plupart des Français ».

Les jours derniers ont montré combien les appréciations divergeaient, en fait, sur la manière dont les principaux responsables de l'information audiovisuelle s'étaient, ou non, pliés aux vœux des gouvernements précédents. Les journalistes, dans divers communiqués *et déclarations, ont affirmé qu'ils avaient* fait leur métier le mieux possible, dans la plus grande indépendance possible, armés de la plus pure conscience professionnelle. Les directeurs et les conseils d'administration des chaînes *leur ont* tous fait part de leur appui, de leur confiance, de l'estime qu'ils éprouvent pour l'objectivité ordinaire de leurs prestations.

Reste que les réactions inverses se multiplient, à l'extérieur *des chaînes, bien sûr, mais au sein même des équipes* de la radio et de la télévision. L'assemblée générale des journalistes d'Antenne 2 semble le confirmer : le communiqué publié à l'issue de cette assemblée réaffirme leur opposition « à toute forme d'épuration directe ou indirecte » et demande « le droit à la réintégration immédiate » des journalistes « *exclus* par l'actuelle direction de l'information ». Si réformes il doit y avoir, le communiqué ajoute qu'« elles doivent s'inspirer d'une indépendance de l'information à l'égard de tout pouvoir ». Ainsi les journalistes d'Antenne 2 *annoncent-ils la création* d'un groupe de travail « chargé de participer à l'élaboration du futur statut ».

« Il n'y a pas de sorcières », entend-on ici et là, *mais* aussi « pas de chasse aux sorcières », comme *s'il y en avait. En* tout cas, s'il y en a eu, elles semblent s'être reconverties, et pleines d'imagination. En témoigne ce « Grand Débat de la presse », dont une *première* mouture, consacrée à Guy Hermier, a été *organisée par TF 1 sous* l'égide de M. Jean-Marie Cavada, jeudi 28 mai. Un « Grand Débat de la presse » qui apportait une fraîcheur incontestable dans les couloirs de la chaîne, mais qui a suscité bien de l'amertume à Europe 1, car on y voit un « plagiat » du célèbre « Club de la presse ». « On n'a pas attendu le 10 mai, ajoute Gérard Carreyrou, pour s'ouvrir aux rédactions de la presse écrite. »

On peut comprendre l'inquiétude des rédacteurs de la *station périphérique,* dont l'émission du dimanche a une audience importante. On ne copie que ce que l'on aime, pourraient-ils aussi se dire, et se réjouir ainsi que TF 1 « aime » aujourd'hui cette forme de pluralisme. — F. E.

L'assemblée des journalistes d'Antenne 2

« Il n'y a pas de héros... »

Le peuple de la Bastille l'a jeté bas, un soir de liesse, d'un simple éclat de rire, d'un trait de dérision tombé d'un ciel d'orage. *« Elkabbach à la météo... »* Victime hébérluée d'un « ça ira » rigolard et cruel, d'une foule en carmagnole pressée de pousser le valet dans la charrette *du prince déchu,* il a, profondément meurtri, plaidé son innocence : *« Je n'ai qu'une carte, la carte de presse. »*

Vaine rhétorique devant un peuple qui s'offrait, comme un bol d'oxygène, les frissons d'un « grand soir » et faisait rouler les têtes à coups de slogans railleurs. Sa *tête à lui n'était qu'un* symbole. Mais ils étaient tant, qui piaffaient depuis si longtemps de la *« voir, sa tête, le jour où... ».* Le jour est venu, et ils l'ont vue. Le couperet est tombé.

Mais il est encore là. Blessé par l'outrage, il tait sa rancune et cache son amertume sous le masque d'une sérénité contrainte. Il sait, il sent, que le pire est encore à venir : la rue l'a condamné sans luxe d'un procès. Mais le procès commence, là, dans ses propres murs, dans le faux huis clos de « sa » propre maison, au sixième étage de *Cognacq-Jay.* Procès, cette assemblée générale de la rédaction qui, mercredi 27 mai, fait le plein de la salle de conférences pour deux heures d'une audience tendue. Allons donc ! *Tout le monde s'en* défend : on a trop dit, redit, clamé, qu'on ne chasserait pas la moindre sorcière pour se laisser aller dans cette rédaction, fière de ses frondes passées et de son image indocile, aux comptes sordides qu'on règle, sans frais ni risques.

« Sortir du flou »

A quoi bon nier, pourtant, que l'humeur, elle, est bien au procès. Sans tribunal peut-être, mais en présence du prévenu. L'acte d'accusation se fait plus âpre à *mesure que les débats progressent...* Le ton n'est guère amène, mais une retenue tacite paraît interdire les coups bas Comme si, en ces moments graves, ceux qui *n'ont pas attendu que le vent* tourne pour mener bataille voulaient garder intacte l'image de marque d'une rédaction où l'empoignade fait depuis longtemps *partie du décor* Chacun sait dans la salle enfumée que le patron est aujourd'hui privé d'arrières, que son pouvoir est en vacance. Tout ou presque est possible, mais tout n'est pas permis.

Les gens d'Antenne 2 n'ont jamais eu de rapports simples avec *leur chef.* Il est entre eux trop de passions contraires, de sentiments mêlés, pour que règne une harmonie tiède. L'indifférence ici n'a pas de place. *« C'est un bien curieux couple,* avoue l'un des plus frondeurs, *un peu comme un phallocrate piqué d'une pétroleuse. »* Flirt impossible. Liaison contre nature ? Il y a, quand les rancœurs débordent, du divorce dans l'air...

« Un nouveau rapport de forces »

Derrière la table de conférence, un grand reporter lit d'une voix qui se veut encore neutre la brève motion accusatrice. Il s'agit, explique-t-il, de *« sortir du flou et de l'ambiguïté »,* de *« mettre au point les règles du jeu en cette période transitoire ».* Suivent quatre résolutions exigeant :

1°) Le droit à la réintégration des journalistes *« chassés »* par l'actuelle direction de l'information ;

2°) Que Jean-Pierre Elkabbach cesse d'engager la rédaction dans *des déclarations publiques* qui visent à *« justifier son comportement professionnel » ;*

3°) Que la direction de l'information s'en tienne *« à la plus grande réserve »* en attendant les réformes annoncées. Et que, à cette fin, *« par souci d'apaisement »,* Jean-Pierre Elkabbach s'abstienne de présenter lui-même les soirées électorales des 14 et 21 juin ;

4°) Enfin, que les journalistes soient associés à l'élaboration des réformes de l'audiovisuel et prennent part à la désignation des futurs responsables de l'information.

Court silence. Un long papier *plié entre les lèvres,* la cravate dénouée et le regard fixe, Jean-Pierre Elkabbach, assis à deux pas de son procureur, ne cille pas. Il attend, visiblement atteint, inquiet. *On discutera* point par point. Le premier ne pose pas de problème : à peine ajoute-t-on, en prologue solennel, que les journalistes d'Antenne 2 sont opposés à *toute forme d'épuration directe* ou indirecte. Et, foin d'esprit revanchard, on ne dira pas *« chassés »* mais simplement *« exclus ».* Tout se joue, d'évidence, sur les *deux points suivants.*

Le président de séance, direct et incisif : *« Elkabbach a ses problèmes Il a le droit de se défendre. Mais qu'il parle en son seul nom et cesse de s'abriter derrière « sa » rédaction, « ses » journalistes Il ne peut se servir de nous comme d'une caution ou d'un bouclier. »*

Jean-Pierre Elkabbach, tendu, la voix sèche : *« Je n'ai jamais eu besoin de personne pour prendre mes responsabilités et je n'ai pas à me justifier ni même à me défendre, quel que soit mon destin futur Je ne suis pas au tribunal Souvenez-vous donc un peu des « chassés » de 1968 et de ceux de 1974. J'en étais... »*

Une voix, au fond, tranchante : *« N'empêche que nous ne sommes pas « ta » rédaction. Parle pour toi, pas pour nous. »*

Jean-Pierre Elkabbach : *« J'ai des responsabilités J'ai donc, parfois contre mon gré, répondu à des questions (...). Ce n'est pas parce qu'un pouvoir est écarté par le suffrage universel que je dois m'identifier à lui et partir avec lui. Notre travail, ici, a été libéral, moderne, ouvert. Est-ce donc cela que vous remettez en cause ? »*

Un vieux frondeur, du tac au tac : *« Allons ! Jean-Pierre, tout ne baignait pas dans l'huile. Et les diamants... Souviens-toi... »*

Jean-Pierre Elkabbach, l'air à demi résigné : *« Je ne suis pas surpris de ce qui se passe. Seulement un peu triste. Il y a une espèce de libération collective et des responsables payent, ou vont payer. Je savais bien que cela arriverait un jour Mais j'assumerai mon rôle jusqu'au bout... »*

Le président : *« Les choses ont changé depuis le 10 mai. Il y a un nouveau rapport de forces. C'est ça la démocratie La contestation trouve un écho plus large. Quoi de plus normal ? »*

« Tout de même, glisse poliment, placide, Patrick Poivre d'Arvor, *ce n'est pas parce qu'on se sent d'un coup protégés par un nouveau président qu'il faut, histoire de se libérer, crier haro sur Elkabbach ! »*

Déjà les voix s'élèvent qui, au nom des seuls grands principes, adjurent qu'on ne s'égare point dans les détails et qu'on évite les attaques *ad hominem* Jean-François Kahn, lui, excipe de ses combats en faveur de la liberté *d'expression pour qu'on s'en* tienne *« au fond des choses »* écartant *« l'anodin qui démonétise la démarche et le texte ».*

Jean-Pierre Elkabbach, discrètement soulagé de voir monter au front sinon des partisans, au moins des alliés de circonstance, se réfugie dans une fausse indifférence et compte ses amis du jour, l'œil perdu dans une lointaine lecture de *Time.*

Hésitation

« On ne peut tout de même pas voter des textes qui désignent nos chefs à la vindicte, à la trappe, clame un ancien, un homme des coulisses qui n'a pourtant, lui, pas eu besoin de retourner sa veste le soir du *10 mai On sait bien qu'ils auront des problèmes. Ils seront sans doute invités à laisser la place. Mais est-ce à nous de les pousser dehors ? »*

Un jeune, tout aussi batailleur, qui a payé d'un « placard » à peine doré sa guérilla contre lesdits chefs, ne veut plus cacher son impatience. *« On tente de nous donner mauvaise conscience, eh bien ! quitte à passer pour un chasseur de sorcières, moi je ne marche pas : je n'ai pas envie que la vitrine de l'A 2, le soir des législatives, ressemble à celle du 10 mai... »*

« Qu'importe la vitrine ! coupe Jean-François Kahn, *l'important, c'est le stock... » « Assez d'hypocrisie,* rétorque un présentateur du 13 heures, *chacun ici sait bien qu'en télé la vitrine n'est pas secondaire. Loin de là. L' « essentiel », le « fondamental », cela n'existe pas chez nous. Assez de vœux pieux : quand on veut être clair, on ne pérore pas sur le « pluralisme nécessaire des commentaires », on dit tout simplement : « Ras le bol les Duhamel ! » Au moins cela, tout le monde comprend ! »*

L'assemblée hésite, partagée. Jouer les sages ou casser les vitrines ? De nouveau, Jean-Pierre Elkabbach s'aventure : *« Evitez donc les excès, ne caricaturez pas vos propres positions. Vous désignez des gens du doigt et le nouveau pouvoir... »* Il s'arrête, prudent. Préserver l'avenir ?... On le pousse et il s'égare un brin : *« Oui, le nouveau pouvoir semble éveiller certains courages, certaines vertus jusque-là ignorés, silencieux. »*

« Suffit, Jean-Pierre ! tonne un des plus virulents *Nous ne sommes pas de ces rats qui sortent à point nommé, quand le risque est passé... »*

« Vous pouvez quand même dire ce que vous avez à dire avec moins de haine... »

« Pas de diversion. On n'est pas là pour prendre le thé, mais pour mettre le tout sur la table. Enfin... »

Les comptes se règlent. Les querelles se vident. Jamais, sans *doute, on ne s'est dit* tant de choses. Mais on n'écrira rien. Rien ou presque. Les rédacteurs de la motion voient, un peu dépités, leur texte s'expurger, sous les coups répétés de la gêne, de la peur ou des grands principes. D'une mauvaise conscience, aussi, qui en taraude plus d'un : *« Il n'y a pas de héros,* explique un sans-grade. *Il faut bien bouffer. Le chômage, je connais, et gardien de nuit à Courbevoie, c'est pas le pied. Après ça, quand on peut l'ouvrir et quand il vaut mieux la fermer. Non, il n'y a pas de héros... »*

Et un autre, d'enchaîner, qui *« trouve écœurant, ici, quand on a été un peu lâches, de tirer sur le cheval avant qu'il ne soit attelé à la charrette ? »*

Plus question de casser la vitrine. Plus question, serait-ce « par souci d'apaisement », de priver le patron d'antenne le soir des élections. Son nom même a disparu du texte *« Ce n'est plus que du pipi de chat »,* soupire d'un ton las le grand reporter en repliant son papier raturé. *« Vous avez tout émasculé. »*

« Les choses ont été dites »

L'audience est levée. Retour dans son bureau, Jean-Pierre Elkabbach dicte d'un ton presque aussi las quelques notes à sa secrétaire. Masque épuisé, à peine soulagé, il se force à sourire : *« Vous avez vu, ils ont résisté... »* Dans le couloir, les frondeurs ne sont pas tous déçus : *« Les choses ont été dites, et c'est déjà beaucoup ».* Antenne 2 au plus fort du stress n'a pas failli à ses traditions.

A l'étage du dessous, les gens de TF 1 en sont encore à demander, timidement, d'être présents aux *conférences* de rédaction. Autre étage, autres mœurs.

« Cela peut paraître dingue, confie en lorgnant le bureau du chef un de ses procureurs du jour, *mais, quand il partira, je serai peut-être malheureux... »*

DOMINIQUE POUCHIN.

M. MAUROY REÇOIT LES PARTENAIRES SOCIAUX LUNDI 1er ET MARDI 2 JUIN

M. Pierre Mauroy, premier ministre, recevra, les lundi 1er et mardi 2 juin, les représentants des principales organisations syndicales et patronales :

● Lundi : à 9 h. 30, la C.G.T. ; à 11 heures, la C.F.D.T. ; à 12 h. 30, la Confédération générale des P.M.E. ; à 16 h. 30, la C.F.T.C. ; à 18 h. 30, le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.).

● Mardi : à 9 h. 30, Force ouvrière ; à 11 heures, la Confédération générale de l'encadrement (C.G.C.).

● *Le club des réformistes* qu'anime Mme Brigitte Gros, sénateur des Yvelines (gauche dém.), membre du comité directeur du parti radical, annonce qu'il soutiendra, lors des prochaines élections législatives, *« les candidats qui s'affirmeront comme les partisans d'une société de type social-démocrate et réformiste ».* Mme Gros souligne : *« Il s'agit d'assurer la présence dynamique de ceux qui refusent pour la France la fatalité du collectivisme comme celle du conservatisme. »*

M. Fillioud se réjouit du « bouillonnement de certaines rédactions »

A l'occasion du 350e anniversaire du lancement de *la Gazette,* par Théophraste Renaudot, l'édition du journal d'Antenne 2 de 12 h. 45 avait invité M. Georges Fillioud, ministre de la communication. Celui-ci s'est d'abord réjoui « *du bouillonnement qu'on enregistre actuellement dans certaines rédactions* » et considère que « *c'est très sain* » pour la liberté de la presse.

Evoquant les ordonnances de 1944, M. Fillioud a déclaré qu'il était « *scandaleux que la loi n'ait pas été observée depuis de nombreuses années* », puis, par rapport au cas particulier d'un petit journal normand, le ministre a observé que « *dans cette région, c'est le groupe Hersant qui joue le rôle de requin* ». A quoi M. Louis Pauwels, directeur du *Figaro Magazine,* présent dans le studio, a demandé que « *des propos d'une telle violence soient tenus à l'intéressé et dans un autre cadre* ».

Le ministre de la communication a déclaré, par ailleurs, que le gouvernement étudierait le moyen de moduler certaines aides à la presse, tout en en maintenant le principe. En ce qui concerne le secteur de l'ex-O.R.T.F., il importe, a-t-il dit, de « *couper le lien de dépendance qui existe entre l'exécutif et les responsables des sociétés* », et d'organiser par ailleurs « *une véritable décentralisation en donnant à FR 3 les moyens d'information et de production nécessaires* ».

M. Fillioud estime qu'une nouvelle loi pour l'audiovisuel devrait être votée avant la fin de l'année 1981.

L'ATTENTE DES RADIOS LIBRES

GILDA

Un émetteur capable de couvrir toute l'agglomération parisienne (400 watts), une des antennes les plus puissantes de la capitale (14 m), deux platines, des magnétos, trois tables de mixage, un abonnement télex à une agence de presse parisienne, une équipe apparemment soudée d'une trentaine de personnes : « Gilda, la radiopolitaine » (91 Mhz) dispose de nombreux *atouts pour ne pas rater sa rentrée.*

Après les quatre « week-ends expérimentaux » du mois de mars pendant lesquels la radio n'a échappé ni au brouillage ni aux interventions policières, l'équipe de base a annoncé, le mardi 26 mai, la reprise de ses émissions pour le 1er juin à 6 h 30. Il ne s'agira pas d'émettre vingt heures par jour, comme il était prévu dès l'abord, mais de transformer Gilda en un « quotidien du matin » (chaque jour de 6 h 30 à 9 h 30) et de faire un « magazine hebdomadaire » toute la journée du samedi. Une grille de programme légère fonctionne avec des bénévoles, professionnels de la presse écrite et parlée, qui ont choisi de conserver leur travail en attendant de devenir salariés de « leur radio ».

« En fait, explique Patrick Fillioud, l'un des responsables de la station, et fils du nouveau ministre de la communication, *nous faisons une nouvelle expérience qui doit durer au moins jusqu'à la mi-juillet. Si tout va bien à cette époque, nous maintiendrons les émissions et envisagerons une diffusion quotidienne vingt heures sur vingt-quatre, en octobre. D'ici là, bien des choses peuvent avoir changé... »*

Si l'optimisme est de rigueur, la radio n'a pas pour autant réglé la question du financement. Le désistement progressif de tous les financiers contactés en début d'année, a *démontré* combien le projet initial était prématuré. *« Notre situation d'aujourd'hui est très fragile,* reconnaissent les responsables de la station, *nous avons réuni environ 25 000 francs d'autofinancement, et nous tiendrons un moment, grâce à de nombreuses combines. Mais nous comptons absolument sur la publicité. Plusieurs négociations devraient aboutir dans les prochains jours ; mais, quoi qu'il arrive, nous tenons à affirmer le principe, et commencerons dès lundi, avec des messages publicitaires. »*

Tout l'espoir des animateurs repose sur un prochain changement de la législation : un changement que l'équipe souhaiterait voir intervenir dès le mois de juillet après convocation de la nouvelle Assemblée nationale. L'équipe de Gilda n'a pas conçu de projet global, mais souhaite le respect de trois principes importants dans l'autorisation de nouvelles radios : l'obligation d'émettre localement sur la bande FM (avec une limitation de puissance de l'émetteur), une originalité réelle dans la programmation (afin d'éviter la constitution de networks), l'obligation de se *constituer en associations ou sociétés* à but non lucratif (afin d'éviter les stations strictement commerciales). — A. Co.

A. Co.

LA CAMPAGNE A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION

La commission nationale de contrôle de la campagne pour les élections législatives a fixé aux mercredi 3 juin, jeudi 4, vendredi 5, mardi 9, mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 les dates des émissions qui seront programmées par les sociétés nationales de télévision et Radio-France. *« Durant ces sept jours de campagne radio-télévisée, les porte-parole des groupements appartenant à la majorité et ceux des groupes qui ne lui appartiennent pas peuvent disposer, les uns et les autres, de six émissions de treize minutes et d'une émission de douze minutes »,* indique un avis paru au *Journal officiel* du 29 mai, à propos du premier tour de scrutin. Avant le deuxième tour, les 16, 17, 18 et 19 juin, les mêmes porte-parole disposeront de trois émissions de onze minutes et d'une émission de douze minutes.

L'ordre de passage sera déterminé par tirage au sort le lundi 1er juin à 12 heures au Conseil d'Etat.

Les partis ou groupements qui ne sont pas représentés à l'Assemblée nationale et qui seront habilités à utiliser les antennes des chaînes de la télévision et de Radio-France disposeront chacun de sept minutes avant le premier tour de scrutin et de cinq minutes avant le second. L'ordre de passage sera fixé après tirage au sort le mercredi 3 juin à 16 heures.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 29 MAI

— *M. Roger Chinaud,* député P.R. de Paris, président du groupe U.D.F. à *l'Assemblée nationale,* participe sur TF 1 au « Grand Débat de la presse », à 20 h 35.

— *M. Jacques Chirac,* maire de Paris, président du groupe R.P.R., est l'invité de l'émission « Spéciales législatives », sur Antenne 2, à 19 h. 20.

— *M. Georges Séguy,* secrétaire général de la C.G.T., répond aux auditeurs pendant l'émission « Le téléphonne sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

SAMEDI 30 MAI

— *M. Georges Marchais,* secrétaire général du P.C., est reçu à l'émission « Spéciales législatives », sur Antenne 2, à 19 h. 20.

DIMANCHE 31 MAI

— *M. Charles Fiterman,* membre *du secrétariat du P.C.,* est l'invité du « Club de la presse », sur Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 1er JUIN

— *Mme Huguette Bouchardeau,* secrétaire nationale du P.S.U., est l'invitée de l'émission « Parlons clair », sur France-Inter, à 7 h. 45.

LES USA-POURQUOI PAS?

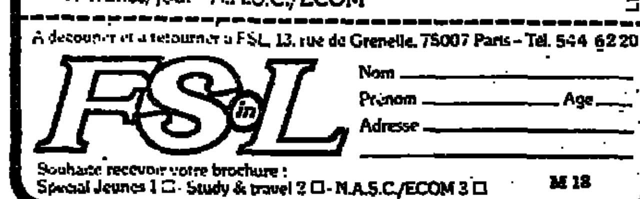
1 - SÉJOURS EN FAMILLE - JEUNES DE 14 A 20 ANS.
ÉTÉ : région de Boston, Washington, Houston, Denver, Floride, Los Angeles, San Francisco /Cours, activités, excursions, visites.

2 - VACANCES ET STAGES LINGUISTIQUES EN UNIVERSITÉS AMÉRICAINES.
Pour Adultes, Boston, New York, Berkeley et Miami.

3 - BONS D'HÉBERGEMENT EN RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES OU HOTELS.
47 francs/jour - N.A.S.C./ECOM

Lic. A977

A découper et à retourner à FSL, 13, rue de Grenelle, 75007 Paris - Tél. 544 62 20



Nom ____
Prénom ____ Age ____
Adresse ____

Souhaite recevoir votre brochure : Special Jeunes 1 □ Study & travel 2 □ - N.A.S.C./ECOM 3 □ M 18

هكذا من الأصل

Le Sénat et la gauche

Le Sénat, Assemblée tranquille depuis le ralliement de M. Jean Lecanuet et de ses amis centristes à l'ancienne majorité, en 1974, redeviendra-t-il la Chambre d'opposition qu'il fut avant ce ralliement, quand Georges Pompidou, premier ministre du général de Gaulle, et le président Monnerville échangeaient sarcasmes et accusations d'impéritie ou de forfaiture ?

Un chef d'Etat qui ne leur voulait pas de bien, pensaient les sénateurs, était alors à la tête d'une République qu'ils avaient pourtant appréciée à ses débuts quand elle avait restauré leur prestige ancien et donné au corps des notables le privilège d'élire l'homme de l'Elysée. Mais le fondateur de cette République qu'ils qualifiaient volontiers de « sénatoriale » avait ensuite, selon une procédure juridique discutable, rompu avec le charme discret de ce mode d'élection pour instituer le suffrage populaire direct.

Une guerre sournoise s'était alors engagée entre l'Elysée et le Palais du Luxembourg, le paroxysme étant atteint au moment du référendum de 1969 mettant en cause l'existence même du Sénat traditionnel. L'échec de cette initiative consacrait la victoire du Sénat et celle des centristes qui avaient été l'âme du combat. Elle rétablissait une harmonie rompue depuis sept années, qui allait se développer jusqu'au 10 mai 1981.

Ce Sénat apaisé depuis le départ du général de Gaulle reviendra-t-il donc à sa tradition des années 1962 à 1969 ? Le 11 mai certains sénateurs l'ont pensé. On pourrait encore le croire si le Sénat, ne se retrouvant pas dans le gouvernement, devait craindre pour ses prérogatives et la régularité des procédures constitutionnelles. Mais sur ce plan il est plutôt rassuré. M. François Mitterrand est respectueux des règles de droit et ne le menace pas de disparition. Cette Assemblée, émanation des collectivités locales, a été son refuge dans les moments les plus durs.

Dans son parti, certes, tous n'ont pas les mêmes dispositions d'esprit. Le souvenir de Léon Blum et d'une Haute Assemblée qui mit fin aux espérances du Front populaire est toujours présent. Mais ce fait ne peut que renforcer la prudence des sénateurs centristes et les inciter à ménager un président garant du bicaméralisme contre certains de ses amis. D'autre part, le Sénat n'a plus le pouvoir de renverser un gouvernement. Tout au plus pourrait-il l'obliger à différer certaines réformes.

Volonté de mesure

La situation ne peut donc se comparer à celle d'avant-guerre, et les raisons sont faibles de croire revenu le temps des combats du président Monnerville et d'une lutte ouverte ou sournoise entre les palais du Luxembourg et de l'Elysée. L'attitude actuelle de neutralité du président Poher et les déclarations mesurées de M. Jean Lecanuet, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, ou de M. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances et ancien membre du comité directeur du Centre démocrate, font même penser qu'il y aura chez les centristes dont dépend la majorité sénatoriale une tentation de coopération avec le gouvernement de gauche si celui-ci se garde de décisions extrêmes.

Un exemple de cette volonté de mesure a été donné lorsque le bureau du Sénat a décidé de ne pas tenir de séances publiques pendant la dissolution de l'Assemblée nationale. Rien, en effet, n'empêchait constitutionnellement la Haute Assemblée de siéger pendant cette période pour interroger, par exemple, les ministres par voie de questions orales, avec ou sans débat. A l'appui de ce droit étaient citées les déclarations de M. Gaston Monnerville, membre du Conseil constitutionnel, alors président du Sénat, celles de M. Marcel Prélot, sénateur gaulliste, professeur de droit constitutionnel, ou de M. André Colin, qui présidait, en mai et juin 1968, le groupe de l'Union centriste. Tous avaient rappelé la doctrine constante de la Haute Assemblée.

Le 30 mai 1968, jour où paraissait le décret de dissolution du général de Gaulle, M. André Colin déclarait notamment : « *Si le gouvernement retire de l'ordre du jour prioritaire les projets de loi qui y sont inscrits (...), le Sénat (...), seule Assemblée parlementaire qui subsiste après la dissolution de l'Assemblée nationale, aurait le droit de délibérer sur toutes propositions dont il pourrait prendre l'initiative.* »

Le rappel de cette doctrine soulignait le caractère de la décision de ne pas siéger prise par le bureau du Sénat : il s'agissait bien d'une mesure de pure opportunité destinée à ne pas gêner les débuts du premier gouvernement de M. Mitterrand.

Cette volonté, toutefois, ne saurait dissimuler l'inquiétude que suscitent au Sénat certains projets économiques. M. Lecanuet parle à ce sujet de « *péril grave* ». Sont particulièrement visées les nationalisations, considérées, en particulier, comme dangereuses pour le commerce extérieur.

« *Tolérerions-nous*, déclarent les représentants des Français de l'étranger, *que Thomson ne soit plus un groupe privé mais appartienne au gouvernement des U.S.A. ? (...) Petit à petit, nos investissements à l'étranger diminueront, ne nous apportant plus la contrepartie nécessaire aux investissements étrangers en France.* »

Pour M. Edouard Bonnefous, le danger, dans les entreprises nationalisées, c'est l'absence de sanction concurrentielle, l'excès de pouvoir technocratique et bureaucratique. La commission des finances et son président, très attentifs aux initiatives gouvernementales de caractère économique, fiscal ou financier, ont d'ailleurs décidé de se réunir pendant la période de dissolution pour entendre les rapporteurs spéciaux et interroger les ministres. Le Sénat, qui s'apprête à avoir huit sièges vacants (1), se prépare ainsi, dans le calme mais sans perdre son sens critique, à faire face à une situation aussi nouvelle pour lui que pour l'ensemble des Français.

ALAIN GUICHARD.

(1) Trois sénateurs socialistes sont membres du gouvernement : MM. Roger Quilliot, ministre du logement (Puy-de-Dôme) ; Raymond Courrière, secrétaire d'Etat aux rapatriés (Aude) ; Marcel Debarge, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle (Seine-Saint-Denis). Un quatrième, M. Pisani (Haute-Marne), est nommé, en remplacement de M. Cheysson, à Bruxelles. Se présentent aux élections législatives : MM. Raymond Marcellin (Morbihan, R.I.) ; Jean-Pierre Fourcade (Hauts-de-Seine, R.I.) ; Christian de La Malène (Paris, R.P.R.) et André Le Jeune (Finistère, Un. centriste). Un autre siège est déjà vacant après la démission de M. Guy Robert (Vienne, Un. centriste), suppléant de M. Monory, ancien ministre de l'économie.

● *M. Max Elizé*, conseiller général U.D.F de Fort-de-France, ancien mandataire de M. Giscard d'Estaing en Martinique, candidat aux élections législatives contre le député sortant de la deuxième circonscription de l'île, M. Aimé Césaire (app. P.S.), maire de Fort-de-France, a été agressé par plusieurs individus, mercredi soir 27 mai, dans le quartier de Volga-Plage, situé à la périphérie de la ville, alors qu'il sortait de chez des amis. Il a été légèrement blessé à une jambe, ainsi qu'un policier qui était intervenu. Les agresseurs, qui se sont enfuis, venaient de piller l'épicerie appartenant aux amis de M. Elizé. Le parti progressiste martiniquais (P.P.M., autonomiste), que dirige M. Césaire, a déploré cet incident et réaffirmé sa condamnation de tous les actes de violence.

(Publicité)

Camarades,

Le socialisme libertaire doit aujourd'hui reprendre la place qui lui revient au sein de la gauche française. Pour cela s'impose la formation d'un véritable PARTI LIBERTAIRE qui, tout en reprenant à son compte l'essentiel des idées libertaires telles qu'elles furent autrefois élaborées, en particulier par P.-J. PROUDHON, aura pour tâche de les adapter au monde moderne et d'en poursuivre l'application concrète par les moyens de la démocratie. J'appelle tous les citoyens qui partagent avec moi cette volonté à m'apporter leurs suffrages dans le neuvième arrondissement de Paris.

REMY CUISIGNIEZ.

18, rue Condorcet, 75009 Paris
874-37-47

Le cabinet du président de la République

M. Régis Debray figure parmi les personnalités dont la nomination est attendue

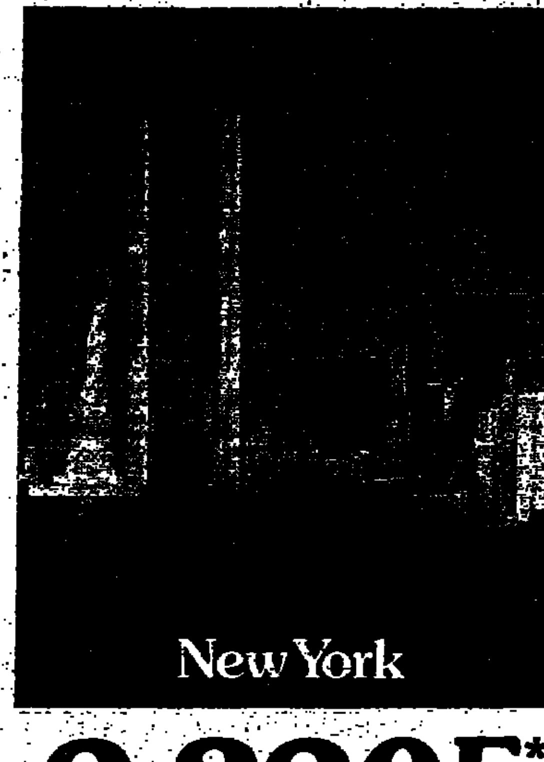
Après la publication, au *Journal officiel* du 26 mai, de plusieurs nominations au cabinet du président de la République, d'autres nominations sont attendues dans les jours prochains.

Il s'agit notamment de celle de M. Régis Debray au poste de conseiller pour les affaires extérieures. Agrégé de philosophie, aujourd'hui âgé de quarante ans, M. Debray avait été emprisonné en Bolivie de 1967 à 1970, après sa rencontre dans le maquis bolivien avec « Che » Guevara. Ancien membre du P.C.F. et disciple de M. Louis Althusser, M. Debray s'était inscrit au P.S. au lendemain de l'élection présidentielle de 1974, avant de devenir l'un des conseillers du candidat socialiste pendant la campagne présidentielle qui s'est achevée le 10 mai. Son dernier ouvrage est *le Scribe* (Grasset éditeur).

Parmi les autres nominations attendues figurent celles de personnalités qui ont toutes fait partie de l' « antenne présidentielle » qui a fonctionnée du 11 au 20 mai, à savoir, MM. Jean Glavany, trente-deux ans, qui pourrait être nommé chef de cabinet du président, Hubert Védrine, trente-trois ans, conseiller des affaires étrangères, François-Xavier Stasse, trente-trois ans, conseiller économique (ainsi que sa femme, Mme Nathalie Duhamel, qui devrait prendre la tête du service de presse de l'Elysée), Alain Boublil, trente-deux ans, spécialiste des questions industrielles, et Christian Goux, professeur de sciences économiques à l'université Paris-I, maire de Bandol (Var) et membre du comité directeur du P.S.

Offres spéciales

de la part de TWA, la 1ère compagnie sur l'Atlantique.


New York

2.320F*

Boston

2.295F*


Washington

2.690F*

America Pass TWA

Plus de 50 villes US pour $299**

Avec nous, vous pouvez réserver vos sièges sur l'ensemble des vols TWA : aller, retour et vols intérieurs.

Demandez à votre agent de voyages de vous remettre toutes vos cartes d'embarquement avant le départ.

Vous voulez réserver à l'avance ? Vous voulez partir immédiatement ? Vous voulez sillonner les USA ? TWA a les vols et les tarifs qu'il vous faut.

Pour seulement $299 en plus de votre billet transatlantique, sillonnez les U.S.A.

Quant à l'America Pass TWA, c'est une offre véritablement unique : pour $299, elle vous permet de visiter à votre guise plus de 50 villes américaines desservies par TWA.

Voilà quelques-unes des offres spéciales de la 1ère compagnie sur l'Atlantique. Nous pensons que vous n'en trouverez pas de meilleures.

Pour plus de détails, consultez votre agent de voyages ou TWA à Paris, Nice, Bordeaux, Nantes, Lyon, Strasbourg ou Rouen.

*Tarifs Loisirs aller/retour : séjours de 14 à 60 jours – prix valables jusqu'au 25/6/81 et sujets ensuite à variations saisonnières.

**Payable en francs français au taux du jour, valable jusqu'au 25/6/81.

Vous plaire, ça nous plaît

TWA

هكذا من الاصل

L'évolution des principaux partis dans les circonscriptions législatives (IV)

Nous continuons ci-contre la publication des résultats de l'élection présidentielle dans les quatre cent soixante-quatorze circonscriptions de la métropole commencée dans « le Monde » des 27, 28 et 29 mai.

Nous rappelons les résultats pour ces circonscriptions des législatives de mars 1978. Dans les cinq circonscriptions où le scrutin de mars avait été annulé par le Conseil constitutionnel, nous donnons les résultats des partielles qui avaient été organisées au cours du second semestre 1978. Ces cinq cas, ainsi que huit autres (élections partielles organisées à la suite de vacances) sont signalés en note.

Figurent, pour chaque circonscription, en regard de leur étiquette de 1978, les noms des élus de 1978 (y compris ceux qui, décédés ou appelés à d'autres fonctions, ont été, depuis lors, remplacés par leur suppléant). Pour le scrutin du dimanche 26 avril 1981 ont été retenus les scores respectifs de MM. Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, François Mitterrand et Georges Marchais.

Nous mentionnons en outre les scores recueillis par le M.R.G. là où il présentait des candidats en 1978 et nous les comparons à ceux obtenus par M. Michel Crépeau le 26 avril. Quand un élu de 1978 n'était ni R.P.R. ni U.D.F., il est mentionné comme « divers majorité ».

Dans cette quatrième série qui va de l'Orne aux Deux-Sèvres (à l'exclusion de Paris et des départements de la région parisienne), et qui concerne quatre-vingt-sept circonscriptions, M. Chirac n'a devancé M. Giscard d'Estaing, le 26 avril, dans aucune circonscription, alors que le R.P.R. détient vingt-trois sièges.

Dans cette série, M. Marchais est arrivé en tête de la gauche au premier tour de l'élection présidentielle dans six circonscriptions actuellement représentées à l'Assemblée nationale par cinq communistes et un socialiste (M. Darras, député de la 12e circonscription du Pas-de-Calais). Dans les sept autres circonscriptions détenues par le P.C., M. Mitterrand a fait mieux que le secrétaire général du P.C. Il s'agit de la cinquième circonscription du Pas-de-Calais, de la deuxième des Hautes-Pyrénées, de la onzième du Rhône, de la deuxième de la Sarthe, des troisième, quatrième et neuvième de la Seine-Maritime.

Prochain tableau :

DE LA SOMME AU DÉBUT DE LA RÉGION PARISIENNE

CORRESPONDANCE

A propos des largesses de M. Dassault

M. Philippe Topin, maire sans étiquette de Milly-sur-Thérain (Oise), fait partie des cent soixante-neuf maires de la première circonscription de l'Oise que M. Marcel Dassault, député (R.P.R.) sortant, a conviés à un banquet, samedi 23 mai (le Monde du 26 mai). Nous publions ci-dessous la lettre que M. Topin a adressée à M. Dassault en réponse à son invitation, et dans laquelle il se déclare choqué par la démarche du député de l'Oise :

Monsieur le député,

J'ai bien reçu l'invitation au repas que vous offrez à l'intention des élus de votre circonscription : sûrement s'agit-il des premiers pas d'une nouvelle campagne électorale.

Depuis tant et tant d'années, vos méthodes nous sont devenues si familières qu'elles semblent même naturelles aux yeux de beaucoup. Pour ma part, je ne les trouve ni de nature à honorer la République ni propres à témoigner de la dignité des citoyens. Je le dis d'autant plus librement que, jeune élu en 1978, j'ai pris part à cette gigantesque distribution de millions ; j'en ai encore honte. Et vous, monsieur le Député ?

Les communes, leurs habitants, désirent une plus juste répartition de la richesse nationale ; ils n'ont à s'agenouiller devant aucun mécène. Hommes libres et responsables, nous voulons vivre, grandir, travailler avec dignité. La liberté ne souffre aucune bassesse, aucune compromission.

Je ferai part de cette lettre à la population dont je suis le maire. Chacun jugera selon sa conscience.

Croyez, monsieur le Député, à mon profond respect qui veut honorer votre grand âge, qui se souvient des dures épreuves que vous avez subies et qui regrette que votre si haute compétence ternisse ainsi l'image de notre pays, la France.

Circonscript.	Partis	Élu en 1978	1er tour 1978 % exprimés	1er tour 1981 % exprimés	2e tour 1978 % exprim.	2e tour 1981 % exprim.
ORNE						
1re	U.D.F.		14,82	31,52		56,45
	R.P.R.	GOULET	45,70	25,07	61,79	
	P.S.		26,58	23,80	38,20	43,54
	P.C.F.		7,49	7,06		
2e	U.D.F.	GENG	28,52	29,49	61,25	54,77
	R.P.R.		23,35	26,98		
	P.S.		20,44	23,16	38,74	45,22
	P.C.F.		11,47	8,78		
3e	U.D.F.	BASSOT	29,88	30,67	57,14	53,79
	R.P.R.		28,32	23,29		
	P.S.		22,22	23,63	42,85	46,20
	P.C.F.		11,49	9,93		
PAS-DE-CALAIS						
1re	U.D.F.		24,60	26,68	42,13	42,22
	R.P.R.		13,26	13,51		
	P.S.	DELEHEDDE	27,39	29,19	57,86	57,77
	P.C.F.		26,46	28,17		
2e	U.D.F.		13,94	26,35		45,90
	R.P.R.		33,12	19,18	47,78	
	M.R.G.	DEFONTAINE	25,01	1,41	52,21	
	P.S.			26,51		54,09
	P.C.F.		24,97	18,52		
3e	U.D.F.		34,82	29,49	43,24	47,39
	R.P.R.			16,48		
	P.S.	PIGNION	34,81	25,58	56,75	52,60
	P.C.F.		23,97	19,77		
4e	U.D.F.		29,92	29,68	40,05	51,00
	R.P.R.		14,35	20,36		
	P.S.	WILQUIN (17)	49,28	28,01	59,94	48,99
	P.C.F.		6,38	12,98		
5e	U.D.F.			24,04		
	R.P.R.		26,82	15,67	43,94	40,87
	P.S.		25,56	28,04		
	P.C.F.	BARDOL	33,55	23,16	56,05	59,12
6e	U.D.F.		2,34	26,83		44,85
	R.P.R.		38,32	16,21	44,90	
	P.S.	DUPILET	35,66	30,91	55,09	55,14
	P.C.F.		17,88	16,71		
7e	U.D.F.		19,50	27,04	43,56	43,33
	R.P.R.		19,19	14,04		
	P.S.		14,00	23,28		56,66
	P.C.F.	BARTHE	42,40	25,69	56,43	
8e	U.D.F.			28,00		44,57
	R.P.R.		31,70	14,47	40,06	
	P.S.	HUGUET	41,95	31,52	59,93	55,42
	P.C.F.		17,23	16,47		
9e	U.D.F.		17,69	25,73	36,91	42,59
	R.P.R.		12,47	13,83		
	P.S.	MELLICK	33,39	25,90	63,08	57,40
	P.C.F.		32,20	25,74		
10e	U.D.F.		12,71	26,06		37,26
	R.P.R.		8,45	9,66		
	P.S.		33,95	27,68		62,73
	P.C.F.	M. ANDRIEUX	41,49	23,46	100,00	
11e	U.D.F.		16,15	24,22	36,74	37,54
	R.P.R.		11,98	10,76		
	P.S.		24,37	26,14		62,35
	P.C.F.	LUCAS	41,17	29,87	63,25	
12e	U.D.F.		13,03	21,68		31,82
	R.P.R.		6,87	7,64		
	P.S.	DARRAS	40,36	29,96	100,00	68,97
	P.C.F.		35,81	32,38		
13e	U.D.F.			24,87		36,68
	R.P.R.		16,24	9,81	27,30	
	P.S.	DELELIS	44,96	29,50	72,69	63,31
	P.C.F.		30,56	27,07		
14e	U.D.F.			24,74		36,69
	R.P.R.		19,24	9,76	34,91	
	P.S.		38,20	25,76		63,30
	P.C.F.	LEGRAND	42,71	31,85	65,08	
PUY-DE-DOME						
1re	U.D.F.		13,88	28,49		43,15
	R.P.R.		24,20	12,86	41,87	
	P.S.	POURCHON	33,26	29,93	58,12	56,84
	P.C.F.		20,65	15,93		
2e	U.D.F.	MORELLON	51,82	26,58		55,69
	R.P.R.			17,66		
	M.R.G.		3,39	2,24		
	P.S.		21,54	24,51		44,33
	P.C.F.		13,38	8,87		
3e	U.D.F.		19,16	29,61	42,76	46,33
	R.P.R.		15,60	15,50		
	M.R.G.		2,02	1,81		
	P.S.	LAVEDRINE	33,67	28,45	57,23	53,66
	P.C.F.		17,23	14,47		
4e	U.D.F.	BARNERIAS	44,85	34,77	53,86	49,40
	R.P.R.			12,52		
	P.S.		23,92	28,08	49,13	50,59
	P.C.F.		14,52	13,87		
5e	U.D.F.		39,17	31,08	47,49	47,61
	R.P.R.		5,43	14,68		
	M.R.G.		1,47	1,57		
	P.S.	VACANT	34,55	28,39	52,50	52,38
	P.C.F.		16,53	14,67		
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES						
1re	U.D.F.		20,41	26,19		47,45
	R.P.R.		24,66	20,17	49,96	
	P.S.	LABARRERE	37,61	33,34	50,03	52,54
	P.C.F.		10,15	8,31		
2e	U.D.F.		8,03	25,95		45,54
	R.P.R.	PLANTIER	39,71	19,05	50,73	
	M.R.G.		2,25	1,56		
	P.S.		27,50	31,28	49,26	54,45
	P.C.F.		17,02	13,04		
3e	U.D.F.		20,64	35,87		62,44
	R.P.R.	INCHAUSPE	48,23	28,17	68,98	
	P.S.		17,62	19,76	31,01	37,55
	P.C.F.		7,09	6,44		
4e	U.D.F.			30,42		51,98
	R.P.R.	MARIE	51,51	19,32		
	P.S.		25,46	25,17		48,01
	P.C.F.		16,16	12,52		
HAUTES-PYRÉNÉES						
1re	U.D.F.		32,87	22,92	44,07	39,23
	R.P.R.		9,45	15,32		
	P.S.	FORGUES	37,98	31,19	55,92	60,71
	P.C.F.		24,50	19,12		
2e	U.D.F.		18,69	23,65		43,52
	R.P.R.		22,93	15,97	39,55	
	M.R.G.	ABADIE	35,59	2,11	60,44	
	P.S.			30,78		59,47
	P.C.F.		22,46	18,92		
PYRÉNÉES-ORIENTALES						
1re	Div. maj.	ALDUY (18)	27,97	.	51,13	
	U.D.F.			27,69		44,92
	R.P.R.		18,10	15,47		
	P.S.		22,36	25,92		55,07
	P.C.F.		25,14	19,82	48,86	
2e	U.D.F.		20,98	24,96	44,84	42,07
	R.P.R.		15,67	15,23		
	P.S.		22,39	25,13		57,92
	P.C.F.	TOURNE	37,04	23,33	55,15	
BAS-RHIN						
1re	U.D.F.	KOEHL	32,35	39,53	66,17	62,21
	R.P.R.		28,75	18,88		
	M.R.G.		1,72	2,23		
	P.S.		27,20	23,94	33,82	37,78
	P.C.F.		5,38	3,35		
2e	U.D.F.			37,88		56,19
	R.P.R.	BORD	44,54	15,02	58,26	
	M.R.G.		1,41	2,02		
	P.S.		22,94	27,62	41,73	43,80
	P.C.F.		8,81	5,87		
3e	U.D.F.		23,98	48,87		59,66
	R.P.R.	DURR	28,29	15,13	61,51	
	M.R.G.		1,65	1,84		
	P.S.		20,83	25,51	38,48	40,33
	P.C.F.		9,19	5,77		
4e	U.D.F.	KLEIN	38,70	48,02	72,04	67,39
	R.P.R.		29,09	14,88		
	P.S.		17,36	20,72	27,95	32,60
	P.C.F.		5,67	4,02		
5e	U.D.F.	CARO	46,10	48,76	73,49	66,74
	R.P.R.		27,75	15,67		
	P.S.		16,89	20,23	26,50	33,25
	P.C.F.		6,65	4,84		
6e	U.D.F.	ZELLER	57,28	51,54		70,25
	R.P.R.		20,80	13,43		
	P.S.		18,69	18,71		29,74
	P.C.F.		4,84	4,21		
7e	U.D.F.			53,37		73,35
	R.P.R.	GRUSSEN-MEYER	67,32	15,86		
	P.S.		14,89	17,81		26,64
	P.C.F.		4,22	3,27		
8e	U.D.F.			52,02		70,28
	R.P.R.	SPRAUER	57,50	14,27		
	P.S.		16,68	19,19		29,71
	P.C.F.		5,24	3,60		
HAUT-RHIN						
1re	U.D.F.	FUCHS	44,21	45,18	67,35	65,58
	R.P.R.		16,01	15,79		
	M.R.G.		1,05	1,80		
	P.S.		28,33	28,58	32,64	34,41
	P.C.F.		5,41	4,48		
2e	U.D.F.		32,35	39,34		59,09
	R.P.R.	C. HABY	25,87	16,35	61,18	
	M.R.G.		1,26	1,66		
	P.S.		22,69	24,63	38,81	40,90
	P.C.F.		6,01	5,78		
3e	U.D.F.		28,17	38,64		60,65
	R.P.R.	WEISENHORN	42,60	20,35	65,11	
	M.R.G.		1,87	1,50		
	P.S.		20,88	21,77	34,88	39,34
	P.C.F.		6,35	5,79		
4e	U.D.F.	MULLER	41,80	36,08	61,21	55,96
	R.P.R.		16,81	17,51		
	M.R.G.		1,48	1,96		
	P.S.		21,19	24,38	38,78	44,03
	P.C.F.		7,75	7,17		
5e	U.D.F.		16,48	35,22		57,19
	R.P.R.	GISSINGER	37,15	19,42	62,59	
	M.R.G.		1,58	1,86		
	P.S.		20,27	24,71	37,40	42,80
	P.C.F.		7,90	6,28		
RHONE						
1re	U.D.F.		10,17	27,28		46,23
	R.P.R.	CAILLE	33,42	16,77	51,70	
	P.S.		21,66	26,02		53,76
	P.C.F.		22,86	15,15	48,29	
2e	U.D.F.	FENECH	31,45	28,82	52,90	48,72
	R.P.R.		16,39	16,84		
	P.S.		23,57	27,22	47,09	51,27
	P.C.F.		16,01	11,52		
3e	U.D.F.		19,82	32,25		54,07
	R.P.R.	NOIR	25,67	19,59	58,35	
	P.S.		21,37	24,82	41,64	45,93
	P.C.F.		12,94	9,53		
4e	U.D.F.	BARRE	55,96	26,66		62,41
	R.P.R.			21,61		
	P.S.		28,09	20,62		37,58
	P.C.F.		9,73	7,18		
5e	U.D.F.			34,77		58,63
	R.P.R.	COUSTE	53,87	20,64		
	M.R.G.		20,81	2,56		
	P.S.			22,26		41,36
	P.C.F.		11,98	8,34		
6e	U.D.F.		37,36	24,10	42,67	41,86
	R.P.R.			14,73		
	P.S.	HERNU	48,63	31,56	57,32	58,13
	P.C.F.			15,64		
7e	U.D.F.	DUGOUJON	26,19	30,67	56,08	54,87
	R.P.R.		24,41	20,13		
	P.S.		24,75	24,55	43,91	45,12
	P.C.F.		12,39	9,07		
8e	U.D.F.	HAMEL	52,58	32,58		53,82
	R.P.R.			17,87		
	M.R.G.		2,21	2,12		
	P.S.		14,47	22,62		46,17
	P.C.F.		20,39	13,04		
9e	U.D.F.	MAYOUD	60,34	34,74		56,26
	R.P.R.			20,07		
	P.S.		20,09	22,95		43,73
	P.C.F.		13,87	8,64		
10e	U.D.F.	PERRUT	28,55	32,24	54,69	53,95
	R.P.R.		19,65	18,91		
	P.S.		30,39	34,28	45,30	46,04
	P.C.F.		11,91	10,23		
11e	U.D.F.		11,18	20,01		34
	R.P.R.		16,19	12,76	36,86	
	P.S.		28,13	31,32		65,99
	P.C.F.	HOUEL	36,85	24,14	63,13	
12e	U.D.F.			27,08		48,92
	R.P.R.	HAMELIN	41,08	18,42	52,16	
	P.S.		24,53	26,02	47,83	51,07
	P.C.F.		17,64	13,07		
13e	U.D.F.		11,07	22,57		39,81
	R.P.R.		22,86	15,15	39,94	
	P.S.	POPEREN	31,07	30,61	60,05	60,18
	P.C.F.		25,21	18,20		
HAUTE-SAONE						
1re	U.D.F.	CHANTELAT	29	30,25	52,39	50,01
	R.P.R.		22,67	19,02		
	M.R.G.		3,79	1,77		
	P.S.		28,90	28,59	47,60	49,98
	P.C.F.		11,59	10,18		
2e	U.D.F.	BEUCLER	47,83	26,41	51,48	44,72
	R.P.R.			17,45		
	M.R.G.		16,66	2,98		
	P.S.		18,33	29,92	48,31	55,27
	P.C.F.		12,50	13,67		
SAONE-ET-LOIRE						
1re	U.D.F.	MALAUD	38,77	31,11	52,55	49,70
	R.P.R.			16,56		
	P.S.		26,50	26,16	47,44	50,29
	P.C.F.		17,59	13,05		
2e	U.D.F.		17,58	29,31		48,51
	R.P.R.		23,48	17,91	43,56	
	M.R.G.	DURAFFOUR	38,45	2,33	56,43	
	P.S.			26,27		51,48
	P.C.F.		16,45	14,62		
3e	U.D.F.			27,79		43,66
	R.P.R.		41,85	14,96	46,50	
	P.S.	BILLARDON	31,81	32,09	53,49	56,33
	P.C.F.		19,10	15,81		
4e	U.D.F.			26,04		44,38
	R.P.R.	JARROT	46,84	16,93	50,14	
	P.S.		24,58	28,04	49,85	55,61
	P.C.F.		23,61	17,68		
5e	U.D.F.		13,74	30,04		46,81
	R.P.R.		30,84	14,79	47,79	
	P.S.	JOXE	34,87	28,80	52,20	53,18
	P.C.F.		16,36	15,43		
SARTHE						
1re	U.D.F.			32,56		54,73
	R.P.R.	CHASSEGUET	54,08	19,75		
	P.S.		26,52	24,81		45,26
	P.C.F.		14,76	9,90		
2e	U.D.F.		13,29	27,59		43,15
	R.P.R.		26,09	13,98	46,60	
	P.S.		22,26	26,22		56,84
	P.C.F.	BOULAY	30,36	28,93	53,39	
3e	U.D.F.	DE MAIGRET	46,34	32,44	51,19	50,03
	R.P.R.			16,98		
	P.S.		24,83	25,76	48,80	49,96
	P.C.F.		17,47	12,73		
4e	U.D.F.			38,19		48,64
	R.P.R.	LE THEULE	55,38	17,49		
	P.S.		18,48	26,17		51,35
	P.C.F.		21,50	13,88		
5e	U.D.F.		26,27	32,71		52,32
	R.P.R.	GASCHER	28,95	19,76	58,31	
	P.S.		17,20	24,67	41,68	47,67
	P.C.F.		16,60	11,01		
SAVOIE						
1re	U.D.F.		42,45	38,87	49,22	51,15
	R.P.R.			18,55		
	P.S.	BESSON	35,37	26,12	50,77	48,84
	P.C.		12,55	11,18		
2e	U.D.F.			26,63		50,22
	R.P.R.	BARNIER	49,64	27,85	54,36	
	P.S.		25,73	21,98	45,63	49,77
	P.C.		23,61	16,41		
3e	U.D.F.			26,72		47,22
	R.P.R.		42,33	17,55	48,92	
	P.S.	COT	33,94	26,89	51,87	52,77
	P.C.F.		14,74	14,79		
HAUTE-SAVOIE						
1re	U.D.F.	BROCARD	51,28	30,96		54,30
	R.P.R.			19,57		
	P.S.		20,41	25,06		45,69
	P.C.F.		12,24	8,58		
2e	U.D.F.	PIANTA	56,99	33,26		56,90
	R.P.R.			19,95		
	M.R.G.		1,60	2		
	P.S.		20,55	22,11		43,09
	P.C.F.		14,26	9,67		
3e	U.D.F.	BIRRAUX	28,80	30,84	59,93	56,93
	R.P.R.		22,87	22,28		
	P.S.		21,56	21,89	40,66	43,06
	P.C.F.		15,22	9,80		
SEINE-MARITIME						
1re	U.D.F.	COLOMBIER	29,54	31,56	53,03	50,61
	R.P.R.		12,02	16,26		
	P.S.		22,02	25,50	46,96	49,38
	P.C.F.		17,75	12,89		
2e	U.D.F.		19,51	24,11	37,65	37,73
	R.P.R.		13,96	11,34		
	M.R.G.		2,86	1,98		
	P.S.	FABIUS	32,63	32,27	62,34	62,26
	P.C.F.		27,03	28,24		
3e	U.D.F.		25,98	25,30	44,65	38,96
	R.P.R.		11,55	11,31		
	P.S.		21,68	28,60		61,03
	P.C.F.	LEROY	33,56	22,60	55,34	
4e	U.D.F.		33,12	27,09	49,59	42,86
	R.P.R.		9,78	13,88		
	M.R.G.		1,80	1,71		
	P.S.		20,26	28,85		57,13
	P.C.F.	PRIVAT	30,77	18,18	50,40	
5e	U.D.F.	REVET	34,79	30,97	51,78	47,41
	R.P.R.		13,76	14,20		
	M.R.G.		2,45	2,01		
	P.S.		23,89	26,44	48,81	52,58
	P.C.F.		23,57	16		
6e	U.D.F.			28,92		47,73
	R.P.R.	RUFENACHT	43,33	15,20	52,81	
	M.R.G.		0,87	2,36		
	P.S.		16,84	23,68		52,26
	P.C.F.		28,39	18,62	47,18	
7e	U.D.F.		8,53	19,51		29,80
	R.P.R.		16,77	8,13		
	P.S.		13,79	25,22		70,12
	P.C.F.	DUROMEA	55,54	36,08		
8e	U.D.F.			28,97		51,18
	R.P.R.	FOSSE	48,43	17,06	55,42	
	M.R.G.		10,98	1,63		
	P.S.		15,88	26,49	44,57	48,81
	P.C.F.		13,32	12,57		
9e	U.D.F.		6,66	27,63		47,37
	R.P.R.		34,22	15,95	49,20	
	M.R.G.		0,81	1,42		
	P.S.		14,16	23,19		52,62
	P.C.F.	BOURGOIS	35,26	21,19	50,69	
10e	U.D.F.		17,39	32,44		54,89
	R.P.R.	DELATRE	37,52	20,45	55,34	
	M.R.G.		2,14	1,61		
	P.S.		21,49	22,88	44,65	45
	P.C.F.		14,26	11,82		
DEUX-SÈVRES						
1re	U.D.F.		28,64	29,44	48,78	46,10
	R.P.R.		16,49	14,07		
	P.S.	GAILLARD	36,57	30,38	51,21	53,89
	P.C.F.		11,51	10,57		
2e	U.D.F.	FOUCHIER	59,23	35,57		55,36
	R.P.R.			17,44		
	P.S.		27,68	25,74		44,63
	P.C.F.		8,88	6,65		
3e	U.D.F.	BROCHARD	52,06	36,13		58,32
	R.P.R.		9,24	20,63		
	P.S.		25,27	28,76		41,67
	P.C.F.		6,56	6,45		

(17) M. Wilquin, P.S., élu le 10 septembre 1978.

(18) M. Alduy, P.S.D., inscrit au groupe U.D.F.

هكذا من الأصل

M. HERMIER (P.C.F.) : les communistes ne seraient pas engagés par l'action d'un gouvernement dont ils ne seraient pas membres

Le premier « contact » prévu entre le P.C.F. et le P.S. a réuni, vendredi matin 29 mai, au siège du parti socialiste, M. Charles Fiterman et M. Jean Poperen. Cette rencontre avait pour objet, selon le P.S., de fixer la procédure des discussions qui auront lieu entre les responsables des deux partis. « L'Humanité » rappelle, pour sa part, que, depuis le soir du 10 mai, les dirigeants du P.C.F. ont « constamment réaffirmé » qu'ils étaient « prêts à tout moment à discuter avec les socialistes ».

Le P.C.F. souhaite parvenir avec le P.S. à un accord politique sur la base duquel serait constitué, après les élections législatives, un gouvernement d'union de la gauche. M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F., l'a rappelé, jeudi 28 mai, au cours de l'émission « Le grand débat de la presse », sur TF 1. Il a précisé que, si un tel accord n'était pas établi, les communistes, absents du gouvernement, ne seraient pas engagés par l'action de celui-ci, mais voteraient, à l'Assemblée nationale, les projets ou propositions de loi qui leur paraîtraient positifs.

Dans « l'Humanité », M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, indique que le P.C.F. a recruté six mille nouveaux adhérents depuis le 10 mai et que 90 % des cartes placées en 1980 l'ont été cette année. Les chiffres officiels accusent donc une baisse de 10 % de la force militante du parti. M. Hermier s'est refusé, cependant, à expliquer autrement que par des données circonstancielles la défection d'un quart de l'électorat communiste le 26 avril, et il a indiqué que, si la réflexion et l'activité du P.C.F. doivent être améliorées dans plusieurs domaines, l'orientation politique qu'il avait consacrée à son vingt-troisième congrès, en mai 1979, demeure valable.

M. Guy Hermier a dû répondre, d'abord, à plusieurs questions sur le comportement du parti communiste, sur son « humilité » face au parti socialiste, avec lequel il souhaite, aujourd'hui, gouverner, alors qu'il dénonçait, depuis trois ans, le « virage à droite » de ce parti. M. Hermier a notamment répondu : « *Giscard est battu, François Mitterrand est aujourd'hui en place, nous avons la perspective des élections législatives, nous sommes dans la majorité présidentielle qui a battu Giscard et élu François Mitterrand. Nous voulons y prendre toute notre part, toutes nos responsabilités. Nous sommes dans une situation tout à fait nouvelle et c'est en fonction de la ligne politique qui est la nôtre, c'est-à-dire de favoriser tout pas en avant dans la voie du changement, que nous avons pris la décision, à notre comité central, de nous orienter comme nous nous sommes aujourd'hui orientés.* »

Interrogé sur l'hypothèse selon laquelle le P.C.F. ne serait pas invité à participer au gouvernement formé après les élections législatives, M. Hermier a déclaré : « *Il va de soi que, si nous n'avions pas de ministre dans le prochain gouvernement, s'il n'y avait pas de gouvernement d'union de la gauche avec la présence de ministres communistes, nous ne pourrions apporter notre soutien, être tenus, engagés par l'action d'un tel gouvernement. (...) Ce qui ne veut nullement dire (...) que, à l'Assemblée nationale, des propositions, des projets de loi que nous estimerions positifs ne recevraient pas notre soutien. Tout au long de notre histoire, avec des gouvernements de gauche ou avec des gouvernements de droite, nous n'avons cessé de le faire ; nous l'avons fait depuis sept ans, par exemple sur le droit de vote des jeunes à dix-huit ans ou sur l'interruption volontaire de grossesse.* »

Au sujet des conditions posées par le P.S. à un accord politique avec le P.C.F., le député des Bouches-du-Rhône a déclaré : « *Nous n'avons rien à retirer de notre appréciation des événements d'Afghanistan de l'époque, de la fin 1979. Nous avons pris une position claire à partir de principes qui guident notre politique, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, notre volonté de nous prononcer contre toute ingérence d'où qu'elle vienne, et le droit de chaque État de conclure des accords, y compris de défense, avec d'autres États. Ce n'est pas une notion issue simplement de nous-mêmes, elle est en toutes lettres dans le programme commun, et elle guide la présence de la France dans l'alliance atlantique. (...)*

» *Cela dit, dès cette époque, — et naturellement aujourd'hui, — nous nous sommes prononcés pour une solution politique de l'affaire afghane ; nous avons noté, par exemple, que le gouvernement afghan avait proposé une conférence des parties de la région — je pense notamment à l'Afghanistan, au Pakistan et à l'Iran — pour que soit conclu un accord excluant toute ingérence étrangère, d'où qu'elle vienne ; et le gouvernement afghan a proposé que, sur cette base, il y ait un retrait des troupes soviétiques de son sol. Je crois qu'il y a là une possibilité, une voie de recherche d'une solution politique du problème afghan.* »

M. Hermier a déclaré que « *rechercher un accord politique qui crée les conditions d'un gouvernement d'union inclut naturellement la solidarité gouvernementale, sur les lignes de force de l'action gouvernementale qui seront déterminées par [cet] accord politique* ».

Interrogé sur l'annonce d'une hausse du prix de l'essence, M. Hermier a déclaré : « *Nous considérons, sur la question du prix de l'essence, qu'il faut chercher des solutions qui permettraient de casser la politique antérieure, qui faisait payer aux consommateurs les augmentations du prix du pétrole par les pays producteurs ou l'évolution du prix du dollar.* » Il a indiqué, d'autre part, que le P.C.F. « *regretterait* » que la décision d'arrêter la construction de la centrale nucléaire de Plogoff soit confirmée lors de la prochaine réunion du conseil des ministres.

M. FISZBIN : il faut exposer clairement les problèmes qui se posent

M. Henri Fiszbin écrit dans *Rencontres communistes - hebdo* (daté 29 mai) que « *l'union de la gauche est plus que jamais la condition nécessaire et le moyen pour aller de l'avant* », après la défaite de la droite le 10 mai. Il ajoute : « *Faire comme si les résultats électoraux du parti communiste n'impliquaient aucune critique à l'égard de sa politique ; comme si un lourd contentieux avec le parti socialiste ne s'était pas développé depuis 1977 ; comme si des divergences profondes ne devaient pas être surmontées pour pouvoir gouverner ensemble ; comme si le parti socialiste n'avait pas formulé d'exigences précises et se contenter de répéter « nous sommes prêts à participer au gouvernement », ne peut qu'entraîner l'incompréhension des électeurs et conduire à de nouveaux déboires.*

» *N'est-il pas plus conforme à la confiance et au respect que l'on doit avoir à l'égard des travailleurs de leur exposer franchement et clairement les problèmes qui se posent ? L'effacement dans le champ de la politique n'est pas plus crédible qu'une attitude outrancière. Le P.C.F. ne peut espérer reconquérir la confiance de tous ses électeurs qu'en manifestant son identité et en faisant valoir son apport spécifique de parti révolutionnaire au gouvernement de la France.* »

Rencontres communistes-hebdo, tribune du centre d'initiative pour la réflexion, la recherche et le débat, créé notamment par M. Fiszbin (*le Monde* du 15 mai), poursuit, dans ce numéro, la publication de contributions au débat qu'il avait ouvert dans son numéro du 22 mai. Des intellectuels, comme MM. Gilbert Badia, Eugène Cotton et Maurice Moissonnier, des ouvriers et employés, comme MM. François Mairey (E.D.F.-G.D.F.) et Patrick Dumond (Sécurité sociale), s'interrogent sur la politique que leur parti doit suivre dans la période ouverte par la victoire de la gauche.

Dans le précédent numéro de cet « hebdomadaire de poche », M. Michel Charlot, membre de la section de politique extérieure du comité central du P.C.F., évoquait ce que pourrait être l'attitude des communistes au sein d'un gouvernement de gauche. « *Deux tâches s'imposent aux communistes français*, écrivait M. Charlot. *Nous devons étudier le mouvement socialiste et social-démocrate européen, dépasser les anathèmes et les déformations ; nous devons travailler dans un nouvel esprit avec nos camarades communistes des autres pays. Soyons persuadés que, sur tous les terrains de la politique, l'union fait la force.* »

Émulation et concurrence

M. Yvon Quiniou, membre du bureau de la fédération communiste de Vendée, écrivait, de son côté, que le recul du vote communiste au premier tour de l'élection présidentielle avait sanctionné la ligne politique qui prévalait au P.C.F. depuis la rupture de l'union de la gauche. M. Jean-Claude Delaunay, économiste, soulignait le rôle que les communistes doivent jouer pour expliquer et défendre la nécessité des nationalisations. M. Dominique Coujard, ancien président du Syndicat de la magistrature, écrivait : « *On ne peut pas être aussi totalement absent du débat politique que nous le sommes depuis le premier tour de l'élection présidentielle ; il faut agir.*

» *Ni complaisance, ni agressivité stérile à l'égard de la gauche non communiste, mais l'affirmation de nos différences, par l'émulation et la concurrence loyalement exprimée, c'est ainsi que nous pourrons espérer patiemment retrouver l'influence passée : il s'agit surtout de reprendre l'initiative que nous avons perdue et pour cela d'avoir les idées claires sur la gauche au pouvoir de demain.* »

● *M. Pierre Mauroy* a fait déposer, jeudi 28 mai, par l'un de ses chargés de mission, une gerbe de fleurs au mur des Fédérés, au cimetière du Père-Lachaise, à l'occasion du cent dixième anniversaire de la « Semaine sanglante » de la Commune de Paris (21-27 mai 1871).

Les préoccupations des chefs d'entreprise

(Suite de la première page.)

Le 19 mai, une assemblée permanente, qui regroupe les responsables des unions patronales régionales et ceux des grands syndicats professionnels, s'est réunie pour faire le point de la situation et arrêter la conduite à suivre, conduite que l'on pourrait résumer ainsi : attendre et voir.

La phase de transition qui sépare l'élection présidentielle des élections législatives ne se prête guère, il est vrai, aux initiatives, et la composition du gouvernement pas plus que ses premières décisions — attendues — n'ont encore permis aux yeux du patronat de lever le voile sur la politique économique globale qu'il entend mettre en œuvre. Sans doute a-t-on accueilli avec intérêt la nomination de M. Delors au ministère de l'économie et des finances et ses premières déclarations. En revanche, la nomination de M. Pierre Joxe à l'industrie n'a guère soulevé l'enthousiasme. « *Quiconque lit les écrits du P.S. et écoute les déclarations de ses principaux responsables peut se rendre compte que s'opposent au sein du parti des conceptions économiques inconciliables* », constate-t-on au C.N.P.F. « *Qui, dans ces conditions, peut prévoir avec certitude les options qui seront choisies en cas de victoire du P.S. aux prochaines législatives ? Que pèsera le P.C. dans le débat ?* » Ces questions que se posent l'opinion et la classe politique, on se les pose aussi avenue Pierre-Ier-de-Serbie.

Ils serait pourtant surprenant que ces problèmes aient été abordés lors de cette première entrevue entre le président de la République et celui du patronat français. M. François Ceyrac a, en effet, des préoccupations plus immédiates. En premier lieu, la conjoncture qui reste « molle » et entraîne une augmentation des stocks d'autant plus difficile à supporter que les taux d'intérêt fortement majorés pour défendre le franc ont atteint des niveaux records. Pour les entreprises, il y a là un risque d'asphyxie. Second souci : le gel de la négociation d'un certain nombre de premiers contrats d'équipement du fait des incertitudes politiques. Dernière préoccupation mais non la moindre : les conséquences que pourraient avoir sur les firmes, notamment petites et moyennes, les plus fragiles, l'augmentation du SMIC et celle des allocations familiales. Une majoration de 10% du SMIC se traduirait par une augmentation de 4 % de la masse salariale, estime-t-on au C.N.P.F. Pour faire face à ces charges nouvelles auxquelles s'ajoutent la majoration des allocations familiales, il est indispensable que soient, parallèlement, prises des mesures d'allégement comme, au demeurant, s'y est engagé le premier conseil des ministres du septennat.

Nul doute que M. René Bernasconi, qui préside aux destinées de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, n'ait tenu un langage à peu près semblable au président. M. Bernasconi qui, entre les deux tours de l'élection présidentielle, avait été reçu par M. Giscard d'Estaing à son P.C. électoral, a, depuis, indiqué qu'il aurait « *pu voter pour Mitterrand* » et que nous étions « *sur une bonne voie* ». Les dirigeants des P.M.I., pour leur part, avaient refusé de prendre position, tout en soulignant l'intérêt de certaines des propositions du nouveau président.

On ne pouvait attendre de cette rencontre officielle entre le président de la République et le représentant du patronat des décisions spectaculaires. On entrera dans le vif du sujet, au début de la semaine prochaine lorsque M. Mauroy rencontrera les partenaires sociaux. Ce premier contact n'en était pas moins fort important. Au-delà de ses préoccupations immédiates et à plus long terme — les nationalisations notamment — il s'agissait pour le patronat de convaincre le nouveau président qu'il est prêt à jouer loyalement le jeu pour peu qu'on lui en laisse les moyens. M. Mitterrand, dont on a abondamment souligné l'excellence des relations qu'il entretient avec les syndicats, devait pour sa part rassurer des interlocuteurs qui pour l'heure sont sur la défensive et les persuader que la nouvelle politique économique ne se fera pas contre mais avec eux.

PHILIPPE LABARDE.



هكذا من الاصل

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

Le P.C.F. présente ses quatre-vingt-six «sortants» et une centaine de candidats nouveaux

Nous publions ci-dessous la liste des candidats présentés par le P.C.F. dans les quatre cent soixante-quatorze circonscriptions métropolitaines. Les quatre-vingt-six députés communistes sortants sollicitent le renouvellement de leur mandat. Dans les autres circonscriptions, on remarque une centaine de candidats nouveaux par rapport aux élections législatives de mars 1978. Ce renouvellement apparaît notamment à Paris, où les anciens membres du secrétariat fédéral du P.C.F. qui s'étaient présentés en 1978 sont remplacés, cette année, par d'autres candidats. C'est le cas de M. Henri Fiszbin dans le dix-neuvième arrondissement et de M. Jean Gajer dans le dix-huitième. Il est à noter également, dans la capitale, que M. Henri Malberg, sucesseur de M. Fiszbin au poste de premier secrétaire fédéral, a renoncé à se présenter dans le dix-huitième arrondissement et que M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, ne tentera pas de nouveau sa chance dans le treizième arrondissement, où M. Paul Quilès (P.S.) avait été élu en 1978. De même, Mme Mireille Bertrand, membre, elle aussi, du bureau politique, ne se représente pas dans la deuxième circonscription de l'Essonne, où elle avait été battue, en 1978, par M. Bernard Pons (R.P.R.), lequel a pourtant jugé plus sûr de se présenter, cette fois-ci, dans le dix-septième arrondissement de Paris.

AIN

1re (Bourg) : M Marcel Benoit ; 2e (Belley) : M. Guy Chavanne, m. d'Oyonnax ; 3e (Ambérieu) : M. Fernand Roustit.

AISNE

1re (Laon) : M. Gérard Mathieu ; 2e (Saint-Quentin) : M. Daniel Le Meur, d.s. ; 3e (Vervins) : M. Raymond Mahoudeaux, m. d'Hirson ; 4e (La Fère) : M. Roland Renard, d.s. ; 5e (Soissons, Château-Thierry) : M. Pierre Le Meret.

ALLIER

1re (Moulins) : M Pierre Guillaumin ; 2e (Montluçon) : M. Pierre Goldberg, d.s. ; 3e (Gannat) : M. André Lajoinie, d.s. ; 4e (Vichy) : M. René Bardet.

ALPES DE HAUTE-PROVENCE

1re (Digne) : M. Raymond Philippe ; 2e (Manosque) : M. Pierre Girardot, d.s.

HAUTES-ALPES

1re (Gap) : M. Jean-Jacques Ferrero ; 2e (Briançon) : M. Claude Würsteisen.

ALPES-MARITIMES

1re (Nice I, II, III) : M. Charles Caressa ; 2e (Nice IV, V) : M. Louis Broch ; 3e (Nice VI) : M. Louis Fiori ; 4e (Menton) : M André Vanco, m. de Beausoleil ; 5e (Cannes) : M. Marc Rocca ; 6e (Grasse) : M. Georges Vassalo, m. de Grasse.

ARDECHE

1re (Privas) : M. Henri Chaze ; 2e (Tournon) : Mme Claude Inguenaud ; 3e (Aubenas) : M. René Vidal.

ARDENNES

1re (Mézières, Rethel) : M. Alain Léger, d.s. ; 2e (Charleville, Rocroi) : M. René Visse, d.s. ; 3e (Sedan) : M. Claude Soulet.

ARIEGE

1re (Foix) : M. Jean Miquel, m. de Lavelanet ; 2e (Pamiers) : M. Gilbert Seguela.

AUBE

1re (Troyes I, Bar-sur-Aube) : Mme Marie-Noëlle Lhomme ; 2e (Troyes III, Bar-sur-Seine) : Mme Arlette Boilot ; 3e (Troyes II, Nogent-sur-Seine) : M. Georges Didier.

AUDE

1re (Carcassonne) : M. Maurice Martin ; 2e (Narbonne) : M. Jacques Slacik ; 3e (Castelnaudary) : Mme Marie-Jeanne Rivera.

AVEYRON

1re (Rodez) : M. Michel Lafon ; 2e (Villefranche) : M. Georges Fontanie ; 3e (Millau) : M. André Pérez.

BOUCHES-DU-RHONE

1re (Marseille Ier et partie VIe) : M. Robert Allione ; 2e (Marseille VIIIe, IXe et partie VIe) : M Sébastien Guidicelli ; 3e (Marseille IIe et VIIe) : M. Yvan Massiani ; 4e (Marseille XIVe, XVe et XVIe) : M. Guy Hermier, d.s. ; 5e (Marseille Ve et Xe) : M. Georges Lazzarino, d.s. ; 6e (Marseille XIe, Aubagne) : M. Edmond Garcin, d.s. ; 7e (Marseille IIIe et partie IVe) : Mme Jeanine Porte, d.s. ; 8e (Marseille XIIe, XIIIe et partie IVe) : M. Marcel Tassy, d.s. ; 9e (Aix) : M Luc Foulquier ; 10e (Salon) : M. René Rieubon, d.s. ; 11e (Arles) : M. Vincent Porelli, d.s.

CALVADOS

1re (Caen) : M. Jacques Bayon ; 2e (Falaise) : Mme Huguette Pouteau ; 3e (Pont-l'Evêque) : M. Jean-Louis Fouque ; 4e (Bayeux) : M. Etienne Audineau ; 5e (Vire) : M. Paul-Raymond Prosper.

CANTAL

1re (Aurillac) : M. Alain Cousin ; 2e (Saint-Flour, Mauriac) : M. Elie Maisonneuve.

CHARENTE

1re (Angoulême) : M. Alain Prout ; 2e (Cognac) : M Michel Tiracci ; 3e (Confolens) : M. André Soury, d.s.

CHARENTE-MARITIME

1re (La Rochelle) : M. Léon Belly ; 2e (Rochefort) : M Gérard Moreau ; 3e (Saint-Jean-d'Angély) : M. Daniel Speggiari ; 4e (Saintes) : M Antoine Egea ; 5e (Royan) : M. Jean Papeau.

CHER

1re (Bourges) : M. Jacques Rimbault, m. de Bourges ; 2e (Vierzon) : M. Fernand Micouraud, m. de Vierzon ; 3e (Saint-Amand) : Mme Marguerite Renaudat.

CORREZE

1re (Tulle) : M. Jean Combasteil, m. de Tulle ; 2e (Brive) : M. Jacques Chaminade, d.s. ; 3e (Ussel) : M. Christian Audoin.

CORSE DU SUD

1re (Ajaccio) : M. Albert Feracci ; 2e (Sartene) : M. Dominique Bucchini, m. de Sartène.

HAUTE-CORSE

1re (Bastia) : M. Pierre Guidicelli ; 2e (Corte, Calvi) : M. Vincent Duriani.

COTE-D'OR

1re (Dijon-Ouest et Sud) : Mme Ginette Deprez, m. de Chenôve ; 2e (Dijon-Est et Nord) : Mme Marie-Louise Yanelli ; 3e (Beaune) : M. Guy Veillet ; 4e (Montbard) : M. Jacques Garcia, m. de Montbard.

COTES-DU-NORD

1re (Saint-Brieuc) : M. Edouard Quemper ; 2e (Dinan) : Mme Christiane Nennot ; 3e (Loudeac) : M. Yvon Renault ; 4e (Guingamp) : M. François Leizour ; 5e (Lannion) : M. Jean Le Lagadec.

CREUSE

1re (Guéret) : M. Jacky Laplume ; 2e (Aubusson) : M. Raymond Labrousse.

DORDOGNE

1re (Périgueux) : M. Roger Gorse ; 2e (Bergerac) : M. Jean-Pierre Raffier ; 3e (Nontron) : M. Guy Besse ; 4e (Sarlat) : M. Lucien Dutard, d.s.

DOUBS

1re (Besançon) : M. Martial Bourquin ; 2e (Montbéliard) : M. Serge Paganelli, m. d'Audincourt ; 3e (Pontarlier) : M. Jean-Michel Jussiaux.

DROME

1re (Valence, Die) : Mme Yvonne Allegret ; 2e (Nyons, Montélimar) : M. Michel Seyve ; 3e (Romans) : M. Elie Belle.

ESSONNE

1re (Corbeil-Essonne) : M. Roger Combrisson, d.s. ; 2e (Evry, Arpajon) : M. Gérard Lefranc, m. d'Etampes ; 3e (Longjumeau, Savigny) : M Pierre Juquin, d.s. ; 4e (Palaiseau, Limours) : M. Robert Vizet, d.s.

EURE

1re (Evreux) : M. Roland Plaisance, m. d'Evreux ; 2e (Bernay) : M. Denis Sainthaurin ; 3e (Louviers) : M. Jean-Pierre Binay ; 4e (Les Andelys) : M. Marcel Larmanou, m. de Gisors.

EURE-ET-LOIR

1re (Chartres) : M. André Essirard ; 2e (Dreux) : Mme Nadine Hernandez ; 3e (Châteaudun, Nogent) : M. Jean Hardy, m. de Châteaudun.

FINISTERE

1re (Quimper) : M. Albert Henot ; 2e (Brest) : M. Louis Leroux ; 3e (Landerneau) : M. Guy Liziair ; 4e (Morlaix) : M. Alain David ; 5e (Landivisiau) : M. André Le Gac ; 6e (Châteaulin) : M. Jean-Pierre Jeudi, m. de Carhaix ; 7e (Douarnenez) : M. Michel Mazéas, m. de Douarnenez ; 8e (Quimperlé) : M. Michel Lann.

GARD

1re (Nîmes) : M. Emile Jourdan, d.s. ; 2e (Bagnols, Saint-Gilles) : M. Bernard Deschamps, d.s. ; 3e (Alès) : Mme Adrienne Horvath, d.s. ; 4e (Alès, Le Vigan) : M. Gilbert Millet, d.s.

HAUTE-GARONNE

1re (Toulouse Nord) : Mme Martine Blanco ; 2e (Toulouse Centre) : M. Claude Llabres ; 3e (Toulouse-Sud) : Mme Danièle Caussade ; 4e (Toulouse-Ouest) : M. René Piquet ; 5e (Muret) : M. Jacques Agram ; 6e (Saint-Gaudens) : Mme Simone Rinaldi.

GERS

1re (Auch) : M. Joseph Lamothe ; 3e (Condom) : M. Gérard Lacaze.

GIRONDE

1re (Bordeaux I et II) : M. Jacques Soule ; 2e (Bordeaux III et IV) : M. Claude Scipion ; 3e (Bordeaux V et VI) : M. Guy Lacour ; 4e (Bordeaux VII) : M. Michel Broqua ; 5e (Lesparre) : M. Alain Chancogne ; 6e (Merignac) : Mme Simone Rossignol, m. de Bègles ; 7e (Arcachon) : M. Jean Barrière ; 8e (Langon) : M. Jean Lajourcade, m. de Saint-Pierre d'Aurillac ; 9e (Libourne) : Mme Henriette Poirier ; 10e (Blaye) : Mme Armande Montion.

HAUTS-DE-SEINE

1re (Villeneuve) : M. Jacques Brunhes, d.s. ; 2e (Asnières) : M. Claude Denis ; 3e (Colombes, Bois-Colombes) : M. Dominique Freleaut, d.s. ; 4e (Clichy, Levallois) : M. Parfait Jans, d.s. ; 5e (Courbevoie) : M Roger Guérin ; 6e (Neuilly, Puteaux) : Mme Annie Mandois ; 7e (Nanterre, Suresnes) : Mme Jacqueline Frausse-Cazalis, d.s. ; 8e Rueil, Garches, Saint-Cloud) : M. Michel Duffour ; 9e (Sèvres, Meudon) : M. Roger Vuillemenot ; 10e (Boulogne) : M. Aimé Halbeher ; 11e (Issy-les-Moulineaux) : M Guy Ducoloné, d.s. ; 12e (Clamart, Sceaux) : M. Robert Gelly, m. du Plessis-Robinson ; 13e (Antony, Montrouge) : M. Henri Ravèra, m. de Bagneux.

HERAULT

1re (Montpellier, Lunel) : M. Jacques Roux ; 2e (Lodève, Montpellier III) : M. Jacques Bonnet ; 3e (Sète) : Mme Myriam Barbera, d.s. ; 4e (Béziers I, Bédarieux) : M Paul Balmigère, d.s. ; 5e Béziers II, Saint-Pons) : M. Abdon Auberthe.

ILLE-ET-VILAINE

1re (Rennes-Nord, Saint-Aubin) : M. Jacques Rolland ; 2e Rennes-Sud, Montfort) : M. Christian Benoist ; 3e (Vitré) : M Jean Le Duff ; 4e (Redon) : M. Marc Garreau ; 5e (Fougères) : M. Jean-Claude Guillerm ; 6e (Saint-Malo) : M. René Busnel.

INDRE

1re (Châteauroux) : M. Marcel Lemoine ; 2e (Issoudun) : M. Henri Martin ; 3e (Le Blanc) : M. Alain Pasquer.

INDRE-ET-LOIRE

1re (Tours) : M. Jacques Vigier, m. de Saint-Pierre-des-Corps ; 2e (Langeais) : M. Jean-Pierre Nivet ; 3e (Amboise) : Mme Lucette Chapeau ; 4e (Chinon) : M. Jean-Claude Guillon.

ISERE

1re (Grenoble-Est) : M. Paul Jargot, sén., m. de Crolles ; 2e (Grenoble-Sud) : M. Joseph Blanchon, m. de Saint-Martin-d'Hères ; 3e (La Mure) : M. Louis Maisonnat, d. s. ; 4e (Grenoble-Nord) : M. Robert Veyret, m. de Saint-Jean-Moirans ; 5e (Vienne-Nord) : M Gaby Pellet, m. de Nicolas-Vermelle ; 6e (Vienne-Sud) : M. Maurice Poirier, m. de Roussillon ; 7e (La-Tour-du-Pin) : M. Henri Jayet, m. de Virieu.

JURA

1re (Lons-le-Saunier) : M. Henri Auger, m. de Lons-le-Saunier ; 2e (Dole) : M. Maurice Faivre-Picon, m. de Damparis.

LANDES

1re (Mont-de-Marsan) : M Jean Lespiau ; 2e (Dax) : M André Maye, m. de Tarnos ; 3e (Saint-Sever) : M André Curculosse.

LOIR-ET-CHER

1re (Blois) : M. Pierre Sabourin ; 2e (Romorantin) : Mme Jacqueline Delcroue ; 3e Vendôme) : M. Bernard Hemme.

LOIRE

1re (Saint-Etienne-Nord) : M Paul Chomat ; 2e (Saint-Etienne-Sud) : M. François Thomas ; 3e (Rive-de-Gier) : M. André Gery, m. de Rive-de-Gier ; 4e (Firminy) . M Théo Vial-Massat, d.s. ; 5e (Roanne) : M Serge Feugère ; 6e (Feurs) : M Paul Guilhou ; 7e (Montbrison) : M. Jean Anglard.

HAUTE-LOIRE

1re (Le Puy-Sud-Est) : M. René Raffier ; 2e (Le Puy-Nord-Ouest) : M. Jacky Treeyral.

LOIRE-ATLANTIQUE

1re (Nantes I, II, III) : M. Claude Poperen ; 2e (Nantes, Saint-Herblain) : M. Michel Moreau ; 3e (Nantes, Rezé) : M. Jean-Yves Coupel ; 4e (Ancenis) : Mme Joëlle Le Hérissé ; 5e (Châteaubriant) : M. Michel Ledean ; 6e (Saint-Nazaire) : M Maurice Rocher ; 7e (La Baule) : M. Pierre Le Berche ; 8e (Guérande) : Mme Huguette Chauvet.

LOIRET

1re (Orléans-Sud, Nord-Est) : M. Noël Bizouerne ; 2e (Orléans-Nord-Ouest, Ouest) : M. André Chêne, m. de Fleury-les-Aubrais ; 3e (Pithiviers) : M. Alain Avril ; 4e (Montargis) : M Max Nublat, m. de Montargis.

LOT

1re (Cahors) : M. Jean-Pierre Valla ; 2e (Figeac) : M. Yannick Stephant.

LOT-ET-GARONNE

1re (Agen) : M. Jean-Claude Delcnis ; 2e (Marmande) : M. Hubert Ruffe, d. s. ; 3e (Villeneuve-sur-Lot) : M. Gilbert Venaut.

LOZERE

1re (Mende) : M. Jacques Fourre ; 2e (Marvejols) : M. Guy Gaitier.

MAINE-ET-LOIRE

1re (Angers-Nord et Est) : M. Michel Bouet ; 2e (Angers-Sud) : M. Jean Bertholet, m. de Trélazé ; 3e (Saumur-Nord) : M. Daniel Queyrot ; 4e (Saumur-Sud) : M. Michel Raimbault ; 5e (Cholet) : M Jean-Paul Gouraud ; 6e (Angers-Ouest) : M. Jack Prouit.

MANCHE

1re (Saint-Lô) : M. Michel Allamand ; 2e (Avranches) : M. Robert Sarcos ; 3e (Coutances) : M. Yves Guenée ; 4e (Valognes) : Mme Muriel Perrier ; 5e (Cherbourg) : M. Jean-Claude Forafo.

MARNE

1re (Reims I et III) : M. Claude Lamblin, m. de Reims ; 2e (Reims II et IV) : M. Gilles Rasselet ; 3e (Châlons-sur-Marne) : M. Jean Reyssier, m. de Châlons-sur-Marne ; 4e (Epernay) : M. Jacques Perrein, m. d'Epernay.

HAUTE-MARNE

1re (Chaumont) : M. Jean Grataroli ; 2e (Saint-Dizier) : M. Marius Cartier, m. de Saint-Dizier.

MAYENNE

1re (Laval) : M. Jacques Poirier ; 2e (Château-Gontier) : M. Guy Coignard ; 3e (Mayenne) : Mme Jeannine Marsollier.

MEURTHE-ET-MOSELLE

1re (Nancy-Nord, Pont-à-Mousson) : M. Roland Favard ; 2e (Nancy-Ouest) : M. Gino Capolungo ; 3e (Nancy-Est et Sud) : M. Jean-Paul Mougel ; 4e (Lunéville) : M. Jean-Claude Marchal ; 5e (Toul) : M. Bernard Seirolle ; 6e (Briey) : Mme Colette Goeuriot ; 7e (Longwy) : M. Antoine Porcu, d.s.

MEUSE

1re (Verdun) : M. Daniel Mayer, m. de Bouligny ; 2e (Bar-le-Duc) : M. Bernard Serrier.

MORBIHAN

1re (Vannes) : M. Pierre Joubin ; 2e (Auray) : M. René Mory ; 3e (Pontivy) : M. Roland Le Merlus ; 4e (Ploermel) : M Jean-Claude Jarno ; 5e (Lorient) : M. Armand Guillemot ; 6e (Hennebont) : M. Eugène Crépeau.

MOSELLE

1re (Metz) : M. Claude Lamm ; 2e (Metz III) : M. Jacques Antoine ; 3e (Thionville Ouest) : M. César Depietri, d.s. ; 4e (Thionville Est) : M. René Dematteis, m. de Terville ; 5e (Saint-Avold) : M. Marcel Zieder ; 6e (Forbach) : M. Jean-Marie Colle ; 7e (Sarreguemines) : M. Fernand Beckrich ; 8e (Sarrebourg) : M. Nino Ferino.

NIEVRE

1re (Nevers) : M. Maurice Guin ; 2e (Cosne) : M. André Perinaud ; 3e (Château-Chinon) : M. Cèdre Cadena.

NORD

1re (Lille Centre et Ouest) : M. Claude Sylard ; 2e (Lille Sud et Sud-Ouest) : Mme Henriette Defrance ; 3e (Lille Nord et Nord-Est) : M. Michel Douliez ; 4e (Lille Est et Sud-Est) : M. Jean-Raymond Degrève ; 5e (Haubourdin) : M. Bernard Prévot ; 6e (Seclin) : M. Jean Demailly ; 7e (Roubaix Est) : M Yvan Renar ; 8e (Roubaix Nord et Ouest) : M. Jean-Pierre Marescaux ; 9e (Tourcoing Nord-Est et Sud) : M. Jacques Coru.

10e (Armentières) : M. Pierre Demessine ; 11e (Dunkerque) : M. Jacques Michon ; 12e (Bourbourg) : M Bernard Lamirand ; 13e (Hazebrouck) : M. Gilbert Nugou ; 14e (Douai Nord et Ouest) : M. Emile Roger, d.s. ; 15e (Douai Sud) : M. Georges Hage, d. s. ; 16e (Cambrai) : M. Georges Cacheux, m. d'Avesnes-les-Aubert ; 17e (Le Cateau) : M. Claude Wargnies, d.s. ;

18e (Valenciennes Est) : M. Georges Bustin, d. s ; 19e (Saint-Amand) : M. Alain Bocquet, d.s ; 20e (Denain) : M Gustave Ansart, d.s. ; 21e (Avesnes) : M. Marceau Gauthier, d. s ; 22e (Maubeuge) : M. Albert Maton, d.s. ; 23e (Le Quesnoy) : M. Jean Jarosz, d.s.

OISE

1re (Beauvais, Nord-Est) : M. Claude Aury ; 2e (Compiègne, Noyon) : M. Dany Vandenbrock ; 3e (Clermont, Crépy) : M. Raymond Maillet, d.s. ; 4e (Creil, Senlis) ; M. Maurice Bambier ; 5e (Beauvais Sud-Ouest, Méru) : M. Jean Sylla.

ORNE

1re (Alençon) : Mme Raymonde Renard ; 2e (Mortagne, L'Aigle) : M. Alain Aubert ; 3e (Argentan, Flers) : M. Roger Jouade.

PARIS

1re (Ier et IIe arr.) : Mme Marie-Thérèse Bidjeck ; 2e (IIe et IIIe arr.) : M Claude Quin ; 3e (Ve arr.) : Mme Anne Fontes ; 4e (VIe arr.) : M. André Guillon ; 5e (VIIe arr.) : Mme Monique Brun ; 6e (VIIIe arr.) : Mme Yvette Saintier ; 7e (IXe arr.) : M. Jean Wuillermoz ; 8e (Xe arr.) : M Alain Lhostis ; 9e (XIe arr.) : Mme Dourelme Bonvalet ; 10e (XIe arr.) : M. Jacques Chambaz ; 11e (XIIe arr.) : Mme Irène Henry ; 12e (XIIe arr.) : M Jo Ben Kemoun ; 13e (XIIIe arr.) : Mme Gisèle Moreau, d.s. ; 14e (XIIIe arr.) : Mme Andrée Delbos ; 15e (XIVe arr.) : M. Maurice Lasalle ; 16e (XIVe arr.) : Mme Rolande Perlican, sén. ; 17e (XVe arr.) : M Roger Gauvrit ; 18e (XVe arr.) : Mme Nicole Borvo ; 19e (XVe arr.) : M. Henri Derrien ; 20e (XVIe arr.) : M. Henri Le Men ; 21e (XVIe arr.) : Mme Danielle Tartakowski ; 22e (XVIIe arr.) : Mme Jacqueline Lapoumeroulie ; 23e (XVIIe arr.) : M. José Espinoza ; 24e (XVIIe arr.) : M Jean-Louis Faure ; 25e (XVIIIe arr.) : Mme Andrée Lefrère ; 26e (XVIIIe arr.) : Mme Noëlle Guilbon ; 27e (XVIIIe arr.) : M Louis Baillot ; 28e (XIXe arr.) : M. Jean Diard ; 29e (XIXe arr.) : M. Paul Laurent, d.s. ; 30e (XXe arr.) : M. Daniel Dalbera ; 31e (XXe arr.) : M. Lucien Villa, d.s.

PAS-DE-CALAIS

1re (Arras) : M. Marcel Roger ; 2e (Bapaume) : M. Martial Stienne ; 3e (Saint-Pol, Houdain) : M. Jean-Claude Lanvin, m. de Calonne-Ricouart ; 4e (Montreuil) : M. Paul Dumont ; 5e (Boulogne Sud) : M. Jean Bardol, d. s. ; 6e (Boulogne Nord) : Mme Denise Radenne ; 7e (Calais) : M. Jean-Jacques Barthe, d. s. ; 8e (Saint-Omer) : M. Didier Talleux ; 9e (Béthune) : M. Jean-Luc Becart, m. d'Auchel ; 10e (Bruay-en-Artois) : M. Maurice Andrieux, d. s. ; 11e (Cambrin) : Mme Angèle Chavatte, d.s. ; 12e (Liévin) : Mme Jacqueline Poly ; 13e (Lens) : M. Jules Tell, m. de Sallaumines ; 14e (Hénin-Liétard) : M. Joseph Legrand, d.s.

PUY-DE-DOME

1re (Clermont-Ferrand Est et Sud) : Mme Monique Perrier ; 2e (Clermont Nord et Sud-Ouest) : M. Jean Nicolas ; 3e (Issoire) : M. Daniel Mialon ; 4e (Thiers, Ambert) : M. André Chasseigne ; 5e (Riom) : M. Jean-Claude Jacob.

PYRENEES-ATLANTIQUES

1re (Pau) : M. Bernard Ferrer ; 2e (Oloron) : M. Michel Martin ; 3e (Mauléon) : M. Louis Labadot ; 4e (Bayonne) : M. Henri Lagarde.

HAUTES-PYRENEES

1re (Tarbes) : M. Paul Chastellain, m. de Tarbes ; 2e (Lourdes) : M. Raymond Erracaret.

PYRENEES-ORIENTALES

1re (Perpignan-Est, Céret) : M. André Tourné, d.s. ; 2e (Perpignan-Ouest, Prades) : M. Henri Costa.

BAS-RHIN

1re (Strasbourg Nord et Sud) : Mme Françoise Utard ; 2e (Strasbourg Est et Ouest) : M. René Bailleux ; 3e (Schiltigheim) : M. Eddy Winterhalter ; 4e (Sélestat) ; M. Gilbert Hugel ; 5e (Molsheim) : M. Lucien Klein ; 6e (Saverne) : M. Robert Hoffmann ; 7e (Wissembourg) : M Georges Graff ; 8e (Haguenau) : M. Philippe Ottman.

HAUT-RHIN

1re (Colmar, Sainte-Marie-aux-Mines) : M. Robert Bickard ; 2e (Guebwiller) : M. Guy Buecher ; 3e (Cernay, Thann) : M. Auguste Bechler ; 4e (Mulhouse) : M. Aimé Muré ; 5e (Wittenheim) : M. Maurice Haffner.

RHONE

1re (Lyon I, XII et XIII) : M. René Chevailler ; 2e (Lyon II, V et VI) : M. Jacques Rey ; 3e (Lyon III et IV) : M. Yves Fournel ; 4e (Lyon VII, VIII et XI) : M. Lemen ; 5e (Lyon IX et X) : M. Fernand Gelin ; 6e (Villeurbanne) : M. Bruno Scandolara ; 7e (Limonest) : Mme Katherine Legay ; 8e (Givors) : M. Camille Vallin, m. de Givors ; 9e (Tarare) : M. Henri Papot, m. de Marnan ; 10e (Villefranche) : Mme Eléonor Dargaud ; 11e (Saint-Fons, Vénissieux) : M. Marcel Houel, d.s. ; 12e (Francheville) : M. Jean-Marie Mick, m. de Pierre-Bénite ; 13e (Bron) : M. Jean Capievic, m. de Vaulx-en-Velin.

HAUTE-SAONE

1re (Vesoul) : M. Frédéric Bernabé ; 2e (Lure, Luxeuil) : M. Hubert Guerrin.

SAONE-ET-LOIRE

1re (Mâcon) : M. Maurice Perdrix ; 2e (Charolles) : M. Louis Hubert ; 3e (Le Creusot) : M. Robert Lescure ; 4e (Montceau) : M. André Faivre ; 5e (Chalon) : M. Marcel Bossu.

SARTHE

1re (Le Mans-I) : M. Henry Lelièvre ; 2e (Le Mans III) : M. Daniel Boulay, d.s. ; 3e (La Flèche) : M. Vincent Martin ; 4e (Le Mans II, Sablé) : M. Yvon Luby, m. d'Allonnes ; 5e (Mamers-La Ferté-Bernard) : M Bernard Cosnard.

SAVOIE

1re (Chambéry-Nord) : M. Jean-Claude Benoit ; 2e (Albertville) : M. Marcel Rochaix ; 3e Chambéry-Sud) : M. Alain Bouvier.

HAUTE-SAVOIE

1re (Annecy) : M. Jean Moget ; 2e (Thonon-les-Bains) : M. Bernard Neplaz ; 3e (Annemasse) : M. Jean-Pierre Wolf.

SEINE-MARITIME

1re (Darnétal, Rouen II, IV, V) : M. Jean-Claude Pezier, m. de Darnétal ; 2e (Grand-Couronne) : M Henri Levillain, m. de Petit-Quevilly ; 3e (Rouen-I, III, VI, Sotteville) : M. Roland Leroy, d.s. ; 4e (Maromme) : Mme Colette Privat, d.s. ; 5e (Fécamp) . M. Paul Belhache, m. de Bolbec ; 6e (Le Havre I, II, V, VI, VII, Montivilliers) : M. Daniel Colliard ; 7e (Le Havre III et IV) : M. André Duroméa, d.s. ; 8e (Yvetot) : Mme Janine Menet ; 9e (Dieppe) : M. Irénée Bourgois, d.s. ; 10e (Gournay-en-Bray) : M. Michel Mille.

SEINE-ET-MARNE

1re (Melun) : M. Robert Laporte, m. de Dammarie-les-Lys ; 2e (Chelles) : M. Gérard Bordu, d.s. ; 3e (Meaux) : M. Jérôme Bevilacqua, m. de La Ferté-sous-Jouarre ; 4e (Provins) : M. José Alvarez, m. de Montereau ; 5e (Fontainebleau) : M. Michel Chaland.

SEINE-SAINT-DENIS

1re (Saint-Ouen) : Mme Paulette Fost, d.s. 2e (Saint-Denis) : M. Pierre Zarka, d.s. ; 3e (Aubervilliers) : M. Jack Ralite, d.s. ; 4e (Bobigny) : M. Maurice Nilès, d.s. ; 5e (Bondy) : M. Roger Gouhier, d.s. ; 6e (Bagnolet) : Mme Jacqueline Chonavel, d.s. ; 7e (Montreuil) : M. Louis Odru, d.s. ; 8e (Aulnay) : M. François Ascensi, d.s. ; 9e (Noisy-le-Grand) : Mme Marie-Thérèse Goutman, d.s.

DEUX-SEVRES

1re (Niort) : M. Guy Vincent ; 2e (Partenay) : Mme Gisèle Frère ; 3e (Bressuire) : M. Jacques Bon.

SOMME

1re (Amiens) : M. Maxime Gremetz, d.s. ; 2e (Montdidier) : M. Claude Lemoine ; 3e (Ault-Poix) : M. Michel Couillet, d.s. ; 4e (Abbeville) : Mme Chantal Leblanc, d.s. ; 5e (Péronne) : M. Jean Goubet.

TARN

1re (Albi) : Mme Nelly Foissac ; 2e (Castres) : M. Elie Cros ; 3e (Gaillac) : M. Raymond Durand.

TARN-ET-GARONNE

1re (Montauban) : M. Guy Catusse ; 2e (Castelsarrasin) : M. Michel Bonnet.

VAL-DE-MARNE

1re (Arcueil, Villejuif) : M. Georges Marchais, d.s. ; 2e (Choisy-le-Roi) : M. Charles Fiterman, d.s. ; 3e (Ivry, Vitry) : M. Georges Gosnat, d.s. ; 4e (Alfortville) : M. Jacques Denis ; 5e (Créteil) : Mme Annick Davisse ; 6e (Champigny) : M. Guy Poussy ; 7e (Vincennes) : M. Louis Bayeurte, m. de Fontenay-sous-Bois ; 8e (Villeneuve-le-Roi) : M. Maxime Kalinski, d.s.

VAL-D'OISE

1re (Pontoise, L'Isle-Adam) : M. Michel Vallade, m. de Pierrelaye ; 2e (Taverny) : M. Claude Weber ; 3e (Argenteuil, Bezons) : M. Robert Montdargent, d.s. ; 4e (Montmorency, Enghien) : M. Francis Combe ; 5e (Sarcelles) : M. Henry Canacos, d.s.

VAR

1re (Draguignan) : M. Guy Guigou ; 2e (Hyères) : M. Roland Martinez ; 3e (Toulon, La Garde) : M. Henri Fouchier ; 4e (Toulon, La Seyne) : Mme Danielle Demarch.

VAUCLUSE

1re (Avignon) : M. Jacques Bertrand ; 2e (Carpentras, Apt) : M. Francis Liotaud ; 3e (Orange) : M. Fernand Marin, d.s.

VENDEE

1re (La Roche-sur-Yon) : M. Marcel Guiniard ; 2e (Fontenay-le-Comte) : M. Gérard Gréard ; 3e Les Sables-d'Olonnes) : M. Jean-Bernard Lecomte ; 4e (Les Herbiers) : M. Jean Guilloton.

VIENNE

1re (Poitiers) : M. Jean-Jacques Pensec ; 2e (Châtellerault) : M. Paul Fromonteil ; 3e (Montmorillon) : M. Jean David, m. de Chauvigny.

HAUTE-VIENNE

1re (Limoges, Saint-Léonard) : Mme Hélène Constans, d.s. ; 2e (Saint-Junien, Rochechouart) : M. Marcel Rigout, d. s. ; 3e (Limoges Ouest, Bellac) : M. Jacques Jouve, d. s.

VOSGES

1re (Epinal) : M. Robert Bresson ; 2e (Saint-Dié) : M. Christian Staphe, m. de Senones ; 3e (Remiremont) : M. Claude Boulay ; 4e (Neufchâteau) : Mme Marie Rouyer.

YONNE

1re (Auxerre) : M. Guy Fernandez ; 2e (Avallon) : M. François Meyroune ; 3e (Sens) : M. Jean Cordillot.

YVELINES

1re (Houilles-Maisons-Laffitte) : M. François Hilsum ; 2e (Chatou, St-Germain-en-Laye) : M. Pierre Soulat, m. d'Achères ; 3e (Conflans-Sainte-Honorine, Meulan, Poissy) : M. Roger Le Toullec, m. des Mureaux ; 4e (La Celle-Saint-Cloud-Marly) : Mme Jeannine Thomas, m. de Clayes-sous-Bois ; 5e (Versailles-Nord et Ouest) : M. Jean Cuguen, m. de Saint-Cyr-l'Ecole ; 6e Versailles-Sud et Est) : M Robert Rondeau, m. de Guyancourt ; 7e (Mantes-la-Jolie) : M. Maurice Quettier, m. de Limay ; 8e (Rambouillet, Montfort-l'Amaury) : Mme Jackie Hoffmann.

TERRITOIRE DE BELFORT

1re (Belfort) : M. Jean-Marie Martin ; 2e (Delle) : M. Jackie Drouet.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 29 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.
20 h 30 Le Grand Débat.
avec Roger Chinaud.



N° 763
PRIX :
le scandale des ententes
Chez votre marchand de journaux.

22 h Au théâtre ce soir : l'Oiseau de bonheur.
De Dominique Nohain, mise en scène J. Ardouin, avec J Barney, M Delrroiz
23 h 35 Internationaux de tennis.
A Roland-Garros (résumé)
0 h 10 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A2

14 h 25 Récré A 2.
19 h 20 Spécial législatives.
Avec Jacques Chirac.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Noires sont les galaxies.
Une étrange affaire où des cadavres ressuscitent et prennent des identités différentes



21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B Pivot. Destins de femmes.
Avec Mme F. Giroud (Une femme honorable). MM A Gold et R Fizdale (la Vie de Misia Sert). L. Bodard (Anne-Marie). M Larneuil (Roman de la Begum sombre).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Luis Bunuel) : Tristana.
Film français de L. Bunuel (1969). avec C Deneuve, F Rey, F Nero, L. Gaos, A. Cases, J Fernandez, S Mendizabal (Rediffusion)
Au début des années 30, à Tolède, une jeune fille cherche à échapper à l'emprise de son tuteur, vieillard amoureux. Devenue infirme, elle lui impose ses caprices Une cruelle histoire d'aliénation, de passion, de vengeance où Bunuel explore l'univers mystérieux des tares psychologiques et des désirs refoulés en milieu bourgeois

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 · Le nouveau vendredi : L'éventreur du Yorkshire.
Une émission d'A. Sabas Reportage de la T V. britannique Trident
Une affaire sans précédent dans l'histoire de l'après-guerre britannique. Pendant cinq ans, 250 inspecteurs d'une brigade spéciale, plus de 1 900 agents, ont recherché un homme de trente-cinq ans, chauffeur de camion, marié, atteint, selon les médecins, de schizophrénie paranoïaque, quand il fut arrêté le 2 janvier 1981 (dans un contrôle de routine), on s'apercevra qu'il avait été interrogé plusieurs fois... sans être reconnu !
21 h 30 Téléfilm : la Nonne sanglante.
de M. Sarfati. D'après A. Bourgeois. Réalisation B Maigrot.
Racontée sur un ton à demi voltairien, l'histoire d'un héritage qui mêle la gracieuse Greta à d'infâmes banquiers et autres sombres personnages de la haute société tyrolienne, avec tremblements de terre, amants, pardons, duels...
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine Thalassa.
L'école sans tablier, de P. Abalan.

FRANCE-CULTURE

20 h, Relecture : H.-F Amiel.
21 h 30, Black and blue : L'esprit de la batterie.
22 h 30, Nuits magnétiques : M. Broodthaers.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.
20 h 20, Concert : « la Nuit transfigurée », « Concerto pour piano et orchestre », de Schönberg ; « le Prince de bois », de Bartok, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. G. Wich.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (Schumann, Brahms) ; 23 h 5, Vieilles cires : cycle Oskar Fried ; 0 h 5, Jazz forum.

Samedi 30 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Internationaux de tennis.
A Roland-Garros
12 h 30 Cuisine légère.
Millefeuille au roquefort
12 h 45 Avenir : Métier s'exerçant en contact avec la nature et les animaux.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 45 Au plaisir du samedi.
Plume d'élan : 13 h 55, Mandrin ; 14 h 50, Découvertes francophones ; 15 h 20, Archibald le magicien ; 15 h 30, Le magazine de l'aventure ; 16 h 5, Maya l'abeille ; 16 h 30, L'impossible shérif ; 16 h 40, Temps X ; 17 h 15, Chapeau melon et bottes de cuir.
18 h 15 Trente millions d'amis.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre (de l'I.N.C.)
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Stars.
Avec N Croisille, D. Roussos, E. John, Mouloudji, J. Vallée, D. Tell, P. Brahna et le footballeur Pelé.
21 h 40 Série : Dallas.
Le dossier rouge.
Julie Grey décide de se venger en utilisant des faits jusqu'ici secrets.
22 h 35 Téléfoot 1.
23 h 35 Internationaux de tennis.
Roland-Garros (résumé).
23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 40 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Biscuit aux fraises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Le bathyscaphe des eaux troubles.
14 h 25 Récré A 2.
14 h 50 Les jeux du stade.
Tennis : Internationaux de France, à Roland-Garros ; haltérophilie : Tournoi international de Paris ; cyclisme : Dauphiné libéré.
17 h 20 Récré A 2.
18 h 5 Chorus.
Mitch Ryder et Joni Mitchell.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.)
19 h 20 Spécial législatives.
Avec Georges Marchais.
20 h Journal.
20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Une confidence de Maigret.
d'après G. Simenon, réal. Y. Allégret. Avec J. Richard, P. Clementi, O. Georges-Picot, J.-M. Proslier.
Une erreur de Maigret sur une affaire qui se passe dans le milieu du show business, du Paris mondain et du monde des affaires.
22 h 10 Variétés : Elle court, elle court l'opérette.
23 h Les carnets de l'aventure : Voyage chez les Indiens.
Un reportage de Wolfgang Brög dans la forêt amazonienne.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Trait d'union.
Magazine sur l'Islam.
13 h 30 Horizon.
Magazine des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'odyssée de Scott Hunter : Destination : l'invisible.
Un nouveau magazine sur l'ensemble des techniques qui permettent de « créer » en laboratoire des « nouvelles images ».
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 000 lieues sous les mers.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : Qui a tué Baylor Carlyle ?
réal. W Doniger. Avec G. Hamilton, K. Mc Carthy, L. Turner, D. Muldaur...
Un grand patron de la banque Carlyle est victime d'un détournement important dont l'auteur se trouve être son propre gendre.
22 h 20 Journal.
22 h 30 Ciné-regards.
Au Festival de Cannes.

FRANCE-CULTURE

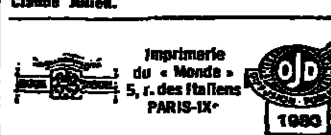
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Mélancolie, fatigue — dépression pourquoi ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain : En direct de Beyrouth.
10 h 45, Démarches avec... F. Lacassin, directeur de la collection « Les maîtres de l'étrange et de la peur ».
11 h 2, La musique prend la parole : Claude Debussy et les régions de la musique française.
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : Faire naître... et le reste.
14 h 5, Polymnie, voix de la Grèce.
16 h 20, Livre d'or : Deller consort (Tallis, Byrd, Morley, Gibbons)
17 h 30, Pour mémoire : On lundi de l'histoire, de M. Pastoureau, J. Le Goff. Traité d'héraldique.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : La révolution sonore.
20 h Les petites boîtes, de J. Worms, réal. J.-J. Vierne.
21 h 25, Bonnes nouvelles, grands comédiens.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Carte blanche aux mélomanes (Gabaye, Porte, Jimenez, Dumont, Zimmermann, Engel, Harper, Isidoro, Faro, Coustillas, Grob).
7 h, Actualité lyrique : L'opérette du jour, « Mam'zelle Nitouche », d'Hervé, avec G. Roger, C. Duvaleix, M. Peyron ; Actualité du jour : reportages à Avignon et Lyon et des extraits du « Pays du sourire », de F Lehar.
9 h 5, Samedi : Magazine de Jean-Michel Damian (les dédicaces) ; 10 h, Enregistrements historiques et rééditions ; 11 h 40, Musique ancienne : œuvres de Palestrina, Haydn et Dufay ; 12 h 35, Jazz ; 13 h 15, Musique contemporaine (Berio, Xenakis) ; 14 h. 30, Acoustique musicale (Berlioz, Liszt).
16 h 30, Concert (Festival de Lille 1980) : « Quatuor à cordes en sol mineur » de Debussy ; « Sérénade italienne à cordes en sol majeur », de Wolf ; « Quintette pour clarinette et quatuor à cordes en si mineur », de Brahms par le Quatuor Melos de Stuttgart, avec U. Rodenhauser, clarinette.
18 h, Comment l'entendez-vous ? Jean-Sébastien Bach, par Xavier Darasse ; 20 h 5, Les chants de la terre : magazine des musiques traditionnelles.
20 h 30, Soirée lyrique : « Maria de Rudenz », de Donizetti, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. G. Gelmetti, et les Chœurs de Radio-France, dir. A. Bouffroy et L. Hartmann.
23 h 15, Ouvert la nuit : Le temps suspendu... « Naples, Mantoue, Modène » (Cimarosa, Monteverdi, Vitali, Nardini, Pergolèse, Boccherini).


ELIMINEZ *sans produits chimiques*
MOUSTIQUES et
insectes volants indésirables
Appareil breveté utilisant à la fois une source lumineuse pour attirer les insectes et une source électrique (220 Volts) pour les anéantir. Aucun produit chimique. Pour intérieur-extérieur et en camping (avec adaptateur 12 V).
Paris et rég. Paris : THIEBAUT
30, place de la Madeleine, 75008 Paris, tél. : 742.29.03.
Province : Désinsectiseur BRC.
BP 502 - 44026 Nantes Cedex.
Tél. : (40) 49.42.64.
410 F. TTC - Franco 430 F
Documentation MO gratuite sur demande
C'est une fabrication B.R.C.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX*

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

DÉFENSE

DEUX DÉCISIONS DE M. HERNU

Le projet d'extension du camp militaire du Larzac est remis à l'étude par le ministère de la défense

Sur la demande du premier ministre, M. Charles Hernu, ministre de la défense, a prescrit à son cabinet d'étudier « l'ensemble des problèmes soulevés par le camp du Larzac » *en Aveyron. Pour l'instant, aucune décision n'a été prise à propos de la procédure en cours d'extension de ce camp destiné à l'armée de terre.*

Une réunion à l'hôtel Matignon est, toutefois, prévue ce vendredi 29 mai en fin d'après-midi.

En 1970, l'armée de terre, qui possède sur le plateau du Larzac un terrain d'exercice de 3 000 hectares, avait obtenu du ministre de la défense de l'époque, M. Michel Debré, de porter la superficie de ce camp à 16 000 hectares environ. A quatre reprises, devant l'hostilité des agriculteurs visés et celle de nombreux partisans de l'environnement, des réunions de concertation entre le ministère de la défense, d'autres administrations concernées et des représentants de la population locale ont permis de réduire la surface de l'extension projetée initialement pour satisfaire les besoins de l'armée de terre.

A l'origine, en effet, l'état-major souhaitait disposer, à terme, d'un camp suffisamment grand et désertique pour pouvoir faire manœuvrer et tirer un escadron de chars (moins d'une quinzaine de blindés). Pour l'état-major, le Larzac était le seul espace où l'on pouvait organiser cette manœuvre et tirer à presque toutes les armes.

De concertation en concertation, l'armée a finalement accepté de ramener à 13 500 hectares l'extension envisagée, auxquels s'ajoutent les 3 000 hectares dont elle est propriétaire depuis le début du siècle.

« Démagogie »

A ce jour, les acquisitions de l'armée de terre se montent à la superficie globale de 10 670 hectares : 5 840 hectares acquis à l'amiable et 4 830 obtenus à la suite de procédures d'expropriation. Les 2 830 hectares restants sont représentés par des terrains morcelés et dispersés qui, s'ils ne sont pas acquis, risquent de rendre difficile l'organisation d'exercices pour la valeur d'une division ou, tout au moins, de plusieurs des régiments interarmes qui la composent.

En raison de l'installation de nombreuses garnisons dans le sud de la France et du rayon d'efficacité des armements modernes, l'état-major considère que les treize camps existants sont saturés et insuffisants, surtout si, comme il en est question, l'instruction militaire doit être intensifiée dans le cadre d'un nouveau service national. Ces treize camps nationaux représentent environ 120 000 hectares au total, soit 45 % de l'ensemble du domaine affecté aux armées, et de l'ordre de 0,21 % de la superficie de la France.

Il semble que le ministère de la défense ait mis différentes solutions à l'étude, y compris celle du maintien du camp du Larzac en son état actuel et avec quelques retouches pour le rendre manœuvrable, ou encore celle d'un transfert des installations en un autre terrain. De toutes les façons, on considère, au ministère de la défense, que l'armée de terre a besoin d'un camp de grande dimension pour ses régiments.

Dans les états-majors, on faisait observer, ce vendredi matin, qu'un éventuel abandon de ce projet — par la décision d'annulation du décret de déclaration d'utilité publique — était « *démagogique* ».

J. I.

Suspension des essais nucléaires en Polynésie française

Le nouveau ministre de la défense ayant décidé d'examiner le dossier des expérimentations nucléaires que la France mène depuis 1966 au Centre des expérimentations du Pacifique (CEP), à Mururoa, les essais prévus pour les jours à venir ont été suspendus. Les avions chargés de transporter sur les atolls le matériel nécessaire et les spécialistes requis pour les prochaines expériences n'ont pas quitté leur base.

Dans les milieux compétents, on affirme qu'aucune décision d'arrêter le programme des expériences n'a été prise et qu'aucun incident technique n'est à l'origine de cette suspension des travaux.

Les expériences nucléaires souterraines de la France en Polynésie sont fixées annuellement par le président de la République et le ministère de la défense après examen d'une liste d'objectifs scientifiques et militaires présentée par un comité d'experts. La nature des expériences est, en effet, différente selon le but que recherchent l'autorité politique et les responsables militaires pour chaque type d'arme.

En 1981, le gouvernement précédent avait donc choisi une certaine catégorie d'expérimentations à Mururoa pour la mise au point des systèmes d'armes stratégiques et tactiques qui devaient composer la panoplie française de la dissuasion nucléaire des années prochaines. En suspendant les essais prévus par son prédécesseur, le nouveau ministre de la défense a voulu probablement se donner le temps de la réflexion avant de soumettre des propositions d'armements au gouvernement.

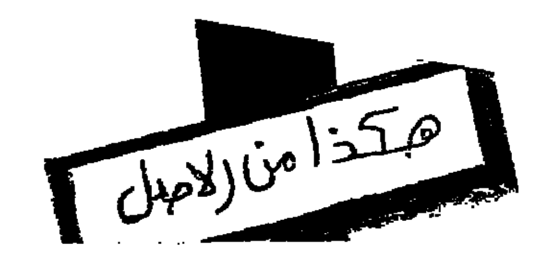
On avait, du reste, assisté en 1974, lors de l'accession à l'Elysée de M. Giscard d'Estaing, à une décision comparable de réexamen des objectifs assignés à la campagne prévue des tirs nucléaires. M. Giscard d'Estaing avait profité des circonstances pour accélérer le passage des expériences aériennes aux expérimentations souterraines.

ANCIENS COMBATTANTS

● *La cérémonie annuelle du souvenir* organisée par l'Union des engagés volontaires et anciens combattants juifs aura lieu le dimanche 31 mai, à 10 heures, devant le monument aux morts du cimetière de Bagneux.

La cérémonie, placée sous le haut patronage de M. René Sirat, grand rabbin de France, se déroulera en présence du ministre des anciens combattants, M. Laurain. Un autocar sera à la disposition des personnes désirant se rendre au cimetière, à 9 heures, devant l'hôtel Moderne, place de la République, à Paris.

Goudrons 3,0 mg.
Nicotine 0,30 mg.
Ultra Légère



Le Monde

régions

Ile-de-France

ÉCHÉANCES ÉLECTORALES OBLIGENT

La plupart des grands dossiers d'équipement sont « gelés »

Rue Barbet-de-Jouy, à Paris-7e, au siège des institutions régionales d'Ile-de-France, ce n'est pas encore le château de la Belle au bois dormant, mais presque. Les membres du conseil régional, comme tous les élus de France, ont depuis plusieurs mois des préoccupations qui ne sont pas spécifiquement régionales. L'administration elle-même est tenue, en ces périodes électorales, à une « réserve républicaine ».

Il en est ainsi, bien entendu, dans les vingt-deux régions françaises, particulièrement dans les six dont le président du conseil régional vient de se voir investi de fonctions ministérielles. Ce n'est pas le cas de l'Ile-de-France. Mais ici, c'est le préfet qui est parti. M. Lucien Lanier a estimé que, par fidélité à M. Valéry Giscard d'Estaing, dont il dirigea la campagne en 1974, et par respect pour le nouveau pouvoir, il ne pouvait rester à son poste. Il a donc demandé — et obtenu lors du dernier conseil des ministres du gouvernement Barre — d'être mis en congé spécial. Certes, il reste en place tant que son successeur n'est pas arrivé, mais, s'il peut expédier les affaires courantes, il ne peut prendre de décisions engageant l'avenir.

Le conseil régional lui-même est paralysé depuis que le décret de dissolution de l'Assemblée nationale a privé de leur mandat ses trente-trois membres (sur cent soixante-quatre) qui représentent les députés de la région. Ainsi, le préfet et le président du conseil régional, M. Michel Giraud, sénateur (R.P.R.) du Val-de-Marne, ont estimé que la commission déléguée du conseil ne pouvait plus se réunir, quatre des vingt-sept commissaires n'ayant plus de mandat. Or c'est elle qui répartit les subventions. Un certain nombre de dossiers sont ainsi en instance, au grand désappointement de nombreux maires.

L'institution régionale vit donc au ralenti. Le Comité économique et social (C.E.S.) lui-même est en sursis. Son mandat de cinq ans arrive, en effet, à son terme le 30 juin prochain. Dès le mois d'avril, le préfet a écrit aux différents organismes socio-professionnels pour leur demander de désigner leurs représentants. La procédure est en cours. Mais douze des quatre-vingts membres du C.E.S. sont des « personnalités qualifiées » nommées par arrêté du premier ministre après consultation du préfet de région. C'était le cas, entre autres, de M. Jean-Maurice Esnault, le président actuel du C.E.S. On peut penser que les choix de M. Mauroy ne seront pas les mêmes que ceux de M. Barre. Le nouveau premier ministre aura-t-il le temps de se pencher rapidement sur ce dossier ?

Transport et logement

Lui et ses ministres devront pourtant, prochainement, en ouvrir d'autres eux aussi marqués « Ile de France ». D'abord celui des transports. *Le Monde* reviendra dans ses éditions datées mardi 2 juin sur les aspects les plus importants du dossier : le prix du ticket de métro et l'avenir du Syndicat des transports parisiens. Mais M. Louis Mermaz, le nouveau ministre de l'équipement et des transports, devra sans tarder se préoccuper de la ligne S.N.C.F. Ermont-Invalides. Depuis 1979, en effet, l'Etat et la région ont dégagé chacun 200 millions de francs pour la réaliser.

Malgré cela, le premier coup de pioche n'a toujours pas été donné. Pourtant, M. Hoeffel, le précédent ministre des transports, après avoir donné satisfaction aux riverains, avait promis, en janvier 1981, un rapide début des travaux. Mais comme la Ville de Paris refuse de payer la part qui lui revient, tout est à nouveau gelé.

Les responsables de l'Ile-de-France, qui souhaitent depuis longtemps mettre le logement au premier rang de leur action, trouveront peut-être pour ce faire une oreille plus attentive dans le nouveau gouvernement. Le ministre du logement, M. Roger Quilliot, devra, en tout cas, se préoccuper assez vite du devenir de l'office interdépartemental d'H.L.M., survivance de l'ancien département de la Seine.

M. d'Ornano, qui avait en charge ce secteur, avait décidé de le dissoudre et de répartir ses quarante-cinq mille logements entre les divers offices départementaux. Le personnel s'y était opposé, les élus socialistes aussi. Sans succès. Les responsables communistes y étant, eux, favorables, le conseil d'administration de l'Office a voté sa dissolution.

Quatre ministres (équipement, intérieur, économie, finances) ont signé le décret de dissolution, mais M. Barre a refusé de le faire quand, après le 10 mai, il lui fut présenté, estimant que cela dépassait les compétences d'un premier ministre simplement chargé d'expédier les affaires courantes. Cette situation devra être débloquée d'une manière ou d'une autre. Sera-ce le premier point de friction en Ile-de-France entre les communistes et le gouvernement de M. Mauroy ?

Le schéma enterré

Enfin, il y a le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France. A la demande de M. Michel Giraud, M. Giscard d'Estaing avait accepté qu'il soit révisé. Le projet du préfet avait été accepté — parfois du bout des lèvres — par les élus U.D.F. et R.P.R., mais fermement combattu par le P.S. et le P.C. Le dernier mot appartient, légalement, au gouvernement, qui, maintenant, est du côté de la minorité politique du conseil régional et non plus de la majorité. En l'occurrence, il n'est pas obligé de se prononcer rapidement puisque l'assemblée régionale elle-même a renoncé, en février dernier, à trancher, jugeant la période électorale peu propice à un débat de ce genre.

Mais le travail de réflexion accompli par les uns et par les autres ne peut rester longtemps enterré, d'autant que c'est le devenir de l'Ile-de-France et son propre aménagement du territoire qui sont en cause. Quel rôle le nouveau pouvoir entend-il faire jouer à la « région capitale » ? Les élus parisiens seront-ils mieux entendus que par le passé quand — quelle que soit leur étiquette — ils demandent que l'aménagement du territoire national ne se fasse plus au détriment de la région parisienne ? En tout cas, ils savent que le nouveau ministre du plan et de l'aménagement du territoire connaît parfaitement le dossier et leurs préoccupations. Jusqu'à ces derniers jours, Michel Rocard était membre du conseil régional d'Ile-de-France, où il lui arrivait de critiquer durement l'action de la DATAR.

THIERRY BRÉHIER.

Bretagne

Le projet de centrale nucléaire à Plogoff

Abandon ou suspension ?

M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, a annoncé, le 28 mai, l'abandon du projet de construction d'une centrale nucléaire à Plogoff (Finistère). « *Au cours du premier conseil des ministres du septennat*, a-t-il précisé, *le président de la République a indiqué à ce sujet qu'il convenait de confirmer ce qui a été dit. Il revient aux ministres concernés de donner dans les temps qui viennent la traduction administrative qui convient à la décision d'abandon de ce projet.* » « *Techniquement*, a-t-il ajouté, *tout est stoppé.* »

Le 10 avril, à Brest, M. François Mitterrand avait déclaré : « *Plogoff ne figure pas et ne figurera pas dans mon plan nucléaire. J'entends terminer les centrales en construction, mais je n'entends pas mettre en œuvre celles qui ne le sont pas.* »

Toutefois, M. Lemoine, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie, a rappelé la doctrine du P.S. en la matière : « *Le site de Plogoff est gelé tant que les consultations sur l'énergie nucléaire n'auront pas été menées à leur fin.* » Il ne s'agirait pas d'abandon mais de suspension des travaux. Le programme énergétique du parti socialiste *(l'Autre Politique)* prévoit d'ailleurs : « *Dès notre arrivée au pouvoir, nous proposerons au pays un vaste débat sur l'avenir énergétique de la France et, en particulier, sur le recours au nucléaire. En attendant que ce débat soit tranché, les centrales en chantier seront terminées mais il n'y aura pas d'ouverture de nouveaux sites nucléaires.* »

Mme Amélie Kerloc'h, maire socialiste de Plogoff, n'en a pas moins appelé à une « *fête de la victoire* », le 28 juin, après avoir déclaré : « *L'abandon du projet de centrale au cap Sizun est une grande joie pour toute la population. Il est désormais nécessaire de prouver ici que d'autres formes d'énergie peuvent représenter une alternative au nucléaire.* »

D'autre part, l'association *Aujourd'hui l'écologie* se réjouit de l' « *abandon* » de Plogoff.

La C.F.D.T. a également approuvé « *l'annulation* » du projet, décision qui est, selon elle, « *un acte de justice envers la population du cap Sizun* », et aussi « *la première manifestation de la volonté du gouvernement de refuser la poursuite du programme « tout électrique, tout nucléaire » inutile, dangereux, ruineux pour l'économie française* ».

En revanche M. Guy Hermier, député (P.C.) des Bouches-du-Rhône et membre du bureau politique, interrogé sur l'arrêt éventuel de Plogoff au cours du « Grand Débat de la presse » sur TF 1, le 28 mai, a répondu : « *Nous ne sommes pas d'accord parce que nous pensons que la Bretagne a besoin d'un développement de l'énergie, notamment nucléaire, pour qu'elle contribue comme toutes les autres régions de France à l'indépendance énergétique du pays.* »

E.D.F., enfin, a tenu à rappeler par M. Fauve, responsable du dossier de Plogoff, que son action reposait sur trois principes : les projets E.D.F. ne peuvent se développer que dans le cadre de la politique énergétique du gouvernement ; les engagements contractuels pris par E.D.F. auprès d'entreprises locales comme les acquisitions de terrain qui ont fait l'objet de promesses de vente seront honorées ; enfin, E.D.F. entend rester une force de proposition technique, notamment sur l'équilibre du réseau et l'équipement électrique de la Bretagne. L'antenne de Quimper vient d'ailleurs de prendre le nom de mission d'équipement de la région Bretagne.

Le projet de construction d'une centrale nucléaire à Plogoff, au cap Sizun (Sud-Finistère) avait été approuvé par le conseil régional de Bretagne et le conseil général du Finistère, mais les élus socialistes avaient voté contre. L'enquête d'utilité publique, en février et mars 1980, avait été émaillée de nombreux incidents violents, des camionnettes étant transformées en mairies annexes devant le refus de plusieurs maires d'ouvrir leurs mairies.

Deux nuits de « *barricades* » avaient amené de nombreux blessés chez les manifestants antinucléaires comme parmi les forces de l'ordre. D'une capacité totale de 5 300 MW, la centrale devait fournir 15 milliards de kWh dans les années 90. E.D.F. avait insisté sur l'implantation d'une centrale en Bretagne en raison du déficit énergétique de cette région dont le taux de dépendance sera de 50 % en 1985. Or de multiples raisons militent pour un équilibre régional : investissements de transports, pertes en ligne d'autant plus importantes que le cheminement est long, risque de pertubation du réseau. Si la décision d'abandon de Plogoff était confirmée il faudrait trouver des moyens de production de substitution (la centrale de Plogoff correspond à neuf centrales au charbon de 600 MW).

Rappelons que d'après le programme socialiste de nombreux autres sites pourraient être « gelés » en attendant que le débat sur le nucléaire soit tranché : Le Pellerin, Penly, Nogent-sur-Seine, Golfech, Civaux, Cattenom, Chooz, Saint-Etienne-des-Sorts, Belleville, Port-La-Nouvelle.

BRUNO DETHOMAS.

LES « ÉCOLES EN BRETON » VEULENT ÊTRE RATTACHÉES A L'ÉDUCATION NATIONALE

De notre envoyée spéciale.

Saint-Brieuc. — L'association Diwan (le germe) qui créa, en 1977, les écoles en breton, a réuni récemment son congrès annuel à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

Trois cents enfants répartis en seize classes maternelles et une classe primaire apprennent à parler le breton à l'école. Dix classes nouvelles seront ouvertes dès la prochaine année scolaire. Alors que 12 % du budget de Diwan étaient fournis par des prélèvements automatiques sur compte bancaire (le complément était apporté par des « fest noz », des kermesses, des tombolas, etc.), 40 % de l'argent nécessaire sont aujourd'hui versés chaque mois *par les sympathisants des écoles*.

Second thème abordé : les perspectives offertes par l'arrivée des socialistes au pouvoir. Les responsables de Diwan demandent une fois de plus leur rattachement à l'éducation nationale, la création d'une licence de breton pour les enseignants, enfin la reconnaissance du breton comme première langue en Armorique, *des maternelles à l'université.*

M.-C. R.

torrente
Homme
ligne de vêtements
masculins

MADAME DESACHY
Mariages réussis depuis 40 ans
4, place de l'Opéra, 75002 PARIS
Tél. : 742.09.39

ROBLOT S.A
227-90-20
ORGANISATION D'OBSÈQUES

Centre

A ORLÉANS

Un « 4 étoiles » pour les gens du voyage

« *Lorsqu'on fait du porte-à-porte et que je montre ma carte de déportée, on me jette à la figure qu'elle est fausse !* ». *Dans leur modeste caravane tirée à quatre épingles, installée au centre d'hébergement des gens du voyage d'Orléans, où ils font étape, Gervaise Schmitt, devant son frère et sa vieille mère qui sanglote, évoque un autre voyage, celui qui, il y a quarante ans, après une dénonciation, les a conduits d'une ville du Nord à Dachau et à Ravensbruck. Vingt-quatre membres de la famille Schmitt ont subi l'épreuve des camps, dix-sept n'en sont pas revenus. La chape de silence qui continue d'entourer l'holocauste tzigane ajoute encore à l'incompréhension rencontrée aujourd'hui entre les deux communautés.*

A première vue, la toute récente réalisation, en des points exemplaire, du centre d'hébergement des nomades d'Orléans devrait contribuer à faire tomber un peu les barrières. A proximité de la ville nouvelle de La Source, le long de la R.N. 20, le centre affiche complet.

Sur 5 hectares, une centaine d'emplacements bitumés, groupés par petites alvéoles, disparaissent sous les premières futaies solognotes. Au cœur de l'enceinte, quelques équipements en dur : un bâtiment d'accueil, un foyer, un atelier, et surtout à portée de roulotte, un groupe scolaire à l'architecture soignée, prévu pour accueillir trois classes élémentaires et une classe maternelle.

L'ensemble, ouvert en totalité depuis le mois de juillet 1980, est l'œuvre du syndicat intercommunal à vocation multiple de l'agglomération orléanaise (SIVOM). Coût de l'opération (achat du terrain et équipements) : 5,7 millions de francs, auxquels il faut ajouter 1,8 million pour la construction de l'école. Parmi les gros donneurs de subventions : l'Action sanitaire et sociale, les allocations familiales et surtout le Fonds d'action sociale (F.A.S.), dont la participation peut surprendre ici, lorsqu'on sait que cet organisme, alimenté en grande partie par les cotisations sociales des travailleurs immigrés, devrait, en principe, financer des opérations de structures d'accueil pour ces derniers...

Le prix de journée par caravane est fixé à 6,50 F, mais le prix de revient a été de 5,70 F par personne en 1980. Il n'est donc pas question que le centre, à vocation sociale, finance lui-même ses dépenses, et pour équilibrer l'exercice le FAS et le SIVOM sont encore sollicités. La gestion remise à une association nécessite l'emploi d'une dizaine de « permanents » qui assurent l'entretien et l'animation parfois délicate du centre.

« Initialement le projet portait sur soixante places, au-delà de ce seuil il y a des risques de tension entre les groupes et les familles, *fait observer M. André Caigneault, vice-président de l'association.* Nous en sommes finalement à... cent places. Et le centre est souvent archibondé au moment des grands rassemblements pentecôtistes à Ennordres dans le Cher. Le bouche à oreille a fonctionné : la qualité des installations attirent des familles qui paraissent avoir beaucoup d'argent et avec qui les contacts ne sont pas toujours faciles. »

Un tract anonyme

Inutile de chercher les traditionnelles roulottes. De luxueuses caravanes, tractées par de puissantes « américaines », stationnent sur le bitume, auprès desquelles des molosses agressifs montent la garde. A l'entrée du camp, trois ou quatre caravanes modestes et plus discrètes. Parmi elles, celle du pasteur de la communauté pentecôtiste : « Ici, c'est un camp quatre étoiles, *reconnaît le pasteur*, c'est un peu le Negresco des gitans ! » *A côté, chez les Schmitt, où les revenus sont modestes, on craint que l'argent opère une sélection et que le camp ne soit plus accessible qu'aux riches ; on montre aussi du doigt ces équipages insolents, et leurs occupants qui louent « au nomade » quelques jours par an, par snobisme.* « Mettre un vrai gitan comme moi entre quatre murs, c'est comme si on me passait les menottes », *rappelle le frère de Gervaise, pour bien montrer que la tradition tzigane ce sont d'abord les petites gens qui la respectent et la transmettent.*

De l'autre côté de la R.N. 20, le monde des « gadgés ». La ville nouvelle de La Source égrène des pavillons coquets. L'ouverture du camp a provoqué des murmures, des craintes. Un tract anonyme, annonciateur de calamités, a circulé. « Ce tract a été accueilli avec le mépris », *affirme tranquillement une mère de famille. Rien ne venant troubler le repos des riverains, les rumeurs se sont tues.*

RÉGIS GUYOTAT.

CARNET

Naissances

— François et Catherine BALLAY, née Dally, Marianne et Charlotte, sont heureux d'annoncer la naissance de

Arthur,

à Tunis, le 21 mai 1981.

— Jean-François DEVONEC, Marie-Odile GANNE-DEVONEC et leur fille Eléonore ont la joie d'annoncer la naissance de

Adrien,

le 22 mai 1981.
1, rue Gambetta,
54500 Vandœuvre.

— Bernard et Martine MEHEUT-CENDRIER ont la grande joie, avec Domitille et Alexis, d'annoncer la naissance de

Ségolène.

39, rue Franklin,
92600 Asnières.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Catherine EVAIN,

fille du baron Christian Evain et de la baronne, née Geneviève Froment-Meurice (†),
avec

M. Franck QUINAT,

fils de M. Jean-Claude Quinat et de Mme, née Seguin.
Versailles - Chaville.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Pierre BERNARDELLI,

survenu à Chailles, le 27 mai 1981.
Les obsèques civiles auront lieu le *samedi 30 mai, à 11 h. 45, à Chailles.*
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, chemin de la Vallée,
Chailles,
41120 Les Montils.

— Le pasteur René Gillieron,
Le pasteur Pierre Ducros,
M. Charles Ducros,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Esther DUCROS,

surintendante d'usine,
survenu le 20 mai 1981, à Saint-Nazaire (44).
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
146, rue de la République,
33220 Sainte-Foix-la-Grande.
« Moulin de Vessac »,
17640 Vaux-sur-Mer.
Maison de retraite,
16120 Bassac.

— Les familles Marillat, Castello, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger MARILLAT.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Bruno (Lyon-1er), le samedi 30 mai, à 10 heures.
5, place Anatole-France,
69600 Oullins.

— M. et Mme Maurice Matet,
Claire et Jean-Luc Nancy, Anne et Geneviève,
Catherine et Pierre Le Roux, Guillaume et Jean,
Pierre Matet et Mary O'Connell,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

François MATET,

décédé le 22 mai 1981, à l'âge de trente-huit ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (Isère).
1, rue des Filmins,
92330 Sceaux.
6, rue Charles-Grad,
67000 Strasbourg.
108, boulevard de Belgique,
78110 Le Vésinet.
151 bis, rue de la Roquette,
75011 Paris.

— Nous apprenons la mort de

Jacqueline MICHEL,

décédée à Paris, dans la nuit du 26 au 27 mai, à l'âge de cinquante-neuf ans.
Ses obsèques auront lieu le 2 juin, à 15 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise.
[Critique et chef de la rubrique cinéma à « Télé 7 Jours », Jacqueline Michel était aussi l'auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels, « la Déprime », publié chez Stock. Elle était l'épouse de notre confrère Jean Diwo, directeur du magazine « Télé 7 Jours » pendant vingt et un ans, aujourd'hui directeur du développement du groupe « Edi 7 », et la mère de François Diwo, animateur à Europe 1 et rédacteur en chef de « Télé 7 Jeux ».]

— Mme Hubert Outhenin-Chalandre, son épouse,
M. et Mme Mestre,
Gérard, Robert et Hubert,
M. et Mme Gilles Outhenin-Chalandre,
Eric, Christophe, Laure et Jérôme,
Mme Raymond Outhenin-Chalandre,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles A. Raymond, Vermorel, Massé, Astier et Auboin,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Hubert OUTHENIN-CHALANDRE,

commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de la Résistance,
survenu le 27 mai 1981, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 30 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (90, avenue du Roule).
L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière nouveau de Neuilly.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, boulevard des Sablons,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

— *Paris, Montpellier, Sémilly, Montréal.*
Les familles Mathieu, Cornut, Briat, Sala et alliées,
remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil lors du décès de

M. René Lucien BRIAT,

rédacteur en chef honoraire
de « Connaissance des arts »,
survenu le 17 avril 1981, à Montpellier.
Une messe sera célébrée à sa mémoire le mardi 2 juin 1981, à 12 h. 30, à Saint-Philippe du Roule, sa paroisse (chapelle de la Sainte-Vierge).

Communications diverses

— Le groupe Paris-Bastille d'Amnesty International organise une soirée, le vendredi 5 juin, à 20 h. 30, pour présenter son action en faveur des « droits de l'homme dans le monde ». Cette présentation sera suivie par des chants de la liturgie orthodoxe exécutés par la chorale Notre-Dame-de-l'Assomption, en l'église Saint-Merri Beaubourg (78, rue Saint-Martin). Prix des places : 20 F.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-II, mercredi 3 juin, à 15 heures, salle des commissions, M. Claude Beaucourt : « Une juridiction commerciale sous l'Ancien Régime : le « Prieur et Consuls » de Dieppe ».

— Université de Paris-V, jeudi 4 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Pierre Ferran : « Place et rôles de la science-fiction dans l'enseignement de la littérature au premier cycle ».

— Université de Paris-X, vendredi 5 juin, à 14 heures, salle E 07, (bât. G), M. Thierry Bingaba : « Les problèmes du développement industriel de la République Centrafricaine ».

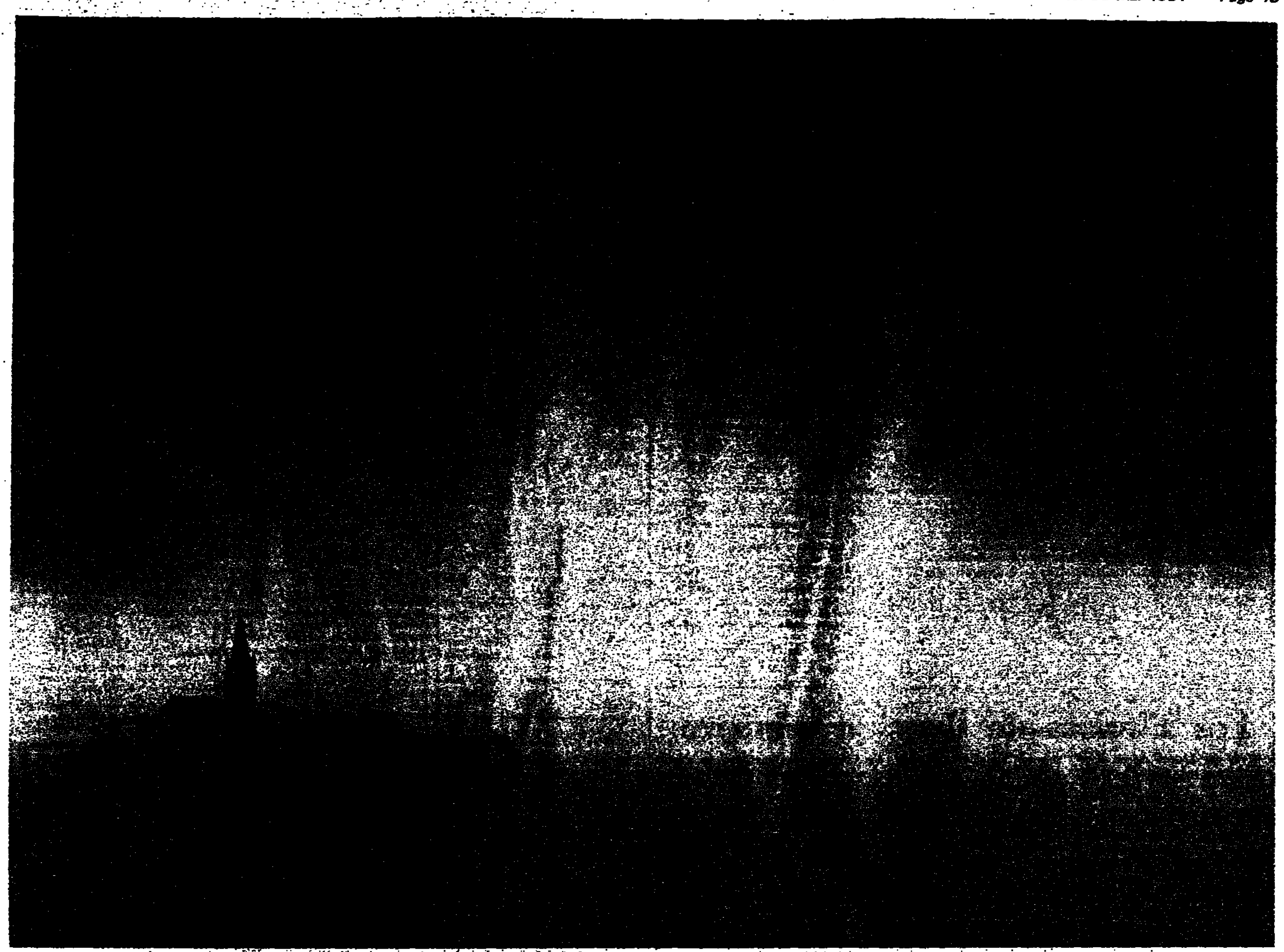
— Université de Paris-X, samedi 6 juin, à 9 h. 30, salle des actes (bât. F), M. René Taffo : « Les rapports entre le sous-traitant, l'entrepreneur principal et le maître de l'ouvrage dans l'ordre interne français et dans les relations internationales ».

— Université de Paris-II, mardi 9 juin, à 9 h. 30, salle 304, Centre Assas, M. André Tientchau-Njiako : « L'organisation bancaire et la direction du crédit dans les Etats de l'Afrique Centrale (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Tchad) ».

Donnon
à la F

Au soir
Mitterrand, n
rait : "nous av
à faire ensem
Donno
lui permettra
Donnons à l
socialistes do
L'élan e
repart, la Fra
retrouve sa je
Ensemb
chemin avec

هكذا من الأعمال



Donnons sa majorité à la France.

Au soir du 10 Mai François Mitterrand, notre Président, déclarait : "nous avons tant de choses à faire ensemble".

Donnons-lui la majorité qui lui permettra de les réaliser. Donnons à la France les députés socialistes dont elle a besoin.

L'élan est donné. La France repart, la France revit, la France retrouve sa jeunesse.

Ensemble continuons notre chemin avec le Président, avec la majorité de la France. Pour que s'expriment enfin les forces de la vie, les forces de la création, les forces du changement.

Ensemble nous allons relancer l'économie. Nous allons donner la priorité à l'emploi. Nous allons construire une France où chacun aura sa place.

Ensemble les 14 et 21 Juin, confirmons l'immense espoir du 10 Mai. Avec force et dans la tranquillité.



Parti socialiste

هكذا من الأصل

Le Monde

société

ÉDUCATION

DANS UNE LETTRE AUX UNIVERSITAIRES

Mme Saunier-Seïté dresse le bilan de son activité ministérielle

Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités du gouvernement de M. Raymond Barre, a adressé le 21 mai, jour de la passation de pouvoirs entre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, une lettre personnelle à ses « chers collègues universitaires ». Elle y passe en revue, sur un mode louangeur, sa propre action, de 1976 à 1981. Un bilan où les silences et les mensonges par omission abondent.

« La triste image du service public »

Voici le texte de la lettre que Mme Saunier-Seïté a adressé, le 21 mai, aux universitaires :

Mes chers collègues universitaires,

Au moment de quitter le ministère des universités, à l'issue d'une mission de plus de cinq années, je tiens à vous exprimer mon estime et ma reconnaissance pour les conseils et les concours que vous m'avez apportés, dans une action difficile au service des enseignements supérieurs et de la recherche publique.

Ce n'est pas à vous qu'il faut rappeler la triste image du service public universitaire durant les années 1967-1976. Depuis, nous avons rétabli des conditions de travail ; débloqué les carrières de plus de dix mille universitaires ; intégré plus de cinq mille hors-statut ; établi des conditions de recrutement *fondées sur la qualité et la justice* ; organisé l'essor de la recherche universitaire ; ouvert les universités sur les réalités de la société et du monde ; actualisé, avec la commission du titre d'ingénieur, le programme de nos grandes écoles et, avec les commissions pédagogiques nationales, ceux des instituts universitaires de technologie ; mis en place une direction performante d'information scientifique et technique ; désectorisé les universités de la région parisienne ; réinstallé l'université de Paris-VIII ; établi une politique rationnelle et équitable de distribution des moyens et d'habilitation à délivrer les diplômes nationaux.

Ces résultats, succinctement rappelés, consacrent les réflexions de milliers d'universitaires, les enquêtes de l'inspection générale, les analyses de nombreux conseillers, consultants et experts, la mise en place des directions et services de l'administration centrale *avec le concours de mon* cabinet, de mes conseillers juridiques et enfin le soutien et le vote de la majorité des députés et des sénateurs.

Aujourd'hui, l'image dans la nation des enseignements supérieurs et de la recherche universitaire est meilleure, et même, dans certains secteurs, excellente. Notre crédibilité dans le monde se traduit par de nombreuses candidatures de brillants universitaires et chercheurs étrangers sur des emplois de notre ministère.

Certains ont vilipendé cette œuvre aveuglément. Leur programme officiel est de la détruire. Ils détiennent maintenant le pouvoir et tous les dossiers de base de nos réformes sont entre leurs mains. Je souhaite que le sens de ce service public défini pour la France prévale sur un esprit de dénigrement qui n'a pas de raisons dans les responsabilités d'État.

Veuillez croire, mes chers collègues universitaires, en ma profonde sympathie universitaire.

ALICE SAUNIER-SEITE.

Les silences de l'ancien ministre

Il est des départs dignes. Il en est d'autres qui n'évitent pas les mesquineries. *« Après moi, le déluge ! »*, lance en somme l'ancien ministre des universités dans son ultime missive aux enseignants du supérieur. La méthode est cavalière, *et sur le fond l'autosatisfaction est* contestable. Cet état des lieux tient plus du panégyrique que du constat d'huissier. Du premier, il a le ton louangeur, sans pour autant adopter *la rigueur du second.*

Concédons à Mme Saunier-Seïté *quelques-uns des bons points qu'elle* se décerne elle-même : elle s'est, en effet, intéressée de près à l'avenir des grandes écoles ; elle a, en effet, depuis la création d'un comité *de coordination de la recherche* scientifique en 1978, appuyé le développement de ce secteur, du côté des sciences exactes et de la technologie ; elle a, en effet, accru la *présence des industriels* dans le corps enseignant des I.U.T. (instituts universitaires de technologie), qui, à l'origine, devaient en représenter le tiers et n'étaient, à son arrivée au ministère, que 8 % ; elle s'est, en effet, attachée à *« débloquer les carrières »* et à *intégrer* des hors-statut.

Mais ce serait une lacune que de ne pas relever combien cet intérêt, en ses divers aspects, fut sélectif. *Mme Saunier-Seïté* a toujours raisonné en termes de bon élève : un partage sans nuances qui faisait le tri entre bons et mauvais établissements, bons et mauvais enseignants. *Ainsi* des « pôles d'excellence » parmi les grandes écoles (cinq écoles de chimie furent particulièrement favorisées). Ainsi de la désectorisation des universités parisiennes, *qui introduisit* une concurrence entre ces dernières et une course aux inscriptions pour les étudiants. Ainsi du dédain pour la recherche en sciences humaines au profit des autres secteurs. Ainsi encore du *déménagement de l'université de* Paris-VIII-Vincennes qui, dans son contexte, n'était guère un encouragement à son expérience originale d'ouverture aux étudiants non *bacheliers*.

Car il faut montrer l'envers du tableau. Quand *l'ancien ministre mentionne les « conditions de recrutement fondées sur la qualité et la justice »*, il fait sans doute allusion à la réforme des carrières des ensei*gnants du supérieur (maîtres assis*tants et professeurs), qui a supprimé les listes d'aptitude et créé un concours de recrutement. Le résultat fut contestable et contesté (*le Monde du 10 avril*) : *ce pouvoir discrétionnaire* accordé au Conseil supérieur des corps universitaires (C.S.C.U.), organisme nouveau, où le ministre s'est empressé de nommer ses amis de l'ancienne majorité présidentielle, a créé une procédure infantilisante *et favorisé, selon certains, « des règlements de compte politiques »*.

Mélange des genres

Quand elle se complimente d'avoir instauré *« une politique rationnelle et équitable (...) d'habilitation à délivrer les diplômes nationaux »*, Mme Saunier-Seïté oublie sans doute le tollé provoqué par sa réforme de l'été 80 concernant la carte universitaire, *jusque parmi certains de ses alliés* politiques. En la matière, le tri officiel était parfois idéologique et souvent incohérent : les sciences, intouchables, alors que les lettres et les *sciences humaines étaient sévèrement* atteintes (10 % de refus d'habilitation dans le premier cas, jusqu'à 60 % dans le second, avec une hécatombe dans des domaines symbo*liques, comme les sciences de* l'éducation) ; les doctorats d'ingénieur sauvés *in extremis*, sur intervention du premier ministre, alors que Mme Saunier-Seïté *n'avait pas hésité « à choisir les grandes écoles contre les universités »*, sous la pression de certains secteurs patronaux ; des enseignements à finalité professionnelle (maîtrises de sciences *et techniques, par exemple*) paradoxalement touchés, avec 40 % de retraits ou de refus, alors qu'on en faisait, hier, un fleuron de la reprise en main universitaire ; et, au total, *une concentration des formations* pénalisant les petits centres universitaires, qui accueillent souvent une plus forte proportion d'étudiants de milieux modestes, et créant une *hiérarchie entre universités d'élite et* « universités-parking ».

Restent enfin les silences. Mme Saunier-Seïté ne dit mot de la « loi Sauvage » du 27 juin 1980, qui a modifié la composition des conseils d'université, en accordant la moitié *des sièges aux professeurs de rang* magistral. Elle se tait sur les mesures prises à partir des premiers mois de 1980 à l'encontre des étudiants étrangers, qui ont entraîné une diminution de 5 % de cette catégorie pour l'année universitaire 1980-1981. Elle *reste discrète enfin sur le dernier* budget de son ministère, qui ne comporte aucune création d'emploi d'enseignant.

Faire le bilan de l'action de *Mme Saunier-Seïté* est, au fond, un exercice périlleux, tant il est difficile *de dissocier les objectifs techniques* du népotisme politique et de la brutalité des méthodes. Le dernier gouvernement de M. Giscard d'Es*taing a d'ailleurs dû en prendre acte*, la concertation avec les universitaires étant de plus en plus nettement prise en charge par les services du premier ministre et son conseiller *technique* en ce domaine, M. Jean-Claude Casanova. L'ébauche d'une *réforme* essentielle, celle du financement des universités, qui aboutit en mars 1981 à un rapport de M. Yves Fréville, ne fut-elle pas menée, en solitaire, par Matignon ?

Les grands travaux universitaires de Mme Saunier-Seïté furent donc aussi de grands désordres. La raison en est peut-être qu'elle n'a pas su en rester à cette déclaration d'inten*tion, qui date de sa prise de fonction* de 1976. Elle avait alors promis qu'elle s'attacherait à accomplir *« un travail technique, en se tenant en retrait de la politique »*. A trop mélanger les genres...

EDWY PLENEL.

Merci patronne !

Seule la fameuse chanson des Charlots peut s'élever à la hauteur d'une réponse à la lettre que les professeurs des universités ont reçue de leur ancienne patronne, Mme Alice Saunier-Seïté.

Après leur avoir expliqué qu'elle avait sauvé l'enseignement supérieur du naufrage et de la gabegie elle exprime sa crainte de voir les irresponsables qui lui ont succédé détruire son œuvre.

J'imagine que, si le glaive du tribun Cassius Chéréas lui en avait laissé le temps, Caligula aurait adressé aux Romains un message du même genre.

J'ai connu jadis une Alice Saunier-Seïté intelligente, libérale, progressiste même et, somme toute, assez agréable à fréquenter. J'imaginais que le retour à la condition commune lui rendrait sa raison avec sa personnalité de jadis.

Il semble qu'il n'en soit rien et que certaine inconscience soit aussi contagieuse qu'incurable.

Alors si cela peut lui faire plaisir : merci patronne !

ROBERT ESCARPIT.

LES ATTRIBUTIONS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Deux décrets parus au *Journal officiel* du 29 mai fixent les attributions du ministre de l'éducation nationale. M. Alain Savary exerce désormais les attributions antérieurement dévolues au ministre *de l'éducation* et au *ministre* des universités, ainsi que celles qui revenaient au ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs pour ce qui concerne l'éducation physique et sportive.

M. Savary suit, d'autre part, les affaires concernant la formation professionnelle. C'est lui qui assure la coordination des actions mises en œuvre par les différents départements ministériels intéressés.

Un troisième décret fixe les attributions de M. Marcel Debarge, secrétaire d'État auprès de M. Savary chargé, sous son autorité, de la formation professionnelle. M. Debarge peut se voir confier d'autres *« affaires »* par le ministre.

[Les professeurs d'éducation physique et sportive souhaitaient être intégrés au ministère de l'éducation nationale, mécontents qu'ils étaient d'être trop souvent considérés comme les enseignants d'une discipline mineure. Le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) « se félicite » de cette intégration officielle, « aboutissement d'une longue lutte pour faire reconnaître à l'éducation physique et sportive son statut de discipline d'enseignement à part entière ». Il tient cependant à conserver sa spécificité sous l'égide d'une « direction de l'éducation physique et sportive » à créer au ministère de l'éducation nationale.

Le C.N.R.S., d'autre part, qui relevait jusqu'alors du ministre des *universités*, fait partie des attributions de M. Savary, « sauf autres dispositions contraires », indique-t-on au ministère. M. Chevènement, ministre de la recherche et de la *technologie*, *souhaite*, en effet, obtenir la tutelle des principaux organismes de recherche ; ses attributions seront, en principe, précisées par le conseil des ministres du 3 juin.]

● *Un cocktail Molotov* a été lancé, mercredi 27 mai, après-midi par un inconnu contre la conciergerie du lycée Marie-Curie de Tarbes (Hautes-Pyrénées). Deux employées de l'établissement ont été blessées aux jambes. Les lycéens de Marie-Curie avaient obtenu, le lundi 4 mai, après une agitation d'une semaine (*le Monde* du 7 mai), l'assouplissement des contrôles d'entrées et de sorties.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS DES ANNÉES

Le nombre des étrangers dans les universités françaises a diminué de 5 % en un an

Pour la première fois depuis des années, le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités françaises a baissé en 1980-1981. De plus de 111 000 en 1979-1980, *leur nombre est tombé* à 105 700 cette année, soit une diminution d'environ 5 %. En pourcentage par rapport au nombre total d'étudiants dans les universités françaises (853 532 à la rentrée 1980), la proportion d'étudiants étrangers est passée de 13,2 % à 12,4 %.

Ainsi le décret du 31 décembre 1979, dit décret Imbert, a eu *le résultat escompté par* l'ancien ministre des universités, Mme Saunier-Seïté : donner un *coup d'arrêt à l'afflux des étu*diants étrangers dans les universités françaises. Le filtrage des dossiers de pré-inscription par une commission nationale puis les affectations autoritaires dans les universités les moins demandées ont soit dissuadé certains candidats de s'inscrire, soit entraîné le rejet de leur candidature, soit encore fait renoncer ceux qui se voyaient dirigés sur une université contre leur gré.

Selon le ministère des universités, *58 262* dossiers de *pré-ins*cription auraient été distribués en février et mars 1980 dans les services culturels français et aux étrangers résidant en France. Exactement 26 033 sont revenus à la commission nationale, qui en a *retenu* moins de la moitié (11 000 dossiers d'inscription en premier cycle et 1 650 en deuxième cycle) (1). La commission nationale a *écarté* 9 335 *demandes pour* insuffisance de diplômes ou dossier incomplet ; elle en a refusé 3 498 pour méconnaissance de la langue française.

Des correctifs

La commission parlementaire d'enquête sur la langue française, qui vient de remettre son rapport (*le Monde* du 22 mai 1981), a notamment étudié ce dossier des étudiants étrangers. Sans porter de jugement définitif sur une procédure qui n'a été appliquée qu'une seule année, le rapport constate : *« Il est certain que, globalement, elle* [la procédure] *a donné un coup d'arrêt à une évolution sur laquelle on n'exerçait jusqu'ici aucune maîtrise sérieuse. »*

Le rapport d'enquête estime cependant nécessaire *« un certain nombre de correctifs »*. Par exemple, la date limite fixée pour le dépôt des demandes d'inscriptions *apparaît aux parlementaires trop* rigoureuse (15 *février* de l'année précédente). Le rapporteur, M. Pascal Clément, député U.D.F. de la Loire, propose qu'*« un délai plus long ou une plus grande souplesse »* soient introduits : il suggère aussi que l'examen de connaissance du français soit modulé en fonction de la discipline d'étude ; que la procédure soit aménagée pour que les dossiers d'inscription refusés par une université soient proposés *« systématiquement »* à une autre ; que soit mise sur pied *« une structure adaptée d'information et de coordination »* pour *« attirer dans notre pays les étudiants étrangers de haut niveau »*.

Enfin, la commission parlementaire souhaite que les diplômes et le niveau de connaissance du français soient appréciés avec *« certaines nuances »*, afin de ne pas décourager les candidats des régions non francophones. *« A terme*, souligne le rapport, *cette situation pourrait être préjudiciable à l'enseignement de la langue française dans ces régions — la principale incitation à apprendre le français dans l'enseignement secondaire étant précisément la perspective de venir faire des études en France. »*

Venant de députés appartenant à l'ancienne majorité, ces suggestions montrent s'il en était besoin que la procédure mise en place l'an dernier pour filtrer les étudiants étrangers n'est pas *satisfaisante*. Un dossier de plus à rouvrir pour le nouveau gouvernement.

R. C.

(1) Les étudiants de troisième cycle ne sont pas soumis à la procédure de préinscription.

Au congrès des parents d'élèves de la P.E.E.P.

M. Schléret redoute la « dépendance évidente » entre le pouvoir et les syndicats de gauche

De notre envoyé spécial

Digne (Alpes-de-Haute-Provence). — Les gouvernements passent, les régimes politiques se succèdent : pour la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (F.P.E.E.P.), l'intérêt des enfants continue de primer. Cette voie ingrate, que la P.E.E.P. prétend emprunter, son président, M. Jean-Marie Schléret, l'a de nouveau proposée avec insistance en ouvrant, jeudi 28 mai à Digne, le 62e congrès de la fédération. Aux neuf cents délégués présents, il a déclaré : *« Notre fédération a toujours su se préserver aussi bien de la soumission inconditionnelle que de l'opposition définitive »*, avant de prévenir : *« L'attitude de la P.E.E.P. ne sera nullement infléchie par les changements politiques actuels. »*

De fait, ce ne sont pas les *résultats* du scrutin du 10 mai qui semblent alarmer la fédération. Ses dirigeants, en effet, n'ont donné aucune consigne de vote aux adhérents. Si elle rappelle inlassablement son indépendance à l'égard de tout parti et de tout syndicat, c'est pour mieux clamer qu'il n'en va pas de même chez sa rivale, l'autre grande fédération, celle des conseils de parents d'élèves, la F.C.P.E., présidée par M. Jean Andrieu (1), dont elle dénonce les liens avec le Syndicat national des instituteurs. Aussi M. Schléret redoute-t-il que cette *« dépendance évidente »* entre des alliés désormais amis du pouvoir n'écarte la P.E.E.P. du dialogue. *« Nous mettons ce ministère en garde*, a-t-il affirmé, *contre la tentation néfaste de privilégier des demandes quantitatives émanant des syndicats qui évoluent dans la mouvance du parti socialiste. (...) Nous voulons espérer que le nouveau ministre saura empêcher ces syndicats de gouverner rue de Grenelle. »*

Des *demandes quantitatives*, la PEEP en a elle-même à formuler sans en faire des panacées. Depuis quarante-cinq ans, les réformes *« de droite ou de gauche »* ont échoué. L'appareil scolaire place en situation d'échec des *« milliers d'enfants et d'adolescents »*. La filière unique dans les collèges est *« une filière faible »*, les établissements n'ont pas les moyens, ni en personne formé ni en matériel, d'assurer un enseignement expérimental de qualité. C'est peut-être parce que certains de ses militants ont estimé que la PEEP n'avait pas assez réussi à éviter ce désastre que l'approbation du rapport d'activité a connu un très léger fléchissement par rapport aux années précédentes : 89,01 % contre 93,12 % l'an dernier et 89,79 % l'année précédente.

« Sans accabler le nouveau ministre en lui demandant tout, tout de suite », le président de la PEEP a énoncé quatre priori*tés pour une première étape* : la création d'un poste supplémentaire d'instituteur par école de plus de cinq classes ; le rétablissement des 2 500 postes de surveillants supprimés depuis deux ans dans les collèges et les lycées ; le dédoublement des effectifs des classes de seconde au seuil de trente-cinq élèves et non de quarante dès la rentrée prochaine ; cinq heures hebdomadaires d'éducation physique et sportive dans le second degré.

A terme, M. Schléret est convaincu que la crise de l'enseignement et de l'éducation ne sera surmontée que par la mise en place d'une véritable décentralisation qui tournera le dos *« à la dictature du pouvoir central »* et rendra l'esprit d'initiative à des équipes éducatives. Et aussi par la participation des usagers qui *« sans vouloir se substituer aux enseignants »*, en ont assez d'être tenus en lisière et d'être réduits *« à se promener gentiment à la périphérie des vraies questions »* qui se posent à l'école.

CHARLES VIAL.

(1) La P.E.E.P. évalue à quatre cent dix mille quatre cent trente-huit le nombre de ses adhérents pour l'année scolaire en cours. La F.C.P.E. revendique, pour sa part, un peu plus d'un million d'adhérents.

SATISFACTION

Après les déclarations apaisantes de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, sur l'avenir de l'enseignement privé, M. Schléret a précisé :

« Nous relevons avec satisfaction la volonté du ministre de donner au service public d'éducation *les moyens d'assurer sa* mission. La décentralisation qu'il évoque passe à nos yeux par la mise en place de véritables communautés éducatives asso*ciant les parents d'élèves* non seulement à la gestion, mais encore au projet éducatif des établissements. Quand la décentralisation sera ainsi réalisée, il sera possible à nos yeux d'envisager un grand service public où seraient harmonisés enseignement public et enseignement privé.

» Mais même dans ce cas la nation devra respecter le droit fondamental des familles à voir éduquer leurs enfants dans les *convictions qui sont les leurs.* »

L'UNEF indépendante et démocratique crée un « syndicat lycéen »

La nouvelle « donne » de l'élection présidentielle va-t-elle *ragaillardir le mouvement lycéen ?* C'est en tout cas l'espoir des responsables de l'UNEF indépendante et démocratique qui vient de réunir à Paris, les 28 et 29 mai, un congrès national de fondation du « syndicat lycéen ». Quelque 180 délégués, représentant 2 500 élèves répartis dans 220 lycées, ont pendant ces *deux jours jeté les bases* d'une nouvelle organisation à direction trotskiste-socialiste, rivale de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL) à dominante communiste.

Les lycéens réunis dans l'ancienne chapelle Saint-Vincent-de-Paul de l'hôpital Saint-Lazare en avaient-ils conscience ? Sans doute pas. Mais il est de fait que les discussions sur les « conseils de classe publics » ou « la double correction en français et en philo » (à l'écrit du baccalauréat) paraissaient surréalistes dans l'amphithéâtre *enfumé*, parmi les tables recouvertes de tracts et de trognons de pommes, sous le regard *bienveillant* de « Monsieur Vincent » et des autres toiles pieuses conservées aux murs. La génération montante n'a cure des oripeaux légués par l'histoire, habituée qu'elle est aux anciens couvents, aux casernes abandonnées et aux hôpitaux désaffectés. Les lycéens ne prêtent plus attention aux murs. Seuls comptent les mots et les idées.

Les arcanes de tout congrès

On en a échangé beaucoup durant ces journées, sous le contrôle vigilant des responsables étudiants, et en particulier du *président de l'UNEF indépendante* et démocratique, M. Jean-Christian Cambadélis. Les militants de *l'UNEF* ont appris aux lycéens les arcanes de tout congrès qui se respecte : vote de motions, appel des délégués, décompte des mandats, etc. Toute question abordée, qu'il s'agisse du nombre d'élèves par classe ou des prochaines élections législatives, a fait l'objet d'un vote.

Les lycéens ont finalement ratifié la résolution générale du congrès (création du « syndicat lycéen ») à l'unanimité moins six abstentions et six refus de vote. Ils ont aussi, à 90 %, refusé de donner des consignes de vote aux *prochaines législatives*, estimant que *« leur position aux côtés de la classe ouvrière ne fait aucun doute »* et qu'ils n'étaient pas mandatés pour une action politique mais seulement syndicale.

Cependant, le bureau national du nouveau syndicat est composé selon un dosage *tout à fait* politique : six représentants de l'Organisation communiste internationaliste (*O.C.I.*) ; trois de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), et deux délégués du parti *socialiste*. *« Nous souhaitons la souveraineté-association avec l'UNEF »*, a expliqué le secrétaire général Thierry Escriva, dix-neuf ans, élève de terminale au lycée de Colombes (*Hauts-de-Seine*). Les dirigeants étudiants, pour leur part, espèrent que, dans la *conjoncture politique* actuelle, *« la mayonnaise prendra »*. *« Le syndicat lycéen peut devenir une organisation de masse*, affirment-ils, *car il y a beaucoup plus de lycéens que d'étudiants. »*

ROGER CANS.

LISEZ
Le Monde des PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

La France des vo[...] toujours partagée en deux

En Suède,

PARIS NAIROBI 3020 F
nouvelles fronti[ères]
nous luttons pour le droit [...]

هكذا من الأصل

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

L'heure du temps libre

La France des vacances toujours partagée en deux

LES deux nouveaux responsables des loisirs et du tourisme français achèvent de s'installer dans leurs nouveaux murs et ils commencent à jauger les dossiers en souffrance. MM. André Henry, ministre du temps libre (P.S.), et François Abadie, secrétaire d'État au tourisme (M.R.G.), s'y emploieront avec leur sensibilité et leur expérience respectives.

Le premier, enseignant de profession, pense naturellement aux loisirs de fin de journée, aux associations socio-culturelles, au tourisme social ; il aime à faire rimer « temps libéré » et « temps rêvé ». Le second, que sa charge de maire de Lourdes a tenu informé des problèmes de gestion, connaît les contraintes qui pèsent sur l'hôtellerie et la restauration ; il devrait être plus attentif aux préoccupations des professions dites « commerciales » qui ont en charge les vacances. La cohabitation harmonieuse de ces deux attitudes permettrait de ramener à de plus saines proportions la guerre qui oppose traditionnellement le secteur social et associatif au secteur commercial. En revanche, des dissensions entre M. Henry et son secrétaire d'État risqueraient de faire avorter une politique du temps libre digne de ce nom.

46,7 % des Français ne prenant pas de vacances, leur premier souci sera de ranimer une demande de loisirs latente, mais rendu impotente par le manque de moyens. Trois mesures seront mises à l'étude : le temps disponible s'accroîtrait spectaculairement sous l'effet de la diminution de la durée hebdomadaire du travail (trente-cinq heures) ; les périodes de repos se trouveraient renforcées par l'octroi de la cinquième semaine de congés payés. Mais il ne servirait à rien de libérer le temps si les budgets médiocres des particuliers ne leur permettaient pas d'en jouir. Cette constatation fonde la troisième mesure : l'aide à la personne en vacances qui consisterait en une bonification par l'employeur de bons ou de chèques-vacances permettant aux salariés d'acheter des prestations hôtelières, de la nourriture, voire du transport à des prix intéressants. Deux problèmes se posent à ce sujet : tout d'abord, les responsables d'une sécurité sociale en mal d'équilibre demandent que cette bonification soit soumise, comme le salaire, aux prélèvements des cotisations sociales ; d'autre part, le système du chèque-vacances risque de profiter aux salariés des entreprises suffisamment florissantes pour financer cet avantage supplémentaire.

Du côté de l'offre, les doléances ne manquent pas. Le tourisme social se tournera vers ses ministres de tutelle pour leur demander de rétablir à un niveau convenable les subventions destinées à la construction de lits de vacances. Les agents de voyages plaideront pour que leur soit accordé l'accès au marché à terme des devises qui leur avait été promis par le gouvernement Barre et qui leur permettrait de ne pas faire les frais des mouvements de change erratiques. Ceux d'entre eux qui accueillent des étrangers en France, et donc qui attirent des devises, rappelleront l'importance pour leurs services d'une exonération de la T.V.A.

Les hôteliers et les restaurateurs parleront de prêts bonifiés et de charges salariales. Les établissements dont l'activité présente un caractère saisonnier se battront pour ne supporter que les charges correspondant à leur période de fonctionnement (voir à ce sujet les propositions de M. Gilbert Trigano, page 16).

Enfin, le gouvernement de M. Pierre Mauroy devra rapidement réformer les structures de l'administration du tourisme et délimiter sa zone d'action au milieu des différents partenaires. Promotion de la France ? Conception de produits touristiques en cas de défaillance de leurs inventeurs naturels ? Aménagement du territoire ? Action sociale ? Il sera nécessaire de trancher entre ces orientations possibles.

Il ne suffira pas de doper l'offre et la demande de vacances. Encore faudra-t-il les mettre en concordance au bon moment et aux endroits appropriés. Ce qui veut dire la mise au point d'une politique volontariste d'aménagement du temps (horaires de travail variables, développement du travail à temps partiel, étalement des départs en vacances). Elle seule rentabilisera les capacités d'accueil existantes et évitera de gaspiller l'espace avec des résidences secondaires ou des ports de plaisance. Les deux « maîtres du temps » sont l'entreprise et l'école. La carotte, surtout, et le bâton, peut-être, seront indispensables pour les amener à étudier des rythmes plus rationnels que ceux d'aujourd'hui.

Dernier ingrédient — et non des moindres — d'un temps vraiment libre : l'information. Une structure, France - Informations - Loisirs, avait été imaginée pour communiquer à tout demandeur un maximum de renseignements sur les formules de vacances en France. Le gouvernement décidera s'il maintient le principe d'un service d'information public voué aux loisirs ou bien s'il laisse chaque prestataire libre de faire sa propre publicité.

Ce débat n'engage pas seulement les finances publiques ; de lui dépend l'éventail des choix proposés aux Français en matière de temps libre.

ALAIN FAUJAS.

En Suède, trop c'est trop

JOINDRE un employé de l'administration ou d'une entreprise privée, par téléphone après deux heures de l'après-midi un vendredi, relève, en Suède comme en Norvège, de l'exploit. La standardiste vous répond aimablement, mais d'une voix un peu g ê n é e, que « M. Johansson est en conférence » — c'est la formule consacrée — ou très tranchement qu'il a quitté le bureau pour la journée. En fait, M. Johansson a filé pour éviter les embouteillages et rallonger son week-end dans la « stuga » — ce petit chalet rudimentaire, souvent sans confort mais en pleine nature — ou sur le bateau à voile familial.

Si les Suédois vivent cloîtrés à la maison en hiver, ils tiennent à profiter au maximum des beaux jours. Ils ont tendance à « tirer un peu sur la ficelle », mais les employeurs, plutôt libéraux, ferment les yeux. Les horaires de travail suivent d'ailleurs les saisons : la plupart des bureaux ferment à cinq heures moins le quart d'octobre à avril et une heure plus tôt environ en été. Les Stockholmois, lorsqu'ils sont dans l'archipel, le samedi et le dimanche, ne se reposent pas sur une chaise longue : ils jardinent, poncent la coque du bateau, repeignent la maison ou réparent la voiture. Ils n'arrêtent pas de bricoler, ce qui fait dire à un dirigeant de la fédération des industries : « Ah, s'ils pouvaient travailler avec la même ardeur en usine que sur leur lopin de terre... »

Sportifs, les Scandinaves le sont aussi et il n'est pas rare de les voir faire leur footing, le soir en plein hiver, par moins dix degrés, sur des sentiers forestiers balisés et éclairés, ou parcourir dix kilomètres à ski deux fois par semaine. La vie associative tient, bien sûr, une place particulièrement importante, notamment pendant les sombres mois d'hiver : plusieurs centaines de milliers de Suédois suivent des cours du soir, pratiquement gratuits, organisés par les syndicats ou les mouvements de culture populaire. On peut y apprendre les langues étrangères, l'histoire, la géographie mais aussi la poterie, la danse ou se perfectionner en menuiserie.

Des cours spéciaux sont prévus pour le troisième âge, l'objectif est plus de favoriser les contacts humains, d'occuper les gens et de combattre la solitude que d'obtenir de bons résultats.

Loisirs au noir

Les Scandinaves ne prêtent plus tellement d'attention aujourd'hui à l'augmentation de leurs salaires. De plus en plus, ils vivent pour les loisirs qui sont souvent bon marché et d'un accès facile. C'est en fait la conséquence d'un système fiscal pétri de contradictions. Pourquoi faire des heures supplémentaires si celles-ci, comme c'est le cas actuellement, sont frappées de 70 % à 80 % d'impôts ? Mieux vaut demander des compensations sous forme de temps libre supplémentaire... « C'est un système, déclare un responsable de la Confédération du patronat, qui détourne les gens de la vie professionnelle et nous avons aussi l'impression que pendant ces congés supplémentaires, beaucoup de Suédois ne se reposent pas mais travaillent « au noir » pour arrondir les fins de mois. Le travail au noir, sans facture, a pris, chez nous, des proportions considérables, en raison justement des absurdités du système fiscal. »

Les Suédois ont, depuis 1978, cinq semaines de congés payés, et peuvent, s'ils le désirent, « mettre de côté » une semaine par an et profiter ainsi d'un congé de neuf semaines au maximum au bout de quatre ans. Selon le Conseil national du tourisme, cette réforme a favorisé l'étalement des vacances : 75 % des salariés en 1980 contre 60 % en 1975 ont divisé leurs congés en deux périodes de l'année au moins. « Les conséquences sont naturellement favorables pour l'industrie touristique, notamment en basse saison, affirme M. Sandblom. Il s'agit, pendant cette période, d'offrir des formules de vacances « tout compris » et peu coûteuses. Notre ambition est d'inciter les Suédois à passer leurs vacances dans leur pays pour rééquilibrer notre balance touristique, qui se solde actuellement par un déficit de 5 milliards de couronnes, soit 20 % environ du déficit de nos paiements courants. » La crise économique, la baisse du pouvoir d'achat, expliquent en grande partie la chute de 20 % des voyages organisés charter, à destination des pays méditerranéens, en 1980.

La semaine de travail de trente heures, sans modification de salaire, figure, depuis 1978, au programme d'action des syndicats suédois, mais il s'agit d'un objectif « à très long terme » et absolument irréalisable dans la situation économique actuelle. La Confédération générale du travail (L.O.) ne croit pas qu'une telle réforme est susceptible de créer de nouveaux emplois. « La généralisation de la semaine de quarante heures en 1973 a entraîné la disparition de trente mille emplois dans l'industrie suédoise, constate le porte-parole de L.O., M. Jan Axelson. La réduction de la durée du travail a, en fait, favorisé les rationalisations et l'amélioration de la productivité.

ALAIN DEBOVE.

(Lire la suite page 16).

36

QUAND, le 4 juin 1936, est formé le gouvernement dit de Front populaire, présidé par Léon Blum, le prolétariat français ne connaît guère de loisir. Dimanches et jours fériés coupent seuls la dure trame du travail. Aussi bien, l'un des thèmes essentiels de la « plate-forme » électorale commune des partis de gauche a-t-il été l'instauration de deux semaines de congés payés, grâce auxquelles les neuf dixièmes des salariés pourront enfin découvrir un autre paysage que celui de leur travail ou de l'environnement familial, urbain ou campagnard. Cette découverte, cette ouverture collective d'un pays à son peuple, c'est ce que, devant les juges de Riom, six ans plus tard, Léon Blum appellera fièrement l'« embellie », assurant que de tout ce qu'il avait pu faire, c'est de cela qu'il était le plus heureux.

Mis à part Fourier, Paul Lafargue, le gendre de Marx, et Benoît Malon, l'un des maîtres de Blum, les socialistes n'avaient pas fait au loisir une très bonne réputation. Seul, le travail était sacralisé. Comme le « bonheur » en 1793, le loisir était, en 1936, une « idée neuve ». Si Léon Blum choisit d'en faire une idée-force du mouvement de 1936, ce n'est pas seulement parce que les circonstances s'y prêtèrent, c'est aussi parce qu'il avait été, dans sa jeunesse, un passionné du sport, alors activité d'avant-garde. Intrépide cycliste, chroniqueur sportif au côté de Tristan Bernard dans la Revue blanche, il avait réfléchi aux perspectives ouvertes, par ce type nouveau d'activité, à la sociabilité des temps à venir. Et l'on sait que les autres formes de culture, à commencer par la musique, le théâtre et la littérature, lui étaient chères.

Mais les circonstances jouèrent aussi pour pousser le leader du Front populaire à créer un secrétariat d'État aux « sports et loisirs ». D'abord, l'atmosphère étonnamment festive des grandes grèves de mai qui manifesta une ouverture du monde du travail vers autre chose que l'amélioration matérielle des conditions de vie — l'attente d'une forme nouvelle de relations humaines. Ensuite, le mot d'ordre mis sur les « quarante heures » inscrites en pointillé dans le programme du Front populaire et que la poussée populaire imposa avec une force et une précision accrues. Quarante heures, c'était dans beaucoup de cas (pas dans tous) un créneau nouveau ouvert sur le loisir. Il importait d'organiser positivement ce manque à travailler qui n'était plus un manque à gagner. (À noter que, aujourd'hui, c'est l'un des problèmes auxquels se trouvent confrontés les animateurs polonais de Solidarité : le samedi libre, oui, mais pour quoi faire ?)

Joie et dignité

Pour mener cette campagne du temps libéré, Léon Blum choisit Léo Lagrange, jeune avocat girondin (mais très jacobin de style), d'ailleurs député d'Avesnes, situé à gauche de son parti, du côté de la « bataille socialiste » de Zyromski, alors connu surtout pour ses compétences en matière militaire : il est l'un des premiers au Parlement à s'intéresser aux travaux du colonel de Gaulle. Léo Lagrange n'était pas seulement un animateur-né, bel orateur, chaleureux, doté d'un physique d'athlète et, de surcroît, ami d'André et de Clara Malraux. Il était, aux yeux de Blum, un démocrate assez incontestable pour se voir confier ce pouvoir dangereux de convoquer la jeunesse sans la caporaliser en un temps où Baldur von Schirach, en Allemagne, l'organisation Dopolavoro, en Italie et José Antonio Primo de Rivera, en Espagne, confondaient loisirs et militarisation. Aussi bien, Léo Lagrange mit-il aussitôt les points sur les « i » dès sa première intervention à la radio, le 6 juin 1936 : « Il ne peut s'agir, dans un pays démocratique, de caporaliser les loisirs, les distractions et le plaisir des masses populaires, et de transformer la joie habilement distribuée en moyens de ne pas penser... » Et d'ajouter dans une interview, le surlendemain : « Notre objectif consiste à recréer le sens de la joie et celui de la dignité. Il faut mettre à la disposition des masses toutes les espèces de loisirs. Que chacun choisisse. Il faut ouvrir toutes les routes afin que chacun puisse participer au jeu libre et équitable de la démocratie. »

Les problèmes posés à Léo Lagrange furent innombrables. Il fallut tout improviser. Rien n'existait en ce domaine, ni crédit, ni cadres spécialisés. Mais déjà des hommes et des femmes s'étaient intéressés à ce type de problème comme Edouard Dolléans, Bécart, Roux, Bontemps, Cécile Grunebaum - Ballin, l'épouse de Paul Grunebaum-Ballin, qui, après avoir été le bras droit d'Aristide Briand, mettait sur pied avec le docteur Sellier une grande politique de construction populaire.

JEAN LACOUTURE.

(Lire la suite page 16).

PARIS NAIROBI aller-retour 3020 F
Vol à dates fixes
nouvelles frontières
nous luttons pour le droit au voyage
66, bd Saint-Michel 75006 PARIS 329 12 14
13, rue du Pré-Botté 35000 RENNES 79 61 15



L'ANGLETERRE AVEC VOTRE VOITURE
Les tarifs Calais-Ramsgate d'Hoverlloyd varient selon la date, la longueur de la voiture et le nombre de passagers. Ainsi, si vous traversez n'importe quel jour de juin (avant le 26) avec votre femme et vos deux enfants de moins de 18 ans, dans une R5, cela vous coûtera seulement 119 F par personne ; soit 474 F en tout, voiture comprise.
Sur Hoverlloyd, les prix sont bas, la traversée rapide (40 minutes), les départs fréquents (jusqu'à 27 par jour).
Renseignements et réservation dans les agences de voyages et à Hoverlloyd, 24, rue de Saint-Quentin, 75010 Paris.
HOVERLLOYD 278.75.05



se rapproche de la France.
1345 F.
(Aller-retour)
Quand les prix grimpent, Aer Lingus baisse les siens. Cette année, l'Irlande est vraiment toute proche. Aer Lingus vous propose des vols quotidiens vers Dublin, Cork ou Shannon. Renseignez-vous auprès de votre Agent de Voyages ou directement à Aer Lingus.
Aer Lingus
L'Irlande toute proche.
Paris – 38, av. de l'Opéra. Tél. 742.12.50 / Lourdes – Tél. (62) 34.59.85

هكذا من الاصل



TEMPS LIBRE

L'exemple suédois

(Suit. de la page 15.)

« Nous considérons que la journée de six heures est avant tout une réforme sociale qui devrait permettre aux travailleurs de jouir d'une meilleure qualité de vie Mais ce n'est pas un moyen de résoudre les problèmes du sous-emploi. »

Dans un rapport qui sera présenté au congrès de l'automne, la centrale ouvrière reproche à l'Etat — et indirectement donc aux sociaux-démocrates qui ont gouverné le pays pendant près de quarante-cinq ans — d'avoir négligé la politique des loisirs. Une enquête montre que 37 % des deux millions de travailleurs affiliés à L.O. n'ont pas eu les moyens financiers de prendre des vacances en dehors de leur domicile en 1979 Le syndical souhaite que les pouvoirs publics encouragent des formules de tourisme social et le développement de villages de vacances communaux en étroite coopération avec les mouvements populaires.

« Compte tenu des difficultés économiques que la Suède connaît, nous ne pouvons pas, bien sûr, demander l'impossible, *ajoute M. Axelson*, mais on pourrait envisager dans un avenir relativement proche différentes formes d'aide et de subvention, comme par exemple le versement d'allocations familiales supplémentaires à la veille des vacances ou même d'un treizième mois pour les familles dont les revenus sont faibles. Il faut par ailleurs donner un sens aux vacances. Il faut qu'elles soient utiles, enrichissantes et que ces vacances sociales soient une alternative aux loisirs toujours plus commercialisés » *Si beaucoup de Suédois savent très bien utiliser leurs temps libres — dans leurs résidences secondaires, sur leurs bateaux ou tout simplement dans les forêts, — d'autres, souligne le rapport, ne vont jamais au théâtre, au cinéma ou aux cours du soir Ils sont rivés au petit écran...*

Le président du syndicat social-démocrate, M. Gunnar Nilsson, avait critiqué il y a quelques années les organisations qui réclamaient le passage immédiat à la journée de travail de six heures, en disant « Avant de réduire le temps de travail, il faut savoir ce que nous allons faire du temps libre »

ALAIN DEBOVE.

L'idée neuve de 36

(Suite de la page 15.)

Ils formèrent avec Madeleine Lagrange, l'épouse du ministre, les cadres du ministère : une douzaine de personnes, secrétaires comprises.

Mais les grands obstacles, ce furent le scepticisme, la résistance de grandes administrations comme la S.N.C.F., dont un des patrons ripostait à Léo Lagrange lui demandant des réductions de 40 % pour les travailleurs en congés payés : « *Ce n'est pas ferroviaire !* » Ce fut aussi la guérilla menée par l'immense majorité de la presse, ricanant au *spectacle de ce peuple qui découvrait* tant d'horizons nouveaux ou dénonçant, comme la revue *Combat*, « *le viol du paysage français par l'ogresse laïque* », qui faisait « *perdre aux Français leur ultime raison d'être* ». Et la presse de droite de multiplier les sarcasmes, de dénoncer ces « *pantalonades* », de décrire la « *tourbe* » salissant les plages, cette « *chienlit* ». Tandis que le *Canard enchaîné* publiait, le 12 août 1936, un dessin montrant une rombière installée sur une plage dans une baignoire, au bord des vagues, et jetant à un passant étonné : « *Vous ne pensez pas que je vais me baigner dans la même eau que ces bolchévicks !* »

Alors, se multiplièrent les auberges de jeunesse où Giono faisait figure de prophète, les « *bibliobus* » *lancés par Georges* Monnet, dans la région de Soissons, les initiatives de théâtre populaire dont la plus remarquable fut la création du groupe *Octobre* de Blin et Itkine. Sous les sarcasmes, le loisir s'épanouissait en culture. Et le 31 décembre, Léon Blum pouvait, non sans optimisme, déclarer à la radio : « *La France a une autre mine et un autre air. Le sang court plus vite dans un corps rajeuni... Tout fait sentir qu'en France la condition humaine s'est relevée...* »

Il faut parcourir le bel album de photos que Robert Seymour et Robert Capa ont consacré au Front populaire pour sentir ce que fut cet élan vers le soleil et vers la mer, ce que fut la grande « embellie » de l'été 1936, ce peuple qui découvrait son pays après avoir fait, pour un temps, la paix avec l'Etat.

JEAN LACOUTURE.

Un ministère pour Boris

C'est Boris — pas Godounov, l'autre. — qui doit être content. Boris Vian, ce prophétique rigolo qui avait su lire dans le marc de café laissé par un après-guerre déjà tout en proie à la sécheresse de cœur et aux bonheurs techniciens.

On l'imagine d'ici, grattant sur certain codicille, le gourou de 68 : « Je voudrais pas crever avant d'avoir vu un ministère du temps libre... » *Pour lui, qui ne voulait pas mourir sans avoir vu* « la mer à la montagne/la montagne à la mer/la journée de deux heures », *tout ça doit être absolument épatant*

Ses copains, les « soucieux socialistes » *viennent de lui rendre un bien joli hommage posthume. Enfin, un ministère pour Boris. Mais attention, sans trop de* « pensifs penseurs »

J.-P. Q.

★ In *Je voudrais pas crever*, J.-J. Pauvert.

POINT DE VUE

Une loi pour le saisonnier

par
GILBERT TRIGANO (*)

LE tourisme fait pour une part importante appel à des travailleurs saisonniers. Cela est particulièrement évident pour l'hôtellerie et la restauration saisonnières, mais aussi pour de nombreuses activités, de plage ou de montagne (perchistes, moniteurs de sports, etc.).

Une partie importante de cette main-d'œuvre est aussi utilisée en des lieux différents et fait très souvent deux saisons : du 15 ou 20 décembre au 15 avril, soit quatre *mois d'hiver, et de juin à septembre,* soit trois à quatre mois d'été Cela correspond d'ailleurs aux périodes de vacances classiques.

A ce personnel s'applique la circulaire du 27 juin 1978 (loi n° 7849 du 10 janvier 1978 sur la mensualisation) suivant laquelle « ... *sera considéré comme travail saisonnier un travail d'une durée totale de huit mois par an maximum appelé à se répéter chaque année à date à peu près fixe en fonction des saisons ou des modes de vie collectifs (tourisme notamment) et effectué pour le compte d'une entreprise dont l'activité obéit aux mêmes variations...* ».

Mais la situation juridique et sociale de ces travailleurs présente plusieurs inconvénients : ils ne bénéficient d'aucune sécurité au niveau de l'emploi (ils sont utilisés effectivement trois à quatre mois et sans garantie de réembauche) ; ils ne sont couverts que très imparfaitement en matière d'assurance-chômage : une partie de ces travailleurs se voient opposer leur qualité de chômeur saisonnier lorsqu'ils *demandent à bénéficier des allocations-chômage* servies par les ASSEDIC, pour leurs périodes d'inemploi. La loi du 3 janvier 1979 sur les contrats à durée déterminée crée une incertitude juridique supplémentaire : pour les contrats *renouvelés sans période d'interruption*, la loi n'autorise le renouvellement qu'une seule fois pour une période n'excédant pas la période *initiale* (ou deux fois à condition que la durée du contrat n'excède pas un an) ; pour les contrats séparés par des périodes d'interruption, la jurisprudence n'est pas claire...

Sécurité et liberté

Cette situation ambiguë peut conduire les entreprises à ne pas renouveler au-delà de deux fois les contrats d'un employé saisonnier. On arriverait ainsi aux résultats *inverses de ceux recherchés : accroître* l'insécurité de ces travailleurs ; favoriser le travail au noir pour certains d'entre eux ; freiner l'emploi de saisonniers à saisons répétitives.

Il devient indispensable de trouver *une solution plus adaptée aux* besoins des travailleurs concernés et aux réalités économiques de l'industrie saisonnière touristique. Un statut (législatif ?) du travailleur saisonnier permettrait de trouver une solution à ce problème. En vertu d'un tel statut, l'entreprise utilisatrice de ce type de personnel pourrait opter pour le régime facultatif suivant : le saisonnier serait recruté *pour six mois, quelle que soit la* durée effective de son travail (trois-quatre mois en moyenne). Il serait payé pour six mois par son entreprise. Son temps de travail pourrait être, compte tenu d'un demi-mois de congés payés, de 5,50 × 173,33, *soit neuf cent* cinquante-trois heures de travail théorique, réduit de 15 % puisque contracté en quatre mois.

En cas de non-renouvellement du contrat du fait de l'employeur, les indemnités correspondantes seraient *fondées sur la totalité* des contrats successifs, chacun d'eux valant six mois. Les avantages d'un tel système seraient les suivants : sécurité accrue, à la fois en terme d'emploi et rémunération pour le travailleur saisonnier ; incitation à recruter ce *type de personnel pour les entreprises* à activité saisonnière ; solution des problèmes de non-couverture par les ASSEDIC en cas de renouvellement des contrats de six mois.

(*) Président-directeur général du Club Méditerranée.

MEXIQUE

La fuite américaine

RUMEURS alarmistes du côté d'Acapulco : le nombre de ses visiteurs américains diminue dans des proportions inquiétantes Pour la première fois, en effet, depuis de nombreuses années, les touristes imprévoyants peuvent trouver une chambre en pleine saison sans l'avoir réservée, et les hôteliers de la célèbre station mexicaine s'émeuvent de cette baisse importante de clientèle qui ne concerne pas les voyageurs européens et japonais. Une étude confirme leurs craintes et montre que le Mexique a perdu 6 % du nombre de ses touristes au cours du premier trimestre 1981.

Comment expliquer cette chute d'activité dans un secteur qui avait été l'an dernier la deuxième source de revenus du Mexique en devises extérieures derrière les exportations pétrolières ?

Le gouvernement mexicain invoque volontiers la responsabilité de la récession économique aux Etats-Unis. Cependant, le secteur bancaire et les agences de voyages préfèrent incriminer le taux d'inflation national, qui a été, en 1980, deux fois et demie celui des Etats-Unis, ainsi que la surévaluation du peso.

Ce n'est pourtant pas cette chute de l'activité touristique, porteuse de tant d'espoirs ces dernières années, qui afflige le plus les autorités du pays. C'est surtout l'augmentation du nombre de Mexicains partant eux-mêmes en vacances à l'étranger. Un milliard de dollars ont ainsi quitté le pays en 1980, accroissant considérablement le déficit de la balance des paiements. Ironie du sort : la destination favorite des touristes mexicains semble être leur riche voisin du Nord...

BROCANTE de PARIS
On y chine...
On y mange...
On y boit...
AVENUE DU MAINE
30 mai au 8 juin



OFFREZ-VOUS
un séjour artistique
d'expression personnelle
selon la démarche
des CHPEUNEUNEUX
ATELIERS DE PEINTURE, DESSIN, POTERIE, MODELAGE, PHOTO, SCULPTURE, TISSAGE, ECRITURES, TECHNIQUES DE L'IMAGINAIRE
Demandez notre brochure contre 1 timbre
« Les Chpeuneuneux »
« LA BOISSIERE »
19310 AYEN (55) - 25-15-69.

(Publicité)

UNIQUEMENT A L'HOTEL ROC BLANC
(ANDORRE)

VACANCES - SANTÉ

TRAITEMENT GEROVITAL H3 ET ASLAVITAL H4
créé par le Dr ASLAN

Le troisième âge ne doit pas signifier nécessairement les *infirmités de la vieillesse, il doit représenter la plénitude de la vie.*
GEROVITAL H3 - une formule vitale.

Maintenant, dans le Centre Thermal de l'Hôtel Roc Blanc d'Andorra, *une équipe médicale spécialisée en gériatrie permet* de suivre le traitement créé par le Dr Ana Aslan, à base de GEROVITAL H3 et ASLAVITAL H4.

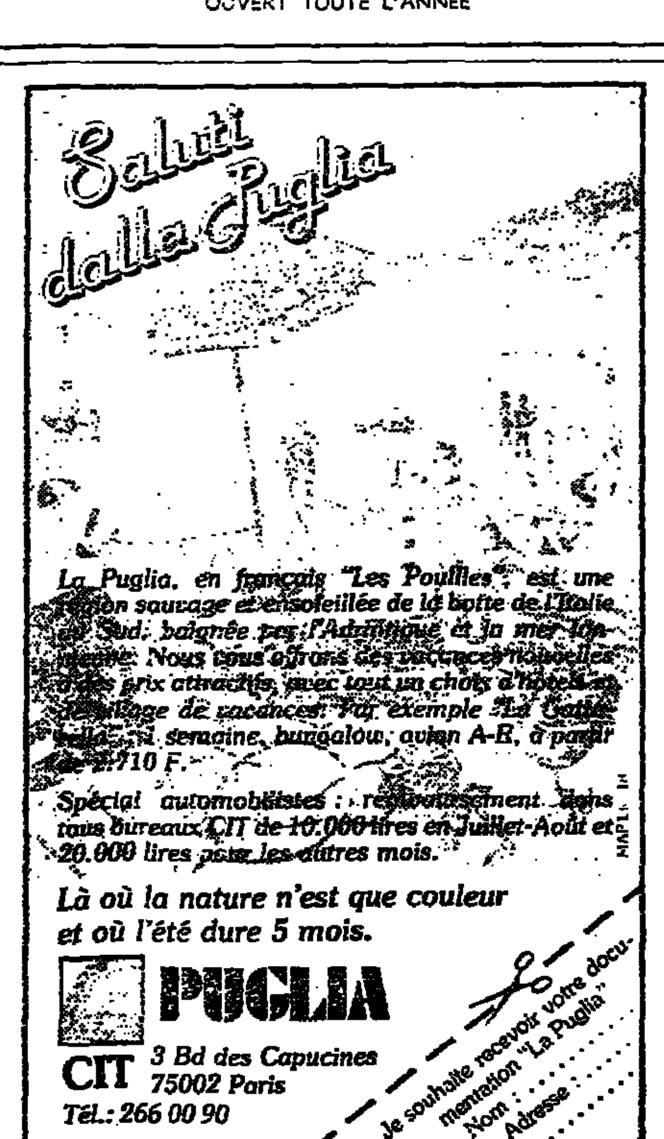
Services : Habitations confortables, T.V., piscine climatisée, sauna, restaurant, surveillance médicale permanente, etc.

Information : Hôtel Roc Blanc, Pl. Coprinceps n° 5, LES ESCALDES
Tél. 214-86 - Télex 224 Andorra
OUVERT TOUTE L'ANNÉE

مواصلات العالم والمغرب
trans world morocco
MAROC
SOCIETE DE TOURISME ET DE VOYAGES
7, Rue de Tairaout RABAT (Maroc) Tel. 302 26 - 302 51 - 302 67 - Telex 326 42









Austrian Airlines,
9 vols par semaine
à destination de Vienne.
Au départ d'Orly-Sud.

En Première classe comme en classe Touriste, des hôtesses attentionnées contribueront à rendre encore plus agréable *votre voyage à bord de nos DC9.*
Renseignez-vous sur les nouveaux tarifs...
Et redécouvrez Vienne!

AUSTRIAN AIRLINES
Lignes Aériennes d'Autriche
47, avenue de l'Opéra, Paris.
Réservations : 266.34.66, ou votre agent de voyages.
Renseignements touristiques par l'Office National Autrichien du Tourisme : 742.78.57

ISRAËL

Voyage au pays des frontières qui bougent

TEL-AVIV. — Après quatre heures de vol, les yeux clignent sous la lumière blanche. Au bord de la piste de l'aéroport : des avions calcinés. La guerre est là. Peut-être a-t-elle repris ? Non, « *en cas d'attaque aérienne, on mettrait à l'abri tous les appareils en état et ceux-là seuls seraient bombardés* »... On vous dit cela avec un rien de malice. Un rien de malice qu'il ne faudra, toutefois, pas accueillir en souriant, car tout ce qui est dit ici avec une pointe de légèreté ou d'ironie n'en cache pas moins son contenu de sérieux.

Si les touristes continuent d'affluer vers les Lieux saints, il ne reste plus que quelques mois pour s'enfoncer dans le sud du pays et partir de la pointe du golfe d'Eilat à la découverte de la mer Rouge et du Sinaï israélien. Bientôt, comme le prévoient les accords de Camp David, la frontière se déplacera et viendra, de part et d'autre d'Eilat, donner de nouvelles limites à l'Etat d'Israël.

Hôtels de luxe, piscines, discothèques, longue plage bordée de coraux, port de plaisance. A Eilat, toute une infrastructure, propre à satisfaire le touriste à la recherche de confort et de soleil, a été mise en place. Un peu à la diable. En quelques années, ce qui n'était qu'un village de pionniers est devenu un vaste complexe — d'une capacité de quatre mille lits — et dont le charme ne réside pas tant dans l'architecture que dans l'atmosphère de paresse qui y règne, dans la beauté du site et de ses environs : le désert du Néguev et la mer Morte au nord, le Sinaï et la mer Rouge au sud.

Les mines du roi Salomon

A voir, l'aquarium et, à 100 mètres du rivage, l'observatoire sous-marin qui permet de regarder évoluer, en liberté au milieu des coraux, des centaines de poissons tropicaux ; à visiter, dans la vallée de Timna, les anciennes mines de cuivre du roi Salomon, gardées par les deux célèbres piliers de granit rose, sculptés par l'érosion.

Il faut s'arracher au farniente pour partir à la découverte des fonds marins, dont on dit qu'ils sont les plus beaux du monde. Pour s'enfoncer dans le silence du désert. Pour apprendre, pas à pas, le vrai bleu de la mer, le rose et le pourpre des montagnes, les étendues blanches, grises ou ocre du désert, les éclats verts des oasis : un festival ! Pour guetter le coucher du soleil, qui fera comprendre ce qu'on nomme la mer Rouge.

A partir d'Eilat, l'île aux coraux est le premier mouillage. A quelques mètres du rivage, sur ce rocher ceinturé d'un récif corallien se dressent encore les ruines d'une forteresse construite par les croisés. Le fjord, quelques milles plus loin, permet de passer une première nuit à bord, dans le silence de cette crique coincée entre les montagnes.

Le départ aux heures de l'aube provoque les premiers frémissements de l'eau. Après Neviot et l'oasis de Nuweiba, après les rives jordaniennes et en face de la côte saoudienne : Di-Zahav. Là est le bout de ce monde bientôt rendu à d'autres, là se mesure l'imminence du retour des Egyptiens : la colonie agricole est déserte, les colons n'ont pas voulu attendre l'arrivée des... anciens propriétaires. Le bout du monde, le désert, rien...

Rien, mais... Un masque, un tuba, des palmes suffisent. Le plongeur débutant peut, à quelques mètres à peine du rivage, croiser une faune aquatique jamais vue et glisser au-dessus de fonds coralliens comme il n'en reste *plus guère dans* le monde. La protection de la faune et de la flore est ici très stricte. Les plongeurs confirmés — et ils sont nombreux à Di Zahav, centre international de plongée — s'aventurent par 50, 60 mètres de profondeur au Lighthouse, au Canyon ou au Blue Hole.

Sur le rivage, les cabanes de hippies et Bjorn « le Suédois » qui, il y a dix ans, a abandonné son pays et son journal pour venir vivre au bord du désert. Plus loin, après le village-hôtel, au milieu de la caillasse, un village bédouin avec ses baraques de planches, de toile et de pierres. Les chameaux entravés voisinent avec les Mercedes rutilantes. Un voile noir furtif : une femme qui épiait s'est cachée quand est passé l'étranger.

De brèves incursions dans le désert font deviner un autre univers qui se laisse pénétrer au rythme lent des chameaux. La remontée de l'oued entre les *grosses pierres que* les pluies violentes — qui ne s'abattent que deux, trois fois l'an — ont charriées des montagnes, la route emportée, une oasis perdue et son puits d'eau claire... Les étendues vides enfin entre les collines rugueuses quand s'éloigne toute trace de vie humaine...

CHRISTINE EFF.

PRATIQUE

Sous l'eau

THALASSA, 32, rue Yves Toudic, 75010 Paris, tél. : 209-92-78, et SUBEXPLOR, 17, rue du Faubourg Montmartre, tél. : 523-51-51. Thalassa organise, pour les plongeurs munis du brevet premier échelon des séjours à Di-Zahav. Le forfait d'une semaine comprend le voyage aller-retour en charter Paris - Tel-Aviv - Paris, la location d'une voiture, la demi-pension en bungalow au village-hôtel de Di-Zahav, dix plongées avec deux bouteilles à oxygène par jour et le prêt d'une ceinture de plomb. (Une semaine en saison intermédiaire, de mars à fin juin : 3 400 F.)

Les plongeurs débutants trouvent, quant à eux, au Centre international de plongée de Di-Zahav des moniteurs diplômés. (Une plongée accompagnée : 60 F.)

Ce centre qui possède une chambre de décompression peut accueillir jusqu'à deux cents plongeurs par jour.

Sur l'eau

LOCABORD INTERNATIONAL, 17, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris. Tél. : 770-46-21, est le correspondant à Paris de la société israélienne Styc qui possède trois voiliers : un Gib'sea 41 (9 200 F pour une semaine de location), un Gin Fizz et un Moody 38 (8 900 F la semaine). Ces bateaux naviguent d'octobre à mai en mer Rouge, et de juin à septembre en Méditerranée. La présence d'un skipper israélien à bord est obligatoire.

S'y rendre

— Office national israélien du tourisme, 14, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 261-01-97.

— Jet Evasion, 205, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 260-30-85.

CARNET DE VOYAGES

Chez soi au Brésil

Sambas, tropiques et cocotiers, c'est parti pour le dépaysement. Mais pas n'importe lequel : au Brésil, à Rio, et chez soi, dans un appartement, quelque part dans une résidence qui propose deux piscines, un sauna, un mini-golf, des salles de gymnastique et surtout les plages d'Ipanema et Leblon... Neuf jours Paris-Paris (en « apparthôtel »), 7 900 francs par personne (sur la base de deux), nuit supplémentaire : 140 francs (soit moins de 9 000 francs pour quinze jours).

★ Renseignements et inscriptions : Brasiltours, 8, rue Danielle-Casanova, 75001 Paris. Tél. : 260-09-10.

Les petites affiches de la FNAC

Depuis le 7 avril, la FNAC organise, au Forum des Halles, une bourse de séjours de week-end à des prix qu'elle affirme exceptionnels. Il paraît même qu'elle a mis sur pied un système qui lui permet de proposer des prix qui peuvent être inférieurs de 40 % à ceux du marché. D'une façon générale, ce prix couvrira les services suivants : transport aérien, transferts, nuits et petits déjeuners dans des hôtels de deux ou trois étoiles. Pour réserver, il vous suffira d'aller regarder chaque mardi les petites affiches qui seront apposées à FNAC-Voyages. Elles vous proposeront une ou plusieurs destinations de week-end dont le départ est prévu trois semaines plus tard. (Le paiement intégral est demandé à la réservation.)

★ Renseignements et inscriptions (exclusivement) : FNAC-Voyages, Forum des Halles, porte Lescot, niveau 3 (du mardi au samedi de 10 heures à 19 heures, lundi de 13 heures à 19 heures).

Les nouveautés de « Jean's »

Le catalogue « Jean's » de Jet Evasion vient de sortir et s'adresse plus particulièrement aux voyageurs à budget raisonnable. En plus des destinations habituelles, « Jean's » comporte, cette année, une bonne dizaine de nouveautés. Les plus marquantes : le Maroc à dos de mulet, pendant quinze jours, de Paris à Paris pour 3 820 francs. Toujours à dos de bête, cette fois un chameau, pour un circuit de huit jours à l'est du Sinaï, de Paris à Paris, en pension complète : 2 760 francs.

Pour ceux qui désirent pousser un peu plus vers l'est, un circuit en train de seize jours, de Delhi à Ahmedabad, en pension complète à partir de 6 880 francs. Plus classique enfin et réservé à ceux qui ont acheté du dollar avant la hausse, un circuit camping tour de vingt et un jours aux U.S.A., le catalogue annonce « nord, sud, est ou ouest », à vous de choisir.

★ Renseignements et inscriptions : Jet Evasion, 205, rue Saint-Honoré, 75001 Paris - Tél. : 260-30-85. Albatros - Jet Evasion, 23, bd Malesherbes, 75008 Paris - Tél. : 265-14-44.

Atouts sports

Jet Tours, filiale d'Air France, bien décidé à ne pas rater le développement des vacances sportives, vient de présenter son catalogue « Jet Tours sports été 81 ». Il s'adresse aux amateurs de tennis, de planche à voile, d'équitation et de golf. De nombreux forfaits, des hôtels de catégorie supérieure ou de luxe, Jet Tours oblige, à des prix qui poussent à partir en juin ou en octobre.

★ Renseignements : Jet Tours sports, 209, colline de Saint-Cloud, 92213 Saint-Cloud. Tél. : 602-70-22.

Pousadas en Portugal

Le pittoresque à son comble à deux heures de Paris, il fallait bien que quelqu'un s'en mêle. C'est fait, Portugatour, un nouveau tour-opérateur, se propose de faire découvrir les charmes du Minho et de la Costa Verde. Première formule : un autotour de huit jours Porto-Lisbonne (transport aérien, logement et petit déjeuner en hôtel trois étoiles, transferts et kilométrage illimité pour la voiture) pour 2 400 francs par personne (sur la base de quatre) et 2 700 francs (sur la base de deux). Même formule, mais de douze jours cette fois, pour découvrir Porto et la Costa Verde : 3 100 francs (sur la base de quatre) et 3 500 francs (sur la base de deux). Portugatour propose enfin six autres formules pour découvrir Lisbonne, l'Algarve ou les Pousadas (chaîne d'hôtels gouvernementale).

★ Renseignements et inscriptions : Portugatour, 8, rue Danielle-Casanova, 75001 Paris. Tél. : 260-09-10.

Vols "Evasions" vers les 3 amériques d'aeroméxico

Pour vous permettre de découvrir ses trois Amériques : MIAMI, MEXICO, CANCUN et le Yucatan Maya : AEROMEXICO vous propose, sur ses lignes régulières, ses nouveaux "Vols Evasions".

Miami : 3145 F*

Départ les Mardi, Jeudi et Samedi de chaque semaine, (Paris Orly), vous gagnerez Miami à bord d'un DC 10/30 d'AEROMEXICO.
A partir de Miami, la plus latino-américaine des grandes villes des USA : les Bahamas, les Bermudes, les Antilles, la Floride, le Texas et la Nouvelle Orléans.
Prix aller-retour Paris/Paris * : jusqu'au 14 juin : 3145 f. - du 15 juin au 14 octobre : 3545 f.

Mexico : 4100 F*

Départ les Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi vers MEXICO le plus grand musée anthropologique du monde - point de départ de toutes les découvertes du Mexique et d'Amérique Centrale.
Prix aller-retour Paris/Paris * : jusqu'au 14 juin : 4100 f. - du 15 juin au 14 octobre : 4400 f.

Cancun : un vol exclusif

Départ les mercredi vers Cancun : escale exclusive d'AEROMEXICO *au coeur du Yucatan et ses plages caraïbes.*
Au départ de Cancun vous découvrirez le Yucatan, immense *presqu'île dont chaque arpent de jungle cache un trésor* archéologique maya.

"Vimex" : 555 F ** (7 jours)**

Le billet "VIMEX" est exclusivement réservé aux touristes français qui gagnent le Mexique à bord d'un vol transatlantique AEROMEXICO.
Avec un billet Vimex vous pourrez pendant 7, 14 ou 21 jours, effectuer sur les lignes intérieures d'AEROMEXICO un vol par jour, kilométrage illimité !
Le prix de ce "passeport aérien pour la liberté" est exceptionnel, jugez-en :
VIMEX 7 jours 555 F. - 14 jours 725 F. - 21 jours 895 F !

** Ces prix sont ceux au 1er avril 81, pour un voyage d'une durée minimum de 13 jours. ** Ces tarifs peuvent être modifiés sans préavis. Renseignements complémentaires auprès des agences de voyages.*

EN VOL INDIVIDUEL DIRECT SUR NOS LIGNES REGULIERES
(exclusivité Air France - Aeroméxico)


aeroméxico

Pour recevoir EVASIONS MEXICAINES 81
Expédiez ce bon à AEROMEXICO, 12 rue Auber 75009 PARIS
32 pages couleurs : Votre voyage avec AEROMEXICO
Reportages - Vie pratique - Programmes de vacances
et un mini guide archéologique présenté par Jacques Soustelle
Nom : ....
Adresse : ....

Monde 29 5 81
QPIETRI 077.82.40

Paris-Londres 180 F HOVERLLOYD 278.75.05

Et 157 F pour les jeunes, les étudiants, le troisième âge. Car et Hovercraft par Calais et Ramsgate. Jusqu'à 5 départs par jour. Renseignements et réservations dans les agences de voyages et à Hoverlloyd, 24, rue de Saint-Quentin, 75010 Paris.

Anglais en école anglaise

DE VRAIES ECOLES DE LANGUES, 36, rue de Chézy - 92200 Neuilly - 637-35-88

Vacances 'sur mesure' aux U.S.A. ~par des spécialistes~

L'Amérique est le continent d'un choix multiple de vacances. Et personne ne connait mieux l'Amérique que Greyhound.

Nos nombreuses années d'expérience nous permettent de vous offrir une vaste sélection de circuits pour le meilleur rapport qualité-prix.

Choisissez un séjour de 2 nuits pour 44 dollars ou un circuit inoubliable de 30 jours. Tous nos tours comprennent les hotels et visites de ville. Faites de vos *vacances aux Etats-Unis* une réussite totale grace au professionalisme de Greyhound.

Adressez nous le coupon réponse pour recevoir une brochure Greyhound "Vacation Guide 1981" *ou contactez votre* agent de voyages.

Greyhound International, 18 rue Daunou, 75002 Paris. Téléphone : 261 52-01.
Nom
Adresse
LM

Greyhound
We know America best.

(Publicité)

LE MARCHÉ DES VOYAGES

ANTILLES
HOTELS FLEUR D'ÉPÉE (Guadeloupe), DIAMANT (Martinique)
Super-promotion du 28-4 au 5-12-81 : 9 j. Paris/Paris, avion+séj.+Pt déj. américain+sports+assur. Famille : 2 adultes+enfant moins de 12 ans : 2.990 F par pers. Cple : 3.600 F par pers. Majoration juil.-sept. 390 et 650 F.
Réf. S.M.V./Novotel.
HOTEL HOLIDAY INN (Guadeloupe)
9 j. Bruxelles/Bruxelles. Charter dép. samedi à partir du 20-6-81. Ch. et Pt. déj. américain : 3.550 F. Réf. Tabak/SMV.
De 3.890 F à 4.450 F en camping-car, base 4 pers. 8 j. Paris/Paris. *Réf. les charters de Planète P. 5.*

AUTRICHE
Tyrol, séj. 8 j. *à partir 720 F. avec ou* sans transport. Pens. compl. séj. en W.-E. Vienne, Salzbourg. Autriche en liberté : chèque hôtel. *Réf.* Austriatours (C.G.T.T.).

BAHAMAS
700 îles. Pêche au gros, plongée, voile, tennis, soleil assuré. Réf. Off. du tourisme des Bahamas.

BALÉARES-MAJORQUE
ELDORADOR CORFU PLAYA, pens. compl. 9 j. Paris/Paris : 1.850 F à 2.450 F, gratuité totale enfants basse saison. Nouveau : réduction jeunes mariés. Réf. Jet Tours P. 64.

BRÉSIL
Rio à la carte de 7.210 F à 9.100 F *9 nuits dép. tous les vendredis. Rio* appart.-hôtels de 7.950 F à 8.950 F. 3 circuits à partir de 12.100 F. Réf. Brasitour.

CHINE
A partir de 10.950 F de 11 à 28 J. Départs chaque semaine. Réf. Assinter spécial Chine.
Nombreux circuits à partir de 9.950 F de 15 à 24 j. Réf. Jeunes Sans Frontières.

CORÉE - JAPON
A partir de 6.890 F (8 j./5 nuits). *Nombreux circuits/excursions* au dép. de Séoul/Tokyo. Réf. Go Voyages, broch. Asie.

CORSE-SARDAIGNE
De 615 F à 3.875 F. Séj.-circuits-*tour-auto-camping-car. « Bonnes* Vacances 81 en Corse ». Réf. Valadou-Mottet.

CROISIÈRES - *Le Grand Nord*
Croisières nordiques à bord du *Marmoz. Arctique/Spitzberg,* du 1er au 17/07 ; Islande/Spitzberg, du 17/07 au 2 août. Disponibilités. *Réf. Paquet P. 21/22.*

ÉGYPTE
Super-promotion : 15 J. dont 11 en croisière de luxe d'Assouan au Caire (800 km). Pens. compl., visites *Paris/Paris par personne. Tple : Cple* + enfant 5.590 F à 6.000 F. Dble : 6.980 F. Ind. = 9.000 F. Dép. : 1-6, 21-6, 11-7. *Réf. Sheraton./SMV.*
Croisière de luxe *sur le m/s Arabia, une des meilleures unités croisant* sur le Nil. 14 j. départ tous les samedis. Réf. Découvrir P. 4 + 5.
Paris-Le Caire A.R. 1.690 F, service 1re classe, repas chaud, alcool à volonté, 20 kg bagages autorisés. N.T.P. en sus. Réf. S.T.T.

ESPAGNE - MIAMI PLAYA
Promotion spéciale 3e sem. grat. pour tout séj. de 2 sem. Résidence Catalunya, arrivées du 6 juin et du 5 sept. *Réf. Hôtelplan.*

ETATS-UNIS : séjours à New-York
Programme spécial New-York : séj. de 3 à 60 J. Vols réguliers. Hôtels sélectionnés depuis 2 635 F. *Dép. et prix garantis. Réf. Catamo.*

GRÈCE
Croisières aux îles grecques de 3, 4 ou 7 j. par vols directs au départ de 9 villes de France. 8 j. de 3.105 F à *9.945 F. Réf. Cruise Air.*
Séjours-Détente en Crète : tout un choix d'hôtels en bord de mer. 8 j. Paris/Paris depuis 2.890 F. Réf. Y Tour P. 32 à 34.

CAR FERRY GRÈCE
Ancona-Patras avec votre voiture. Départs tous les jours. Réf. Karageorgis lines Paris.

ISLANDE
Aventure *islandaise. Circuit-camping* 15 j. Paris/Paris 6.100 F. Réf. Alant's Tour.

LA BAULE
Stages tennis club P. Dominguez. *Stages pl. à voile F. Beauchêne. Une* sem. de 2.850 à 4.300 F.
Réf. Touraction P. 9 et 10.

MAROC - AGADIR
Hôtel Atlas 1/2 pens. une semaine *Paris/Paris* 2.485 F, *sem. suppl.* 875 F. du 16 mai au 30 juin. Réf. Eurotour P. 18.

MEXIQUE
Circuit archéo. Les temples du Soleil *suivi de séj. balnéaire ou visite Guatemala.* 15 J. Paris/Paris 9.980 F à 11.980 F. *Réf.* Rev'Vacances, *Rev' Mexique, pages 10-11.*

ROUMANIE
Vacances au soleil, 22 j.. 2.230 F. Plages, nature, excursions. Pays latin. Folklore intact. Réf. Comtour P. 24.

SÉNÉGAL
Profitez des tarifs d'été. Découvrez le Sénégal. Plages de sable. Safaris. 8 J. Paris/Paris. A partir de *3.000 F. Réf. O.T. Sénégal/S.M.V.*

TENNIS (stages)
Séj. Sardaigne. Stages intensifs avec F. Manuel au Forte Village. 8 j. Paris/Paris, de 5.260 F à 8.210 F pens. compl. Sans stage, de 3.790 F à 4.690 F. Réf. Sportour/S.M.V.

TUNISIE
Club Sangho Promo. Spéciale. 2.490 F par pers. Réf. Tunisie Contact.
Nabeul. Départs 27 juin, 4, 11, 18 et 25 juil. Club Ramsès 1 sem. *2.280 F.* 2 sem. 3.340 F en pension complète. Réf. SUNAIR P. 52.

TURQUIE
Gd Tour de Turquie 15 J. Paris/Paris 3.700 F à 4.550 F. Istanbul, Cappadoce, Alanya, Pamukkale, Aphrodisias, Ephèse, Pergame, etc. Réf. Cosmovel, le tour le + complet.
8 j. Istanbul 1.650 F. 8 j. *Kusadasi* 2.250 F. Connaiss. de la Turquie : 15 j., 3.700 F. Turquie de l'Est : 16 j., 4.350 F. Turquie Janissaire : 15 j., 2.950 F. Turquie Occidentale : *15 j., 3.445 F. Odyssées Turques :* 10 j., 3.950 F. Réf. Payscope.

YOUGOSLAVIE
Ascension 9 j., 24 mai/1er juin : Dubrovnik, Epidaurus *** pension compl. vol. spécial direct Paris/Paris 1.810 F. Réf. Yugotours, pages 10 et 32.

RENSEIGNEMENTS, BROCHURES ET INSCRIPTIONS
supermarché vacances
52, rue de Bassano, 75008 Paris, 720-21-65/24-62
10, rue du 4-Septembre, 75002 Paris 296-16-06
159, boulevard Adolphe-Max, 1000 Bruxelles Lic. 431 A

Veuillez m'envoyer la documentation :
Réf. ....
Nom : ....
Adresse : ....
.... Tél. : ....
Je joins 5 francs en timbres-poste.

هكذا من الأصل

Une expérience en Loir-et-Cher

Le préfet prend ses visiteurs par les cornes

Préfet du Loir-et-Cher depuis avril 1977, M. Charles-Noël Hardy a fait du tourisme l'un des grands axes de son action dans le département. Il est vrai que celui-ci s'y prête en raison d'un patrimoine historique d'une richesse particulière, constitué principalement par les châteaux.

Bousculant quelque peu les responsables en place, suscitant leur méfiance quand ce ne fut pas leur hostilité, il a commencé par créer, en 1978, un G.I.E.-tourisme qui fut le premier de France. Depuis, dix-neuf départements ont suivi l'exemple.

La défaite de M. Giscard d'Estaing, dont il fut le collaborateur au ministère des finances, va amener M. Hardy à quitter prochainement le Loir-et-Cher.

Dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, il tire un premier bilan de son action touristique.

« On rencontre souvent des préfets passionnés de problèmes économiques ou d'aménagement du territoire. Pourquoi avez-vous tant parié sur le tourisme ?

— Je suis arrivé en Loir-et-Cher alors que la crise économique était déjà amorcée. Il apparaissait que, dans ce département, ce n'était pas uniquement avec l'industrie qu'on pourrait revenir au plein emploi. D'autre part, l'agriculture continue à libérer des bras, puisque l'exode rural n'est pas encore parvenu à son terme.

» Ma préoccupation principale était l'emploi. Le Loir-et-Cher étant un département à haute vocation touristique, j'ai pensé qu'il fallait faire du tourisme une activité économique majeure, créatrice d'emplois.

— Vous intéressiez-vous au tourisme avant de venir en Loir-et-Cher ?

— Je m'intéressais au tourisme en tant que touriste, mais je n'avais jamais vraiment réfléchi au tourisme. Au départ, je n'avais aucune compétence en la matière et vous remarquerez que je ne me suis pas lancé tout de suite : j'ai réfléchi pendant un peu plus d'un semestre sur le sujet. J'ai fait alors ce constat étonnant : dans ce département, un flux de touristes évalué à sept cent mille par an se traduit par un apport économique presque nul. J'en ai cherché les causes et je me suis aperçu que ce tourisme était lié uniquement à la visite des châteaux. Les gens s'arrêtaient en Loir-et-Cher en moyenne une demi-journée.

» A condition de transformer complètement le pilotage économique de ce phénomène touristique, de créer les instruments d'action et les capacités d'hébergement, d'accueil, supplémentaires, on pouvait en quelques années passer d'un tourisme de transit à un tourisme de séjour.

— Les responsables du tourisme n'avaient-ils rien compris ?



★ Dessin de PLANTU.

— Ce n'est pas qu'ils n'avaient rien compris, c'est qu'ils étaient restés dans la tradition du Val de Loire, qui consiste à exploiter ce capital exceptionnel que sont les châteaux. Les gens qui s'occupaient du tourisme avant moi n'étaient pas des économistes.

— Quelles actions avez-vous imaginées pour changer la politique touristique en Loir-et-Cher ?

— D'abord, j'ai créé des instruments d'action. En premier lieu, le groupement d'intérêt économique-tourisme. Le G.I.E. est un organisme qui présente l'avantage d'associer financièrement les partenaires touristiques ; le conseil général ne le finance qu'à concurrence de 50 %. D'autre part, le G.I.E.-tourisme peut faire des actes de commerce, et notamment gérer une centrale de réservation et de vente, deuxième instrument d'action.

» Distribuer des prospectus, avoir des idées sur le tourisme, c'est bien. Mais il faut aussi créer la matière économique et, dans le domaine touristique, cela s'appelle un produit touristique. Or il vaut mieux que ce soit celui qui crée le produit qui soit aussi chargé de le vendre : il est davantage motivé.

» Le troisième instrument d'action, c'est le compte départemental du tourisme, le premier à avoir été établi en France.

Un centre de congrès à Blois

» Instrument de mesure, le compte départemental du tourisme a également eu un rôle d'orientation, puisque, grâce à des enquêtes, nous avons découvert ce qu'étaient les goûts et les motivations des visiteurs, ainsi que leurs appréciations sur ce qui était proposé en Loir-et-Cher. On s'est ainsi aperçu qu'ils recherchaient la nature et le calme, avant même les châteaux. Grâce à ces éléments, nous avons pu adapter notre politique aux réactions ainsi qu'à l'origine géographique de notre clientèle.

» Le deuxième grand volet de notre action a été de mettre au point des produits touristiques pour fixer les touristes en Loir-et-Cher, leur montrer qu'il n'y a pas que les châteaux, que passer une demi-journée à Chambord ou à Blois, c'est bien, mais que rester trois jours en Sologne, c'est encore mieux. Nous avons édité une brochure qui regroupe une série d'activités très diversifiées.

» Actuellement, nous amorçons une politique d'investissements pour accroître les capacités d'accueil en matière hôtelière et en matière de gîtes ruraux, domaine dans lequel le Loir-et-Cher était très en retard : il comptait trente-sept gîtes ruraux lorsque je suis arrivé ; une centaine cette année : alors que dans certains départements on en compte plus d'un millier. »

— Quelles sont les prochaines étapes de cette nouvelle politique ?

— Bientôt, nous aurons une structure interdépartementale, regroupant le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire et le Loiret, parce qu'il est bien évident que les touristes connaissent davantage le Val-de-Loire que les départements qui le composent. Le tourisme devrait, d'autre part, connaître un nouvel essor avec la construction à Blois d'un centre de culture et de congrès que j'ai épaulé ; ainsi qu'avec la création d'un festival international de la chanson, au mois d'octobre prochain.

— Quel bilan tirez-vous de votre action ?

— C'est un bilan provisoire : ce n'est pas en trois ans que l'on mène une mutation de ce genre à son terme. Je crois que le premier bilan est encourageant. Nous sommes sur la bonne voie. On voit apparaître un développement du tourisme dans l'espace. Si nous poursuivons cet effort, le flux qui se cantonnait dans la vallée de la Loire irriguera l'ensemble du département. Alors le pari sera gagné. Mais il est encore trop tôt pour crier victoire.

— Lorsque vous avez exprimé vos idées sur le tourisme, vous vous êtes heurté à des réactions d'hostilité ?

— Oui, c'est tout à fait naturel. Chaque fois qu'on lance des idées nouvelles, la réaction traditionnelle est la méfiance, voire l'hostilité. Il y a eu une certaine incompréhension de la part des professionnels et des élus. Maintenant, je crois qu'il y a un assez large consensus autour de cette politique.

— Dans votre approche du tourisme, voyez-vous uniquement l'aspect économique ou également des retombées sociales ?

— Ma réflexion sur le tourisme s'est, bien sûr, développée. Mais mon rôle de préfet est d'abord d'être un animateur économique, de créer les supports de l'action économique.

» A titre personnel, je pense que le tourisme est un phénomène de société très important. Nous allons vers une réduction du temps de travail, et le phénomène des loisirs se développe. Or, plutôt que de provoquer un allongement des grandes vacances, celui-ci semble devoir augmenter les « ponts » et les week-ends, ce qui constitue un atout supplémentaire pour notre département, situé à moins de 200 kilomètres de Paris.

» D'autre part, plus il y a de vacances, plus les gens cherchent à passer des vacances intelligentes. On voit des citadins louer un gîte rural et travailler dans les champs avec les paysans. C'est le retour aux sources, le retour aux racines. Il ne s'agit pas d'une mode artificielle. Cela correspond à un mouvement de société profond.

— Dans l'hypothèse où votre successeur, quel qu'il soit, ne s'intéresserait pas au tourisme, votre action aurait-elle été inutile ?

— Je ne crois pas. Les préfets, quelle que soit leur idéologie, sont tous des gens qui, comme moi, ont une formation économique. Quand on est responsable du Loir-et-Cher, on ne peut pas mener une politique très différente. Sans compter que le tourisme est l'une des seules actions importantes autonomes que l'on puisse conduire dans un département. »

Propos recueillis par
BÉATRICE HOUCHARD.



CHEXBRES Altitude 600 m. LAC LÉMAN
HOTEL DU SIGNAL
130 lits. Tranquillité. 3 restaurants. Piscine couverte 25 × 9 m. Grand parc. Tennis
7 jours demi-pension dès Fr S. 455 (avec bain)
Tél. : 1941-21-56 25 25.

HÔTEL VICTORIA LAUSANNE
100 lits tout confort dans situation très tranquille
Bar-dancing « Le Paddock »,
B. Haeberli, propriétaire,
46 avenue de la Gare.
Tél 1941/21/20-57-71
à 300 m de la gare centrale.

HÔTEL ★★★★ Aux Mille Etoiles
CH-1923 Les Marécottes (VS)
(10 km de Martigny). T. 1941-26-8 15 47
Membre Hôt. suisses « enf. bienvenus »
Paradis des promeneurs, 1100 m, calme absolu, châlet-hôtel avec nos soins personnels, plaisirs culinaires, piscine couverte, sauna, salles de sports et de jeux, cinéma, agréables salles de séjour, jardin, 7 jours demi-pension : 448 F.S., 558 F.S., réductions pour enfants, jusqu'à 6 ans gratuits.



LAC LÉMAN - MORGES
Hôtel du Mont-Blanc au Lac
Situation tranquille, directement au bord du lac. Restaurant français. Snack. Bar. Dès 48 F.S. avec petit déjeuner. Arrangements forfaitaires avantageux.
Tél. : 1941-21-71 27 07 Telex 26.572

NYON Lac de Genève
Hôtel ★★★ **Clos de Sadex**
Le Clos de Sadex, situé dans un grand parc directement au bord du lac, a le charme d'une ancienne maison de maître avec tout le confort moderne
Tél. 1941/22/61-28-31. Propr. : L. de Tscharner

Institut International « Le Rosey » - 1180 ROLLE
Lac Léman — SUISSE — Tél. : 1941/21/75 15 37
CAMP D'ÉTÉ
pour garçons et filles de neuf à quinze ans
DU 12 JUILLET AU 15 AOUT 1981
Cours d'ANGLAIS et de français avec méthodes audio-visuelles. Très vaste propriété avec 2 piscines et installations nautiques pour la pratique de la voile, du ski nautique et de l'aviron. Occasion unique de pratiquer des sports d'une façon intensive (9 sports au choix). Nombreuses activités et excursions.

INSTITUT MONTANA ZUGERBERG
Ecole internationale pour jeunes gens de 10 à 19 ans
COURS DE VACANCES. — Séjour de trois à six semaines, entre le 11 juillet et le 22 août 1981 : langues modernes (anglais, allemand) cours de répétition (langues, math.), sports, excursions.
ANNEE SCOLAIRE. — Etudes en langue allemande jusqu'à la maturité fédérale (examens dans l'Institut)
— Diplôme officiel de commerce. Prochaine rentrée : 9 sept. 1981
SITE IDEAL en Suisse centrale à 1 000 m d'altitude entre Zurich et Lucerne. Prospectus et renseignements auprès de la direction : Dr. K. Storchenegger, téléphone Zoug 1941 42/21 17 22.

1 800 mètres **Saas-Fee** 3 250 mètres
La station sans voiture vous offre 8 000 lits en hôtels et chalets
Téléfériques - Ski d'été (2-3 skilifts) - 9 places de tennis - 280 km de promenades - Piscines couvertes - Minigolf - Grotte glaciaire - Ecole d'alpinisme - Ecole de ski d'été. Offres spéciales : cours de tennis CIS 230 F - Ski-tennis 150 F la semaine - Semaine de promenades 520 F Nouveauté été 1981 : Parking couvert de 950 places. Au total, SAAS FEE met à votre disposition 2600 places de parc
Office du Tourisme 3906 SAAS FEE - Tél. 1941/28/57 14 57

Hôtels	Tél. 1941/28/	Nbr. lits	Prix Demi-Pens.	Prix Chbre/Pt déj.
Beau-Site	57 11 22	106	70 / 95	45 / 70
Burgener	57 15 22	30	45 / 75	30 / 52
Derby	57 23 45	60	40 / 64	28 / 53
Feltschhorn	57 21 31	20	65 / 75	
Alphubel	57 11 12	70	40 / 50	
Marmotte	57 28 52	39	40 / 50	
Waldesruh	57 22 95	52	40 / 50	
Allalin	57 18 15	32	39 / 64	28 / 40
du Soleil	57 12 33	48	35 / 54	20 / 35
Tenne	57 13 12	30	42 / 60	27 / 40
des Alpes	57 15 55	57	35 / 55	25 / 45

Chalet et loueur	Nbr. appart.	Px pers./jour	Tél. 19-41/28/
Agentur Zurbriggen	70	15 / 25	57 28 78
Alpengarten, Zurbriggen	9	12.50 / 24	57 13 13
Aristella, Buman Kilian	12	10 / 20	57 26 81

Inde
Vous aurez toujours de nouvelles splendeurs à découvrir dans ce pays aux merveilles inépuisables

L'Inde est à 10.000 kilomètres de chez vous. Peut-être même davantage... De l'autre côté de votre univers. Mais sans doute rêvez-vous déjà de vous y rendre...
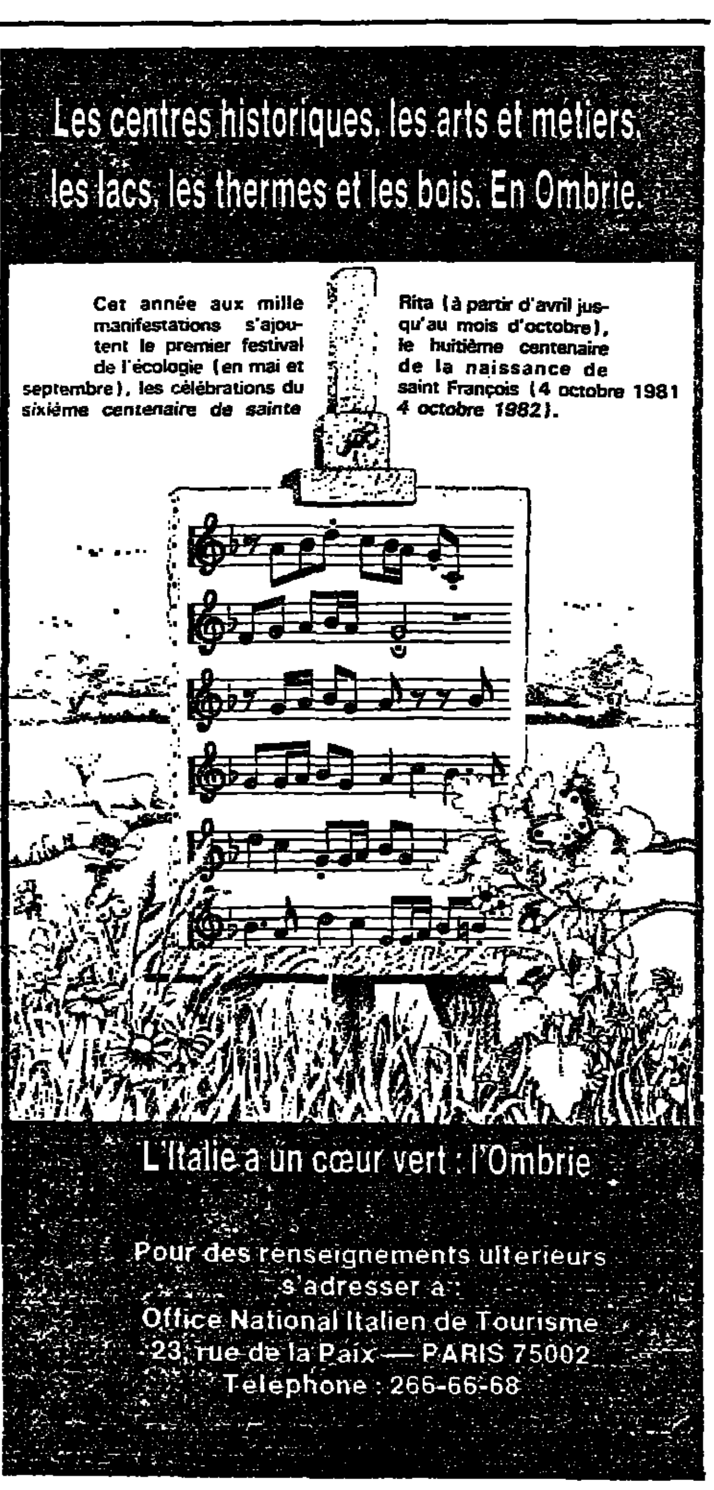
Car ses villes, ses cultures et ses monuments sont très différents de tous ceux que vous aurez déjà vus. A chaque pas vous serez confronté à des expériences nouvelles et éprouverez des impressions étranges.

L'Inde vous surprendra, vous étonnera, vous amusera, vous emplira de délices, mais par dessus tout, elle vous enveloppera dans son mystère. Les habitants de l'Inde vous réserveront un accueil chaleureux et vous traiteront non pas en touriste, mais en ami.

Longtemps après, lorsque le souvenir des monuments, bazars parfumés, sites de montagnes et bords de mer se sera estompé, vous aurez encore présent à l'esprit l'excellent accueil reçu en Inde.

Réception toute chaleureuse et empreinte de la grande hospitalité de vos vacances indiennes, qui seront pour vous une expérience inoubliable.

inde भारत
Veuillez me faire parvenir des informations détaillées sur les vacances en Inde.
Nom ....
Adresse ....
Profession ....
LM 4
OFFICE NATIONAL INDIEN DE TOURISME
8, boulevard de la Madeleine, 75009 Paris, tél. 265-83-86



RETOUR
PARIS-LE CAIR
1890
CROISIERE
6540
GRAND TOUR DES
VACANCES-CENTE

هكذا من الاصل

Campagne

RETOUR A LA FERME

LES agriculteurs voient dans le camping à la ferme l'occesion de sortir de leur isolement et d'augmenter un peu leurs ressources. Beaucoup d'entre eux apportent un grand soin à leurs fermes, pour les rendre plus accueillantes et plus jolies. La venue des citadins représente en effet pour certains une véritable fête, même si elle a lieu au moment des gros travaux des champs. D'ailleurs, il n'est pas rare que les « clients » donnent un coup de main pour lier les bottes de foin ou ramasser les pommes de terre.

Pourtant, à ses débuts, cette formule attrayante a connu quelques bavures. On a vu, en plein mois d'août, dans des régions surpeuplées, des paysans peu scrupuleux entasser les campeurs, pour un prix exorbitant, sur un mini-terrain dépourvu d'équipements sanitaires. Pour que de tels abus ne se reproduisent plus, quelques mesures réglementaires ont été mises en place. Et, si n'importe quel exploitant agricole peut à présent recevoir des vacanciers, après une simple déclaration à la mairie, il doit toutefois respecter des normes bien précises qui varient selon les types de camping à la ferme.

On distingue quatre catégories. Les campings en ferme d'accueil sont les plus anciens et les plus élaborés. Ils ont vu le jour en 1968 à Naucelle (Aveyron) à l'initiative du maire, M. Cousty, qui les dotait, deux ans plus tard, d'une charte. Aujourd'hui, on en dénombre cent cinquante-six, concentrés dans quatre départements du Sud-Ouest, l'Aveyron, le Gers, le Tarn et le Tarn-et-Garonne.

Regroupés en association nationale depuis 1978, ces fermiers ne se contentent pas d'offrir aux cinq familles accueillies un emplacement de 150 mètres carrés chacune et des sanitaires confortables comprenant douche chaude, lavabo avec glace et prise de courant, W.C., bac à vaisselle et abris.

Visites d'exploitation, stages d'artisanat, initiation à la cuisine régionale, veillées traditionnelles autour d'un feu de camp, découvertes de la vie des champs ou des curiosités touristiques de la région font aussi partie du programme. Le tout pour un forfait hebdomadaire oscillant entre 35 et 70 francs par personne, selon les lieux et prestations. Et pour éviter tout risque de litige, alléger les tâches administratives des hôtes et faciliter les contacts citadins-ruraux, chaque département dispose d'un organisme centralisateur, qui assure à la fois la gestion et la répartition des campeurs. De plus, il oblige les agriculteurs à être assurés en responsabilité civile, pour que les estivants soient couverts en cas d'accident. Des initiatives alléchantes qui ont incité de nombreux propriétaires terriens de l'Ariège, du Gard, du Lot-et-Garonne et de l'Hérault, à poser leur candidature pour la saison 1982-1983.

Autre forme de camping à la ferme garantissant qualité et sérieux : les gîtes-camping à la ferme. Ils sont près d'un millier, patronnés par la Fédération nationale des gîtes de France, qui a élaboré une charte à leur intention. Les agriculteurs s'engagent à recevoir six familles maximum sur 300 m2 chacune, à moins de 100 mètres de l'exploitation. Les équipements proposés sont plus complets que ceux des campings en ferme d'accueil. Ils doivent comporter en plus une prise d'eau potable, des tables et des sièges. On y trouve parfois même des branchements électriques. Le forfait hebdomadaire varie entre 20 et 40 francs par campeur selon lieux et prestations, les propriétaires s'occupant eux-mêmes des réservations.

Troisième formule plus simple et plus largement représentée : le camping à la ferme, dit classique. La capacité d'accueil est limitée à six installations (tente, caravane ou camping-car) totalisant vingt personnes maximum. Les normes sanitaires sont les mêmes que celles des campings en ferme d'accueil, mais le système de tarification est différent. Le forfait journalier pour trois personnes est à peu près comparable à celui pratiqué dans les campings « une étoile », soit entre 13 F et 18 F. Dans ce cas, chaque agriculteur gère également sa propre affaire.

Le label « bienvenue »

Pour garantir aux campeurs qu'ils recevront un accueil sympathique dans un environnement authentique et de qualité, l'association Agriculture et Tourisme — qui rassemble des organisations professionnelles agricoles sous l'égide des ministères de l'agriculture et de la jeunesse, des sports et des loisirs — a créé, en 1978, le label « bienvenue à la ferme ». Il est matérialisé par un panonceau jaune sur fond vert attribué aussi bien aux campings à la ferme classiques qu'aux gîtes-campings à la ferme, aux chambres et tables d'hôte, aux accueils d'enfants à la ferme et aux centres équestres ruraux.

Les trois cent soixante-dix campings à la ferme, qui adhèrent à cette association et, de ce fait, bénéficient des conseils techniques de ses responsables, sont répertoriés dans un guide, publié cette année pour la première fois.

Enfin, les aires naturelles de camping, assimilées au camping à la ferme, sont séduisantes en théorie, mais souvent décevantes dans la réalité. Un arrêté du 28 juin 1976 permet aux ruraux, après autorisation préfectorale, d'accueillir vingt-cinq familles à l'hectare, avec seulement trois points d'eau potable, trois W. C., un bac à laver et trois poubelles. Les quatre cent cinquante-sept aires naturelles, recensées par la Fédération française de camping et de caravaning, sont implantées, en majorité, le long du littoral, c'est-à-dire dans des zones où les dépassements du nombre légal des campeurs sont déjà monnaie courante dans certains terrains aménagés. Ce qui laisse sous-entendre que les aires naturelles, dont la capacité est rarement contrôlée, présentent de gros risques d'entassement en période estivale. Seules les cent vingt-trois qui ont reçu le label « bienvenue à la ferme » sont protégées. Pour toutes les autres, comme pour les campings à la ferme qui n'appartiennent à aucune des organisations précédemment citées, le consommateur n'a qu'une solution, en cas de non-respect de la réglementation : trouver un autre emplacement.

Décor sauvage, ambiance familiale, confort rustique, repas constitués de produits fermiers (lait, œufs, poulets, charcuterie maison, fruits du verger et légumes du potager) accentuent la note écologique de ce genre de vacances, à mi-chemin entre le terrain de camping organisé et le camping sauvage.

MIREILLE GIGNOUX.

ADRESSES

- Association nationale du camping en ferme d'accueil, B.P. 301, 12000 Rodez. Tél. : (65) 68-72-45 ;
- Réservations pour chaque département :
  — Club du camping en ferme d'accueil, route de Moyrazès, 12000 Rodez. Tél. : (65) 68-11-38 ;
  — Découverte de la Gascogne, chambre d'agriculture, route de Tarbes, B.P. 99, 32000 Auch. Tél. : (62) 63-16-55 ;
  — ATTER, Maison des agriculteurs, la Milliasolle, B.P. 89, 81000 Albi. Tél. : (63) 54-39-81.
  — Loisirs Accueil, Hôtel des Intendants, place Foch, 82000 Montauban. Tél. : (63) 63-31-40.
- Agriculture et Tourisme, 9, avenue George-V, 75008 Paris. Tél. : 723-55-40, qui diffuse le guide « Bienvenue à la ferme ».
- Fédération nationale des gîtes de France, 34, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. Tél. 742-25-43. Elle diffuse une brochure « Séjours et Randonnées en espace rural », qui regroupe gîtes-camping et aires naturelles de camping.
- Le Guide de la Fédération française de camping et de caravaning (78, rue de Rivoli, 75004 Paris, tél. : 272-84-08) et le Guide Susse (en vente en librairie) ont tous deux des chapitres « camping à la ferme » et « aires naturelles de camping ».

vous rêvez de piloter un avion ? vous pouvez voler seul dans... 3 mois !
Ne vous privez surtout plus de ce plaisir extraordinaire. Commencez par un vol d'initiation pour savoir si vous êtes bien « mordu ». Après, si le cœur vous en dit, inscrivez-vous à l'école de pilotage, dont le tarif vous surprendra agréablement. Puis montez à bord de l'avion-restaurant pour déjeuner dans la bonne humeur. Une idée enfin originale pour un samedi ou un dimanche, à 48 km de Paris, au milieu de la verdure et des fleurs, sans oublier tennis et petite piscine. Renseignements : Aérodrome de Fontenay-Trésigny, 77610 Tél. 409-21-45

EL CONDOR
LES 3 AMÉRIQUES ET L'ASIE
• Los Angeles ...... 3 375 F
• Mexico .... 3 760 F
• Buenos Aires ..... 5 750 F
• Circuit Côte Ouest (21 j.) .... 11 700 F
• Circuit Mexique (8 j.) 6 050 F
• Séjour en Floride avion-hôtel club-location voiture (7 j.) .... 4 720 F
• Hong Kong ...... 4 200 F
• Tokyo .... 5 050 F
EL CONDOR
28 Rue Delambre 75014 Paris Tél.: 322 30 26
32 bis Rue du Mar Joffre 06000 Nice Tél.: (93)82 27 87
MAP Lic A882
Je désire recevoir votre documentation
Nom : ....
Adresse : ....

à compter du 23 Mai 1981
ORLY
Renseignements voyageurs
Composez directement
884.3.2.1.0
trois, deux, un, zéro
Informations
■ horaires avions départs et arrivées
■ accès aérogares
■ parcs de stationnement.
AEROPORT DE PARIS
vous renseigne en direct

(Publicité)
LA TOUTOUTERIE
43, passage Jouffroy, 75009 PARIS
Tél. 246-08-20
Toilettage
Articles en tout genre pour chiens, chats, oiseaux et poissons
« Le plus ancien magasin » pour chiens de Paris »

VACANCES LINGUISTIQUES EN FAMILLE EN IRLANDE
● Séjours « immersions » pr jeunes tte l'année.
● Séjours avec cours de langues, tennis, voile, équitation, départs à dates fixes l'été.
● Séjours pour adultes.
MacBride Voyages
122, rue d'Assas, PARIS-6e
329-70-81 - 325-02-90
Li. A 1195
Un Irlandais à Paris...

ILT
28 bis, r. Louis-le-Grand
75002 PARIS (Opéra)
Tél. : 266-54-67
TOURISME UNIVERSITAIRE ET JEUNES
Grèce/Athènes Séj. 8 j. 1.400 F — Grèce/Crète Circ. 8 j. 1.820 F
Yougoslavie Séj. 15 j. 1.700 F — Pologne Circ. 15 j. 2.695 F
U.R.S.S./4 Villes Circ. 15 j. 2.495 F — Inde Circ. 22 j. 6.200 F
Thaïl.-Birmanie Circ. 22 j. 6.720 F — Chine Circ. 15 j. 9.850 F
Prix : vol aller et retour prestations terrestres
Vols à tarifs réduits ou charters vers Grèce, Malte, Scandinavie, Yougoslavie, Asie, Afrique, Amériques.
Lic. A 1372.



ski d'été
Progressez dans l'ambience sympa des stages Philippe et Gérard Mattis, entraîneurs nationaux : ski le matin (petits groupes/forces, vidéo) tennis, balades, piscine l'après-midi : forfait tout compris (hôtel, cours, remontée, matériel de ski) 7 jours à partir de 2090 F.
LA CLÉ DES NEIGES
B.P. N° 1 - 73150 VAL D'ISÈRE
Tél. (79) 06.03.45 et 06.12.92

PARIS-LE CAIRE 1890F
en 1re classe, aller-retour à date fixe avec 2 nuits d'hôtel de catégorie tourisme et petit déjeuner compris.
CROISIÈRE "SHERATON" 6540F Croisière de luxe à partir de 6540 F
UC. 610 A
CONSULTEZ VITE VOTRE AGENCE HABITUELLE OU ALBATROS :
23, boulevard Malesherbes - 75008 Paris - Tél. : 265.14.44
jet évasion

SEJOURS LINGUISTIQUES A LONDRES
Birkbeck Summer School
● 40 heures de cours sur deux semaines.
● Enseignement intensif en petits groupes.
● Professeurs anglais diplômés d'Etat.
● Résidence confortable au centre-ville (demi-pension).
● Prix forfaitaire de 235 livres sterling du 12 au 25 juillet.
Pour brochure détaillée s'adresser à :
Mr. Michael Howlin, M.A.
46, Barnsbury Street,
LONDON N1 1ER
ANGLETERRE

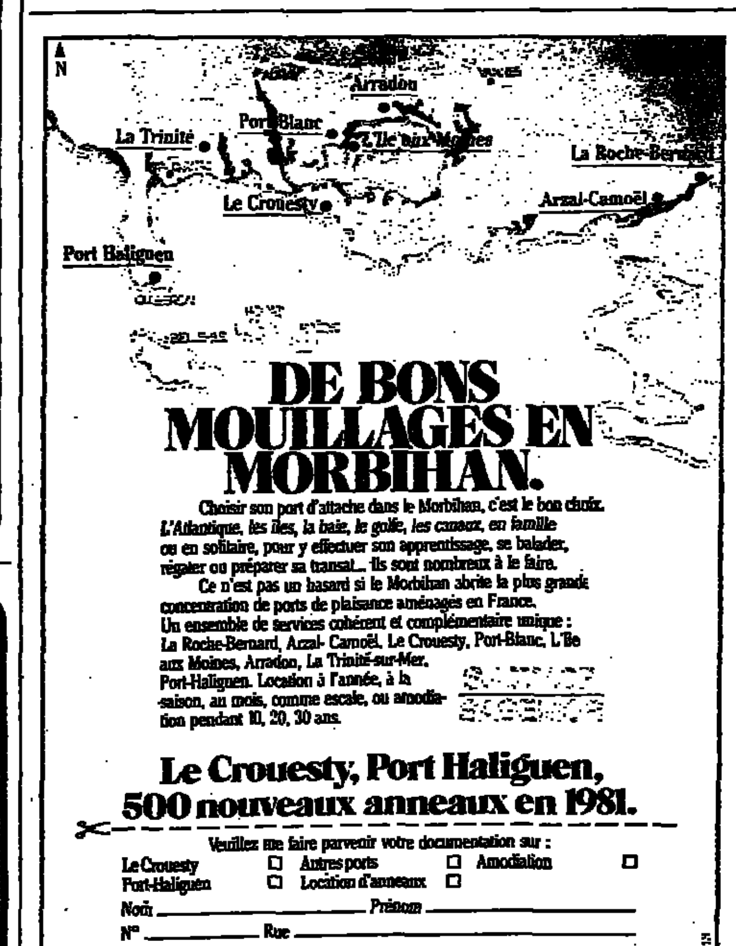
ALGARVE PORTUGAL
vacances 81
vos vacances en ALGARVE au Portugal à VERDE-PINO
VILLAGE TOURISTIQUE
Renseignements et Reservations
AGENCE DE VOYAGES MUNDIRAMA
R. Crucifixo, 33 - 1100 Lisbonne
PORTUGAL
Telefs. 360302 328856
Telex 13389 - Teleg. MUNDI P

PARIS/NEW-YORK 2190F
aller-retour à date fixe, avec un repas chaud et un repas froid, boissons non alcoolisées gratuites à volonté.
CHÈQUES AMERIKEY 98F
1 chèque = 1 repas et une excursion
2 chèques = 1 nuit d'hôtel pour 1 à 4 personnes
CONSULTEZ VITE VOTRE AGENCE HABITUELLE OU ALBATROS :
23, boulevard Malesherbes - 75008 Paris - Tél. : 265.14.44
jet évasion

club réservé aux 25 - 35 ans
GRAND TOUR DES U.S.A.
(les aventures sont garanties)
San Francisco — Las Vegas — Los Angeles — Phoenix — New Orleans — Miami — Washington — New-York
Certains grincheux préfèrent rester seuls, c'est leur affaire. Nous, on pense que communiquer c'est déjà pas facile pendant l'année, alors au mois d'août quand il n'y a plus personne ! Nous savons que les joies de l'aventure sont augmentées lorsqu'elles sont partagées et puis, on peut se revoir après les vacances. Si vous pensez comme nous, venez nous rejoindre. Il nous reste quelques places les 2, 9 août et 1er septembre. Pour 10.950 F (crédit possible) vous avez droit :
3 semaines aux États-Unis • vol A/R PAN AM ou TWA • Hôtel • Breakfast • Vols intervilles • Visites • Accompagnateur •
VACANCES-CENTER
11 r. de la Huchette - 75005 Paris - Tél. : 325 68 15

Le Monde des PHILATÉLISTES
Dans le numéro de mai (76 pages)
« EUROPA »
● Valeurs et tirages
● Où se les procurer cette année ?
LA GOMME ENNEMIE DU TIMBRE ?
En vente dans les kiosques : 8 francs.
11 bis, bd Haussmann, 75009 Paris. Tél. : (1) 246-72-23.

PARIS TOKYO 5400F aller-retour
circuits CHINE JAPON
Eurasie Travel
World Scope Corporation
21 rue Cambon Paris 1er - 296.15.17
Pour recevoir notre brochure et la liste de nos agents agréés en France, renvoyez-nous vite ce coupon.
Nom ....
Adresse ....



DE BONS MOUILLAGES EN MORBIHAN.
Choisir son port d'attache dans le Morbihan, c'est le bon choix. L'Atlantique, les îles, la baie, le golfe, les canaux, en famille ou en solitaire, pour y effectuer son apprentissage, se balader, régater ou préparer sa transat... ils sont nombreux à le faire.
Ce n'est pas un hasard si le Morbihan abrite la plus grande concentration de ports de plaisance aménagés en France.
Un ensemble de services cohérent et complémentaire unique : La Roche-Bernard, Arzal-Camoël, Le Crouesty, Port-Blanc, L'Île aux Moines, Arradon, La Trinité-sur-Mer, Port-Haliguen. Location à l'année, à la saison, au mois, comme escale, ou amodiation pendant 10, 20, 30 ans.
Le Crouesty, Port Haliguen, 500 nouveaux anneaux en 1981.
Veuillez me faire parvenir votre documentation sur :
Le Crouesty ☐ Autres ports ☐ Amodiation ☐
Port-Haliguen ☐ Location d'anneaux ☐
Nom ______ Prénom ______
N° ______ Rue ______
Code postal ______ Ville ______
Adressez votre demande de renseignements à : SAGEMOR, B.P. n° 221, 56006 Vannes Cedex.

هكذا من الأصل



Photographie

La minute de vérité

La société Polaroïd vient de lancer sur le marché français de nouveaux films pour la photo instantanée, le Supercolor Time-Zéro et le Polacolor ER. Le premier est destiné aux appareils polaroïd SX-70, largement répandus dans le public, et donne des images 8 × 8 cm. Le second est conçu pour les chambres professionnelles et procure des épreuves 20 × 25 cm ou même 50 × 60 cm avec certains équipements spéciaux.

Ces deux films remplacent les anciens SX-70 et Polacolor (ils ont une nouvelle distribution des couches, font appel à un nouveau colorant magenta et à un développateur plus actif). Ils apportent des améliorations très nettes : le temps de développement, qui était de quatre minutes jusqu'ici, passe à une minute, l'image étant visible dès la dixième seconde ; le contraste est plus doux, ce qui permet d'obtenir plus de détails dans les ombres : le rendu des couleurs est plus nuancé et nous avons vérifié, lors d'essais comparatifs avec l'ancien film, que cette amélioration était surtout sensible avec les verts et les jaunes.

Cet indéniable progrès permet à Polaroïd de marquer des points dans la confrontation qui l'oppose à Kodak, son seul concurrent dans le domaine de la photo instantanée. Jusqu'ici, en effet, Kodak n'a commercialisé qu'un film, le PR-10, de conception similaire à la pellicule SX-70, mais qui est loin d'avoir les qualités du Supercolor Time-Zéro. Pourtant, malgré l'avance actuelle incontestable de Polaroïd dans ce domaine, Kodak reste un concurrent redoutable, qui se prépare à exercer une longue et forte pression sur le marché de la photo instantanée. C'est ainsi que, dès cette année, la firme de Rochester va proposer un second produit, l'Ektaflex PCT avec lequel elle va entrer dans un secteur où, jusqu'ici, Polaroïd régnait sans partage : celui de la photo instantanée grand format des Polacolor 20 × 25 cm et 50 × 60 cm. Pour l'instant, l'Ektaflex PCT donne des épreuves sur papier 13 × 18 cm ou 20 × 25 cm, à partir de diapositives ou de négatifs ordinaires. Il sera commercialisé dès septembre aux Etats-Unis et début 1982 en France, à l'usage des amateurs pratiquant l'agrandissement de leurs photos en couleurs. Mais rien ne s'oppose à ce que, ultérieurement, le procédé soit adapté à la prise de vue comme l'est actuellement le Polacolor 20 × 25 cm.

Le procédé Ektaflex comporte essentiellement un papier couleur et un film (positif ou inversible selon que l'utilisateur partira d'un négatif ou d'une diapositive). Il permettra aux amateurs de supprimer la phase de traitement des papiers en laboratoire. Plus de cuvettes ni de bains : le film Ektaflex, exposé sous l'agrandisseur comme l'est actuellement une épreuve conventionnelle, est ensuite placé dans un petit appareil (prix : 600 F aux Etats-Unis). Celui-ci l'entraine, tout d'abord, douze secondes dans un activateur, puis, avec une feuille de papier couleur, entre deux rouleaux les serrant l'un contre l'autre. Recueillis à la sortie de cette presse, le film et le papier sont ainsi assemblés en « sandwich », comme dans le procédé Polacolor. Selon la technique de la photo instantanée, ce « sandwich » assure le traitement, même à la lumière, avec transfert de l'image du film sur le papier. Selon la température de la pièce (entre 27 et 18 degrés, peu importe) il faut de six à quinze minutes pour que le cycle soit achevé. L'opérateur sépare alors le film de l'épreuve en couleurs. Celle-ci (nous avons eu une telle photo en main) se présente exactement comme une épreuve conventionnelle en couleurs de Kodak, avec la même qualité de couleurs et une définition très voisine.

L'instantané marque des points

Son prix sera cependant plus élevé. Aux Etats-Unis, les tarifs diffusés par Kodak donnent environ 51 F l'épreuve 20 × 25 cm ou 25 F l'épreuve 13 × 18 cm (en fait, chaque photo coûtera plus cher en raison des essais préalables pour déterminer le temps d'exposition et le filtrage sous l'agrandisseur). Tout ceci représente un prix de revient de l'épreuve deux fois plus élevé que celui d'un tirage conventionnel. Mais il est probable que ces coûts seront moins élevés dans quelques années.

Au-delà de ces questions pratiques immédiates, l'arrivée de l'Ektaflex confirme une tendance que nous avions déjà eu l'occasion de signaler dans ces colonnes : la photo instantanée gagnera une part de plus en plus large du marché de la photo. Déjà, ces dernières années, Polaroïd a élargi ses applications à des domaines scientifiques et techniques. Il est à peu près certain qu'avec l'Ektaflex et les autres produits qui ne manqueront pas de naître à sa suite, Kodak se prépare à attaquer ce marché.

Une partie des dirigeants de Polaroïd — dont M. William J McCune, le president de la société — ne s'y trompe pas : cette concurrence appelle peut-être que soient remises en cause certaines idées du fondateur, le docteur Edwin H. Land. Le problème se pose de savoir si peut être poursuivie une politique uniquement axée sur la photo instantanée. M. McCune voudrait diversifier les productions de Polaroïd pour se garantir contre un partage moins favorable du marché de la photo instantanée. Pour arrêter aussi la baisse des profits observée depuis quelques années. Le docteur Land, inventeur de la photo instantanée, est, lui, opposé à cette évolution, estimant que la firme doit mettre tous ses moyens dans la recherche et la fabrication de produits pour ce type de photographie.

Certes, le docteur Land, aujourd'hui âgé de soixante-douze ans, n'est plus à la tête de Polaroïd. Il s'est retiré pour créer et diriger un laboratoire de recherche personnel sur la photo instantanée. Mais, avec sa femme, il reste le principal actionnaire de la société avec 12,5 % des actions. De plus, il est lié à Polaroïd par un contrat qui prévoit d'une part que la société bénéficiera en exclusivité de toutes ses découvertes dans les dix années à venir, d'autre part que cet accord peut cesser sur simple préavis de trois mois. La presse américaine a fait état d'informations selon lesquelles Land aurait déjà menacé d'user de cette clause pour passer à la concurrence, c'est-à-dire, pratiquement, chez Kodak, si la politique de Polaroïd était modifiée.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la position de Polaroïd est aujourd'hui délicate. Kodak, dont les productions sont diversifiées et qui domine largement le marché de la surface sensible, dispose de tout son temps pour s'implanter dans le secteur de la photo instantanée. Cette dernière étant en progression, Polaroïd peut espérer voir son chiffre d'affaires augmenter malgré la poussée de Kodak. Et c'est ici qu'intervient l'idée du docteur Land : en évitant à Polaroïd de disperser son énergie, en maintenant sa capacité d'innovation dans la photo instantanée, la firme devrait rester compétitive face à Kodak. Pour McCune, cette voie comporte un gros risque : par sa puissance, liée à ses dimensions supérieures, Kodak devrait finir par occuper une place dominante sur ce créneau.

Cette éventualité pourrait devenir réalité si avant la fin du siècle la photo instantanée remplaçait la photo conventionnelle dans des domaines importants. Car, pour Kodak, il serait alors impensable d'accepter de perdre sa première place sur le marché mondial de la surface sensible. Or chaque nouveau procédé de photo instantanée s'inscrit maintenant dans cette évolution en entrant en concurrence avec les produits de la photo classique. C'est le cas de la nouvelle gamme des films Supercolor et Polacolor ER. Ce sera le cas des émulsions Ektaflex. Demain, on le sait aussi, ce sera encore le cas avec la diapositive instantanée déjà promise par Polaroïd.

ROGER BELLONE.

Philatélie

N° 1691

FRANCE : Pour la « série touristique ».

L'église primatiale Saint-Jean de Lyon sera, « hors programme », la sixième valeur de la série « touristique » pour cette année.

Vente générale le 1er juin (33e/81). — Retrait prévu pour le 4 juin 1982.

1,40 F, brun, rouge et violacé. Format 22 × 36 mm. Maquette et gravure de Pierre Béquet. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 30 et 31 mai, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au Palais Saint-Jean, 4, av. Adolphe-Max à Lyon-5e. — Oblitération « P.J. ».

— Le 30 mai, de 8 h. à 12 h., à la R.P. de Lyon. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

FRANCE : Pour le congrès de la F.S.P.F. de Vichy.

A l'occasion du 54e Congrès national de la Fédération des sociétés philatéliques françaises, comme chaque année à la Pentecôte, il sera émis un timbre marquant le lieu où il se déroule et conjointement une exposition philatélique nationale est organisée.

Vente générale le 9 juin (34e/81). — Retrait prévu pour le 8 janvier 1982.

1,40 F, bleu, brun et vert. Format 22 × 36 mm. Maquette et gravure de René Quillivic. Tirage de dix millions d'exemplaires. Impression taille-douce : Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 6, 7 et 8 juin, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au Palais du Lac (centre omnisports Pierre Coulon) à Vichy. — Oblitération « P.J. ».

— Le 6 juin, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Vichy. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

● A cette occasion, le comité d'organisation émettra trois souvenirs, une enveloppe, une carte et un entier postal repiqué, 6,00 F l'un. S'adresser à M. F. Auclair, 21, bd Gambetta, 03200 Vichy. Les règlements doivent être libellés à l'ordre de 54e Congrès-Vichy, impérativement.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 75015 Paris (au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard), les 13 et 14 juin. — Exposition en hommage à Albert Decaris.

⊙ 12000 Rodez (Syndicat d'initiative Galerie Foch), du 28 au 31 mai. — Congrès de la Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative.

⊙ 80000 Amiens (rue Alphonse-Paillat), les 30 et 31 mai. — Exposition, par le « Courrier Picard ».

⊙ 59039 Metz (Base aérienne 128), le 31 mai. — Meeting national de l'air

⊙ 33300 Bordeaux-Lac (Palais des Congrès), les 4 et 5 juin. — 5e Colloque national des centres d'examens de santé.

⊙ 37300 Joué-lès-Tours (hôtel de ville), les 6 et 7 juin. — 10e Foire-exposition.

⊙ 25400 Audincourt (salle 6 de l'ancienne mairie), les 6 et 7 juin. — 20e Anniversaire du jumelage avec Dison (Belgique).

⊙ 93350 Le Bourget (Parc des expositions), le 5, et du 9 au 14 juin. — 34e Salon international de l'aéronautique et de l'espace

⊙ 80000 Amiens, du 5 au 15 juin. — Foire-exposition de Picardie.

⊙ 59500 Douai (au Musée), le 13 juin. — Exposition « Sauvons l'eau ».

⊙ 72000 Le Mans, les 13 et 14 juin. — Les 24 Heures du Mans.

En bref...

● ALGÉRIE. — « Douzième Congrès international d'hydatidologie - Alger 1981 », 2,00 DA. Hélio, d'après M. Louail.

● BELGIQUE. — Série « Croix-Rouge », 10 + 5 fr., Emblème du quinzième Congrès international de de radiologie ; 25+10 fr., Allégorie évoquant les secours d'urgence internationaux. Hélio, papier polyvalent phosphorescent.

● DANEMARK. — Des îles danoises de la Baltique, 100, 150, 160, 200 et 230 öre : respectivement Sorö Udby, Opager, Grönsund et Bornholm.

● DJIBOUTI. — Journée mondiale des télécommunications, 140 fr. Offset, Edila, d'après Gérard Mariscalchi.

● FINLANDE. — Série « Europa 81 », 1,10 Fmk, Course de barques à rames ; 1,50 Fmk, Danse populaire en costume national à la veille de la fête de la Saint-Jean. Offset sur papier couché, phosphorescent.

● HONGRIE. — Centenaire du premier central téléphonique hongrois, 2 forint. — Centenaire de la fondation de la Croix-Rouge hongroise, 2 forint. — « WIPA 81 », exposition philatélique internationale, Vienne, bloc-feuillet (dentelé) avec quatre valeurs de 5 forint ; les sujets : zeppelin, fusée, facteur à cheval et bateau à voiles.

● LUXEMBOURG. — Série « Europa 81 », 8 fr., « Hämmelsmarsch », moutons et musiciens, défilé folklorique ; 12 fr., « Emaischen », foire populaire le lundi de Pâques.

● MALI. — Série « poste aérienne » dédiée à l'« Espace », 200 fr., Alan Shepard ; 200 fr., Youri Gagarine ; 380 fr., Exploration de Saturne ; 430 fr., Uranus (planète découverte par W. Herschel). Offset. Edila, d'après Charles Bridoux.

● MAURICE (île). — Série d'armoiries des diverses régions de l'île, cinq valeurs : 25 c., 1,50, 2,00, 2,50 et 5 R. Litho d'après Leslie Curtis, par J. Waddington. Les lieux représentés, dans l'ordre des valeurs sont : Beau-Bassin/Rose Hill ; Curepipe ; Quatre-Bornes ; Vacoas/Phœnix et Port-Louis.

● NORFOLK. — Trois timbres et un bloc-feuillet retraçant les images d'il y a cent vingt-cinq ans : l'arrivée des émigrants venant de Pitcairn, 5, 35 et 60 cents. Impression par Harrison and Sons.

● NORVÈGE. — Service maritime sur les lacs norvégiens (bateaux), 110 öre, « Skibladner » (1856) ; 130 öre, « Victoria » (1882) ; 150 öre, « Faemund II » (1905), et 230 öre, « Storegut » (1956).

● NOUVELLE-CALÉDONIE. — Quarantième anniversaire du départ du Bataillon du Pacifique (P.A.), 29 fr. Hélio, Périgueux, d'après Veret-Lemarinier.

● POLYNÉSIE. — « Aquaculture », 23 fr., Salle d'écloserie, et 41 fr., Elevage de la moule. Hélio, Delrieu S.A.

● TURQUIE. — Cinquième centenaire de la mort du sultan Mehmet le Conquérant, 10 et 20 lira.

● WALLIS ET FUTUNA. — Journée mondiale des télécommunications, 49 fr. Offset, Edila.

ADALBERT VITALYOS.

(Publicité)

Tourisme SNCF vous propose des séjours en exclusivité dans ses résidences de vacances

MARINA VIVA (en Corse)

située à 17 km au sud d'Ajaccio dans un cadre privilégié, confort moderne, sur 7 ha vallonnés et plantés de pins.
PRIX PAR PERSONNE : de 2.085 F à 2.990 F
comprenant
— l'avion PARIS-AJACCIO et retour,
— le séjour en pension complète (chambre à 2 lits), vin aux repas 1 semaine,
— transfert aéroport-résidence et retour
SEMAINE SUPPLEMENTAIRE : de 710 F à 1.315 F (par pers.)

MAXIMA 2000 (sur la Côte d'Azur)

près de SAINTE-MAXIME, SAINT-TROPEZ, PORT-GRIMAUD
Résidence comprenant des bungalows style mas, pension complète vin aux repas, piscine, courts de tennis
PRIX PAR PERSONNE : de 1.435 F à 2.365 F, comprenant :
— le train PARIS-SAINT-RAPHAEL et retour (2e classe)
— la pension complète, vin aux repas (1 semaine)
— les transferts en autocar SAINT-RAPHAEL-résidence et retour
SEMAINE SUPPLEMENTAIRE : de 375 F à 1.450 F (par pers.)

NAJAC

au cœur de l'Aveyron : NAJAC est un village de vacances à 20 minutes à pied de la localité, 60 ha de bois parsemés de constructions discrètes, surplombant une courbe de l'Aveyron
2 POSSIBILITES
— Logement en location gîte (studios entièrement équipés)
— ou pavillon en pension complète
Possibilité de plusieurs excursions
— LES GORGES DU TARN - ROCAMADOUR - PADIRAC ALBI CORDES
PRIX PAR PERSONNE : de 1.020 F à 1.175 F, comprenant :
— le train aller et retour PARIS-NAJAC (2e classe)
— pension complète, sauf boisson (1 semaine)
— chambre à 2 lits
— transfert en autocar gare S.N.C.F. - résidence et retour
SEMAINE SUPPLEMENTAIRE : de 705 F à 370 F (par pers.)

NOTA — Ces prix sont au départ de Paris. Pour les départs d'autres villes, se renseigner dans nos agences « TOURISME S.N.C.F. ».

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

A PARIS :
16, boulevard des Capucines - 127, avenue des Champs-Elysées
11, boulevard des Batignolles - MAISON DE LA RADIO, 116, avenue du Président-Kennedy.

GARES S.N.C.F. de :
PARIS-AUSTERLITZ, EST, LYON, MONTPARNASSE, NORD, SAINT-LAZARE

ENVIRONS DE PARIS :
GARE S.N.C.F. d'EVRY - GARE R.E.R. de NANTERRE-VILLE - GARE R.E.R. de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - GARE R.E.R. DE VINCENNES - 46, rue du Gal-de-Gaulle - RAMBOUILLET

AGENCES REGIONALES :
GARES S.N.C.F. de ANGERS - AMIENS - AVIGNON - BORDEAUX - CAEN - CANNES - DIJON - GRENOBLE - LE HAVRE - LILLE - METZ - NANCY - NIMES - REIMS - RENNES - ROUEN - TOULOUSE - TOURS - VALENCE - VALENCIENNES — 24, rue du Maréchal-Leclerc - LE CREUSOT - 4, rue de la Bourse, 69001 LYON - 7, rue Grignan, MARSEILLE - 27, rue de la République, MONTCEAU-LES-MINES - 5, place Jean-Jaurès, SAINT-ETIENNE



Campagne

07520 LA LOUVESC

HOTEL BEAU SITE ** NN Site except. 1 050 m Qualité Pension à part. 120 F. Diplômé T. (75) 33-47-02

19320 SAINT-PARDOUX-LA-CROISILLE

HOTEL BEAUSITE** Piscine chauffée. Etang - Tennis privés

Montagne

05490 SAINT-VERAN (Hautes-Alpes)

LES CHALETS DU VILLARD ☎ (92) 45-82-08 - Ch. et suites avec kitchenette 2 à 6 pers. Tarif spécial juin

VERS-EN-MONTAGNE 39300 CHAMPAGNOLE

HOTEL-RESTAUR. LE CLAVELIN **N Tél. (84) 51 43 31. Confort, pension, calme, tourisme, forêts, lacs, pêche

Station thermale

LE BOULOU (Pyr. Orient.) 66160
La station des voies digestives. Troubles hépato-vésiculaires, allergies, urticaire, eczéma, migraines, acétonémie, séquelles hépatite virale, goutte diabète
Hôtel des Sources**NN (68) 83-03-81
Hôt. du Grillon d'Or**NN (68) 83-03-80
Hôtel du Canigou*NN (68) 83-15-23

Paris

MONTPARNASSE

GRAND HOTEL LITTRE ****
3, rue Littré 75006 Paris T 544-38-68 Telex 203-852 Littre Paris. 120 chbres.
Même administration
HOTEL VICTORIA PALACE ****
6, rue Blaise-Desgoffe, 75006 Paris. Tél. 544-38-16 Telex 270.557 Hotvic Paris 120 chbres Garage Restaurant.

Autriche

TYROL

Jeune, sain, actif

Gaspingerhof

A-6281 GERLOS ZILLERTAL Tyrol. surf. naturel. à plus haute école de voile de l'Europe, promenades, randonnées alpinisme, équitation, randonnées cyclistes, ski d'été, tennis, piscine couverte, sauna, nourriture variée. Prix à partir de 302 F la semaine d'été. Tél. 19-43-5284/216 ou 305.

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE et des ARTISTES (près du théâtre la Fenice) 5 minutes à pied de la place Saint-Marc. Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-32-333 Venise
Telex 411150 FENICE I
Directeur : Dante Apollonio

Suisse

6612 ASCONA

ASCONA, MONTE VERITA ****
Maison renommée. Situation magnifique et tranquille. Piscine chauffée. Tennis. Tél. : 1941/93/35-12-81.

1837 CHATEAU D'ŒX (alt. 1000 m.)

Hôtel VICTORIA. Petit hôtel avec confort. Tranquille. Beau jardin av piscine chauffée. Cuisine française. De 52 FS à 77 FS en demi-pension. Tél. 1941/29/4-64-34

CH 3963 - CRANS-SUR-SIERRE (Valais)

Hôtel des ALPES ***
Situation ensoleillée en bordure du golf. Cuisine soignée. Chambre double, bain, W.C., radio, tél. Prix pension complète : 70 F par jour et par personne. Avant et après saison, 60 FS

CH 3963 CRANS-MONT (Valais)

HOTEL CRANS-AMBASSADOR *****
Tél. 1941/27/41 32 22 TX 38 176 - 70 chambres et suites tout confort. Piscine couverte - sauna - bar - grill-room. Situation plein sud à la croisée des promenades en forêts. Tennis - golf - équit. - pêche - ski d'été - par J. Rey, propr., membre « Chaîne des Rôtisseurs ». Un pays de vacances merveilleux.

LEYSIN (Alpes vaudoises)

Alt. 1 350 m 25 km de Montreux. Climat vivifiant. 65 km promenades. Piscine patinoire tennis, minigolf
GRATUIT
1/3 Pens. dès 90 FF
Forfait-promenades
ou forfait-tennis dès 190 FF
Offres détail par Office Tourisme, CH-1854 LEYSIN
Tél. : 19412534 22 44

HOTEL - CHALET LA PAIX, 25 lits. Bonne table. Cadre montagnard. Prix avantageux jusqu'au 15 7 Sept. : demi-pension depuis FF 100 Tél. : 1941-25-34. CH-1854 Leysin.

HOTEL MONT-RIANT**
40 lits. Confort. Lift. Jardin. Services personnalisés. Cuisine française. Pension complète T.T.C. de FF 110,00 à 160,00. Tél. 1941/25/34 12 35. CH-1854 LEYSIN.

Zoom et Randonnées en VANOISE SAUVAGE

De Val d'Isère partez photographier chamois, marmottes et la flore extraordinaire des grands parcs alpins. Safaris-photo (initiation, perfectionnements, prêt de matériel) balades, randonnées. Stage 6 jours pens. complète. Hôtel** 1.380 F p. pers. ch. double. Du 28 juin au 12 sept.

Club Images et Connaissance de la Montagne. B.P. 47 73150 VAL D'ISÈRE. Tél. (79) 06.00.03

L'AFRIQUE DU SUD

Un Monde en un Seul Pays

Authentiquement EXOTIQUE

Etonnamment VARIEE

Facilement ACCESSIBLE

Profondément HOSPITALIERE

et si ENRICHISSANTE

Parcourez la République Sud-Africaine en tous sens.
Choisissez votre formule:
AVION + séjour ou
motor home ou
voiture sans chauffeur/hôtels
ou bien circuits accompagnés.

De F5500 à F16540

(Prix basés sur des départs groupés)

Office du Tourisme Sud-Africain
9 Boulevard de la Madeleine
75001 Paris Tél: 261-8230 Télex: 230090

satour

Nom
Adresse
LM/81

Plaisirs de la table

Avec un «A», comme...

Allemagne

Plats nouveaux, plats d'été au *Vieux Berlin* (32, avenue George-V (8e) ; tél. 720-88-96). Un flan de hareng, des maquereaux fumés « maison » épinards, un mélange élégant d'avocat, purée au raifort et jambon de Westphalie, de remarquables filets de lapereau marinés en sauce aigre-douce, du jarret de porc confit aux deux choux, etc.

Cela, dans cette salle devenue classique, au service impeccable où, bien entendu, la carte continue d'offrir les spécialités (et l'excellente choucroute, craquante, nullement grasse). Mais n'oublions pas les deux snacks et la boutique de produits à emporter (excellent choix de charcuteries et de fromages allemands). Si vous n'aimez pas la bière, ici savoureuse, demandez le rouge de Bade « Merdinger » qui, frais, est en situation.

Ambroisie

C'était la nourriture des dieux. Et non pas un liquide, comme beaucoup le croient (1). Choisir ce nom pour enseigne c'est, évidemment, courageux. Mais le jeune Pacaud (qui fut second de Peyrot, au *Vivarois*) et sa charmante Danielle (qui fut aussi en cuisine, ici et là, et en pâtisserie à la boulangerie Saint-Philippe) ne manquent pas de courage. Ils ont repris — et transformé — la vieille auberge *Notre-Dame* (des Quais) et ont la sagesse de proposer une carte courte (avec un menu à 115 francs service compris et comprenant, par exemple, raie aux choux, poularde de Bresse grillée sauce diable, fromages et desserts).

Le président Mitterrand devrait bien venir ici en voisin avant les « corvées » élyséennes. Il y retrouverait la simplicité du *Vieux Morvan*. La qualité, aussi, avec le goût de l'ouvrage « bien faite ». Le foie gras « au naturel et maison » est sublime, les quelques poissons et viandes bien choisis, et la patronne « vous parlera » des desserts (très bon gâteau au chocolat amer). Peu de vins à la carte (Dame ! On s'installe !) mais honnêtes et d'un excellent rapport qualité-prix.

J'oubliais : aimable décor, très beau service de Limoges (et verres de Daum). Notez l'adresse avant l'affluence : l'*Ambroisie*, 65, quai de la Tournelle (5e) ; tél. 333-18-65. (Fermé dimanche soir et lundi, ouvert en août.)

Apicius

Des quatre Apicius romains, tous gourmands, c'est je crois le troisième qui passionne Alain Senderens. Parce qu'il est l'auteur d'un traité « De re coquinaria » que ce passionné de lecture aime à relire. Il vient d'y trouver l'inspiration à partir d'une recette de canard, qui désormais figure à la carte de son *Archestrate* (84, rue de Varenne (7e) ; tél. 551-47-33). Il s'agit d'une volaille cuite en deux fois (procédé qui existait encore au Moyen Age, qui s'avère supérieur et que l'on devrait bien remettre en usage). Le canard, donc, d'abord poché, est ensuite badigeonné de miel et d'épices avant d'être rôti. En garniture, une purée de dattes aux épices et des coings cuits au vinaigre et au safran. Ce M. Apicius avait bien de l'idée, croyez-m'en. Et Senderens a bien du talent !

LA REYNIÈRE.

(1) A commencer par Mireille Ballero, auteur, chez Albin Michel, d'un bien médiocre livre sur les boissons d'hier et d'aujourd'hui. Il est vrai qu'elle croit aussi que l'Irish Coffee est fait de whisky et de crème fraîche alors qu'il doit être de whiskey et de fleurette.

MIETTES

● *La hantise de la ligne,* aussi bien... J'ai été invité à goûter un beurre... enfin, un faux beurre « La nouvelle cuisine minceur a cru » (sic) baptisé *Saint-Hubert 41* (aucun rapport avec le fromager ni avec son excellent fromage). C'est, assure l'étiquette, un concentré de babeurre, matières grasses de lait, huile de soja, citrate de sodium, sel, phosphate disodique, monoglycérines, carotène et sorbate de potassium... Ouf ! Et tout ça ne fait pas quelque chose d'agréable à tartiner. Heureusement qu'en mangeant moins de sucre et moins d'excellent beurre d'Echiré sur ses tartines on arrive au même résultat !

● *Plats nouveaux !* A la carte du *Pressoir* (257, av. Daumesnil, 12e, tél. 344-38-21), où Henri Seguin justifie sa deuxième étoile dans un cadre élégant : une brandade de morue aux asperges et des paupiettes de crabe aux choux. *Chez Laurent* (av. Gabriel, 8e, tél. 359-14-49), une salade de daurade aux algues, un pithiviers de langoustines au coulis de moules.

● *Le bon traiteur* Pierre Mauduit (54, Faubourg-Saint-Denis, 10e, tél. 770-99-21) sort une carte « la Chocolaterie » d'une cinquantaine de bonbons divers, dont beaucoup à la couverture mi-amère ! On aimerait pourtant en trouver aussi au cacao amer pur pour les véritables amateurs de chocolat.

● *Bravo,* m'écrit un lecteur, ou plutôt haro sur la *Maison du Valais*. Mais savez-vous qu'en Valais on peut fort bien goûter les spécialités du canton. Et il a raison de citer, à Sion, le *Vieux Valais* (rue Saint-Théodule, tél. 22-16-74) et, à Pont-de-Morge, l'excellent *Comte Vert* (tél. 36-13-76), sans oublier la maison du cher M. Balestra (disparu l'an dernier), l'*Hôtel des Alpes,* à Champéry (tél. 79-12-22).

● *Le directeur* de l'office départemental du tourisme de la Vienne, à propos de mon article sur le Poitou gourmand, m'informe qu'il se crée une association de restaurateurs poitevins bien décidés à remettre en honneur les spécialités de la région. Bravo ! J'en reparlerai.

● *Ne m'appelez plus jamais France !* Depuis que la Transat n'exploite plus ses paquebots de luxe elle ne savait que faire de ses caves. Voilà pourquoi s'ouvre la *Cave des paquebots* (1-5, rue Anatole-France, à Levallois, tél. 757-08-50) où, si je puis écrire, « on liquide le liquide ! » Excellente occasion car il est ici de bonnes bouteilles à prix doux.

● *Pierre-Jean Lefour (les Roseaux,* 14, rue Portefoin (3e), tél. 887-61-03) lance les déjeuners hypocaloriques. Avec les conseils d'un diététicien, il propose un menu (130 F, plus service) entre 500 et 860 calories, Vittel compris. Moi, je veux bien. Je trouve même que l'escalope de lotte à la purée de poire peut être bonne. Mais enfin...

Randonnée

Les crocs du pédalier

LE menu dominical ou estival des cyclotouristes se distingue de tout autre par sa variété : y figurent, outre une copieuse ration de kilomètres, les ingrédients d'une gastronomie bien comprise.

Les attireront, par exemple, le Circuit par plaine et vignoble de 50 kilomètres ou celui Par vignoble et montagne de 68 kilomètres, proposés par l'Office de tourisme alsacien (1), en guise d'apéritif avant de s'offrir la Route du vin d'Alsace. Comme amuse-gueule seront retenues, en septembre, la Randonnée du houblon, le 6, et celle des brasseries, le 13 (2).

La carte regorge de crus et mets de choix, ainsi la Route du champagne et deux concentrations mijotées en septembre dans la région par des clubs de la Fédération française de cyclotourisme. A moins d'opter le 14 juin pour la Route du cidre, tracée (ô trahison !) au départ de Troyes... (3). Et comme selon le dicton campagnard « *Il faut manger ce que l'on boit* », en matière d'accueil à la ferme, la Haute-Marne voisine prévoit tout, depuis le fromage de chèvre à emporter jusqu'à l'hébergement à Colombey (4).

Question cidre encore, à l'idée du syndicat d'initiative du canton de Cambremer (Calvados), a été balisé un circuit de 40 kilomètres. Dégustation faite, on mettra le grand braquet afin de rejoindre la Route du camembert (5). Poussant une pointe vers l'est, on s'alignera le 30 août au départ de la Randonnée du houblon, puis le 20 septembre du Rallye de la bêtise à Cambrai (6), en guise d'entrée.

Le temps de filer vers la Mayenne, la digestion s'effectuera d'autant mieux qu'existe un circuit permanent dit des Avaloirs, long de 202 kilomètres, culminant à 417 mètres (7) : mais ne nous fions pas à ces montagnes à vaches, leurs rudes pentes donnent soif. Pour se rassasier, la liste des vins mentionne deux randonnées : le 14 juin, celle du vignoble nantais ; le 20 septembre, celle des vendanges (8). On recommande comme plat du jour, le 14 juin, la Randonnée du pruneau (9) ou un casse-croûte végétarien à Marmande-la-Jolie (Lot-et-Garonne), capitale de la tomate.

Même en cas de canicule, aucun danger de périr de soif : le 13 septembre se déroule la Randonnée des vendanges avec une tranche des Circuits touristiques du pineau, si l'estomac est encore dans les talons (10), à moins d'opter le 19 juillet pour le Rallye des vins de Saint-Sauveur (11). Les délices du Circuit Saint-Emilion nécessitent de prendre son temps : au menu, 90 kilomètres de Bordeaux à Bordeaux par Lormont, Libourne, Saint-Emilion, Libourne, Fronsac, Saint-André-de-Cubzac, au bord de la Dordogne (enfin de l'eau). Ce répit diététique durera peu. Nous avons déniché une Randonnée de l'Armagnac de 300 kilomètres (12), à enchaîner avec une Route du vin dans la basse vallée du Lot, entre Cahors et Puy-l'Evêque (13).

Après s'être rincé le palais, le 9 août, au Rallye du muscat, la carte s'avère copieusement garnie : le 6 septembre, Randonnée des vendanges ; le 13, Randonnée de la blanquette ; le 20, Randonnée du cassoulet ; le 27, Rallye des champignons et, le 18 octobre, Randonnée en châtaigneraie. Pour n'oublier personne, signalons, le 23 septembre, la Randonnée du Canigou ! (14).

Avant le dessert, le chef suggérera le Circuit du reblochon, 500 kilomètres de vingt-trois cols assaisonnés, dans les auberges, de jambon fumé comme autrefois (15). Le plateau comporte un zeste de comté : une route balisée zigzague de ferme en ferme aux bons soins de la délégation au tourisme de Lons-le-Saunier. Et c'est allègrement que l'on pédalera de l'autre côté de la frontière vers Gruyère, vieux village du canton de Fribourg traversé par un circuit permanent (16).

Comme pousse-café, les fins gourmets apprécieront les 10-11 octobre le Rallye clairette (17) agrémenté d'une Ronde des vignobles savoyards le 13 septembre, avec dégustation le 27, lors de la Randonnée des oliviers (18). Ce qui n'empêchera point de garder présente à l'esprit la mésaventure de ce cycliste qui dépassait, l'air goguenard, des gendarmes procédant à un alcootest. Un coup de sifflet l'amena à mettre pied à terre : « *Vous, ici, comme les autres !* » Le seul cas positif, ce jour-là, fut l'homme au guidon entre les dents...

MICHEL DELORE.

(1) 47, rue du Maréchal-Foch, 67000 Strasbourg.
(2) P. Wanner, 1, rue F.-Kuhlmann, 68000 Colmar.
(3) J. Monteillet, 143, rue de Preize, 10000 Troyes.
(4) Association départementale pour le développement de l'aménagement rural, 26, avenue du 109e-R.I., 52011 Chaumont Cedex.
(5) Carte auprès du Comité départemental de tourisme, B.P. 50, 61002 Alençon Cedex.
(6) J. Gueiton, 7, rue de Picardie, 59510 Hem.
(7) M. Deniau, Bouchamp-lès-Laval, 53210 Argentré.
(8) Cl. Houssay, Les Noues-le-Cellier, 44850 Ligné.
(9) Ed. Rouyer, 84 bis, rue Denfert-Rochereau, 47000 Agen.
(10) M. Pellerin, 13, rue du Dolmen, 16100 Cognac. Carte du pineau auprès de la chambre de commerce, 16000 Angoulême.
(11) P. Navarro, chemin de Garmagiane, 84810 Aubignan.
(12) M. Pegot, place de la Liberté, 32330 Gondrin.
(13) Comité départemental de tourisme, chambre de commerce, 46000 Cahors.
(14) A. Coustellié, 25, rue de Gascogne, 11100 Narbonne.
(15) P. Fabre, Les Villards-sur-Thônes, 74230 Thônes.
(16) F. Monbelli, 72, route de Cossonay, 1008 Prilly (Suisse).
(17) M. Dorier, 26170 Buis-les-Baronnies.
(18) C. Pérez, Allières, 38640 Claix.
Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.



Un Irlandais à Paris...
IRLANDE
Lic. A 1.186
Demander notre documentation générale
MacBride Voyages
122, rue d'Assas, Paris-6e
325-02-90
Été 81 E.B.F. TARIF * *(Early Bird fare) 895 F PARIS DUBLIN A.R.

RÉSIDENCES | secondaires ou principales
Campagne • Mer • Montagne

Le BERRY 200, à 300 km de PARIS. Envoyons listes de maisons et terrains (avec photocopies, photos). Mise à jour mensuelle. Possibilité crédit 100 %. B.C.I., 86, avenue Marcel-Haegelen, 18000 BOURGES. Tél. : (48) 50-08-60.

Juan-les-Pins : grand, beau, 2 Pièces à 200 m des plages. 500 000 F (ou possibilité 300 000 F + 2 340 F/mois). Agence Maud Collin. 27, bd Foch, 06600 Antibes. Tél. (93) 34-50-79



Porto Ferreira. Mise d'origine au Portugal. Distribué en France par Champadis, 12, rue du Temple, 51100 REIMS.



Les MARRONNIERS
43 bis, boulevard Arago (13e)
Tél. : 707-58-57 et 707-91-98
Son andouillette - Ses boudins et la suite
TOUS LES JOURS UN NOUVEAU PLAT
Fermé le dimanche



Rive droite







ANAHÏ
Spécialités sud-américaines
Empanadas, Cebiche, Parrillada, Manchamanteles, Chupe de Mariscos, Musiques d'Amérique latine
49, r. VOLTA (3e). RES. 887-55-24
SAUF DIMANCHE



« La côte de bœuf »



BRASSERIE DE L'EST (FACE GARE DE L'EST)
SA FABULEUSE CHOUCROUTE
LE DELICIEUX JARRET DE PORC - CONFIT DE CANARD POMMES SAUTEES
7, rue du 8 Mai 1945 - 10e - 607-00-84 - De 5 H DU MATIN A 2 H DU MATIN







jeux

échecs N° 919

RECHERCHE

(XVIIIe Championnat de Hongrie par correspondance)
Blancs : I. MULLNER
Noirs : K. PAPP
Défense sicilienne

1. é4	ç5		23. Cf6+	Ré7	
2. Cf3	Cç6		24. Db4!	Ré6 (f)	
3. d4	ç×d4		25. Cé4!! (g)	Rd7	
4. C×d4	Cf6		26. Df6!	f×é4	
5. Cç3	é5		27. D×h8	Fg6	
6. Cd-b5	d6		28. a4!	Fé7	
7. Ff4	é5		29. D×ç8+	R×ç8	
8. Fg5	a6		30. a5! (h)	Ff7	
9. F×f6	g×f6		31. a6!	Ca7	
10. Ca3	b5		32. ç4!	Rd7	
11. Cd5	f5		33. Ta6	Rç6	
12. F×b5! (a)	a×b5		34. Tb4	Fh5	
13. C×b5	Ta7 (b)		35. Ta1	Fd8	
14. C×a7	C×a7		36. Tb7	Fb6	
15. é×f5! (c)	F×f5		37. b4	Fé2	
16. Df3	Dç8 (d)		38. ç5!	d×ç5	
17. Cf6+	Ré7		39. b×ç5	F×ç5	
18. Cd5+	Ré6		40. Tç1	F×a6 (i)	
19. 0-0	Cç6		41. T×a7	Fd3	
20. ç3	Fé6		42. Ta5	Fb5	
21. Tf-d1	f5		43. Ta8	Rd5	
22. Dh5+	Ff7 (é)		44. Td8+	Fd6	
			45. Td1+	abandon. (j)	

NOTES

a) Toute cette variante peut être jouée avec un temps de moins : 1. é4, ç5 ; 2. Cf3, Cç6 ; 3. d4, ç × d4 ; 4. C × d4, Cf6 ; 5. Cç3, é5 (suivant la neuvième partie du championnat du monde Schlechter-Lasker, de 1910) ; 6. Cd-b5, d6 ; 7. Fg5, a6 ; 8. Ca3, b5 ; 9. F×f6, g×f6 ; 10. Cd5, f5 ; 11. F×b5 (comme dans la partie Nunn-Bhend de Buenos-Aires en 1978, cf. n° 800). Naturellement, on peut ici poursuivre tranquillement par 12. Fd3 ou 12. é×f5 ou 12. ç4 ou 12. g3 Kotov n'aimait pas le sacrifice du F-R blanc, doutant de sa correction. D'où l'intérêt de la recherche par correspondance relative à cette continuation turbulente.

b) Conseillé par Uhlmann. A considérer est aussi 13..., Ta4, 14. Cb-ç7+, Rd7 ; 15. 0-0, Dg5 ou T×é4, bien que dans de nombreuses parties les Noirs éprouvèrent de grandes difficultés (Nunn-Portisch, Budapest 1978 ; Gruenfeld-Stein, Israël, 1978 ; Honfi-Plasetzky, Subotica, 1978). On a envisagé également la suite 13..., Dg5 ; 14. Cd-ç7 +, Rd8 ; 15. C×a8, D × g2 ; 16. Tf1, D × é4 + ; 17. Dé2, Da4 ; 18. Ca-ç7, Cd4 ! ; 19. C×d4, é×d4 ; 20. Db5, D×ç2 ; 21. Cd5, Fh6 ; 22. Da5+, Rd7 ! et les Noirs gagnèrent (Honfi-Horvath, Subotica, 1978) ; cependant, 13..., Dg5 est probablement douteux après 14. Cd-ç7+, Rd8 ; 15. Dd5!, Tb8 ; 16. D×ç6, Fd7 ; 17. Cé6+!. Enfin, sur 13..., Tb8 ; 14. Cb-ç7+, Rd7 ; 15. Db5, Cd4 ; 16. 0-0, Rç6 la réplique 17. b4! est dangereuse : 17..., f×é4 ; 18. ç3, Cé6 ; 19. b5+!, Rb7 ; 20. b6!, Rç6 ; 21. Ta-b1, Dg5 ; 22. Dé2, Cç5 ; 23. b7!!, Cd3 ; 24. D × é4, Cç5 ; 25. Dç4, T×b7 ; 26. T×b7, abandon. (Nunn-Bhend, 1978.)

c) Meilleur que 15. Df3, Cç3 ; 16. 0-0-0, Fh6+ ; 17. Rb1, f×é4 ; 18. D×é4, 0-0 avec avantage aux Noirs (Peresipkin - Schvetsiskov, U.R.S.S., 1973).

d) 16..., Fé6 est préférable : si 17. Cf6+, Ré7.

e) Après 22..., Rd8 ; 23. Dg5+, Cé7 ; 24. C×é7, F×é7 ; 25. Dg7, Tg8 ; 26. D×é5 les Blancs ont toujours l'avantage.

f) Menace de gagner par 25..., Fé7.

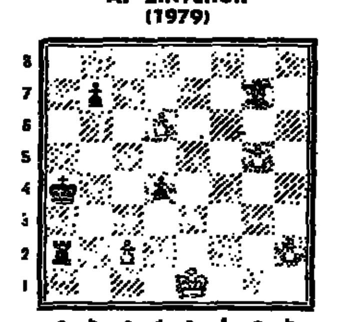
g) Une jolie pointe Si 25..., f×é4 ; 26. Dg4+ avec gain de la D. De même, si 25..., Dd8 ; 26. Cç5+. Enfin si 25..., Fé7 ; 26. T×d6+!, F×d6 ; 27. Df6+, Rd7 ; 28. D×d6+, Rç8 ; 29. Cf6+ ou 27..., Rd5 ; 28. D×d6+, Rç4 (si 28..., R×é4 ; 29. f3+, Ré3 ; 30. Té1+, Rf4 ; 31. Dh6 mat) ; 29. Dç5+, Rd3 ; 30. Cd6!.

h) Et non 30. b4 ?, Ff7 ; 31. a5, Fç4!.

i) Si 40..., Cb5 ; 41. T×b5, F×b5 (ou 41..., R×b5 ; 42. T×ç5+).

j) Car, après 45..., Fd3 ; 46. f3! les Noirs sont perdus.

ÉTUDE
A. ZINTCHUK
(1979)



BLANCS (5) : Ré1, Pç2, d6, g5, h2.
NOIRS (5) : Ra4, Ta2, Fg7, Pb7, d4.
Les blancs jouent et font nulle.

Solution de l'étude n° 918
Y. BASLOV (1979)

BLANCS : Rf6, Td3, Fd5, Ca5.
NOIRS : Ré1, Fç1 et d7, Cb5, Pé6.

Si 1. Fb3?, Fd2! ; 2. Cç4, Fb5!.
1. Fé4!, Fç8! (si 1..., Fb5 : 2. Tb3, Fa4 ; 3. Tb3, Fb2+ ; 4. R×é6) : 2. Th3, Fb2+ (et non 2..., Cf3 ; 3. Th1+, Rd2 ; 4. Cb3+) ; 3. Rg5, Cf5 ; 4. Th1+, Rd2 ; 5. Th2+, Rç3 ; 6. Tç2+, Rb4 ; 7. F×f5, é×f5 ; 8. Cb7, Fç3 ; 9. Cç5!!, Rç4 ; 10. Tç1! (et non 10. Ca4?, Fa6! ; 11. C×ç3, Rb3 ; 12. Tç1, Rb2 ou 10. Rh5?, f4 ; 11. Cé4, Ff5!), Rd4 ; 11. Rh4!! (si 11. Rh5?, f4 ; 12. Ca3, f3 ; 13. C×ç3, f2 ; 14. Cé2+, Ré3 ; 15. Cg3, Rf3 ; 16. Rh4, Fd7!), f4 ; 12. Ca4 et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 916

LES ERREURS DU PASSÉ

Les progrès accomplis depuis une cinquantaine d'années concernent essentiellement les enchères. Cependant, même pour le jeu de la carte avec le mort, les grands champions de l'époque commettaient parfois des erreurs techniques, comme dans cette donne de la partie fixe entre une paire anglaise et la plus forte association américaine.

♠ R 9 6 2
♥ D 2
♦ D V 8 4
♣ D 8 5

♠ A 8 7 5 4 3
♥ A 9 7
♦ A 9 5
♣ 4

♠ D V 10
♥ —
♦ R 10 6 3 2
♣ R V 10 6 2

♠ —
♥ R V 10 8 6 5 4 3
♦ 7
♣ A 9 7 3

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Newmark	Schenk	Ingram	Gottl
—	—	passe	passe
1 ♠	passe	3 ♠	4 ♥
4 ♠	contre	passe	5 ♥
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 4 de trèfle (singleton) pour le 5 et le 10, Sud a pris avec l'as et a rejoué le 3 de cœur pour le 7, la dame et le 6 de carreau. *Comment Gottlieb, en Sud, aurait-il dû jouer pour ne chuter que de deux levées (500) à CINQ CŒURS contrés ?*

Réponse :

Gottlieb crut bon de rejouer cœur Ouest prit avec l'as, puis il contre-attaqua courageusement le 5 de carreau sous l'as. Est mit le roi et comprit que Ouest avait pris le risque de jouer ainsi pour couper trèfle. Il rejoua donc le 6 de trèfle, et le déclarant dut encore concéder roi et valet de trèfle. Il perdit au total trois trèfles, un carreau et l'as d'atout, mais il aurait pu sauver une levée grâce à un... coup sans nom. Effectivement, pour empêcher Est de prendre la main à carreau, il fallait jouer le roi de pique (après la levée de la dame de cœur) et *défausser sur ce roi le singleton à carreau* Ouest aurait pris avec l'as de pique, mais il n'aurait pu ensuite donner la main à son partenaire pour la coupe d'un trèfle. Gottlieb n'aurait alors concédé que deux trèfles (le valet et le roi) grâce au 8 et au 9 de trèfle. En donnant une levée à pique au lieu d'une levée à carreau, le déclarant aurait déplacé d'Est en *Ouest* une reprise adverse et il aurait évité une coupe. C'est cette manœuvre technique de *perdante sur perdante* que Culbertson appela « coup sans nom ».

LA SAUVEGARDE DU ROI

♠ 10 8 6 5 2
♥ R 9 7 4 2
♦ 9
♣ A 4

♠ 4 3
♥ V 3
♦ 6 4 2
♣ V 10 7 6 5 3

♠ A 9 7
♥ A D 6
♦ R D V 8 7
♣ 9 2

♠ R D V
♥ 10 8 5
♦ A 10 5 3
♣ R D 8

Grâce à un faux pas de la défense, cette manche a été réussie par le fameux champion australien Tim Seres au cours d'un championnat en Australie.

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	passe	1 ♦	1 SA
passe	2 ♦	contre	passe
passe	3 ♦	passe	3 SA...

Ouest a entamé le 2 de carreau pour le valet d'Est. Le déclarant a pris avec l'as et il a joué le roi de pique. Est a mis l'as et il a cru bon de rejouer pique, Ouest ayant fourni le 4 et le 3. *Comment Seres, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

On notera les deux cue bids à carreau de Nord pour bien montrer le bicolore de majeures, mais Seres a préféré jouer « 3 SA » plutôt qu'une manche dans les majeures.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

La double reprise (910).

« *Je fus grandement surpris,* écrit J. Hirtz (quatre-vingt-douze ans), *de ce que la main de Nord était « un peu trop belle » pour ouvrir de trois carreaux en barrage avec :*

♠ A ♥ 9 6 4 ♦ A 9 8 5 4 3 2 ♣ 6 3. »

En principe, en première et en deuxième position, il faut éviter de faire une ouverture de barrage de trois ou quatre levées avec *deux* as. Pour cette raison, les champions préfèrent ouvrir la main de Nord de un carreau, car le jeu peut être évalué à... *14 points* (8 points d'honneurs plus 1 point de plus-value pour les deux as, plus 3 points pour le singleton et le doubleton, plus 2 points pour la sixième et la septième carte à pique).

scrabble® N° 112

LES PISSENLITS PAR LA RACINE

Scrabble-Club de Manosque, 4 mars 1981. Tournois, lundi, 14 heures, et jeudi, 20 heures (M.J.C.). Samedi, 10 h., Off. du tourisme).

Connaître la racine d'un mot permet bien souvent de l'orthographier correctement. Savoir que la dent-de-lion, (cf l'anglais dandelion), s'appelle aussi PISSENLIT à cause de ses vertus diurétiques, n'est certes pas indispensable pour découvrir que ce dernier est un neuf lettres, *donc peu juteux pour le scrabbleur (à la différence de CHIENLIT) En revanche, si vous hésitez sur un éventuel doublement du L dans ASSOLER et du M dans ASSOMMER, pensez que le premier est dérivé de SOLE (terre labourable), et le second de SOMME (assommer, c'est endormir...). Si vous butez sur l'orthographe de FUCHSIA, FUCHSIEN et FUCHSINE, pensez que ces trois mots viennent de l'allemand Fuchs, et astreignez-vous à prononcer « fuksia ».*

Autre exemple : vous avez oublié si c'est TOCARD ou TOQUARD qui a un féminin. Il vous suffit de vous rappeler que le premier vient de TOC (malgré l'affirmation du P.L.I. 1981) : une robe TOCARDE, tandis que le deuxième, venant du normand toquart, *têtu, est un nom sans féminin : cette jument est un TOQUARD.*

	TIRAGE	SOLUTION	Réf.	Points
1	K L I I Q H E			
2	L E Q I + A B D	KHI	H 6	30
3	E D + M Z P S A	QIBLA (a)	I 2	26
4	D M + T N N A A	SAPEZ	J 6	52
5	E E O N ? D O	MANDANT	G 8	64
6	J U E I A A V	O(R)DONNE (b)	13 B	68
7	A A + T P Y U I	JUIVE	12 I	39
8	P U + U I N E S	PAYAIT	8 J	81
9	N E + O E S G L	QUIPUS	2 I	34
10	W E F M ? E A	LORGNES	15 A	90
11	F A ? E + N E E	WURM (c)	M 1	28
12	E I G H S R L	ENFA(N)TEE	O 3	61
13	L I G E S + C A	HE	N 10	26
14	— E T U S L O O	LAICHES	N 6	39
15	O L E T O + C U	WUS	1 M	38
16	E U + E L V D I	OCELOT	M 10	26
17	I E + E I R T E	DEVOLU	14 J	28
18	T I R + O S T T	RENIEZ	10 E	17
19	T T T O + R E U	RIS	5 K	21
20	G I X A M B F	TROTTEUR	E 3	66
21	G M F + E E N R	BIAXE (d)	8 A	78
22		ENFERMA	C 2	26
			TOTAL	938

NOTES

a) Direction de La Mecque dans l'Islam. Autres mots en Q sans U dans le PLI 1981 : QAT et QASIDA. — (b) ONDO(Y)EE, 15 B, 87, en « flambant » MANDANTE. De même au coup suivant, on marque 1 point de plus avec JEU en 15 F. — (c) MA(S)ER, N 10, 33. — (d) Se dit d'un cristal biréfringent.

Résultats. — 1. Domergue 901. — 2. Reche 853. — 3. Grandin 851.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, 8 F. Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

les grilles du week-end

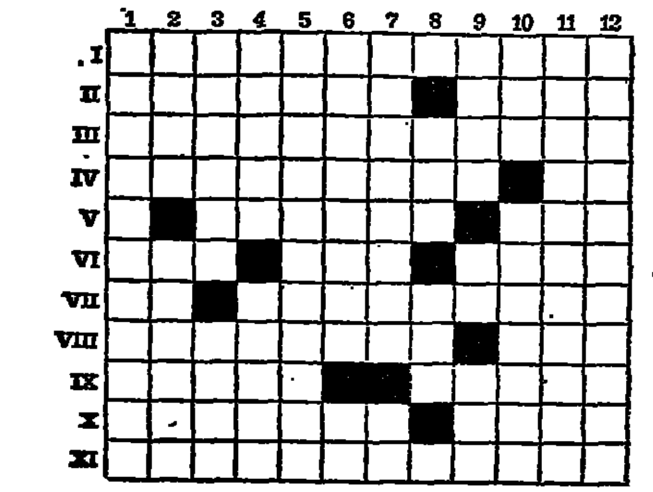
MOTS CROISÉS

N° 147

Horizontalement

I. Manifeste un repentir après qu'on eut péché par omission. — II. Assez diminuée ; Petit creux ou au bord du creux. — III Remettent ça. — IV Nous ont bien possédé ; Préposition. — V. Véridique. — VI. En cause ; Après toutes les déductions ; On lui doit bien quelques honneurs. — VII. Un peu de sauce ; Vue de l'esprit. — VIII. Sur le tout du monde ; Increvable. — IX Sous-prolétaire ; Peut qualifier le précédent. — X. Revenues à la norme ; On a soigné sa présentation. — XI Elles se retrouvent à leur point de départ.

Une case noire a été omise à V-11.



Verticalement

1. Simple, original ou les deux à la fois. — 2. Saint ; Un chef atteint. — 3. Fait quelque bruit ; Il broie pour boire. — 4. Bref scénario ; Fait une fin, pour celui qui veut guérir. — 5 Elles ne se payent pas de mots. — 6. Stylisées ; Un morceau de pêche. — 7. Fin de parcours ; Personnel. — 8. Mesure ; Chérit Chéri. — 9. Ossatures ; Participe ; Signa probablement hier. — 10. Fait boum ; Discret soutien. — 11. Elle n'a plus de ressorts ; Indifférent. — 12. Se livrent à bien des transports.

Solution du n° 146

Horizontalement

I. Brice Lalonde. — II. Roseraie ; Oen. — III Ems ; Richards. — IV Daube ; Hardie. — V On ; Ampère ; Ti. — VI. Usagers ; On. — VII. Tune ; Uleen. — VIII. Lurette ; Arma. — IX. Laits ; Erivan. — X. Elut ; Sucrait. — XI. Semestrielle.

Verticalement

1. Bredouilles. — 2. Romans ; Uale. — 3. Issu ; Atrium. — 4. Ce ; Baguette. — 5 Errements. — 6. Lai ; Prêt ; St. — 7. Aiches ; Eeur. — 8. Lehar ; Rel. — 9. Aréolaire. — 10. Nord ; Nerval. — 11. Dédit ; Email. — 12. Enseignante.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 147

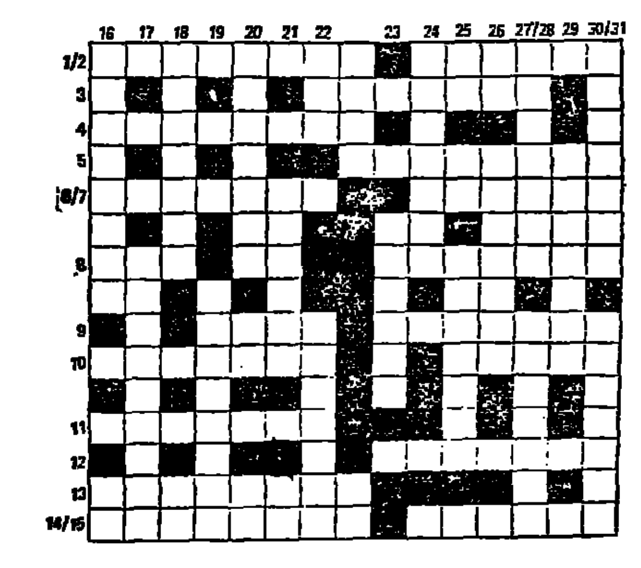
Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

Horizontalement

1. EFIILNRT. — 2. ABDEOS (+ 1). — 3. AILMOPS. — 4. AAIINNTZ. — 5. AEORRSST (+ 1). — 6. EEIRRST (+ 3). — 7. ACGHIU. — 8. EEEFNRR (+ 1). — 9. EEILNNO. — 10. AFMOSTU (+ 1). — 11. ABEJRTU. — 12. AEEILLV. — 13. AEFISTTU (+ 1). — 14. EEEINNSS (+ 1). — 15. EMMOSU.

Verticalement

16. AACIINTV (+ 1). — 17. FIRSSTUUU. — 18. AEFITTU. — 19. AEEMNRTU (+ 1). — 20. AEGLNRS (+ 1). — 21. AETTUV. — 22. EEIMOTX. — 23. AELRSY. — 24. AAEGLPU. — 25. ACEFGLO. — 26. CEINRSU. — 27. ABCEHOS. — 28. DEILLSY. — 29. AEEHNNR. — 30. EIORSTU (+ 4). — 31. AEEGMOX.



Solution du n° 146

Horizontalement

1. CEVENOL. — 2. MESCLUN (mélange de plants de salade). — 3. AVARICE (CAVERAI). — 4. AVIAIRE. — 5. ESSARTE. — 6. ADORANT (ONDATRA). — 7. NATICE. — 8. URBAINE. — 9. STRIEES (RESISTE, RETISSE, SERTIES, SETIERS, TRISSEE). — 10. ORFRAIE (FOIRERA, FORERAI). — 11. MECHOUI. — 12. TULLIER. — 13. GENCIVE. — 14. KANGLAR. — 15 TRITURE. — 16. GUERET (GUETRE). — 17. ISOGONE.

Verticalement

18. CASEEUSE. — 19. MEGOTE. — 20. EVASURE (VAREUSE). — 21 TENEURS (ENTURES, NEUTRES, RETENUS, SENTEUR, SUERENT, TENSEUR, TENURES, USERENT). — 22 CHICOTE. 23. NIERAIS (INSERAI, RAISINE, RENIAIS, RESINAI, SERINAI). — 24. TINAMOU (MANITOU). — 25. ESERINE (INSEREE, RENIEES, RESINEE, SEREINE, SERINEE) — 26 SIRTAKI. — 27 EVIDANT (ADVIENT, DEVIANT, DEVINAT, VENDAIT) — 28 SIROTER — 29. ELAGUEE — 30 LINACEE (CALINEE). — 31 URINEREZ (REUNIREZ, RUINEREZ) — 32. EGALES — 33. PRORATA.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

● Ana-chronique. — CTENAIRE et VESPIDE sont désormais au singulier dans le PLI 1981, mais ont toujours été acceptés d'après le règlement FFSc (Mme Castaing, Saint-Médard-en-Jalles)

N° 142. TALUTEE (oblique, pour un mur) est l'anagramme 1961 de ALUETTE (M. Potemski, Marmoutier).

(★) Jeux déposés.

SOCIÉTÉ

LE MOUVEMENT A.T.D.-QUART-MONDE COLLABORERA A LA LUTTE DU NOUVEAU CHEF DE L'ÉTAT CONTRE LA PAUVRETÉ

Après l'élection de M. Mitterrand, le mouvement Aide à toute détresse quart-monde a publié la déclaration suivante :

« L'objectif du mouvement A.T.D. quart-monde est la destruction radicale de la misère dans laquelle vivent près de trois cent cinquante mille familles françaises du quart-monde.

» C'est pourquoi celui-ci fonde ses espoirs sur les promesses que le nouveau président de la République lui a faites dans une lettre datée du 21 avril 1981 de veiller à l'application urgente des mesures préconisées dans le rapport contre la précarité et la pauvreté rédigé par M. Oheix.

» C'est pourquoi, il espère que la politique de progrès et de justice sociale qu'encourage de mener le nouveau président libérera les familles du quart-monde de l'assistance dans laquelle les enferment les contraintes administratives et l'entraide publique en assurant aux familles les plus défavorisées : une véritable politique familiale (logement, droit de l'enfant à être élevé dans sa famille, sécurité financière...) ; une véritable politique de lutte contre l'illettrisme pour la promotion professionnelle et le droit au métier ; une véritable représentation du quart-monde comme partenaire social ; mesures que le nouveau président affirme relever de l'urgence et à la réalisation desquelles le Mouvement A.T.D. apportera son entière et complète collaboration. »

● *Amitié judéo-chrétienne.* — M. Paul Teitgen, conseiller d'Etat honoraire, vient d'être élu président de l'Amitié judéo-chrétienne de France.

[Ancien déporté, M. Teitgen, âgé de soixante-deux ans, démissionna en 1957 de ses fonctions de secrétaire général à la préfecture d'Alger pour protester contre la torture. Arrêté et expulsé d'Alger quelques jours après le 13 mai 1958, il est nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat, après être resté sans affectation ni traitement jusqu'en avril 1960. Mandataire de justice en 1978 dans l'affaire des élections professionnelles aux Etablissements Chrysler, il rédigea un rapport qui eut un grand retentissement.]

LES RÉACTIONS APRÈS L'ATTENTAT CONTRE LE CENTRE CULTUREL ARMÉNIEN

Après l'attentat contre un centre culturel arménien, jeudi 28 mai, à Paris, qui a causé la mort d'un passant de nationalité portugaise, M. Alfonso De Almeida, âgé de cinquante-six ans (*le Monde* du 29 mai). Plusieurs associatons ont réagi. Le groupe « Libération arménienne », dans un communiqué, exige notamment *« la fermeture des officines fascistes turques qui sévissent librement à Paris »*, et demande *« aux forces de police de cesser leur mise en fiches des Arméniens et de s'intéresser davantage aux milieux fascistes turcs qui agissent librement en France. »* La Fédération révolutionnaire arménienne (FRA), qui s'affirme de tendance socialiste, explique que l'attentat de la rue de Courcelles *« s'insère dans le cadre de la politique d'intimidation dont les Arméniens, où qu'ils soient sont l'objet »*.

Pour sa part, le parti socialiste exprime son indignation et déclare : *« Les socialistes rappellent à cette occasion le droit de la communauté arménienne en France à faire vivre ses traditions et sa culture, droit qu'ils ont toujours affirmé. »*

L'ORDINATEUR AU SERVICE DU BARREAU DE PARIS

Le barreau de Paris se modernise. Le bâtonnier Jean Couturon et son « dauphin » — qui sera bâtonnier l'an prochain — Me Bernard du Granrut, ont présenté, mardi 26 mai, avec l'assistance de Me Barbet, ancien avoué, le centre de documentation et d'informatique des avocats (CEDIA) qui fonctionne depuis quelques semaines.

Il s'agit d'un service de renseignements jurisprudentiels installé au premier étage de la bibliothèque de l'Ordre, qui recueille ses informations auprès de trois banques de données juridiques : JURISDAT (émanation de la presse juridique), CEDIJ (organisme établi à partir des fichiers *de la Cour de cassation* et *du* Conseil d'Etat) et CELEX (droit communautaire).

Le financement du CEDIA est assuré par la caisse des *règlements pécuniaires effectués* par les avocats à la cour de Paris (CARPA).

JUSTICE

A LA COUR DE CASSATION

Les peines infligées au marchand de tableaux Paul Pétridès et à ses complices sont définitives

Les condamnations prononcées, le 18 février 1980, par la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris, dans l'affaire des tableaux de maîtres volés, le 24 avril 1972, au domicile de M. Albert Lespinasse, alors P.-D.G. de la société Banania, écoulés ensuite par des intermédiaires et, enfin, par M. Paul Pétridès, marchand de tableaux, sont devenues définitives, le 21 mai, les pourvois formés par quatre des condamnés ayant été rejetés ou déclarés irrecevables par la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Mongin.

A l'appui des pourvois, les avocats, Mes Lyon-Caen et Ryziger, *soutenaient* que les faits reprochés à leurs clients avaient un caractère criminel (vol commis en réunion avec violence dans un lieu habité et avec port d'armes) et relevaient de la cour d'assises, non du tribunal correctionnel.

Ce sont les pourvois de M. Paul Pétridès (quatre ans d'emprisonnement et 500 000 francs d'amende pour recel de vol, faux en écriture privée et diverses infractions *douanières*) et d'un intermédiaire, M. Claude Fenayron (trois ans d'emprisonnement et 5 000 francs d'amende pour recel de vol et infractions douanières) qui ont été rejetés, car, selon les magistrats suprêmes, il ne résulte pas des énonciations de l'arrêt du 18 février 1980 que les deux hommes ont eu connaissance au moment où *ils* ont recelé les œuvres d'art de la circonstance aggravante du port d'armes qui aurait donné un caractère criminel au vol. M. Fenayro s'étant constitué *prisonnier, conformément* à la loi, à la veille du jour où la Cour de cassation devait statuer sur son cas, il demeurera détenu, sa peine étant devenue définitive. M. Pétridès, octogénaire, avait été dispensé de se constituer prisonnier en raison de son âge et de son état de santé. Il est donc libre.

Considérés comme les cambrioleurs de M. Lespinasse et condamnés, de ce chef, chacun à cinq ans d'emprisonnement et 5 000 francs d'amende avec mandat d'arrêt (puisqu'ils étaient absents le jour du prononcé de l'arrêt), les frères Jean-Pierre et Patrick Hillairaud avaient disparu, mais ils n'en avaient pas moins formé un pourvoi contre *l'arrêt du 18 février. Pour tenter* sans doute d'infléchir la jurisprudence séculaire de la Cour suprême, selon laquelle une personne en fuite ne peut pas se pourvoir par personne interposée, ils s'étaient constitués prisonniers eux aussi. Mais la chambre criminelle, statuant sur le rapport de M. René Bonneau, conseiller, et les conclusions de M. Pierre Clerget, avocat général, est restée fidèle à sa jurisprudence et a *déclaré leurs pourvois* irrecevables, ce qui implique que les frères Hillairaud resteront eux aussi en prison pour purger leur peine.

● *Deux anciens engagés du dix-septième régiment des parachutistes aéroportés* de Montauban ont été condamnés, mardi 26 mai, *à vingt ans de réclusion criminelle* par la cour d'assises de la Haute-Garonne. Armand Tur et Laurent Saez, qui avaient dix-huit ans au moment des faits, ont tué, le 22 août 1979, M. Denis Barthe, chauffeur de taxi, alors que ce dernier les avait conduits de Montauban à la banlieue toulousaine. Tur et Saez s'étaient auparavant emparés de la recette de M. Barthes (720 francs).

● *Incendie criminel dans un lycée du Val-d'Oise.* — Un incendie a partiellement détruit, dans la matinée du jeudi 28 mai, un des deux gymnases du lycée d'Etat polyvalent Romain-Rolland à Argenteuil (Val-d'Oise).

● *Cinq séismes en Grèce.* — Quatre tremblements de terre dans l'après-midi du 27 mai et un dans la matinée du 28 mai, tous d'une magnitude comprise entre 4 et 5,5 se sont produits dans la région du golfe d'Amvrakikos, qui s'ouvre sur la mer Ionienne, à environ 250 kilomètres d'Athènes. Toutes ces secousses — et d'autres de moindre magnitude — ont provoqué des *dégâts matériels*, en particulier autour de la ville de Vonitsa. — (*A.F.P., A.P., Reuter*).

MÉDECINE

L'expérimentation des médicaments sur l'homme se fait dans des conditions critiquables

estiment les responsables de la revue « l'Impatient »

L'expérimentation des médicaments sur l'homme pose des problèmes moraux, juridiques et médicaux qui n'ont reçu aucune solution en France à l'heure actuelle : telle est en substance la thèse des responsables de la revue *l'Impatient*, présentée le 26 mai lors d'une conférence de presse.

Pour étayer cette thèse, l'une des enquêtrices de la revue s'est rendue dans un hôpital de l'Assistance publique de Paris, parvenant sans grand effort de persuasion, a-t-elle dit, mais moyennant d'importantes sommes d'argent, à y faire *« expérimenter »*... des bonbons à la menthe. Présentant *au chef de service et* à ses collaborateurs un « dossier » comportant la composition exacte du produit, un polysaccharide, précisant qu'il s'agissait d'un produit mineur destiné aux troubles digestifs bénins, elle s'est présentée comme déléguée d'un laboratoire au nom fantaisiste. Les résultats ont été évalués par les médecins du service comme totalement *« positifs »*. La rémunération versée par malade « testé » (au nombre de six), s'élevait à 600 F.

« Le but de l'opération, ont souligné les responsables de *l'Impatient, était d'attirer l'attention sur les conditions dans lesquelles se déroule l'expérimentation des nouveaux médicaments sur l'homme ». « C'est un canular,* déclarent les responsables de *l'Impatient, mais un canular fort instructif (...) La composition du produit n'a pas été contrôlée : s'il avait contenu du cyanure, les choses ne se seraient pas passées autrement (...).*

» Si l'expérimentation sur le malade prolifère à ce point dans les hôpitaux, c'est tout simplement parce qu'elle rapporte... »

Pour M. Jean-Pierre Cambier, pharmacien, licencié d'un laboratoire précisément parce qu'il s'élevait contre de telles pratiques, il importe de briser le silence qui règne à cet égard. Le nouveau code de déontologie médicale précise d'ailleurs à ce propos, a-t-on rappelé au cours de la conférence de presse, que *« l'emploi sur un malade d'une thérapeutique nouvelle ne peut être envisagé qu'après les études biologiques adéquates, sous surveillance très stricte, et seulement si cette thérapeutique peut présenter pour la personne un intérêt direct »*.

Ces règles, estiment les responsables de *l'Impatient*, sont trop souvent violées. Le consentement éclairé du malade, théoriquement requis, *« n'est presque jamais sollicité »*. Dénonçant ce climat de *« semi-clandestinité »*, les responsable de *l'Impatient* ne nient pas, pour autant, le caractère indispensable de l'expérimentation du médicament sur l'homme. Mais *« le mercantilisme a entraîné une dégradation des conditions de sécurité,* disent-ils, *et tend à transformer les essais sur l'homme en une pratique routinière dénuée des précautions les plus élémentaires »*. Il est donc impératif que s'instaure un contrôle sur cette pratique, ont-ils conclu, par exemple par la création d'un organisme public, *« dont la mission serait de superviser toutes les expérimentations. Y seraient représentés non seulement les professionnels mais aussi les usagers, par l'intermédiaire de leurs associations. »*

[L'expérimentation des médicaments répond en France à des règles très précises élaborées, notamment, en 1941, 1959, 1975 et 1979 (« le Monde » du 23 décembre 1980). Elle comporte un ensemble de mesures préalables à la mise sur le marché (dossiers technique et analytique, toxicologique, pharmacologique, clinique) et un dispositif de contrôle « a posteriori » (la pharmacovigilance), qui vise à repérer d'éventuels *effets indésirables du produit*. Que cet ensemble de dispositions ne soit pas systématiquement respecté est certain. Que des failles, d'autre part, existent dans cette législation est également vrai, en particulier pour ce qui concerne les rémunérations auxquelles donnent lieu les expérimentations.

Le professeur Gaston Meyniel (Clermont-Ferrand) suggérait à ce propos, lors du dernier colloque organisé sur ce sujet par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), qu'une structure départementale recueille les fonds perçus à ce titre et puisse reverser à l'hôpital ce qui lui revient. — C. B.]

SPORTS

TENNIS

ROLAND-GARROS SOUS LES BACHES

Quelque dix-huit mille aficionados des Internationaux de France s'étaient rendus au stade Roland-Garros pour le jeudi de l'Ascension. Comme les jours précédents, les nuages noirs crevèrent au début de l'après-midi après qu'une dizaine de matches seulement eurent pu être menés à terme. Ce fut alors une longue pénitence pour les fanatiques, contraints de se serrer au coude-à-coude sous les arcades en ciment, et bien décidés à attendre l'éclaircie de la fin de journée, autant pour avoir droit à du tennis que pour rentrer dans leurs frais. Mais, cette fois, la nue resta hermétiquement plombée, et le seul spectacle consista à contempler le crépitement de la pluie sur les bâches.

Cependant, sur le mini Central, Borg avait eu le temps d'effectuer un galop d'entraînement contre l'obscur Brésilien Motta *(6-1, 7-5, 6-0), tandis que sur* le n° 10 la nouvelle découverte nationale, Paul-Antoine Torre, expédiait catégoriquement (6-4, 6-3, 6-3) le petit Espagnol à casquette blanche Andrès Gimenez. Les débats entre Yannick Noah et le Chilien Hans Gildemeister furent interrompus sur le Central alors que le Français menait par deux sets à un et qu'on en était à 2-2 dans le quatrième set.

A la reprise, Yannick Noah s'est rapidement imposé, 7-6, 1-6, 6-4, 6-3. L'Italien Corrado Barazzutti, qui était mené 3-2 dans le cinquième set, a été éliminé par le Chilien Jaime Filliol, 3-6, 6-3, 5-7, 7-5, 6-4. — O.M.

SIMPLE MESSIEURS
(Premier tour)
JEUDI 28 MAI

Moretton (Fr.) bat Naegelen (Fr.), 6-3, 7-6, 6-0 ; McNamara (Austr.) bat Goven (Fr.), 6-3, 6-1, 5-7, 6-1 ; Hjertquist (Suède) b. Parun (N.-Z.), 6-4, 6-4, 6-3 ; Perez (Urug.) b. Kodes (Tch.), 6-2, 6-1, 6-4 ; Dibbs (E.-U.) b. Manson (E.-U.), 6-0, 6-1, 6-1 ; Lewis (N.-Z.) b. Edmonson (Austr.), 6-4, 6-2, 4-6, 2-6, 6-1.

(32e de finale)

Borg (Suède) b. Motta (Br.), 6-1, 7-5, 6-0 ; Torre (Fr.) b. Gimenez (Esp.), 6-3, 6-4, 6-3 ; Fibak (Pol.) b. Luna (Esp.), 7-6, 6-0, 7-6.

SIMPLE DAMES
(32e de finale)

P. Casale (E.-U.) b. P. Delhees (Suisse), 6-3, 6-2 ; V. Ruzici (Roum.) b. N. Schutte (P.-B.), 7-5, 6-2 ; H. Mandlikova (Tch.) b. R. Casals (E.-U.), 6-2, 6-1 ; P. Vasquez (Bol.) b. K. Jones (E.-U.), 6-1, 7-5.

FOOTBALL

Les adjoints municipaux aux sports réunis en association veulent mieux contrôler l'utilisation des subventions

Nice. — Malgré la préparation de la campagne des élections législatives qui a entraîné *des défections et la transformation des états* généraux du sport en colloque, vingt-neuf adjoints délégués au sport des principales grandes villes se sont réunis, la semaine dernière, à Nice, pour débattre, d'une part, des relations entre les municipalités et les clubs et, notamment, de l'aide apportée au football professionnel et, *d'autre part, des possibilités* d'aménagement des rythmes scolaires pour promouvoir une nouvelle politique sportive. Un rapport de synthèse sera soumis au président de la République.

De notre envoyé spécial

Deux constatations s'imposaient au terme de la première journée de discussions : le football professionnel vit en France au-dessus de ses moyens, et les municipalités s'y trouvent de plus en plus engagées financièrement. A la fin de la saison dernière, l'endettement des clubs de première division se chiffrait à 36 millions de francs, malgré les subventions municipales qui s'élevaient à 41 215 000 francs pour l'ensemble des clubs professionnels sans tenir compte des aides indirectes : entretien des installations et mise à la disposition des stades pour la publicité, etc.

Ce constat établi, il restait à déterminer les causes de cette *situation ou les responsabilités* et, surtout, à rechercher des solutions. La principale cause du déficit réside, bien sûr, dans l'inflation de la masse salariale, qui a progressé en deux ans de 44,92 % pour les joueurs et de 56,4 % pour les techniciens. Faut-il dénoncer, comme le docteur Genety, adjoint au maire de Lyon, *« le délire mégalomaniaque de certains présidents se lançant dans des dépenses qu'ils feront ensuite supporter aux municipalités »* ou, comme M. Perrot, le président de l'Olympique lyonnais, *« l'ambition démesurée de certaines municipalités »* ?

Pour atténuer les conséquences de ces actes irraisonnés, il a beaucoup été question des structures juridiques les plus appropriées au *football* professionnel. Le docteur Matrau, adjoint au sport du maire de Lille, a longuement évoqué la première expérience d'une Société d'économie mixte sportive (S.E.M.S.), constituée le 3 juillet 1980. La ville, qui avait consacré depuis 1975 quelque 50 millions de francs au football professionnel avec la construction d'un stade, d'un centre de *formation* pour les jeunes joueurs et les subventions de fonctionnement à l'équipe première, souhaitait disposer d'un meilleur contrôle sur l'utilisation des sommes apportées, sans pour autant *« municipaliser »* le club.

Le capital de 1 600 000 francs était fourni pour 49 % par la ville, pour 36 % par le Lille Olympique Sporting Club (LOSC) et pour 15 % par le secteur privé, *notamment les publicitaires. Le conseil* d'administration de douze membres comprend cinq représentants de la ville, cinq du LOSC, deux du secteur privé, avec un siège consultatif pour les supporters.

Pour abonder dans le même sens, M. Fernand Sastre, président de la Fédération française de football, a énuméré les avantages d'une S.E.M.S. Elle permet d'isoler la gestion de la section professionnelle d'un club régi par la loi de 1901. Elle implique la participation des collectivités locales et assure la régularité des comptes. Accessoirement, elle empêche l'arrivée intempestive de certains dirigeants jugés trop fantaisistes.

Hélas ! la S.E.M.S. ne permet *pas d'éviter les déficits. Avec onze* mille spectateurs de moyenne au lieu des treize mille escomptés dans le budget prévisionnel, Lille termine sa première saison avec un déficit voisin de 1 200 000 F.

« Le tonneau de Danaïdes »

Dès lors, pour tenter d'améliorer la concertation avec le football professionnel ou pour permettre à ce dernier de se développer dans un milieu plus favorable, les adjoints délégués au sport ont établi un catalogue de mesures : purification des pratiques sportives par un plus grand contrôle ; demande de voix consultatives dans les instances fédérales ; planification des objectifs des clubs ; création d'une association des *adjoints au sport, qui sera présidée* par M. Charles Ehrmann, député sortant (P.R.) et adjoint aux sports de Nice ; suppression des frais de police et de certaines taxes ; réduction de la deuxième division à un seul groupe ; participation à la répartition des fonds prélevés sur le Loto et sur *les courses de chevaux*.

Toutes ces mesures ne changeront pourtant pas le fond du problème évoqué par M. Bolard, l'adjoint au sport de Valenciennes. *Depuis dix ans, cette* commune de 40 000 habitants a investi plus de 50 millions de francs dans le sport. Pour elle, le football professionnel est un *« tonneau des Danaïdes »*. Quels que soient les résultats du club, la municipalité doit éponger chaque année un déficit. Or, aujourd'hui, avec 1 500 000 francs de subventions, sur un budget municipal de 130 millions de francs, elle est arrivée à un point de rupture.

Voilà bien, en effet, la principale cause du déficit de la plupart des clubs professionnels : la trop grande disparité des ressources au sein d'une même compétition. Avec des budgets atteignant à peine 6 millions de francs, des *équipes comme Valenciennes*, Bastia, Angers, Nîmes, etc. ne peuvent plus rivaliser avec des clubs comme Saint-Etienne, dont le budget dépasse 32 millions de francs, consacrés pour la moitié à la seule masse salariale.

Compte tenu de l'inflation sur les salaires, ils ne sont plus seulement condamnés à jouer les seconds rôles mais, ce qui est plus *grave, au déséquilibre financier*. Dès lors, il nous paraît que la réduction du déficit global ne peut passer que par deux solutions : une plus grande solidarité dans le partage des recettes ou la réduction du nombre des clubs en première division pour permettre de dégager une véritable élite débarrassée de ses canards boiteux. La plupart des solutions *envisagées à Nice risquent*, en effet, de ne pas avoir plus de résultat qu'un cautère sur une jambe de bois.

GÉRARD ALBOUY.

ALPINISME

L'expédition militaire française sur l'Everest a échoué

De notre correspondant

Grenoble. — Les militaires français, engagés depuis le début de mars dans la face Nord de l'Everest (8 848 mètres), ont renoncé à moins de 300 mètres du sommet. Les grimpeurs, Jean-Claude Mosca, Hervé Sachetat et Hubert Giot, ont renoncé à installer, à 8 600 mètres, le camp 7, dernier camp intermédiaire prévu. Les mauvaises conditions météorologiques et l'état physique des membres de l'expédition sont à l'origine de cet échec d'une expédition qui avait pourtant été minutieusement préparée.

Pendant quatre-vingt-dix jours, les militaires français placés sous les ordres du général Pierre Astorg ont assiégé la face Nord de l'Everest. Leur combat s'est rapidement transformé en une guerre d'usure contre la neige, la tempête, le froid et le vent, qui n'a cessé qu'à de rares occasions de balayer le toit du monde.

La lutte a paru parfois inégale, *tant les éléments se sont acharnés* contre la douzaine de grimpeurs, dont trois civils.

Les membres du Groupe militaire de haute montagne (G.M.H.M.) affrontaient pour la première fois les bords de la chaîne himalayenne. Le terrain d'entraînement de ces alpinistes fut d'abord la création du G.M.H.M., en août 1976, principalement les Alpes et ses voies les plus difficiles, comme la directissime de la voie nord de l'Eiger, attaquée pendant l'hiver 1978 à grands renforts d'hommes et de matériel. *A l'heure où les grands itinéraires* alpins se soumettent à la volonté de grimpeurs armés de leurs seules mains, ceux du G.M.H.M. n'hésitent pas à engager d'énormes moyens. A l'Everest, les militaires n'ont pas dérogé à l'un des principes qui font certes leur force, mais aussi leur faiblesse : la sécurité d'abord.

En choisissant l'arête Nord-*Nord-Est Qomolangma (Everest* en chinois), les Français se rendaient pourtant en terrain connu. Dès 1924, les Britanniques Norton et Somervell y avaient planté, à 8 170 mètres, leur camp 6, se hissèrent, sans oxygène, jusqu'à 8 530 mètres par le même itinéraire qu'ont emprunté, cinquante-sept ans plus tard, les hommes du G.M.H.M. La même année, *George Mallory et Andrew Irvin* se perdirent presque au même endroit.

Dix ans plus tard, Maurice Wilson, âgé de trente-sept ans, également britannique, se lança seul, *sans expérience et armé d'un simple piolet*, à l'assaut de la redoutable montagne. Il mourut à proximité du col Nord (altitude 7 007 mètres).

Ce n'est qu'en 1960 que le versant Nord de l'Everest fut vaincu par trois alpinistes chinois. Quinze ans plus tard, une autre expédition chinoise hissait neuf de ses membres, dont une femme, Mme Phang Tong, jusqu'à 8 848 m.

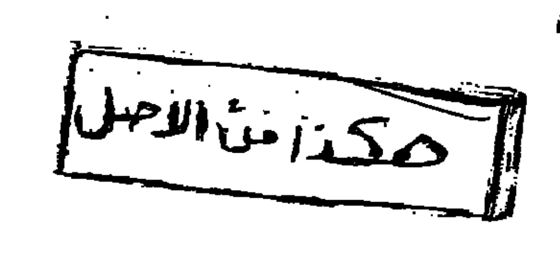
Enfin, au mois d'août 1980, l'Italien Reinhold Messner prouvait qu'il n'était pas insensé de se rendre seul, sans oxygène, sans corde fixe, sans camp fixe et en quelques jours, sur le Toit du monde.

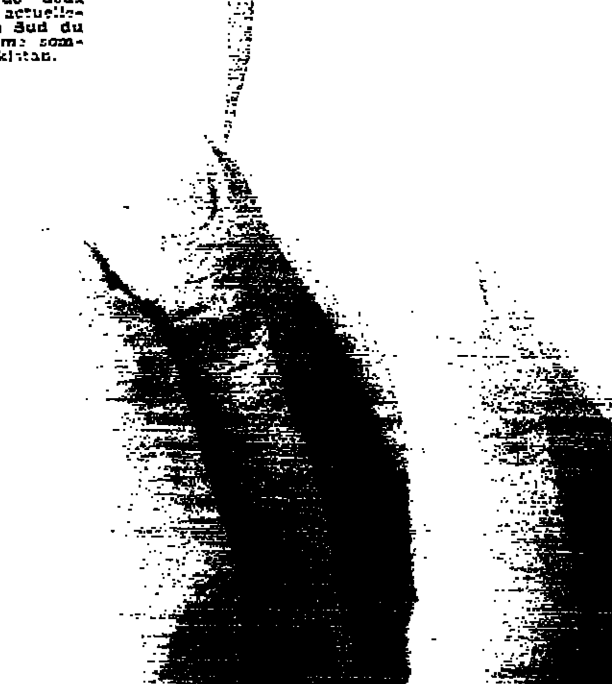
Alors qu'un grand nombre de « plus de 8 000 mètres » sont tombés, vaincus par des expéditions légères (1) ou par des alpinistes solitaires, l'expédition lourde des militaires français ne répondait plus aux canons qui guident désormais les *conquérants des* sommets himalayens.

L'expédition française, soutenue par l'armée populaire de libération de la Chine, avait pris, au fil de sa préparation, des dimensions sans précédent. Son coût d'abord, qui dépasse très certainement les 10 millions de francs ; les charges transportées ensuite : 20 tonnes de matériel ont été acheminées jusqu'au camp de base. Autre exemple de sa démesure : au col Nord (7 007 mètres), où Reinhold Messner disposait en tout et pour tout d'un *sac de 18 kilos*, les militaires-alpinistes ont entreposé 1 072 kilos, dont des kilomètres de corde, trente-cinq bouteilles d'oxygène, de la nourriture, de puissants moyens de communication... Porteurs d'altitude et grimpeurs se sont relayés pour transporter pendant de longues semaines ces lourdes charges. Beaucoup se sont épuisés lors de ces *pénibles et fastidieux* va-et-vient entre le camp de base et les camps supérieurs.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Yannick Seigneur et Jean Atanassief, accompagnés de deux alpinistes allemands, sont actuellement engagés dans la voie Sud du K 2 (8 760 mètres), deuxième sommet du monde situé au Pakistan.





SOCIÉTÉ

LES DÉMOCRATIES OCCIDENTALES ET LES MOUVEMENTS EXTRÉMISTES

Quatre ans après son extradition

Me Croissant est revenu en France

Me Klaus Croissant, ancien avocat, en R.F.A., des détenus membres de la Fraction armée rouge, est rentré en France mercredi 27 mai. En 1977, alors qu'il était recherché comme « complice du groupe Baader », la France l'avait extradé, décision qui avait suscité de nombreuses protestations. Libéré en décembre 1979, Me Croissant était désireux de s'installer en France, mais c'est seulement au milieu du mois de mai qu'il a pu obtenir du ministre français de l'intérieur l'assurance qu'il ne serait pas refoulé à la frontière.

Dans l'entretien qu'on lira ci-dessous et que nous publions à titre de document, Me Croissant expose ses vues sur le terrorisme, surtout en Allemagne. Il affirme notamment à propos du procès qu'on peut lui faire de se livrer à une apologie du terrorisme : « Si comprendre quelque chose est faire de l'apologie, alors c'en est ! »

Lutter contre « l'espace répressif européen »

« Aviez-vous l'intention de revenir en France depuis longtemps ?

— Oui, dès ma libération de Stammheim en novembre 1979, je pensais qu'il n'y avait pas de raison pour que je sois une sorte de hors-la-loi.

— Mais pourquoi y teniez-vous ?

— Il n'est pas normal qu'en Europe occidentale un citoyen devienne un semi-proscrit dans un pays qui adhère à la Communauté. Et puis j'avais conscience que le ministre de l'intérieur qui s'opposait à mon entrée en France n'était pas le peuple français. Il y avait seulement une circulaire interne au ministère de l'intérieur, mais il n'y a jamais eu d'acte administratif que j'aurais pu attaquer devant les tribunaux.

» Avec l'aide de mon avocat, Me Jacques Vergès, je voulais, depuis plusieurs mois, faire tomber cette attitude du gouvernement français. J'avais l'intention de rentrer en France et de mettre M. Bonnet en face de ses responsabilités, de le forcer, moi en France, à prendre contre moi un arrêté d'expulsion contre lequel je me serais pourvu. Puis, en raison de la grève de la faim des prisonniers politiques en R.F.A., j'ai retardé mon départ. Et le 19 mai, comme Me Vergès avait annoncé mon retour imminent, M. Bonnet déclarait que la mesure purement officieuse de refoulement me concernant était levée.

» Alors, me voilà !

— Vous souhaitez réellement vivre en France ?

— Je veux essayer d'y travailler, car devant les atteintes aux droits fondamentaux survenues ces dix dernières années en R.F.A. et d'en d'autres pays en Europe occidentale, je crois que des études approfondies de la situation des droits de la défense, du droit d'asile et des conditions de détention dans les pays de la Communauté, s'imposent. Je voudrais travailler sur ces sujets en gardant en tête l'idée du combat en faveur de la liberté.

— Si c'est la construction de l'espace judiciaire européen qui a permis votre extradition, de tels cas sont-ils encore possibles ?

— On doit faire en sorte que ce ne soit plus possible. Les Etats qui adhèrent à cette notion pensent plutôt à un espace répressif européen.

— Il fut un temps où vos faits et dires relevaient du domaine public. Or, depuis votre libération, il y a un an, un certain silence vous entoure. Pourquoi ?

— Je n'ai jamais décidé de me taire ; d'ailleurs, je parle maintenant. Reste le fait que la République fédérale allemande est parvenue à détruire l'avocat que j'étais.

— Par quels moyens ?

— Par une interdiction professionnelle de quatre ans, par le retrait de la licence et en le diffamant par les mass media ouest-allemands comme on l'a vu pendant mon séjour en France.

— En introduction à un ouvrage sur votre procès (1), un avocat français, Jean-Jacques de Félice, écrit : « Klaus Croissant n'a pas cédé. » A quoi et pourquoi n'avez-vous pas cédé ?

— Céder face à la torture ? Non, je n'ai pas cédé parce que le devoir d'un avocat est d'assurer l'intégrité physique, psychique et intellectuelle des clients qu'il défend. Il existait et il existe toujours en R.F.A. un régime spécial de détention par isolement. Ce régime d'isolement a été développé dans les années 60 aux Etats-Unis, sous le nom de projet Blue Bird de la C.I.A., avec la finalité de briser l'individu ; l'individu qui s'est révolté et se trouve en opposition fondamentale avec l'État.

La situation en Allemagne

— La « torture blanche » existe-t-elle toujours en R.F.A. ?

— Amnesty International a mis en garde, à plusieurs reprises depuis 1977 et encore en mars 1981, la R.F.A. et ses responsables sur le respect des conventions internationales des droits de l'homme. Ces mises en garde portent sur l'interdiction de la torture et du traitement inhumain infligés à certains détenus. Ce sont des méthodes (l'isolement extrême, la lumière jour et nuit...) qui ne laissent pas de traces extérieures : l'effet est psychosomatique.

» En mai 1975, au moment du procès des membres de la Fraction armée rouge, les médecins ont émis l'avis unanime que les conditions spéciales de détention avaient rendu Andreas Baader, Ulrike Meinhof, Gudrun Ensslin et Jan Carl Raspe incapables de comparaître. Mais la détention par isolement continue. Ces derniers mois, cinquante prisonniers politiques dans quatorze prisons en R.F.A. et en Suisse se sont mis en grève de la faim. Leur revendication essentielle est d'être regroupés à plusieurs pour assurer leur survie comme êtres et comme êtres politiques.

— Comment viviez-vous en Allemagne ?

— J'étais chômeur... à la recherche de ce que l'on appelle une « nouvelle perspective ». Je vivais à Stuttgart où j'ai des amis et même un fils de trois ans. Vous voyez, je mène une vie « normale ». On s'imagine beaucoup de choses sur moi à partir du *« personnage central du terrorisme international »* qu'a fait de moi l'Office criminel fédéral de la R.F.A. grâce à l'étroite coopération d'une certaine presse... Eh bien, il ne faut pas se les imaginer !

» Je peux même dire que je dois avoir de la sympathie dans la population à Stuttgart, car il n'y a pas eu un seul exemple d'agression, même verbale, contre moi. Au contraire... Je suis libre, mais les interdictions professionnelles *(Berufsverbote)* subsistent toujours en R.F.A.

— Quel est le chemin qui vous a mené à défendre les membres de la Fraction armée rouge, alors que vous étiez spécialisé dans le droit des affaires et de la presse ?

— Vous savez que j'ai d'abord défendu des étudiants qui s'étaient révoltés en 1968. Pour moi, il était clair de les défendre. Que représentaient des vitres brisées à la Maison d'Amérique ou des étalages du shah de Perse renversés comparés aux crimes de l'impérialisme américain au Vietnam ? Et puis, plus tard, après que le mouvement des étudiants eut échoué, ce n'a pas été pour moi une question que de défendre ceux qui avaient eu recours à la lutte armée. Le mouvement armé ne pouvait tomber du ciel. Les structures socio-économiques de la R.F.A. sont responsables de sa naissance.

— Etes-vous persuadé du « suicide collectif » des prisonniers de Stammheim en 1977 ?

— Quatre ans après, tous les faits connus contredisent la version officielle. Pour moi, il ne fait pas de doute que mes clients Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan Carl Raspe, considérés comme les têtes du mouvement, ont été assassinés. On a tué ceux qui étaient encore en liberté, dans un restaurant comme Willy Peter Stoll, ou comme Elizabeth von Dyck, quand elle rentrée dans son appartement bourré de policiers, et on a liquidé ceux des prisonniers qui ont résisté à toutes les tentatives de les briser. Je ne dis pas que M. Schmidt lui-même a donné l'ordre de les assassiner mais que les tueurs ont employé les *« moyens les plus extrêmes »* (expression de Maihofer, le ministre de l'intérieur de l'époque), sont allés *« jusqu'aux limites de l'état de droit »* (Helmut Schmidt) en les éliminant physiquement. Ensuite, si l'on examine les faits, juste un exemple : deux gardiens ont témoigné avoir vu le pistolet dans la main même de Jan Carl Raspe, quand ils l'ont trouvé mort dans sa cellule. Or les médecins-experts savent qu'on ne retrouve jamais l'arme dans la main même du suicidé.

— Comment distinguez-vous le terrorisme d'Etat du terrorisme militant ?

— Le mot « terrorisme » n'explique rien, il fait appel à la peur du citoyen. Simplement, je fais une différence entre la *« brutalité d'Etat »*, comme l'a dit Jean Genet, qui a pour but de sauvegarder les intérêts de la classe dirigeante, et la « violence » des révoltés, qui ont en tête de mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, et qui ont en vue un projet de société sans classes. Je peux certifier que chacun de mes clients affirmait être marxiste, communiste combattant.

— Y avait-il un projet politique derrière leur combat ?

— Bien sûr, lisez ce qu'ils ont écrit (2). Bon, il est évident que ce projet ne se met pas en œuvre d'un jour à l'autre. C'est un combat très long pour celui qui l'entreprend, et qui peut conduire à sa mort.

— La logique individuelle du terrorisme est-elle de mourir ?

— Chaque être qui lutte a l'intention de lutter et de vivre. Pour eux, ceux que j'ai défendus, vivre c'est lutter. Ce sont des gens qui préfèrent une vie de lutte, même si elle doit être courte, à une vie d'esclave. Chaque personne qui pratique la lutte armée a une relation intellectuelle à sa propre mort. Cela ne veut pas dire que ce sont des suicidaires ou des desperados.

— Le coefficient de sympathie dans l'opinion importait-il dans l'esprit des membres de la Fraction armée rouge ?

— Mais bien sûr. Chaque mouvement de résistance veut être ancré dans les masses, sinon, il ne peut réussir. L'idée était de réussir, pas d'échouer. Les quatre prisonniers de Stammheim étaient convaincus qu'un groupe ne pouvait pas faire seul la révolution.

— Que pensez-vous de la non-violence ?

— La non-violence est une attitude qui paraît logique (j'ai d'ailleurs défendu des objecteurs de conscience jusqu'au bout, jusqu'à mon interdiction professionnelle), mais j'ai peur que ce soit une belle utopie. Je suis convaincu que le choix non-violent peut, dans certaines constellations politiques et sociales, revenir à la complicité avec des oppresseurs. Pensez au Salvador.

— Ne craignez-vous pas la confusion entre l'avocat et l'individu ou le militant ?

— Non, je n'ai pas ce problème. Il existe des critères juridiques mais aussi des critères moraux et politiques. Je suis en accord avec ce que j'ai fait comme avocat et avec les opinions que j'émets. Il serait ridicule de considérer ce que je dis comme l'apologie du terrorisme ; si, comprendre quelque chose, c'est faire de l'apologie, alors c'en est ! Le fait d'avoir défendu les clients que j'ai défendus est, pour moi, une obligation qui ne s'arrête pas à leur mort. Je vais les défendre jusqu'à... enfin, toute ma vie.

— Certains « ex-terroristes » se repentent aujourd'hui sur la place publique.

— C'est un phénomène qui a lieu dans tous les mouvements de lutte armée du monde. Il y a toujours des individus qui ne peuvent plus supporter la pression qu'un tel combat comporte nécessairement. Je n'ai pas de grand respect pour ceux qui dénigrent la lutte de leurs anciens camarades. Pour moi, ceux qui se transforment, librement ou non, en instruments de propagande de l'Etat ne méritent pas la solidarité de la gauche. Il faut les laisser dans l'appareil d'Etat qui les digère... Bon appétit. »

Propos recueillis par
PATRICE BARRAT.

(1) *Procès en République fédérale allemande*, Cahiers libres, 353, Maspero, 1979.

(2) Textes des prisonniers de la Fraction armée rouge, Maspero, 1978.

M. Schumann propose une union internationale contre « les États organisateurs du terrorisme »

Qu'est-ce que le terrorisme et comment s'en débarrasser ? Ces questions étaient posées à la réunion-débat, organisée au palais du Luxembourg, en présence de M. Poher, président du Sénat, par l'Association française des journalistes catholiques, sous la présidence de M. Guy Bruel, président de cette association et directeur du quotidien *Panorama du médecin*.

A la première question, les cinq orateurs-conférenciers ont su apporter des réponses assez précises et convergentes. Tous sont d'accord pour admettre que ceux qui luttent contre un occupant étranger ou combattant un État totalitaire ne peuvent être qualifiés de terroristes, mais sont des résistants.

« *Il y a terrorisme*, précise M. Maurice Schumann, vice-président du Sénat (R.P.R.), *lorsque l'on répudie les moyens de la liberté pour ceux de l'intimidation. Le terrorisme, c'est le recours au meurtre individuel ou collectif, indiscriminé, par un homme ou un groupe d'hommes qui, ayant le choix entre plusieurs méthodes, choisissent exclusivement et délibérément la violence.* »

La violence, rappellera le R. P. Riquet citant Jean Lacroix, « *c'est la force qui se prend pour un absolu* ». Est terroriste, estime-t-il, « *toute entreprise destinée à créer un climat d'insécurité, de terreur, pour déstabiliser un pouvoir démocratiquement établi* ».

M. de Just, grand maître de la Grande Loge de France, pense qu'il ne faut pas rester sourd « *au cri désespéré* » de celui qui croit que la violence demeure son seul recours. Ce qu'il faut combattre, dit-il, c'est le fanatisme et la manipulation du fanatisme. Si abattre un tyran est indispensable, on doit se méfier de ne pas remplacer une tyrannie par une autre ; se méfier aussi du contre-terrorisme. Et le grand maître lance un appel à l'union de tous les courants spiritualistes pour lutter contre l'esprit de violence.

M. Jean-Pierre Pierre-Bloch souligne le caractère « *dévastateur* » du terrorisme et sa lâcheté. Il existe, estime-t-il, là où il est injustifié et s'attaque beaucoup plus rarement aux dictateurs totalitaires, où il serait légitime.

Avec M. Antoine Sfeir, journaliste et chrétien libanais, apparaît la complexité du problème lorsqu'il se pose sur le « terrain ». Le Liban, souligne-t-il, résiste à une double occupation étrangère. Si les moyens de sa résistance ne peuvent évidemment pas s'identifier à un terrorisme, comment appliquer à la mentalité orientale le critère du pouvoir « *démocratiquement établi* » ? Nos distinctions cartésiennes n'ont pas de sens dans ce cas.

Les questions fusent dans la salle : l'Algérie française avait-elle un pouvoir démocratiquement établi rendant injustifiables les violences du F.L.N. ? *Quid* de l'Irlande, des Palestiniens, des dictatures sud-américaines et du terrorisme qui tente de les abattre ? Ces situations apparaissent ambiguës. Une sorte d'unanimité s'établit néanmoins pour considérer qu'il existe une puissance déstabilisatrice utilisant toutes les formes du fanatisme et manipulant les terroristes d'extrême droite et d'extrême gauche. M. Schumann met à part le cas de l'IRA (Irlande), ultime forme de terrorisme anticolonial. Il pense, comme les autres conférenciers, que la Libye est une plate-forme du terrorisme mais, à l'inverse de la plupart d'entre eux, ne croit pas à la responsabilité de l'Union soviétique. Pour tous les orateurs, ce qui distingue le terrorisme de notre époque de celui de toujours, c'est « *son professionnalisme et son organisation* ». Comment s'en débarrasser ? A cette question, il n'est pas apporté de réponse précise. Les démocraties sont vulnérables, car elles se refusent les moyens de leurs ennemis ; c'est là leur mérite et leur honneur. Mais il leur est interdit de « baisser les bras », car elles ont la possibilité de résister à l'engrenage du terrorisme.

Seule, déclare M. Schumann, une attitude commune de l'Europe à l'égard des Etats organisateurs du terrorisme, pourra venir à bout de ce mal. Ayant fait approuver sa suggestion, il conclut, citant, après le R. P. Riquet, l'exemple du pape Jean-Paul II : « *Mais n'oublions pas que s'il faut quelqu'un pour réprimer, il faut aussi quelqu'un pour pardonner* ».

ALAIN GUICHARD.

L'AFFAIRE CURIEL

Une réponse de M. Georges Suffert

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Georges Suffert :

Je me trouve contraint d'exercer un droit de réponse aux articles consacrés par Jean-Marie Domenach à Henri Curiel dans *le Monde* des 16, et 17-18 mai 1981. Je vous prie d'insérer cette lettre conformément à l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881.

Il est légitime que Jean-Marie Domenach à l'occasion du troisième anniversaire de l'assassinat d'Henri Curiel défende la mémoire de son ami. Je suis néanmoins surpris et peiné par la manière dont il le fait.

Pour ses lecteurs, en effet, il insinue toujours ma responsabilité morale, d'autres diraient ma complicité objective, dans l'assassinat d'Henri Curiel. Une nouvelle fois je suis mis en cause et ne peux répondre sur le fond, sauf à provoquer un nouveau procès contre moi. Chacun peut en juger.

Pour m'être en effet défendu, lors d'une émission de télévision — un jeune journaliste qui m'a écrit depuis pour s'excuser de m'avoir « *chargé à tort* ». — j'ai été assigné par la famille Curiel. Motifs : « *Ne pas m'être rétracté après le crime* » ; avoir renouvelé « *mes accusations effroyables* ». Ce procès a été plaidé longuement en présence de Jean-Marie Domenach, qui en connaît donc toutes les pièces, et n'en mentionne aucune. Or ce procès aujourd'hui est en appel. J'attends avec confiance l'arrêt de la cour de Paris, mais je pose cette question : ne serait-il pas simplement loyal ou de se taire à mon sujet, ou de me permettre de me défendre sans la menace de procédures nouvelles ? Depuis la mort d'Henri Curiel, suis-je condamné à subir en silence toutes les infamies ?

Soyons précis : Jean-Marie Domenach et les amis d'Henri Curiel seraient-ils prêts à publier ou laisser publier ensemble un dossier Curiel complet comprenant les plaidoiries de Mes Matarasso et Weil Curiel qui défendirent avec force et cœur, la mémoire d'Henri Curiel, et celle prononcée pour moi, pièces à l'appui, par Me François Sarda, ainsi, bien sûr, que les décisions du tribunal et de la cour de Paris ?

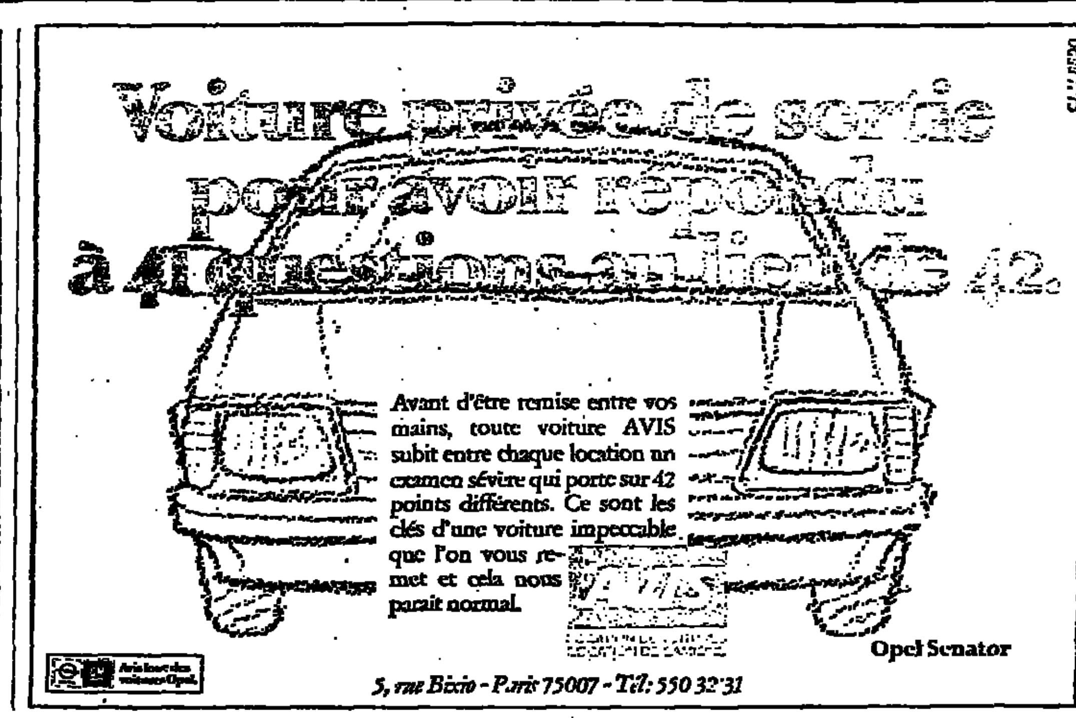
Ou préfère-t-on continuer à dire que j'ai désigné Curiel à ses assassins et m'interdire simplement de rappeler ce que j'avais exactement écrit — et qui n'est jamais rapporté exactement ?

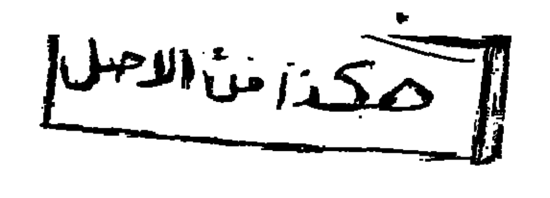
Jean-Marie Domenach cite enfin un fait exact. En 1978 il m'a demandé de lui communiquer ce que je savais. Eu égard à notre amitié, je lui ai immédiatement proposé de m'expliquer entièrement. Je demandai simplement le secret professionnel à l'égard de tous autres. Il se scandalise de cette réserve : je croyais pourtant avoir souvent lu dans *le Monde* que le droit de garder le secret de leurs sources est l'arme centrale des journalistes. Y aurait-il deux règles ? Domenach n'a pas voulu partager la connaissance du dossier. Il peut ainsi multiplier les dénonciations puisqu'il a choisi de ne pas en savoir davantage.

Le tribunal de Paris a relevé que Henri Curiel vivant ne m'a pas fait de procès, pour des raisons qui lui sont personnelles. Depuis sa mort, je me tais et me borne à demander qu'on n'abuse pas des insultes.

Une information enfin. Depuis trois ans je n'ai importuné personne avec cette affaire. Lettres anonymes, menaces de mort, protection intermittante de la police lorsque le niveau de tension atteignait la cote d'alerte, de tout cela, je n'ai rien dit. Sans doute s'agissait-il encore de fantômes qui s'adressaient à mes enfants au bout du fil.







culture

MUSIQUE

Armin Jordan et l'Orchestre de Lausanne

L'Orchestre de chambre de Lausanne est venu donner trois concerts à Paris, avec en solistes Jean-Pierre Rampal, Edith Mathis et Pierre Amoyal, retransmis en direct par France-Musique et Radio-Suisse romande. Bien que le public ait un peu boudé le dernier, la veille de l'Ascension, on a été heureux d'entendre ainsi sur scène un ensemble dont la haute qualité avait été reconnue ces dernières années par ses enregistrements des merveilleux opéras de Haydn dirigés par Antal Dorati et de nombreuses gravures chez Erato, sous la direction de son chef titulaire Armin Jordan (1).

Le micro est souvent flatteur... Cette fois, nulle déception, bien au contraire ; incontestablement, Armin Jordan a su façonner depuis huit ans un des meilleurs orchestres de chambre classique et romantique d'aujourd'hui. Quarante-neuf ans, une forte carrure, une abondante chevelure en casque qui tombe sur les yeux d'un visage puissant adouci par le rêve, des gestes sans emphase, précis autant que délicats ou rudes qui se traduisent tout naturellement en musique.

Il faut y joindre ce qu'on ne voit pas : une oule parfaite pour obtenir cette justesse et cet équilibre des couleurs, et un sens musical aigu et rare. Dès l'ouverture d'Idoménée, *on est saisi par la grandeur du ton sans emphase et la rigueur du phrasé qui ne porte pas trace de négligence ou de lourdeur ; Armin Jordan atteint à ce qui est le plus rare : la poésie de l'exactitude. Et il s'accorde admirablement avec Pierre Amoyal dans* le Cinquième Concerto en la *de Mozart, où l'orchestre murmure et rêve au second plan, tandis que se déploient la brillance souveraine et le lyrisme du soliste.*

On écoute comme neuve Siegfried-Idyll *dans le rayonnement d'une poésie instrumentale si fraîche et pénétrante, avant de s'enchanter aux délicieux et enivrants* Liebeslieder - Walzer (Valses - Chants d'amour) *de Brahms, interprétés par l'excellent Chœur de Radio-Suisse romande, qui concluent dans le charme ce petit cycle lausannois à Paris.* — J. L.

(1) Citons en particulier *les Saisons*, de Haydn, les *Métamorphoses*, de Strauss, et *Siegfried-Idyll*, de Wagner, et les *Concertos pour violon* K. 218 et 219, avec P. Amoyal (STU 71 292, 71 333 et 71 207).

CRÉATIONS A BAGNOLET

L'ATEM fidèle à elle-même

Tandis que, si l'on en croit la publicité des compagnies aériennes, les continents se rapprochent, on dirait que la banlieue recule. Franchir la porte de la Chapelle représente, pour le mélomane parisien, une expédition dans laquelle il ne s'engage qu'avec circonspection, mais lorsqu'on n'a pas pu aller entendre les dernières créations de l'ATEM (Atelier Théâtre et Musique) à La Rochelle, à San-Diego ou à San-Francisco, l'excursion des collines de Bagnolet, qui a vu naître et encouragé depuis six ans les efforts de ce groupe de recherche si particulier, reste un expédient tout à fait acceptable.

La reconnaissance de l'ATEM au-delà de nos frontières ne doit pas faire croire cependant à une consécration. En dépit du soutien que lui accorde la municipalité de Bagnolet, les comédiens-musiciens continuent à travailler, sous l'impulsion de Georges Aperghis, dans des conditions qui décourageraient la bonne volonté mais dont on se laisse dire qu'elles favorisent la créativité...

Nouvelle version de la Méthode pratique pour se perdre, self- instantané *qui était présenté à la Maison pour tous de Bagnolet, prend comme prétexte le repas de cinq personnes dans un self-service ; chacun mange vraiment, bien entendu, mais il doit suivre les indications de la partition qui prend en compte la percussion des couverts et le craquement des biscottes. Outre son plateau-repas, chacun a sur sa table qui une clarinette, qui une flûte, qui un violon, tandis qu'un micro amplifie le son de la voix — paroles murmurées, respirations, cris — ou le choc des objets. Cette symphonie ne serait que le reflet d'une réalité triste si elle ne laissait percevoir des symétries, des rappels, un souci polyphonique, et si elle ne s'ouvrait inopinément par de brusques éclairs durant lesquels les convives se révèlent aussi différents que possible de ce que leur imposent les convenances du lieu, c'est-à-dire tels qu'ils sont en eux-mêmes. C'est là qu'intervient principalement la dimension théâtrale, car la musique ne suffirait pas à exprimer ces deux aspects contradictoires : le point de tension extrême est atteint lorsqu'un des dîneurs tire trois coups de pistolet sur son voisin, dont le soliloque est devenu insupportable.*

La seconde partie du programme est consacrée aux « Jeteurs de sorts », créé en 1980 au Festival de La Rochelle. Ce jeu musical propose aux deux comédiens-interprètes de crever en quelque sorte l'écran placé derrière eux et sur lequel on projette des diapositives qui sont autant de souvenirs inavoués ou inconscients. La partition, prévue pour des instruments traditionnels, se trouve réduite à sa plus simple expression dans la mesure où les deux exécutants doivent la réaliser avec des sifflets, des lames vibrantes, de petites percussions (dont un métronome) et autres jouets sonores disposés devant eux. Ils tiennent aussi une sorte de discours sur la musique et le souvenir, tandis qu'une voix sortie d'un haut-parleur lance des prophéties imaginaires. Compte tenu du caractère imprévu de l'articulation des séquences, de l'hétérogénéité des moyens mis en œuvre, il est à la fois très difficile de se souvenir du déroulement de l'œuvre et surtout de prendre du recul, car tout est fait pour empêcher l'auditeur de conserver l'esprit clair et la tête froide. Ainsi est-il hasardeux de chercher à définir le rapport entre les diapositives et le propos musical ; des associations se forment, on en rejette certaines, on s'interroge sur les autres, et cela fait précisément partie du jeu. On a beaucoup dit que la démarche de Georges Aperghis et de l'ATEM était originale, ce qui est plus étonnant peut-être ici, c'est qu'elle le reste aussi bien parce qu'elle n'a pas été imitée que parce qu'elle a su conserver une fidélité à elle-même tout en se renouvelant.

GÉRARD CONDÉ.

La Tétralogie à Lyon

Avec seize représentations en moins de deux mois, Lyon s'affirme comme par le passé une solide place forte wagnérienne et rares sont les villes qui peuvent s'enorgueillir depuis la guerre d'avoir présenté quatre cycles complets de la Tétralogie, le dernier étant donné d'affilée, en juin, au cours du Festival de Lyon. Outre la performance artistique, cela constitue un formidable effort pour l'équipe technique d'un théâtre aux moyens relativement réduits, animé d'un esprit exemplaire.

Entreprise méritoire mais nécessaire : cette grande fresque mythique, au centre de l'histoire de l'art lyrique, doit être offerte au public d'aujourd'hui qui ne peut se contenter d'écouter des disques si beaux soient-ils ; il faut avoir vu pour en découvrir toute l'envergure et la signification, le sens théâtral qui ne jaillit que de la représentation.

C'est pourquoi il y a trois ans Alain Lombard et Louis Erlo, directeurs des Opéras du Rhin et de Lyon, décidaient d'unir leurs efforts pour réaliser cet Anneau du Nibelung *à l'échelle de deux grandes régions. En deux ans, le pari fut tenu, à raison de deux ouvrages par théâtre, mais seul Lyon peut voir actuellement l'intégralité du spectacle, l'Opéra du Rhin ayant remis à plus tard sa présentation.*

Nous ne reviendrons pas sur les mises en scène, largement commentées dans ces colonnes (le Monde *des 1er février et 5 juin 1979, 19 janvier et 31 mai 1980), confiés à un nouveau venu, Nicolas Joël (ancien assistant de Ponnelle et de Chéreau), sinon pour rappeler qu'avec quelques passages à vide et maladresses inévitables, elles redonnent vie et jeunesse à une œuvre surchargée de conventions et de traditions. Sans aller aussi loin que Chéreau à Bayreuth (le cadre et les conditions de travail ne le permettaient pas), Joël et son décorateur, Pet Halmen, ont vêtu cette longue histoire embrouillée avec assez de désinvolture et de respect pour la rendre lisible et attirante sur le plan visuel, à un spectateur moderne et souvent néophyte.*

On doit cependant regretter que, par la force des choses, l'Opéra de Lyon soit un peu « dépossédé » de ses qualités propres. On ne retrouvera pas le fini habituel du jeu des acteurs, le sentiment d'une troupe homogène rodée par un minutieux travail en commun, simplement parce que les drames wagnériens exigent des chanteurs internationaux, extrêmement rares, qui refusent de se soumettre à une véritable préparation scénique et passent leur temps en avion.

D'où une certaine banalité de l'interprétation, y compris au niveau de la direction de l'orchestre où un sûr et vieux routier du Ring, *Gabor Otvös, ne prétend pas faire, avec l'orchestre de Lyon, le même travail qu'un Karajan ou un Boulez.*

Mais il fallait bien en passer par là pour offrir à un si vaste public (quelque dix mille Lyonnais auront vu, au moins, une partie de la Tétralogie, *en trois ans) une œuvre prodigieuse qui ne saurait être réservée aux privilégiés de Bayreuth.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations : *le Crépuscule des dieux*, les 31 mai, 2 et 4 juin ; la *Tétralogie* intégrale du 9 au 14 juin. Un programme volumineux offre, outre d'excellents guide de lecture, le texte intégral en français des quatre ouvrages.

THÉATRE

« La Mort d'Ivan Illitch » au Petit Rond-Point

Tout commence à la mort d'Ivan Illitch, fonctionnaire. Ses partenaires au jeu se demandent qui va prendre sa succession, ragotent sur ses relations avec sa femme (Andréa Ferréol), sa veuve qui intrigue pour obtenir un supplément de pension. Puis l'histoire remonte le temps, retrouve la vie rongée d'Ivan Illitch (Jacques Spiesser), provincial rétracté, cassant, prêt à se casser, en quête de chaleur, incapable de communiquer, et qui ne trouve autour de lui que le mépris, que le froid et le noir de l'hypocrisie. L'histoire suit le cours de son mal, d'une maladie fortement psychosomatique, qui le mène à l'abandon de sa vie.

Le texte de Tolstoï est admirable, mais le spectacle de Simone Benmussa, curieusement maladroit et guindé, le rend à la fois linéaire et insistant. L'introversion d'Ivan Illitch est traduite par une absence de contact entre les acteurs, contraints à un « non-jeu » qui les vide, et on a l'impression d'une lecture radiophonique à l'ancienne, où les repères psychanalytiques seraient soulignés.

COLETTE GODARD.

★ Petit Théâtre du Rond-Point, 20 h. 30, en alternance avec *Oh ! les beaux jours*.

GAUMONT COLISÉE (v.o., dolby stéréo)
QUINTETTE PATHÉ (v.o.) - GAUMONT HALLES (v.o.)
MONTPARNASSE 83 (v.f.) - FRANÇAIS PATHÉ (v.f.)
LES NATIONS (v.f.)

L'œuvre est une incontestable réussite : Mérite un prix. PARIS-MATCH
Un beau spectacle, vibrant, enthousiasmant. FRANCE-SOIR
Une exaltante profession de Foi en l'Humanité. LE POINT



PHOTO

Chin-San Long

Le photographe chinois Chin San-Long, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-neuf ans, allie un sens intérieur et méditatif du paysage à une naïveté de naturaliste. La jonque vogue dans la brume, le vieux sage semble extraire sa science d'un dialogue avec un cyprès, l'œil du tigre perce le papier et le héron traverse solitaire la forêt des nuages. Presque misanthrope, Chin-San Long reste à distance du monde des hommes, e élève son objectif sur les hauteurs, soigne les couches climatiques qui irriguent ses photos, d'une qualité somptueusement ténue. — H.G.

★ Musée-Galerie du SEITA, 12, rue Surcouf, Paris 75007. Jusqu'au 6 juin.

DANSE

Viola Farber succède à Alwin Nikolaïs à la tête du C.N.D.C. d'Angers

Le chorégraphe américain Alwin Nikolaïs a décidé de ne pas s'engager dans un nouveau mandat de trois ans à la tête du Centre national de danse contemporaine d'Angers (C.N.D.C.). Il estime ne pas pouvoir concilier cette fonction avec les obligations et les projets qu'il a pour les années à venir. C'est Viola Farber, chorégraphe américaine d'origine allemande, qui le remplacera. Plusieurs personnalités de la modern dance avaient été sollicitées, parmi lesquelles Douglas Dunn, et Carolyn Carlson. Plus disponible, Viola Farber a accepté d'assumer la direction à partir du mois de septembre. Sa réputation de chorégraphe et ses qualités pédagogiques la rendent particulièrement apte à sa double mission de création et de formation.

[Née en Allemagne en 1931, Viola Farber part pour les Etats-Unis à l'âge de sept ans. Elle est l'élève de Merce Cunningham, chez qui elle reste comme danseuse de 1952 à 1964. Puis elle fonde sa propre compagnie. Ni minimaliste ni abstraite, Viola Farber estime que la danse est un art de perpétuelle mutation. Chez elle, l'enseignement et la création ne sont pas fixés. — M. M.]

UGC MARBEUF - UGC OPERA
RACINE - 14 JUILLET BASTILLE
14 JUILLET PARNASSE

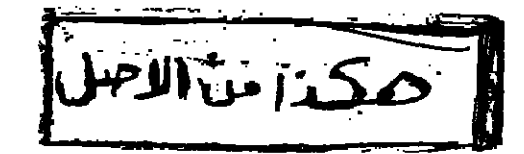


GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES (v.o.) - HAUTEFEUILLE PATHÉ (v.o.) - GAUMONT LES HALLES (v.o.)
FRANÇAIS PATHÉ (v.f.) - MONTPARNASSE PATHÉ (v.f.VEPLER PATHÉ (v.f.) - GAUMONT GAMBETTA (v.f.)
GAUMONT SUD (v.f.)
TRICYCLE Asnières - GAUMONT Évry - BELLE-ÉPINE Pathé - PATHÉ Champigny - C2 L Versailles

... un film à voir absolument, et qu'on se propose même de revoir.
(MICHEL PEREZ - LE MATIN)
... le film est superbe.
(CLAUDE BAIGNERES - LE FIGARO)
Un pari superbe - et un pari gagné...
(ROBERT BENAYOUN - LE POINT)
...la vision épique d'un cinéaste inspiré.
(FRANCOIS FORESTIER - L'EXPRESS)



UN FILM DE JOHN BOORMAN
EXCALIBUR
Distribué par Warner-Columbia Film



CULTURE

JAZZ

Chris McGregor à Angoulême

Né en Afrique du Sud dans le Pondoland, blanc et passionné par les musiques Xhosa — ce qui n'allait pas alors de soi, — collégien au Capetown College of Music, Chris McGregor apprend le piano à cinq ans et s'étonne : « Il y avait une telle distance entre ce qu'on m'enseignait et la musique qui vivait autour de moi. Cette musique qui n'avait rien à voir avec les traditions occidentales. » Toute son aventure vient de là : de ce paradoxe insurmontable.

Il forme un groupe « intégré ». Connaît dans son pays de sérieux problèmes. Présente, en 1964 à Antibes, les Blue Notes; *avec Dudu Pukwana, Mongezi Feza, Louis Moholo, autant dire la base sud-africaine sur quoi s'appuiera la « Confrérie du souffle » :* Brotherhood of Breath, *ce grand orchestre de mélange et de rencontres entre la tradition africaine et les musiques libres à l'européenne.*

Le sixième Festival d'Angoulême, qui inaugure la grande saison estivale avec toujours beaucoup d'originalité et de recherche, donne, samedi 30 mai, l'occasion de reconstituer la Confrérie. Lui succèdera, le dimanche 31 mai, un autre fédérateur de talents disparates : Bernard Lubat, l'agitateur à qui est laissé « carte blanche » pour concerts, bals et feux d'artifice. Belle conclusion pour un Festival qui inscrit à son programme Michel Portal pour la création annuelle, le Groupe LO et son spectacle pour enfants, le funk de Lavelle et de Defunkt, *les grands européens (Mangelsdorff, Evan Parker), Stéphane Grappelli et l'enfant du pays : Christian Escoudé...*

FRANCIS MARMANDE.

★ C.A.C. d'Angoulême, jusqu'au 31 mai. Tél. : (45) 95-38-40. Ateliers à l'Ecole de musique. Tél. : (45) 95-31-12.

★ Chris McGregor sera à Jazz-Unité, à La Défense, les 3, 4 et 5 juin.

VARIÉTÉS

« MICHEL [illegible]ONASZ », à l'Olympia

Les chansons de [illegible] Jonasz sont comme autant [illegible]niques de la vie de tous le[illegible], une suite de sentiments, d[illegible] d'images contrastées, de te[illegible] et de douleur, de rythme e[illegible] dans une sensibilité profond[illegible] manière du chanteur de[illegible] qui, brusquement, sent que q[illegible] chose éclate, craque au fond d[illegible] même. Elles surgissent avec [illegible] belle authenticité, une forte[illegible]té et une manière bien per[illegible]le de goûter la vie. Car Jona[illegible]corde le temps de rencontrer[illegible] idée, de la faire tourner tra[illegible]ment dans sa tête et d'in[illegible] un langage, d'exprimer une[illegible]tion d'incertitude et d'angoi[illegible]vant des êtres et des chose[illegible]uvrir les « p'tites cases de la [illegible]re », de faire parler un co[illegible]rfois lourd, serré, et de se la[illegible]dans des rêveries, de rire enfin[illegible].

Homme tranquille et [illegible]ret, Michel Jonasz utilise la [illegible]son comme un acte d'amour[illegible]mme un partage avec les autres.[illegible]ne est pour lui un plaisir auquel on doit se préparer avec soin, avec rigueur. Il lui faut valoriser chaque phrase d'une chanson, lui donner son contenu dramatique exact, approfondir la nature mélodique, rythmique et harmonique de chaque thème, offrir un spectacle propice à ses musiques tendres et déchirées, où la violence monte crescendo.

Le récital qu'il présente aujourd'hui à l'Olympia est remarquable de bout en bout. C'est un spectacle *précis, très élaboré,* plein d'inventions scéniques, continuellement soutenu par le bonheur d'être sur une scène et de faire exploser sa musique, de jouer sur une gamme variée et de rouler sur un univers large, ouvert. C'est un spectacle de *music-hall complet, où le blues* bien sûr est à l'honneur, mais aussi l'humour, la parodie et d'admirables ballades. C'est le triomphe d'un des mélodistes et d'un des chanteurs les plus exigeants et les plus doués de sa génération.

CLAUDE FLÉOUTER.

Canta u populu corsu au Théâtre de la Ville

Constitué de treize chanteurs et musiciens réunis depuis six ans, le groupe Canta u populu corsu s'est lancé dans une de ces entreprises rares en France et plus coutumières en Italie : maintenir vivante la musique populaire de sa terre et, pour cela, effectuer des recherches dans la tradition orale et écrite, puis adapter *l'expression musicale,* la moderniser, l'enrichir d'apports nouveaux pour ne pas se retrouver au bout du chemin avec une pièce folklorique de musée.

Le travail entrepris par Canta u populu corsu est remarquable. Le groupe ressuscite l'âme, la mémoire collective de tout un peuple fier, vivant sur une terre jamais vraiment soumise. Tout un patrimoine méconnu sur le continent réapparaît ainsi avec des voix qui s'épousent, s'entremêlent. Toute une façon d'être, d'aimer, de crier sa douleur et sa révolte jaillit soudain dans des chants polyphoniques, dans des *mélodies au mouvement large,* lyrique, dans des lamentations et des berceuses, dans des chansons-chroniques et des chansons de fête.

C'est un beau spectacle et une heureuse découverte que le Théâtre de la Ville nous propose. — C. F.

★ Théâtre de la Ville, jusqu'au samedi 30 mai à 18 h. 30.

CINÉMA

« Fondu au noi[illegible] » de Vernon Zimme[illegible]n

« Fade to black », « Fondu a[illegible] » ou les méfaits de l'identificat[illegible]n adolescent malingre, au regar[illegible]ble d'insomniaque, mène une [illegible]tence plutôt sordide, enti[illegible]t centrée sur le cinéma et ses[illegible]. Il est complètement « fond[illegible] habite un petit appartement [illegible] par la pellicule et par une [illegible] hargneuse, ancienne danseuse [illegible]lytique, qu'il finit par pousse[illegible] les escaliers. Ce meurtre, p[illegible] rencontre d'un sosie de Marily[illegible] fait franchir les frontières [illegible] raison. Il s'incarne dans ses [illegible] porte au réel leurs aventures, [illegible] une revanche puérile mais [illegible] trière sur la pacotille mégalo, [illegible] monde cynique et dérisoire de [illegible] Angeles.

Le charme de ce film modeste, [illegible] de la critique au Festival d'Avo[illegible] tient moins aux incessantes citat[illegible] ironico-nostalgiques de l'histoire [illegible] cinéma qu'à la tendresse, à l'i[illegible]ligence sensible de l'auteur-met[illegible] en scène Vernon Zimmerman, de[illegible]vant deux enfants dépersonnali[illegible] éblouis, avalés par la fascina[illegible] machine à rêves. Un charme pren[illegible]

C. G[illegible]

★ Voir les exclusivités.

EXPOSITION

Le musée de Saint-Denis dans ses murs

(Suite de la première page.)

Le conservateur, Jean Rollin, et son adjointe, Béatrice Tabah ont tenu à en mémoriser l'aspect antérieur en garnissant une salle de dessins et de pastels exécutés non sans talent par Jacques Ottaviano et Paul-Meurice Chevalier.

A vrai dire, seule la première tranche des travaux est terminée. C'est à la résurrection d'un passé proche ou lointain que la priorité a été donnée. Avec trois points forts sur trois niveaux : l'archéologie, la vie des carmélites et, surprenant contraste, la Commune de Paris. Le hall d'entrée souligne déjà cette antithèse, ou plutôt cette complémentarité avec la *Mère Courage* de Collamarini et une monumentale Vierge à l'Enfant qui ornent le fronton de l'église primitive. L'art proprement dit viendra ensuite. Si les paysages dionysiens, dus à Canella, à Georges Michel et à nombre d'autres artistes, relèvent également de l'histoire, la peinture fait pourtant une première apparition avec les œuvres d'Albert André.

On se sera d'abord arrêté devant deux ensembles remarquables : tout ce qui a pu être sauvé de l'antique hôtel-dieu, tableaux, sculptures, objets, documents, regroupés dans le parloir ; et surtout l'apothicairerie pleine de bocaux et autres récipients pharmaceutiques magnifiquement décorés du dix-huitième siècle.

Les origines de Saint-Denis sont infiniment plus reculées et les fouilles ininterrompues entreprises dès 1973 près de la basilique livrent constamment de nouvelles trouvailles qui viennent grossir les collections : sépultures, bijoux, poteries, exhumés de la nécropole mérovingienne, chapiteaux romans, etc., font face aux témoins de la vie quotidienne et à une réunion de céramiques médiévales unique en Europe.

En sortant de ce bain d'histoire locale, on monte à l'étage des cellules des moniales. Toutes n'ont pu être conservées. Dans celles qui l'ont été, on a placé les œuvres d'art — notamment *les Carmélites assemblées au chauffoir* — et les souvenirs de l'ancien couvent, dons spontanés des carmélites d'Autun, de Bourges, de Caen, de Nevers et, bien entendu, de Montgeron, où s'étaient, en 1895, retirées celles de Saint-Denis. Grâce à ces dernières, à une amicale entente entre la congrégation et la municipalité « rouge », sont évoqués l'histoire du carmel Jésus-Maria établi en 1625 par le cardinal de Bérulle, ses agrandissements, ses vicissitudes et ses heures de gloire, si l'on peut dire, lorsque Mme Louise de France, fille préférée de Louis XV, y prit le voile en 1770, sous le nom de Sœur Thérèse de Saint-Augustin.

L'oratoire construit par les religieuses pour commémorer l'entrée de la princesse a été non seulement reconstitué mais enrichi de tableaux et ornements liturgiques les plus précieux ainsi que la salle consacrée à Mme Louise avec une sorte de poupée de cire dans une cage de verre, un enfant Jésus qu'elle aimait avoir sous les yeux.

Tout concourt à recréer l'ambiance d'une vie conventuelle scrupuleusement reconstituée, y compris l'audiovisuel relatant l'histoire du carmel, où l'on entend en fond sonore le chant monotone des moniales — celles de Domont, — y compris les pieuses sentences qui s'étalent partout sur les murs — il y en avait cent soixante-treize : quatre-vingt-quatre ont déjà été repeintes, toutes les autres le seront — même dans le vaste espace du second étage, jadis réservé au roi quand il rendait visite à sa fille, et entièrement affecté à l'évocation de la Commune. L'austérité, de règle ici, s'accommode de cette cohabitation.

Sait-on que le musée de Saint-Denis — musée contrôlé, de première catégorie — possède un des fonds les plus importants de la Commune de Paris de 1871 ? Plus de dix mille pièces. Les images et les documents les plus « parlants » se pressent en rangs serrés sur les cimaises et les panneaux des 350 mètres carrés qui leur sont dévolus. Etonnant rassemblement d'affiches, de photos, de manuscrits, d'imprimés et bien entendu de peintures et d'estampes signées de noms peut-être condamnés au silence par la rancœur de la répression, et d'où émergent ceux de Paul Klinck, Belloquet, André Gill, etc. Ils ne sont pas seuls. Steinlein est l'auteur d'une grande composition aux crayons de couleur, *la Libératrice,* deux huiles sur bois de Girardet font revivre Louise Michel, Dalou a sculpté un buste de Delescluse. Et puis une relique : le drapeau rouge qui flotta sur le clocher de l'église Saint-Luc de Paris. On ne peut tout citer, même la série de photos des principaux communards, vrai mur des Fédérés, ou, de l'autre côté des barricades, les haineuses caricatures versaillaises.

Ce n'est là qu'une partie des trésors du musée. Une fois restaurés les cloîtres et les autres bâtiments conventuels, il pourra montrer les œuvres qui ont fait l'objet de donations exceptionnelles : les collections du fonds Paul-Eluard — dionysien, on le sait, — les trois mille huit cents lithographies et bois gravés de Daumier, légués par Louis Provost, les impressionnistes, post-impressionnistes et modernes de la collection Jacqueline et George Besson, l'importante série d'estampes données par Jacques Frapier, les *tableaux* de Maximilien Luce, les dessins de Jean Effel, les dessins et gravures de Steinlein, et un échantillonnage des grands maîtres contemporains...

Un centre de documentation fonctionne déjà. Quant aux expositions temporaires, elles continueront provisoirement à se tenir 6, place de la Légion-d'Honneur, en attendant la nouvelle salle, et la possibilité d'exposer des sculptures dans les jardins et d'organiser des concerts. Car le musée de Saint-Denis est un musée qui bouge.

JEAN-MARIE DUNCYER.

★ 22 bis, rue Gabriel-Péri, 93000 Saint-Denis.

■ *La Maison des jeunes et de la culture d'Herblay* organise, en collaboration avec la délégation départementale de la musique dans le Val-d'Oise, une grande Fête de la musique traditionnelle, les 29, 30 et 31 mai prochain. Des artistes représentatifs des musiques et danses traditionnelles des régions françaises se produiront au cours des trois manifestations qui auront lieu sous chapiteau dans le parc de la M.J.C. de Montigny.

Renseignements et réservations à la M.J.C. d'Herblay. Tél. : 997-19-99.

"Elle en voulait. Moi pas."

ELLE.

"Quand au Crédit Agricole, ils m'ont proposé de prendre une carte Eurocard, l'idée m'a plu tout de suite. Pensez, régler mes achats chez les *commerçants en sortant simplement* un petit rectangle de plastique, j'ai trouvé la chose tout à fait moderne et séduisante.

Et puis le soir, à la maison, quand j'ai demandé son avis à *Michel*, je ne sais pas s'il avait eu une mauvaise journée ou quoi, mais il a fait la tête immédiatement.

Pourtant je travaille, je gagne ma vie et pour la fête des Pères, quand je lui offrirai le cachemire jaune qu'il n'a jamais eu le courage de s'offrir, je *parie qu'il sera ravi. Mais non, vous* savez comment sont les hommes. Il suffit qu'ils ne soient pas les premiers à penser à quelque chose, et automatiquement, ils sont contre. Mais à mon avis, ça ne va pas durer."

LUI.

"L'autre soir, je rentre à la maison et voilà Françoise qui m'annonce tout à trac : "ça y est Michel, j'ai pris une carte Eurocard!"

Moi je suis tolérant, je suis pour le progrès, je laisse Françoise faire tout ce qu'elle veut. D'une manière générale, je lui fait confiance, mais enfin cette Eurocard, franchement, je n'en voyais pas l'utilité.

Je suis allé les voir, au Crédit Agricole. J'ai demandé à Monsieur Buclet, *mon responsable de compte,* ce que c'était que cette histoire. Alors il m'a expliqué.

Dans les magasins, au restaurant, il suffit de sortir sa carte de paiement Eurocard et sans rien remplir, sans attendre de monnaie, vous avez payé.

Très bien, *formidable,* j'ai dit. Mais comment on contrôle, lui ai-je demandé pour le coincer. Aucun problème, il m'a répondu. A chaque fois, on te remet un reçu. Ah bon! j'ai fait, soulagé d'un seul coup. Mais pourquoi elle m'avait rien expliqué?

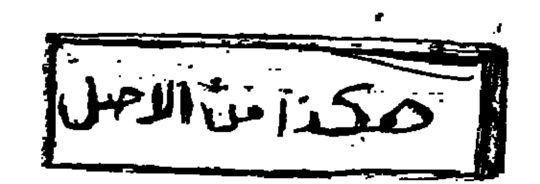
Du coup, il va falloir dire à Françoise que je suis d'accord. *J'ai* trouvé que la façon la plus élégante de le faire, c'est de l'inviter au restaurant et de régler la note avec ma propre carte Eurocard toute neuve. Et puis *comme ça, comme* elle a la sienne, ça lui sera encore plus facile de m'offrir le cachemire jacquard bleu et rouge dont j'ai toujours rêvé."

La liste des établissements qui acceptent Eurocard est à votre disposition dans les bureaux du Crédit Agricole.



Eurocard du Crédit Agricole, tout compte fait, c'est très bien.





SPECTACLES

DERNIÈRES

NANTERRE AMANDIERS 721.16.81
1er CENTRE DRAMATIQUE de NANTERRE présente du 6 Mai au 4 Juin à 20h30
LE MOULE
de XAVIER-AGNAN POMMERET
mise en scène EWA LEWINSON
7 av Pablo Picasso 92000 NANTERRE
Loc 721 16 81 Fnac Cirrus Agences

THEATRE des VARIETES
Mercredi 3 juin à 21 h.
Louez : 508-42-41 p.c. Kiesgen

LES RÉCITALS DES VARIÉTÉS
Jean Fontaine présente
ELIZABETH HARWOOD
Piano : Geoffrey PARSONS
Haendel - Haydn - Mozart
Verdi - Marx - Strauss
Delius - Quilter - Hageman

TNT théâtre de la tempête cartoucherie 328 36 36
un spectacle Orbe Théâtre
D'UN CELINE L'AUTRE
textes de L.F. Celine

TH. MONTPARNASSE

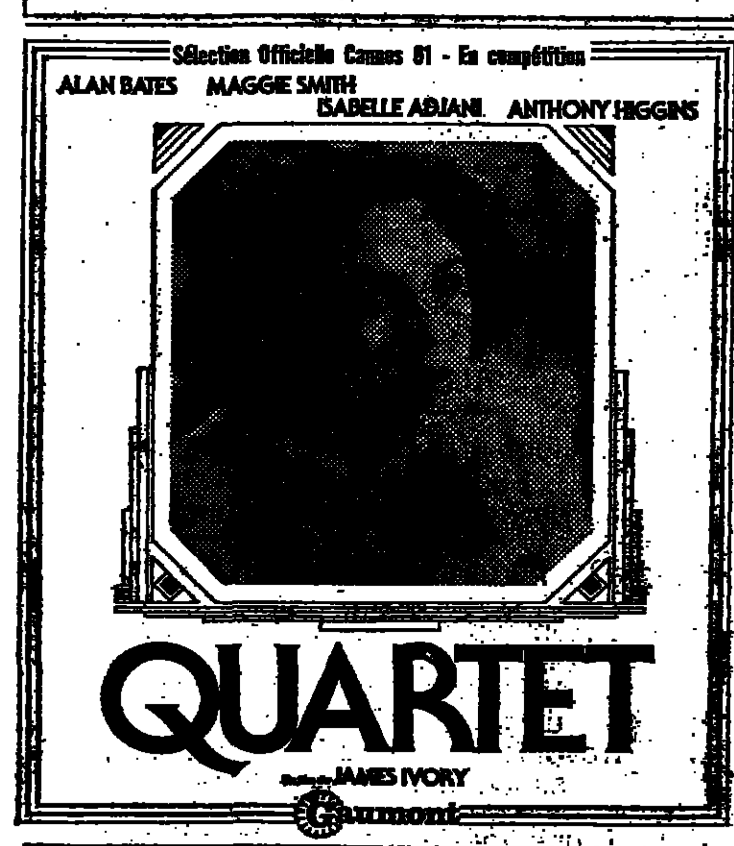


KINOPANORAMA, v.o. (70 mm - Son stéréophonique magnétique 6 pistes) (Son stéréophonique magnétique 4 pistes) :
PUBLICIS-CHAMPS-ÉLYSÉES, v.o. - PARAMOUNT-OPÉRA, v.o. - PARAMOUNT-MONTPARNASSE, v.o. - PARAMOUNT-ODÉON, v.o. PARAMOUNT-MAILLOT, v.o. - CYRANO-VERSAILLES, v.o. - FRANÇAIS-ENGHIEN, v.o. - ARTEL-ROSNY, v.o. - VARIÉTÉS-MELUN, v.o.

DES BALLETS PRODIGIEUX...
DES CHANSONS INOUBLIABLES...
WEST SIDE STORY
LE FILM AUX 10 OSCARS
United Artists

ISABELLE ADJANI
PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE
CANNES 1981

Sélection Officielle Cannes 81 - En compétition
ALAN BATES MAGGIE SMITH
ISABELLE ADJANI ANTHONY HIGGINS



théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Empedocle : Vitry, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20), 21 h.
The Provok'd Wife : Odéon (325-70-32), 20 h. 30.
D'un Céline l'autre : Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 29 mai

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Turandot.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : Calderon. — Salle Gémier, 20 h. 30 : Erdera.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Ainsi Solange, Paris ou ailleurs.
TEP (797-96-06), 20 h. : Têtes rondes, têtes pointues.
Centre Pompidou (277-12-33) cinéma, 18 h., Paysannes : parents et enfants ; 19 h. : Paris 1950 (films expérimentaux).
Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Compagnie de danse populaire française.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Canta U Populu Corsu ; 20 h. 30 : Gigi Caciuleanu et Peggy Lyman, danse.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Artistic-Athevains (355-27-10), 20 h. 30 : l'Orage.
Astelle-Théâtre (202-34-21), 20 h. 30 : le Ciel et l'Enfer.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Carrefour de l'Esprit (633-48-68), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Abel et Léa.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Resserre, 20 h. 30 : Conversation chez les Stein sur M. Goethe absent. — Galerie, 20 h. 30 : Lotte à Weimar. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Comédie Caumartin (742-43-11), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : la Mère confidente.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian ; 20 h. 30 : la Grande Guerre des p'tites étoiles.
Confluences (387-67-38), 20 h. 30 : les Mille et Une Nuits.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Séances de bronzage ; 22 h. : la Voix humaine.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Ecurie des abattoirs de Vaugirard (250-26-76), 21 h. : la Dynastie des malpropres.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Ça.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Tranches de vie.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (586-55-83), 18 h. 30 : Désormais ; 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Ecoute Israël ; 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 30 : Shéherazade. — Petite salle, 18 h. 30 ; Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis-Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 21 h. : les Mystères de l'amour.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières ; 22 h. : J. Benguigui.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Pentablogues ; 22 h. 30 : Angel.
Studio Fortune, 21 h. : la Petite Mécanique.
Studio-Théâtre 14 (773-81-94), 20 h. 30 : l'Ivre de Rabelais.
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Euphorie poubelle ; 22 h. : la Marelle.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 : Toi et les nuages.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre de La Plaine (250-15-65), 20 h. 30 : Molière mort ou vif.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 h. : Sur le front.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour. — II, 20 h. 30 : la Mort d'Ivan Illitch.
Théâtre Saint-Médard (783-50-02), 20 h. 30 : Ubu président.
Théâtre 13 (202-16-88), 20 h. 45 : George Dandin.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-15-84), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Sardines grillées ; 22 h. 30 : R. Mitterra.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : M. Hérat ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Suisses.
Café de la Gare (278-52-11), 21 h. : le Grand Vide Sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 21 h. 30 : Hommage à Gribouille ; 22 h. 30 : J. Huet et Djalma.
Coupe-Chou (272-01-73), 19 h. : le Bel indifférent ; 20 h. 30 : le Petit Prince.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Colette.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
La Parenthèse (887-11-33), 20 h. 30 : Un ouvrage de dames.
Petit Casino (278-36-50), I, 20 h. 30 : Phèdre à repasser ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Pied bleu (285-32-16), 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! si j'avais su...
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Chiquino Timoteo ; 22 h. 45 : Du rouron sur les blinis.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Amours noires, humeurs tendres ; 21 h. 30 : A l'ombre de A. Breffort.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Tendresse ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
La Tannière (337-74-39), 20 h. 45 : J.-L. Sitruk ; 22 h. 30 : X. Lacouture.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi ; 22 h. 30 : Il en est... de la police.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites Filles modules.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : Vous avez dit ringard ; 21 h. 30 : D. Riey.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : D. Van Hecke.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les Anes voteront.

La danse

Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Tchin-Tchin à coudre.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Kaléidanse.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. : Festival [illegible]

Le music-hall

Aire libre (322-70-78), [illegible] : Jean-Yves Joanby.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Génération Hollywood.
Centre d'Art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Job Philippe.
Espace Gaîté (327-95-95), 20 h. 15 : Riou-Pouchain.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Atahualpa Yupanqui.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h. 30 : Elles se sont fait couper les cheveux.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Moderne (874-10-75), 20 h. 45 : le Chant du peuple juif assassiné.
Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : Magic Story.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Michel Jonasz.
Palais des Congrès (758-27-78), 20 h. 30 : Cirque de Pékin.
Palais des Sports (828-40-48), 20 h. 30 : Véronique Sanson.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : R. Bahri et J.-L. Lahaye.
Théâtre La Bruyère (874-76-99) 21 h. : Popeck.

Les concerts

Eglise Saint-Julien le Pauvre, 18 h. 30 et 21 h. : N. Robin, H. Barreau, F. Orozco, Z. Skowron (Chansons et danses du Moyen Age).

Jazz, pop, rock, folk

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : Magma.
Cardinal Paf (272-62-05), 21 h. : Carol Rawley.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Dany Doriz.
Caveau de la Montagne (354-82-39), J.-C. Capon, R. Galliano.
Chapelle des Lombards (354-24-24), 20 h. 30 M. Westbrock Brass.
Cloître des Lombards (233-54-09), 20 h. 30 : T. Gubitsch, O. Calo ; 22 h. 30 : Booker T. Laury, blues.
Dreher (233-48-44), 22 h 30 : Lou Bennet.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Terre de Feu ; Texture Sextet.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Bondoux.
Jazz Unité (776-44-26), 22 h. : A. Grillo.
New Morning (745-82-58), 21 h. : J. Griffin.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Baden Powell.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : L. Benhamou, M. Precastelli, M. Michel, V. Pagnini.

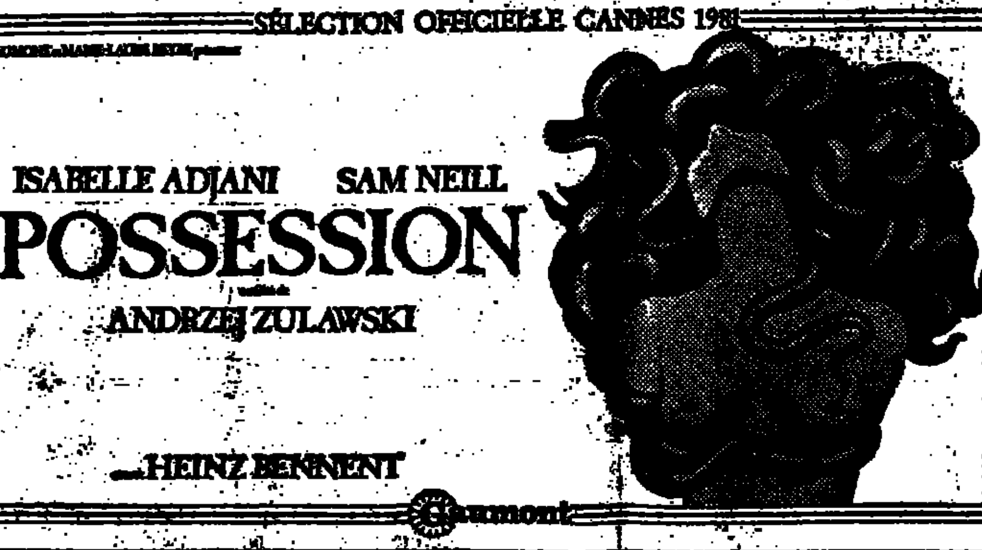
En région parisienne

Antony, Centre L.-Terray (664-54-37), 21 h. : N. Vassal.
Argenteuil, Salle J.-Vilar (961-25-29), 20 h. 30 : H. Guella.
Aulnay-sous-Bois, M.C. (868-00-22), 20 h. 30 : le Grand Magic Circus.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 21 h. : Digital.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h. 45 : Demain, demain.
Montreuil-sous-Bois, Salle Berthelot (858-65-33), 21 h. : la Cage.
Saint-Cyr l'Ecole, Gymnase J.-Macé (058-45-75), 21 h. : la Salamandre-Danse-Théâtre S. Buirge.
Sartrouville, Théâtre (914-23-68), 21 h. : Trio Martial Solal.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h. : Billet pour Broadway.

ISABELLE ADJANI
PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE - CANNES 1981

GAUMONT-COLISÉE, v.o. - GAUMONT-BERLITZ, v.f. - CLICHY-PATHÉ, v.f. - SAINT-GERMAIN-STUDIO, v.o. - QUARTIER LATIN, v.o. - GAUMONT-CONVENTION, v.f. - MONTPARNASSE-PATHÉ, v.f. - LES NATIONS, v.f. - BELLE-ÉPINE-PATHÉ-THIAIS, v.f. - GAUMONT-OUEST-BOULOGNE, v.f. - FRANÇAIS-ENGHIEN, v.f. - PATHÉ-CHAMPIGNY, v.f. - GAUMONT-EVRY, v.f. - LES ULYS-ORSAY, v.f. - COLOMBES.

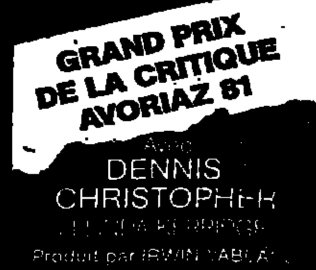
SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 1981



MARIGNAN VO
LES 7 PARNASSIENS VO
ST GERMAIN VILLAGE VO
MOVIES LES HALLES VO

FONDU AU NOIR
FADE TO BLACK

Un régal pour les cinéphiles. PARIS-MATCH
Un sujet en or... Un atout de charme : un sosie de Marilyn Monroe. TELE 7 JOURS
Perfection de l'interprétation, virtuosité de la mise en scène, FONDU AU NOIR est un captivant film fantastique. VSD
Humour et tendresse. LES NOUVELLES LITTERAIRES



DENNIS CHRISTOPHER

"O" revient...
LES FRUITS DE LA PASSION
Interdit aux moins de 18 ans

SPECTACLES

POUR LES SALLES, VOIR LIGNES PROGRA[MMES]

GAUMONT - [illegible] présente

Isabelle Huppert · Dominique S[illegible]

Michele Placido

Venise, l'amour, l'argent...

les Ailes de la Colom[be]

un film de Benoit Jacquot

Gaumont

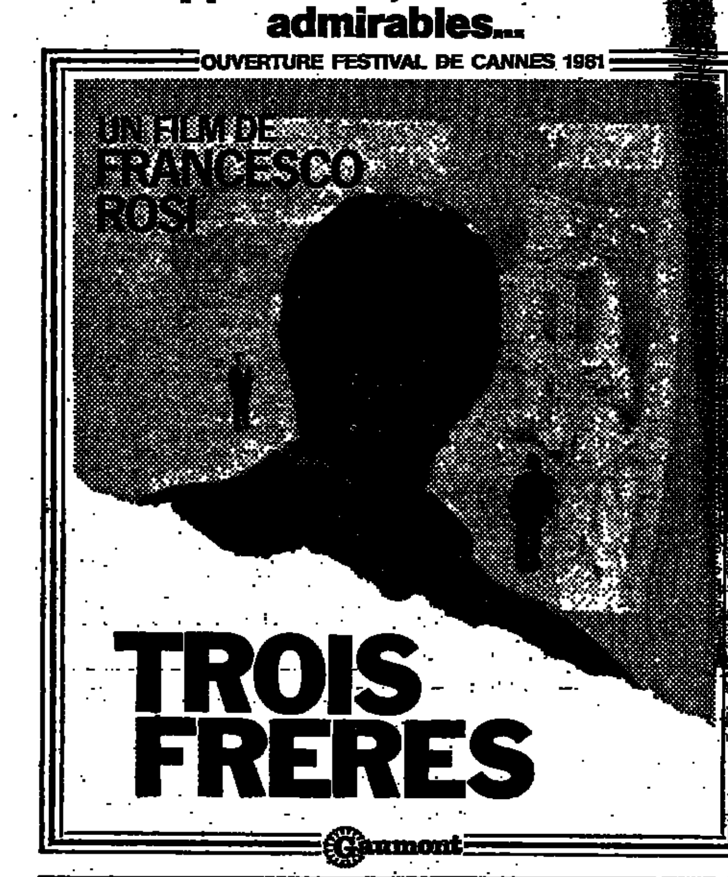
POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAM[MES]

Philippe Noiret, Charles Vane[l]

admirables...

OUVERTURE FESTIVAL DE CANNES 1981

UN FILM DE FRANCESCO ROSI



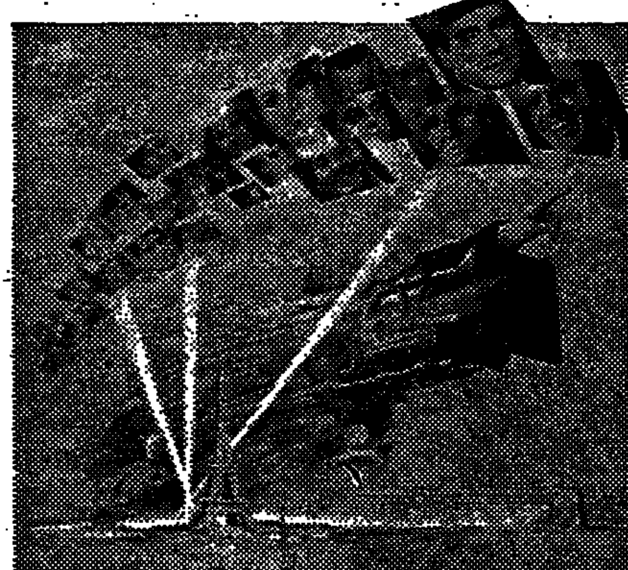
TROIS FRERES

Gaumont

PUBLICIS ELYSEES (Dolby Stéréo) • PUBLICIS MATIGNON (Dolby Stéréo)
PARAMOUNT CITY TRIOMPHE (Dolby Stéréo) • PARAMOUNT MAILLOT (Dolby Stéréo)
PARAMOUNT OPERA (Dolby Stéréo) • PARAMOUNT MARIVAUX (Dolby Stéréo)
PARAMOUNT MONTPARNASSE (Dolby Stéréo) • PARAMOUNT GOBELINS (Dolby Stéréo)
PARAMOUNT ODEON (Dolby Stéréo) • FORUM LES HALLES (Dolby Stéréo) • STUDIO ALPHA
PARAMOUNT GALAXIE • PARAMOUNT ORLEANS • PARAMOUNT BASTILLE • PARAMOUNT MONTMARTRE
MAX LINDER • CONVENTION ST-CHARLES • LE PASSY

Périphérie : LE VILLAGE Neuilly • PARAMOUNT La Varenne • PARAMOUNT Orly • CLUB Colombes
BOXY Val d'Yerres • LES 4 TEMPS La Défense • ARTEL Rosny • PARLY II • VELIZY II
ARCEL Créteil • FRANÇAIS Enghien • CARREFOUR Pantin • PARINOR Aulnay • ARTEL Nogent

SÉLECTION OFFICIELLE FRANÇAISE
CANNES 1981



UN FILM DE CLAUDE LELOUCH

LES UNS ET LES AUTRES

ROBERT HOSSEIN • NICOLE GARCIA • GERALDINE CHAPLIN • JACQUES VILLERET
et FANNY ARDANT • ÉVELYNE BOUIX • RICHARD BOHRINGER
JEAN-CLAUDE BOUTTIER • JEAN-CLAUDE BRIALY • JORGE DONN • GINETTE GARCIN
FRANCIS HUSTER • JEAN-PIERRE KALFON • MACHA MÉRIL • DANIEL OLBRYCHSKI
RAYMOND PELLEGRIN • RITA POELVOORDE • PAUL PRÉBOIST
et JAMES CAAN

Musique : FRANCIS LAI et MICHEL LEGRAND • Chorégraphie MAURICE BEJART
LES FILMS 13 - TF 1 FILMS PRODUCTION

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : Tartarin de Tarascon, de R. Bernard ; 19 h. et 21 h. : Hommage à J. Boorman ; 19 h. : Duel dans le Pacifique ; 21 h. : le Point de non-retour.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : l'Age le plus heureux, de J. Papousek ; 17 h. : Quinzaine des réalisateurs indépendants ; 19 h. : l'Evangile selon saint Matthieu, de P.P. Pasolini.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-90) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

ALLEMAGNE, MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).

L'AMOUR HANDICAPE (All. - Suiss., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES ANNEES LUMIERE (Suis., v. angl.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA BOUM (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

BRIGADE ANTI-VIOL (A., v.f.) (**), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), mer. j. ; (v.fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67).

COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

COMME UN HOMME LIBRE (A., v.o.) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LE CONCOURS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DIVA (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

DON GIOVANNI (Fr.-It.) (v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Concorde, 8e (359-92-82 ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01).

L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

L'ETUVE (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.

EUGENIO (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

FAME (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

[F]AUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA FLAMBEUSE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

FONDU AU NOIR (A., v.o.) (**) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; St-Germain-Village, 5e (633-63-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FUREUR DU JUSTE (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'HOMME FRAGILE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).

KASSBACH (Aut., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).

JACKY CHAN LE MAGNIFIQUE (H.-Kong, v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

MAC VICAR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES FILMS NOUVEAUX

EXCALIBUR, film américain. John Boorman — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES UNS ET LES AUTRES, film français de Claude Lelouch. En dolby : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). — Son classique : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

POSSESSION, film franco-allemand de Andrzej Zulawski (**). — V.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR, film américain de Russ Mayberry. — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MALEVIL (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

NEIGE (Fr.) (*) : Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

ON M'APPELLE MALABAR (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

OUT OF THE BLUE (A.) (**), v.o. : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

PLEIN SUD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LA PORTE DU PARADIS (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LA PUCE ET LE GRINCHEUX (A.), v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) — v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

PULSIONS (A.) (**), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Maxeville, 9e (770-72-86).

QUARTET (Ang.-Franç.), v. angl. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

RESURRECTION (A.), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. : Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).

SAN ANTONIO NE PENSE QU'A ÇA (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suisse) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), J., S., Mardi.

SI C'EST ÇA LE DESTIN (All.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SIGNE FURAX (Fr.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LE SOLITAIRE (A., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Elysées, 8e (359-12-15) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Mer. V., D., L.

VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LES YEUX DE LA TERREUR (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

Les séances spéciales

ALPHAVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LE CHAINON MANQUANT (Belg.-Fr.) : Studio des Acacias, 17e (764-97-83).

LA CROISADE MAUDITE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

DROLE DE DRAME (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 20 h., 22 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) 22 h. 30.

HESTER STREET (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 18 h. 30.

LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg.) : Acacias, 17e (764-97-83).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h. à 16 h.

PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LE SEPTIEME SCEAU (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h. à 18 h. —

TOMMY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h.

EN DIRECT DE CANNES, Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Jerry Schatzberg (v.o.) ; Mer. : Vol à la tire ; J : Zardoz ; V. : la Vie privée d'un sénateur ; S. : Portrait d'une enfant déchue ; John Boorman (v.o.) : D. : le Point de non retour ; L. : l'Epouvantail ; Mar. : Leo The Last.

HUMPHREY BOGART (v.o) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer., J. : Key Largo ; V., S. : le Port de l'angoisse ; D., L. : le Faucon maltais ; Mar. : les Anges aux figures sales.

CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS, Studio-43, 9e (770-63-40), Mer 18 h., S. 14 h., D. 21 h. : Quai des Orfèvres ; Mer. 20 h., L. 22 h., S. 16 h : Martin Roumagnac ; Mer., S., 22 h., L., 18 h. : Goupi mains rouges ; J. 20 h., S. 20 h. : Dédé d'Anvers ; J 22 h., D. 18 h. : Tous ; V 18 h., D. 16 h. : les Enfants terribles ; V. 20 h., S. 18 h., D. 1 h. ; le Crime de Monsieur Lange ; V. 22 h., D., L. 20 h. : Le silence est d'or.

RITA HAYWORTH (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), D Mer. : la Blonde ou la Rousse ; J Cover-Girl ; L., V. : Strawberry blonde ; Mar., S. : O toi ma charmante.

TRUFFAUT, Ciné-Seine, 5e (325-95-99), en alternance : les 400 Coups, Baisers volés, Jules et Jim, Fahrenheit 451.

GAUMONT-AMBASSADE, v.o. (70 mm dolby) - HAUTEFEUILLE-PATHÉ, v.o. (70 mm dolby) - VICTOR-HUGO-PATHÉ, v.o. - GAUMONT-SUD, v.f. - CLICHY-PATHÉ, v.f. - MONTPARNASSE-PATHÉ, v.f. - FRANÇAIS-PATHÉ, v.f. - FRANÇAIS-ENGHEIN, v.f. - BELLE-ÉPINE-PATHÉ, v.f. - CYRANO-VERSAILLES, v.f.

FESTIVAL DE CANNES 81

On attendait un événement au festival de Cannes. Le voilà.
JACQUES SICLIER - LE MONDE

"La porte du paradis" pourrait bien valoir à "Cimino le maudit", une palme d'or.
RÉMO FORLANI - RTL

La première grande émotion. Le plus beau film présenté depuis le début de ce festival.
JACQUELINE CARTIER - FRANCE-SOIR

La force élégante et tranquille de Kris Kristofferson, comme la fragilité de John Hurt sont captivantes. Et Isabelle Huppert trouve soudain une vitalité obstinée qu'on ne lui connaissait pas.
CLAUDE BAIGNÈRES - LE FIGARO

Une fresque grandiose, admirablement photographiée avec des scènes de bataille [illegible] souffle.
[illegible]



GRAND PRIX SPÉCIAL DU JURY
CANNES 1981

Les Années Lumière

TREVOR HOWARD \ MICK FORD

UN FILM DE ALAIN TANNER

Humour, tendresse, émotion. Superbe interprétation de Trevor Howard. LE MONDE

Des héros sympathiques. LE MATIN

Admirable photogénie. LE POINT

Alain Tanner est décidément un grand maître du cinéma. Trevor Howard inquiétant, fascinant, superbe. COMBAT SOCIALISTE

D'une poésie et d'une intelligence confondantes. LE FIGARO

Sujet superbe. FRANCE-SOIR

Trevor Howard, souverain. Indiscutablement parmi les films les plus dignes d'intérêt du Festival. L'HUMANITÉ

Gaumont

مكذا من الأجل

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSÉES

	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
…ENCADRÉES	37,00	43,52
…D'EMPLOI	10,00	11,76
…ES D'EMPLOI	28,00	32,93
…LIER	28,00	32,93
…OBILES	28,00	32,93
…A		

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS …FRES D'EMPLOIS

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

FUTUR DIRECTEUR TECHNIQUE ALPES DU NORD	réf. VM 16491 A
CHEF DU SERVICE PETROLIER	réf. VM 6489 A
INFORMATIQUE PROCESS INDUSTRIEL	réf. VM 10211 K
INGENIEURS-EQUIPEMENTS MECANIQUES	réf. VM 10418 B
CHEFS DE PROJETS	réf. VM 10391 E
ANALYSTES-PROGRAMMEURS	réf. VM 10391 F
RESPONSABLE DE PROJET EN ORGANISATION	réf. VM 4770

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

CRICA

Importante Caisse de Retraite de Cadres recherche

assistante sociale

DIPLOMEE D'ETAT

pour développer ses activités sociales en faveur de ses retraités.

Fréquents déplacements en province.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo sous référence 7453 à Mme FACY - CRICA 13, av. Général-de-Gaulle - 92807 Puteaux Cedex.

Parfums …Cleef & Arpels

L'… du marketing

N… des plus grands noms de la Parfumerie de Luxe, … ant groupe français.
N… ational est le témoignage d'une exceptionnelle …
… l'Homme du Marketing qui saura directement … ction Générale, et dans une structure réduite … ité, prendre en charge tous les aspects de la fonction.
… e conceptualiser une doctrine, de participer à la … approche stratégique, de bâtir la politique publi- … d'assurer la liaison usine, d'harmoniser la production … s marchés, de construire des outils d'analyse … ts/concurrence, et de perfectionner les tableaux de …
… peut aller à un homme jeune, de bon niveau, justifiant … ce remarquablement réussie dans le secteur Parfumerie … forte culture commerciale, une première expérience … une parfaite maîtrise de l'anglais, de bonnes qualités … , une grande faculté de représentation sont certaines de …
… s une grande attention au potentiel, à l'esprit d'entreprise, … x qualités d'homme.
… vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature … rémunération souhaitée, sous référence B2151M, … – 75008 Paris.



…rd Julhiet …om

Membre de Syntec

---

emplois régionaux

SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS

La Société des Ciments Français, C.A. 2,3 milliards, 3.900 personnes, 17 unités de production à taille humaine décentralisées, 20 filiales en France et à l'étranger, 300 millions de F. d'investissement/an, recherche pour renforcer ses équipes d'exploitation en usine

Jeunes ingénieurs grandes écoles

X, Centrale, Mines, A.M.,...

Les Ciments Français appartiennent à un des secteurs industriels ayant su traverser la crise économique en s'adaptant sans à coup. Ses cadres ont su particulièrement faire la preuve de leur dynamisme.
Vous apprendrez avec eux un métier exigeant, mais enrichissant pour lequel vous ne pourrez que vous passionner. Vous mettrez en oeuvre des techniques avancées, souvent sophistiquées, dans des domaines très variés : extraction et transformation des matières premières, énergétique, automation, *environnement, maintenance et conception d'équipements industriels...*
Votre responsabilité sera, non seulement technique, mais humaine. Vous aurez à animer, former et faire évoluer les hommes et les femmes qui travailleront avec vous.
Les nombreuses possibilités d'évolution de carrière qui vous seront offertes, tant en France, dans nos usines ou au siège social, qu'à l'étranger à l'occasion des missions que vous pourrez y effectuer, exigent de votre part la mobilité géographique. La connaissance d'une ou deux langues sera appréciée.
Vous êtes débutants ou avez un à deux ans d'expérience.
Nous attachons beaucoup d'importance à votre personnalité et à vos qualités d'autonomie, de sens des responsabilités, d'ouverture et de curiosité d'esprit...
Lieux de travail décentralisés en province. Logement assuré.

sélé CEGOS Merci d'adresser lettre man., C.V. détaillé, photo et rémunération sous réf. 73559M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 rd-point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

VILLAGE DE VACANCES
recherche

ANIMATEURS ADULTES

Bonne culture générale, dynamisme, expérience villages requise.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions
Mr GELINEAUD
VILLAGE ARC-EN-CIEL
40480 Vieux-Boucau

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
Établissement Public
recherche
pour son Centre de SOPHIA ANTIPOLIS
(Alpes-Maritimes)

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(X, PONTS ET CHAUSSÉES, MINES, CENTRALE...)
OU

UN DOCTEUR D'ÉTAT

pour effectuer des recherches sur *LES APPLICATIONS THERMIQUES DE L'ÉNERGIE SOLAIRE ET LES POSSIBILITÉS DU STOCKAGE DE CHALEUR DANS LE BATIMENT.*

Envoyer C.V. et prétentions à :
C.S.T.B. – B.P. 21
06562 VALBONNE CEDEX.

CABINET COMPTAB. SAVOIE rech. COMPTABLE libéré O.M. D.E.C.S. et 2 ans de pratique en Cabinet minimum. Situation d'avenir si capable. Ecrire SUDEM, 17, bd de la Colonne, 73000 CHAMBÉRY, sous n° 537.

Ajaccio, vieille ville, ch. Pizzaiol *pour Pizza feu de bois, à l'année.* Écrire à n° 6127 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Nous sommes un Établissement (120 lits) pour Handicapés physiques de 18 à 35 ans dont l'objectif est la réinsertion SOCIO-PROFESSIONNELLE.
Nous avons besoin de deux moniteurs ou monitrices, l'un en section commerciale, l'autre en *section électronique.*

- vous avez travaillé au moins cinq années en Entreprises, en secteur technico–commercial, ou en secteur électronique,
- vous êtes titulaire d'un bac technique ou de niveau équivalent,
- vous êtes attentif aux problèmes des handicapés moteurs et à la difficulté de leur réinsertion,
- *vous n'êtes pas effrayé par les* contacts humains dans le cadre institutionnel et vous n'êtes pas insensible à une rémunération motivante.

La Direction de notre Établissement *(120 lits, service médical, service d'accueil et d'hébergement)* examinera votre candidature si vous voulez adresser votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre manuscrite au journal qui transmettra.

Ecrire s/n° 8.501 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Organisme interprofessionnel à LYON recherche pour son service Emploi Formation Professionnelle :
LA PERSONNE QUALIFIÉE.
Diplôme enseignement supérieur.

EMPLOI :
Observer, coordonner, diffuser les informations, suivre évolution quantitative et qualitative.

FORMATION :
Animer, assister les organismes professionnels en vue d'action de *formation ; élaboration des* conventions ; organisation administrative et pédagogique.

CRITÈRES :
Expérience et responsabilité de *7 à 10 ans* en entreprise, gestion et organisation de la formation. Capacité d'initiative d'études d'animation et de négociation. Si possible connaissances en informatique.

Propositions manuscrites, photo, indiquer prétentions.
Écrire HAVAS-SUPPORTS, 81, rue République, 69002 LYON.
Référence 9777.

---

offres d'emplois internationaux

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE
met au concours un poste de
PROFESSEUR DE CONSTRUCTIONS HYDRAULIQUES ET D'HYDROLOGIE
pour son département de génie civil
Délai d'inscription : 31-7-1981.
Entrée en fonctions : septembre 1982 ou à convenir.
Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier *relatif à ce poste à la :*
Direction Administrative de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, 33, avenue de Cour, 1007 Lausanne, Suisse.

Recherchons TECHNICO COMMERCIAL

- 30 ans environ.
- Formation assurée.
- Activité Nord-Ouest région parisienne.
- Diffusion produits bâtiment.
- A compter du 1er sept.
- Clientèle privée.

Tél. au 821-63-55 (poste 402).

---

assistant du dire… du personne…

130.000 F ± 8 %

Industrie lourde : 1400 personne… dont 3 dans le Sud-Ouest, Siège… Bordeaux, recherche pour sec… Directeur du Personnel dans les … gestions quotidiennes, études, appli… législation, relations sociales …, diplômé d'études supérieures juri… économiques (IEP, HEC, ESSEC, … MAITRISE de DROIT) ayant acq… d'une première expérience de la … solide connaissance du milieu de l… Ce poste offre des perspectives … bilité et d'autonomie croissantes.

Ecrire avec C.V. explicite sous …

CETAGE…
30, av. Amiral Lemonnier 7816…

RECHERCHONS

VENDEUSE DE QU… SPÉCIALISÉE CHAU…

Libre immédiateme… vacances août assurées par… Présentation irréproch… Instruction niveau seco… Minimum 5 ans d'expérien… Salaire fixe et % élevé en rappor… …ent.

Se présenter avec C.V., certificat… …t photo mercredi 27, jeudi 28 (Ascension), … samedi 30 mai de 14 heures à 1…
François VILLO…
58, rue Bonaparte, 7500…

---

formation professionnelle

FORMATION GRATUITE ET RÉMUNÉRÉE
Pour demandeurs d'emploi

GESTIONNAIRE D'ENTREPRISE

Pour être formé aux techniques de gestion des entreprises. Durée 800 heures + stage pratique de 2 mois en entreprise. Début du stage : 15 juin 1981. Lieu : PARIS.
Nombre de places limité.
Pour inscription, adresser C.V. et lettre candidature à
I.F.I.P. 37, rue de Châteaudun 75009 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

ATTACHÉ COMMERCIAL. 34 ans, cherche emploi responsabilité. Allemand, anglais et italien parlé, lu et écrit. Espagnol parlé et lu. *Références séjours de plusieurs années dans ces pays.* Disponibilité entière pour déplacements à l'étranger. Région France-Sud ou indifférente. Écrire sous n° 8.514 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. Ep. argt, niveau bac, permis C, cherche s'occuper chevaux chez propriét. Lieu indiffér. Ecr. s/n° 8.497 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RÉDACTRICE P.A.

33 ans, 8 ans d'expérience dans Agence de publicité, sérieuses références, excellente présentation, *recherche poste à responsabilités* dans la petite annonce.
Ecr. s/n° 6.132 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. femme, 10 ans exp., secrét. réd. et éd., réd., rewriting, corr. épr., mise en p., anglais courant, maîtrise de psychol. soc. (cert. de physiol., éthol.), sens organisation et efficac., cherche emploi t. partiel (20 h. à 30 h hebdo). Event. à domicile. Ecrire FAUDOUAS J.-Cl., 139, rue Nationale, 75013 Paris qui trans. ou 583-02-08, après 18 h.

DACTYLO AIDE-COMPTABLE
ch. remplacement min. 3 mois
JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE
TÉL. : 287-34-32.

---

info…mation div…ers

Pour bien choisir … votre métier … FRANCE-CAR… journaux chez les marchands de … rue. à Paris et en banl…

Emplois Outre-Mer, étra…nger MIGRATIONS … chez les marchands de jour…naux à Paris et en banlieue

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend R5 TS, 1980, gris métallisé, 17.600 km, 1re main. 29.000 F. Tél. 343-11-55, bur.

de 8 à 11 C.V.

Part. vd Alfa Sud, fév. 76, rouge, intérieur simili bleu. 117.000 km. Embrayage neuf. Bon état général. 8.700 F. Tél. : M. BERGE 778-28-97 (heures de bureau) ou 577-14-48 (après 19 h.).

Particulier vend CHRYSLER 2L. Année 1975. Bon état. 10.000 F. Tél. 820-14-36.

plus de 16 C.V.

Audi quattro, couleur argent métallisé, sièges en cuir, glaces électr., radio stéréo, toit ouvrant, 15.000 km. 59.900 DM. Offres par téléphone : 0049/841/331.

achats

VENDEZ PLUS CHER
Toutes marques, même gagées. Achat, échange ou dépôt. 40, rue de la Cour-des-Noues, PARIS-20e – Tél. : 366-15-22.

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT

PRIX SPÉCIAL !
SUR VEHICULES D'EXPOSITION 0 KM
Téléphonez M. Gérard 821-60-21.

PLANS & CONTROLE :

UN JEUNE RESPONSABLE POUR LILLE.

Filiale d'un puissant groupe multinational, nous venons d'achever au niveau mondial, un vaste projet de réorganisation.
Notre Centre de Profit Lillois (2000 personnes) regroupe la conception, la production, la commercialisation de biens d'équipements industriels pour la France et l'étranger.
Responsable Plans et Contrôle, vous proposerez par le biais du reporting des *solutions originales, afin de concevoir et mettre en place un système de gestion* rigoureusement adapté.
Des moyens informatiques importants serviront de support à votre activité.
Il faut, pour réussir dans ce poste qui dépend directement du comptroller, une formation supérieure en gestion et une expérience de 5 ans environ aux Finances d'une grosse entreprise industrielle (comptabilité analytique, analyse financière, contrôle budgétaire). La pratique de l'anglais et de la comptabilité anglo-saxone sont des atouts précieux.
Nous vous invitons à adresser votre dossier de candidature sous référence 4108 à rscg carrières - 64, rue La Boëtie 75008 PARIS.

rscg carrières

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

capita… …ropositions commerciales

A vendre:
Entrep… électronique réputée

Par suite de … ent de génération et de répartition d'héritage

Chiffre d'a… s 1980 : 200 mio francs suisses

… croissance annuel: plus de 25%
… Management éprouvé
O… ons de vente et de service qualifiées
Fina… propre solide – sans crédits bancaires
… étés foncières sans hypothèques

P… e: 55 mio francs suisses
(… e commission de médiation du vendeur)

Offres uni… d'intéressés rapidement décidés et disposant des moyens financiers pour une reprise à 100%.

Pr… capitaux disponibles requise – discrétion assurée

Veuillez ad… s offres sous Chiffre 44 – 61175 Publicitas, CH-8021 Zurich



REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilie

appartements ventes

2e arrdt

HALLES 2 P. cft Bel imm. pierres 295.000 F - 634-06-20.

3e arrdt

Mo RAMBUTEAU bel appt 165 m², 6 p.-charme, immeuble XVIIe s. T. : 260-67-36 ou 260-67-66.

4e arrdt

MARAIS GRAND 2 PIÈCES ENTIÈREMENT RESTAURÉ tout confort, appartement de caractère (3,30 mètres sous plafond) grandes fenêtres, poutres apparentes, soleil, calme. Px 530.000 F. Tél. 567-01-22.

5e arrdt

5e Sorbonne part. séj., balc., chbre, cuis. éq. tt conf. 48 m² 5e ss asc. 440.000 F. - 354-70-16.

Entre PANTHÉON-CONTRESCARPE, BRULE… ST-JACQUES angle 2-4, RUE Laromiguière et de l'Estr… rue …

2, 3, 4 et 5 PIÈCES 50 m² à 109 m² + … Livraison en ma… terrasses. S/pl. vendredi, sa… 1982. de 14 heures … medi, lundi ou BEGI Tél. … 18 heures. … : 287-42-06.

6e arrdt

RUE … STU… 20…

…e arrdt

DUFOUR 6e ét. ascens. …DIO cft loué 1.150 F. …0.000 F - 543-79-23.

7e arrdt

VANEAU BEL IMMEUBLE TT CONFORT LIVING caractère + 2 CHBRES VERNEL - 526-01-50.

8e arrdt

Près MONTAIGNE ÉLÉGANT 6 P. GD STAND. Prix élevé. - 380-26-08

9e arrdt

2 p.-3 p. (liv., cuis. amér. + 2 ch.) lux. équipés et décorés, placement de haute qualité. LIVRAISON IMMÉDIATE. Bel immeuble pierre de taille. Locat. assurée net d'imp. 5 ans. Tél. : 723-41-00.

12e arrdt

100 m. Bois Vincennes, pr. Mo sur Charenton. Dans très belle rénovation en cours 16 STUDIOS ET DUPLEX (POSSIBLE TTES SURFACES) Equipés luxueusem. ou en l'état, p. de taille ou placement except. Locat. assurées net d'imp. 5 a. Tél. : 723-41-00.

13e arrdt

PLACE D'ITALIE récent 5 P. Original en duplex SUPERBE VUE. Park. 1.500.000 F - 634-06-20.

14e arrdt

16, R. NANSOUTY. 90 m². Récent, séj., 3 chbres, 2 bains. Park. vendredi, samedi 14/17 h.

RUE DES PLANTES GD 3 P. 6e ét. asc. bel imm. 1930 - 543-79-23.

15e arrdt

COMMERCE 1978, standing SUPERBE 5 P. Balcons, boxe - 543-79-23.

Mo CONVENTION Bon imm. PETIT STUDIO, ENTRÉE, pet. cuisine. Prix intéressant. 63, RUE DE DANTZIG Samedi, dim., lundi 15 à 18 h.

Mo CONVENTION 6e ét., asc. PIERRE DE TAILLE. Chf. cent. PETIT STUDIO + CUISINE. PRIX INTÉRESSANT. 67, RUE BRANCION Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

Métro CHARLES-MICHEL CHARMANT 3 PIÈCES, entrée, cuisine équipée, salle de bains, w.-c., débarras, cave à vin clair, calme, vue sur cour/jardin. Px 440.000 F. Tél. 567-01-22.

LOURMEL P. préf. à part. appt 160 m² + 20 m² loggia intégrée, vue panoramique, soleil, 4 chambres, double living, 2 bains, tout confort, parking. T.527-98-84.

16e arrdt

Près place VICTOR-HUGO pptaire vend APPT 100 … env. 4 P. S/RUE et JARDIN Tout cft, balcon. VENDREDI SAMEDI de 14 h. 30 à 18 h. 146, RUE DE LA POMPE

17e arrdt

Limite Neuilly, 100 m., 17e 200 m. Mo s/LEVALLOIS en cours rénovat. totale de standing STUDIOS et 2 P. en DUPLEX équipés très grand confort. Pied-à-terre ou investissement. Locat. assurée net d'imp. 5 ans. Tél. : 723-41-00.

PRÈS PLACE PEREIRE IMM. PIERRE 119, AV. DE VILLIERS très beau living double + chambre, cuis. bains, débar., chf. cent. Px 780.000 F. SAMEDI 14-18 h.

78 - Yvelines

LE CHESNAY Beau 4 pièces 92 m², avec jardin privatif, living double, grande cuisine, calme. Urgent. 495.000 F. Tél. 954-69-00.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY/BOIS calme, part. vd 108 m², plein sud, s/jdin, gde terrasse 90 m². Tél. 637-08-31.

Mo CORENTIN-CELTON, Issy 116 m² liv. + 3 chbres, 2e étg. Terrasse, jard. 160 m². Charme immeuble récent. Parking. 32, AV. GÉNÉRAL-DE-GAULLE Samedi 14 h-17 h - 633-29-17.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ. Pptaire vend ds très bel immeuble, gd studio, refait neuf, chff cent. imm., 200.000. Sam. 10-13 h., 14-17 h. Dimanche 10-12 h. 30, avenue SAINTE-MARIE.

Province

SUR HAUTEUR DE NICE (FABRON) résidence récente, piscine, tennis, 3 P., luxueuse prestation, calme, ensoleillé, vue sur mer. Prix : 850.000 F. FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION 11, rue de Rivoli, 06000 Nice, téléphone (93) 88-66-24.

CANNES Vue unique, bord de mer, sud, splendides appartements. T. (93) 47-00-65 de 10 h. à 12 h. et 15 h. à 18 h.

PLEIN CŒUR VILLAGE PROVENÇAL CUERS 83390, solde 6 appts (paie comptant), F3, F4, deux av. terrasses et barbecue. Remis à neuf 10 mn Toulon. 15 mn Hyères, 1 h. Nice. 210.000 F. (94) 28-82-94.

DEAUVILLE, 5.000 F le m², 120 m², divisible, boulevard Cornuché, jolie vue sur la mer. Tél. : 705-67-11 après 19 h.

échanges

BEAUBOURG. Cherche studio, secteur, ou éch. studio 55 m² + cuis. + dche, ctre d'Amsterdam. Tél. 020-269756 Amsterdam, à Jacqueline VERHAAGEN.

appartements achats

ACHÈTE Directement URGENT PARIS - 2 à 4 PIÈCES PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. BON QUARTIER - 873-23-55.

URGENT Part. recherche appt 2/3 P. confort, 50 m² environ - bon immeuble 320.000 maxi 11e - 12e - 20e. Prox. Nation. Ecr. s/no 757 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

URGENT RECHERCHE 5/7 P. tout confort 8e, 16e, 17e Rive gauche, Neuilly MICHEL & REYL 265-90-05.

ACHÈTE comptant chez notaire 3-4 pièces, Paris. Bon quartier. Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-84-25.

RECHERCHE 1 ou 2 pièces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE Tél. 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeub. Paiement comptant.

n… …ions …ublées …es

76, r… 5e étag… C., Paris-7e. appart… rt. à part. loue tout c… ng. 1 chbre, s/pl… …0 F. Visite …4 h. à 17 h.

no… …ns …blées …es

PPTAI… Nous … services … appts- …heures. loyers. …02-82.

Rég… …nne

Collabor… mum 75… Livry-Ga… Par… …P. minimum … région …Bois ou …5.

loc… meu… dem…

18e Mo Marx-D… 2 p., cuis., s. d'… soleil, 27 m². 1.100 … 55-11.

P…

LOYERS … Meublé ou vid… apts ou maisons p… …ES étrangères et … …ES Paris et Oue… Location … ou achat 5…

H. INTERN… recherche pou… …S ETRANGERES et … …ÉS appart. et mais… …t Ouest résidenti… …u MEUBLE — LO… …u ACHAT — Tél. … …3.

Enseignants Suisses … ment 3, 4 pièces … …u proche. Du 1-10 … Téléphone : 0…

chale…

Suisse, à ve… Vercorin, alt. 1 340… sports été-hiver, … BEAU CHALET neuf, … + séjour avec chem… garage et jardin … Libre de su… Prix de vente 35… Capital nécessaire … Ecrire sous chiffre … PUBLICITAS CH-16…

hôtels particulie…

17e NOLLET charman… 156 m² + ss-sol… patio pavs, excel. ét., … LARGIER 265-02…

immeuble…

RECH. DIRECTEMENT … intermed. un … de rapport, Paris ou ban… Paiement comptant. D… assurée. CLARIDE 11, r… d'Estaing, 16e. Tél. : 72…

LE soleil ★ LA COSTA BRAVA ★ LA mer

A BAGUR (Espagne) une Résidence s'achète dans une «ROTONDA MODULAR»

C'EST LE MOMENT POUR VOUS D'INVESTIR

Dans une villa à LA COSTA BRAVA. Une cité calme et agréable au milieu des pins, à proximité des plages sans building ni bétons ni tourisme de masse.

GRUPO AGA construit pour vous à BAGUR, CALONGE, des ROTONDA MODULAR sur 400 m² de terrain d'une, deux, trois, quatre, cinq, six chambres+salon séjour, cuisine et salle de bains entièrement équipée.

Entre 2'895'000 Pesetas et 7'005'000 Pesetas.

Demandez notre documentation
Retournez ce coupon ou téléphonez à

ECESA S.A., 87, rue de la Tour, 75016 PARIS - Tél. : 504-79-31

Nom ________ Prénom ________
Adresse ________
N.P. ________ Localité ________ Tél. ________ 6F

BRETAGNE SUD :

5 Programmes de Résidences secondaires en Loire Atlantique...

☐ Batz/Mer — Résidences du Golf, 3 et 4 pièces avec parking.
☐ Préfailles — A 150 m de la mer, 9 maisons de 3 et 4 pièces avec garage.
☐ La Turballe
☐ Piriac
☐ Carheil

Pour plus de renseignements, cochez le(s) programme(s) qui vous intéresse(nt) et retournez cette annonce à :

PA les Pavillons de l'Atlantique
1er CONSTRUCTEUR DEPARTEMENTAL
route de Vannes Le Liévreau 44260 MALVILLE
Tél. (40) 89.92.44

Nom ________
Adresse ________
________ Tél. ________

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-6e 293-60-50+
votre SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

SIÈGES DE SOCIÉTÉS avec secrétariat, tél., télex TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES
Acte S.A. 261-80-88 +

VOTRE SIÈGE A PARIS VOTRE SIÈGE A LONDRES de 80 à 300 F par mois CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS G.E.I.C.A. - 296-41-12 + 56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

locaux commerciaux

Peintres cherchent local 9e, 10e, 11e, 15e, 19e, 20e. Loyer maxi 800 F. Tél. le soir au 874-42-21.

fonds de commerce

EXCELLENT PLACEMENT HOTEL. MAISON DE VACANCES à CHAMPEX (Valais) Suisse, alt. 1.370 m. 44 ch., 90 lits, 5.806 m² de terr. Construction début du siècle sans confort. Possib. de transform. en appart. Vendu au plus offrant dès FS 300.000. Offre à CLUB RAMBERT, Jean-Claude Berger, Arzillier 7, CH-1020 RENENS.

CANNES, vds alimentation saine « Vie Claire », exclusivité. Cannes, bail neuf faible. Loyer affaire except. (93) 43-12-60, 61-55-82, heures repas.

A VENDRE PAS-DE-PORTE A 77400 LAGNY (MARNE-LA-VALLÉE) très bien placée, centre ville, 1 boutique 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 poss, cave, grenier, water-closet. TÉL. : 430-19-00 à partir de 17 heures Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

…anl. Rouen, tenu dep. 28 ans, alimentation générale, café-tabac, journaux, essence, bon chiffre d'aff. T. (35) 74-56-22.

…ède magas. + rem., centre Montpellier, bail décorat. et …nex. Prix 140.000 F, loyer …bel. 1.250 F-mois. Ecr. ss … T 027.350 M à Régie-Presse, … bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

villas

Entre les Cévennes et la mer ds petit village JOLIE VILLA type 4, grd séjour, 2 chbres tt cft. Exposition sud, beau cadre de verdure, jardin soigné de 1100 m², piscine, garage, combles aménageables. PIBAROT IMMOB., 1, rue Emile-Jamais, 30000 NIMES. Tél. (66) 67-27-72 et domicile 6 7 -3 9 -8 9 .

BOIS D'ARCY - 20' Montparnasse, prox. gare et comm. Jolie maison, parf. état, sur 470 m² jardin, compr. : sous-sol, entrée, salon av. cheminée, salle à manger, 5 chambres, cuis. équip., s. de bns, cab. toil., terrasse. A SAISIR - 900.000 F. I.N. - Tél. : 045-29-09.

pavillons

95 ARRONVILLE 15 mn. Cergy-Pontoise, pav. 1976 1900 m² bordé par ruisseau 100 m², 5 p. + combles aménageables. Terrasse 490.000 F dont PIC 140.000 F. COOK 981-23-74 et 466-55-84 (20 h.).

ANTONY Part. vend pavillon sur sous-sol, grand séjour + 3 chbres, tt cft, terrain 650 m². Prix : 650.000 F. Téléphone : 645-22-94.

maisons individuelles

PONTCHARTRAIN 16 maisons de qualité Terrains 400 à 950 m² Prêts conventionnés Tél. : 062-87-81 (semaine) 061-01-09 (week-end).

Côte charentaise, Royan, Iles de Ré, Oléron..., à 10 km maximum de l'Océan, maisons 2, 3, 4, 5 pièces sur terrain au choix pour vacances, retraite... Apport minimum 80.000 F. Maisons Cosmos, Parking Carrefour, 17000 LA ROCHELLE. Tél.: (46) 35-25-35.

Corrèze, Dordogne, vous pouvez choisir librement la maison qui vous plaît (2, 3, 4, 5 pièces) sur le terrain qui vous plaît pour vacances et retraite. Apport : 70.000 F. Maisons Cosmos, RN 89, 19360 Brive-Malemort, tél. (55) 23-59-57 et 22, cours Montaigne, 24000 Périgueux, tél. (55) 08-72-18.

immeubles

RECH. DIRECTEMENT ou par intermédiaire, imm. de rapport, Paris ou banl. imm. Paiement comptant. Discrétion assur. CLARIDE. 11, r. Amiral-d'Estaing-16e. Tél. : 720-16-61.

domaines

Près Lyon DOMAINE AGRICOLE 150 hectares d'un seul tenant. 2 fermes + résidence. Libre. Autoroute à 6 km. Excellent placement. Ecrire G 18-118346, à Publicitas, CH 1211 Genève 3.

Bouches-du-Rhône. EYGALIÈRES, 8 km Cavaillon et Saint-Rémy-de-Provence, vends exploitat. agricole, 35 ha vergers, pommes et asperges, grand mas avec jardin, piscine, logements pers., hangars, stat. conditionn. Prix : 3.500.000 F. FLECHON Vergers de Provence, 13810 EYGALIÈRES, tél. (90) 95-91-37 ou (90) 82-32-22.

terrains

VENDS A CHATELLERAULT, près centre, 2 TERRAINS, environ 4.000 m² chacun. viabilité à faire. Ecr. HAVAS CHATELLERAULT B.P. 93-86100. s/no 928960.

AMÉRIQUE DU SUD Investissement sûr à l'abri de l'inflation et plus-value rapide : des terres agricoles Un prix attrayant depuis 120 $ L'HECTARE Ecr. FINACOUNTING, réf. AS/MD, 40, r. Rhône, CH-1240 Genève.

Particulier recherche dans le LOT région comprise entre LUZECH - CAILLAC - CATUS terrain à bâtir (viabilité) de 1.000 à 2.000 m². Faire offres s no 8123 le Monde Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

viagers

Sté spécialiste viagers F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix indexation et garantie Etude gratuite discrète.

Etude Lodel, 35, bd Voltaire, Paris-11e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

immobilier information

INVESTISSEMENT FONCIER GISEMENT POTENTIEL DE PÉTROLE ET GAZ U.S.A. Magnif. propr., fermière en exploit. (82,6 ha), sect. montagneux, West-Virginia (U.S.A.), prairie, bois, grande maison, grange, annexes, commod., eau cour., prox. routes. Vue magnif. sur forêt nat., pr. pistes ski et centres de loisirs, env. 2 h. Washington D.C. et Baltimore (Mar.). 510.000 $ U.S. Prix et condit. négoc. av. bail de product. minérale et relevé de morcellement. Répondre en anglais à I. HAMBURGER, 7300 Sommit Avenue, Chevy Chase (Mar.), 20015 U.S.A. tél. (301) 652-73-33.

maisons de campagne

25 minutes de Deauville, beau bâtiment normand à restaurer, environnement exceptionnel. Tél. : (35) 44-49-08.

Région UZES Gard, vends maison de village en pierres de pays. Gros œuvre restauré 70 m² habitable + dépendances. Jardin attenant, vue panoramique. Affaire exceptionnelle par la qualité du site. Prix : 230.000 F. Tél. : (66) 22-20-92.

Vends maison second. habit. de suite Cévennes, 60 km Nîmes. Pour tous rens. Tél. (16-66) 64-50-66 heures bureau.

propriétés

MESNIL-LE-ROI dans le village, ravissante DEMEURE 19e SIÈCLE parf. état, récept. 100 m². 8 chbres, 4 bns, nombr. dépend. Pavillon d'amis et de gardien. PARC BOISÉ de 5.300 m². AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET - 976-05-90.

PROPRIÉTÉ 23 HA EN PÉRIGORD Prairie beaux ombrages, maison de maîtres, dépendances Très belle vue. Prix 980.000 F. Docum. s/dem. PROPINTER S.A. B.P.33 - 24103 BERGERAC. Téléphone (53) 57-53-75.

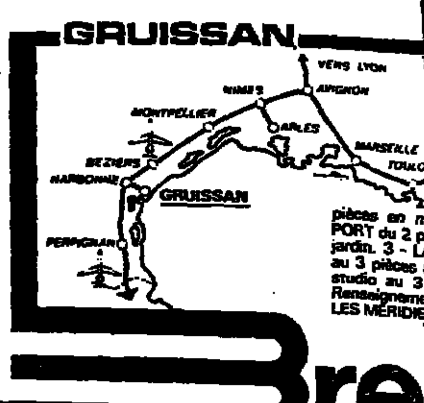
65 KM PARIS OUEST BELLE MAISON MODERNE 180 m² GD CFT, JARD. 4.000 m². 780.000 F. Semaine 326-28-25. Week-end (37) 48-79-39.

EN PROVENCE Dans village sud Luberon, maison bourgeoise au calme d'une charmante placette, vue surplombant la vallée de la Durance. 10 pièces + dépendances, beaucoup de caractère. Prix 620.000 F. Agence Les Mas de Provence, place Mirabeau, 84160 Cadenet, tél. (90) 68-06-59.

Particulier vend MAISON TOURANGELLE 13 km nord Tours, 300 m bourg, site boisé. Rez-de-ch. : plain-pied, 4 P., poutres, cheminée, salle de bains, W.-C., chauff. mazout ; 1er ét. : 2 ch., douche, grenier. Autre bâtiment garage, atelier, serre, 2 caves roc, jardin fruitier et agrément superficie 2.000 m². Prix : 450.000 F. Téléphone (47) 56-64-03.

ARDÈCHE. Ferme pierre rénovée avec goût, 350 m² habit., dépend. sur 8.000 m², 650.000 F. ELGÉ Tél. : 16 (7) 850-08-02.

En lisière FORÊT RAMBOUILLET dans cadre except., chaumière s/9.800 m², urgt 1.200.000 F. LA. 646-67-66.



l'agenda du Monde

Artisans

ENTREPRISE RENOMAIL 118, rue Cardinet 75017 Paris - Tél. 227-47-05 Rénove et réémaille grâce à une technique nouvelle et révolutionnaire vos baignoires, lavabos, bidets, etc., et réalise à votre domicile, sans démontage, vos sanitaires aux coloris souhaités. GARANTIE 3 ANS.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83 ACHAT BIJOUX, OR-ARGENT Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cuisines

PROMOTION KITCHENETTE (évier + meuble + cuisson + frigo + robinetterie) en 1 m 2.300,00 Paris en 1 m 2.550,00 Province Sanitor, 21 rue de l'Abbé-Grégoire, Paris 6e. 222-44-44 ouvert le samedi.

Chaussures

BAS - GODASSES Propose ses plus beaux mod. (les plus grandes marques) à des prix fantastiques. 41, rue de la Croix-Nivert. 75015. Tél. 783-33-52.

Détectives

DUBLY 61e année Ancienneté - Loyauté ENQUETES - FILATURES 121, r. St-Lazare, Paris 8e Tél 387.43.89 Consultations gratuites

Autos-radios

FLASH AUTO RADIO SPECIALISTE C. B. toutes les marques 104, av. Jean-Jaurès, 93120 La Courneuve. Tél. 838-19-39 Propose à des Prix SUPER DISCOUNT (avec garantie 5 ans) les marques suivantes : Blaupunkt, Aurion, Clarion, Autovox, Pioneer, chaîne Roode Star (avec crédit 5 ans). Crédit simplifié montage 1 h sans rendez-vous. Promotion jusqu'au 9 août.

Enseignement

COTE D'AZUR
COURS PRIVÉ LAIQUE
L'institution Montaigne
fondée en 1905
PRIMAIRE - SECONDAIRE
BAC A-B-C-D
Equitation, danse, judo, tennis
piscine privée, tennis privés
INTERNAT JEUNES GENS
INTERNAT JEUNES FILLES
EXTERNAT
Classes préparatoires à l'examen d'entrée DES ÉCOLES D'INFIRMIÈRES
6, av. des Poilus, 06140 Vence. Tél. (93) 58-03-01.

Cours pour Professeurs d'anglais étrangers

Ces deux semaines de cours destinés spécialement aux professeurs d'anglais étrangers se concentrent sur la formation linguistique et la méthodologie de l'enseignement de l'anglais. Quelques places sont encore libres pour les stages que nous avons déjà annoncés.

Un stage supplémentaire aura lieu du 24 août au 4 septembre. Prix : 120 £.

Pour plus amples détails, contacter : The Salisbury School of English 14 Rollestone Street, Salisbury, Wilts. SP1 1ED (Angleterre). Tél. 0722 33 10 11.

Instruments de musique

ORGUE Viscount modèle cabaret de luxe VALEUR 7.000 F (sous garantie) VENDU 4.500 F à débattre (cause départ). Tél. 820-63-03 poste 250 (heures de bureau : 9 h 30 à 11 h 45 et 13 h 30 à 17 h 30).

Philatélie

ACHETE CHER COLLECTION TIMBRES. Ecr. Pagnanini, 35, Chps-Elysées. 359-76-98.

Mode

30/40 % MOINS CHER COSTUMES Les marques de luxe à qualité Prix unique à Paris 5, av. Villiers, 17e, Mo Villiers.

MICHAEL VALERE diffusion fabricant fourreur propose sa vente directe au public (px de gros). 41, r. de la Croix-Nivert, 75015 Paris. Tél. : 783-33-52.

Moquettes

INCROYABLE 30.000 m² DE MOQUETTE en stock à liquider. Pure laine et synthétique - Prix de gros. Pose assurée. Renseignements : 757-19-19.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES ! votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. Tél. 265-12-28.

Vacances Tourisme Loisirs

LOT Région comprise entre LUZECH-CAILLAC - CATUS. Part. recherche terrain à bâtir (viabil.) de 1.000 à 2.000 m². Faire offre au : no 8123, le Monde Publicité, 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

HOTEL SUD IRLANDE Country House, calme, golf, équitation, tennis, pêche. Renseignements : Galfard, 84, bd de Courcelles, 75017 Paris. Tél. 562-70-71.

LONDRES Logement avec petit déjeuner en famille. Six nuits : 430 F. Ecrire à 110 Gleneagle Road, London, SW16, England.

CARROZ-s/FLAINE (74). R. de jardin. Chalet panoramique, 2 p., tt conf. Juillet, mois : 1.990 F - quinz. : 1.290 F - 380-02-45.

Août - Cannes 2 minutes de la mer et Palm Beach loue studio confort, grande terrasse. Ecrire D. Rosset-Mignod, 16, rue du Docteur-Goujon, 75012 PARIS.

VOS VACANCES DANS LES PYRÉNÉES, ÉTÉ COMME HIVER la Résidence-Hôtel SAINTE-MARIE vous propose des LOCATIONS D'APPARTEMENTS DU STUDIO (4 p.) AU T2 (6 p.) Pour tous renseignements : Tél. (62) 98-63-02 ou Résidence-Hôtel SAINTE-MARIE 65170 SAINT-LARY

ESPAGNE, Hôtel pension complète 710 F/semaine. Tv. 357-21-51, 38, rue Servan, 75011 PARIS.

BRETAGNE Proximité mer location de vacances. T. (98) 56-46-81.

Locations de vacances AQUITAINE, proximité mer Tél. (56) 26-86-50.

Loue à couple (max. 1 enfant) début juin à fin sept. splendide T 2 sur V.-Port Marseille. Ecrire s/no T 027.179 M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Au bord de la Loire Près Angers Part. loue Maison 4 Pièces, garage, jardin, tt cft, pour juillet. Prix 1.900 F. Tél. 382-37-89.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

Concerts de juin

Comme chaque printemps et chaque été, des concerts sont organisés dans les parcs et jardins de la capitale (« le Monde » du 8 mai). En voici le calendrier pour le mois de juin.

DATE	HEURE	LIEU	FORMATION
Mardi 2	20 h. 30	Square des Vosges (4e)	Musique de la police nationale (Batterie-fanfare)
Mardi 2	20 h. 30	Square Courteline (12e)	Musique des gardiens de la paix (Harmonie)
Mercredi 3	20 h. 30	Parc Montsouris (14e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Harmonie du chemin de fer du Nord)
Mercredi 3	20 h. 30	Square Adolphe-Chérioux (15e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Harmonie des P.T.T.)
Mercredi 3	20 h. 30	Square des Epinettes (17e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (La Lyre de Montmartre)
Jeudi 4	16 heures	Square Violet (15e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (La Cecilia)
Jeudi 4	20 h. 30	Square de Clignancourt (18e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Echo philharmonique)
Jeudi 4	20 h. 30	Parc des Buttes-Chaumont (19e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Orchestre plectre S.N.C.F.)
Jeudi 4	20 h. 30	Square Trousseau (12e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Accordéons des P.T.T.)
Vendredi 5	20 h. 30	Square Edouard-Vaillant (20e)	Musique de la police nationale (Harmonie)
Samedi 6	15 h. 30	Champ-de-Mars (7e)	Performing Art Abroad (Spartanburg High School, défilé de majorettes)
Lundi 8	15 heures	Parc floral de Paris (12e)	Musique des gardiens de la paix (Batterie-fanfare)
Mardi 9	20 h. 30	Square Adolphe-Chérioux (15e)	Musique des gardiens de la paix (Harmonie)
Mardi 9	20 h. 30	Square des Epinettes (17e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Orchestre de musique de genre)
Mercredi 10	20 h. 30	Square du Temple (3e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Harmonie des P.T.T.)
Mercredi 10	20 h. 30	Parc Montsouris (14e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Orchestre symphonique César-Franck)
Jeudi 11	20 h. 30	Parc Montsouris (14e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (La Sirène)
Jeudi 11	20 h. 30	Square Trousseau (12e)	Musique des gardiens de la paix (Batterie-fanfare)
Jeudi 11	20 h. 30	Square du Temple (3e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Accordéons des P.T.T.)
Jeudi 11	20 h. 30	Square de Clignancourt (18e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Echo philharmonique)
Vendredi 12	20 h. 30	Square du Temple (3e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (La Renaissance)
Samedi 13	17 h. 30	Parc des Buttes-Chaumont (19e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Harmonie du 13e)
Mardi 16	20 h. 30	Square des Batignolles (17e)	Musique de la police nationale (Batterie-fanfare)
Mardi 16	20 h. 30	Square du Temple (3e)	Musique des gardiens de la paix (Batterie-fanfare)
Mercredi 17	20 h. 30	Parc Montsouris (14e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Harmonie des P.T.T.)
Jeudi 18	20 h. 30	Parc Montsouris (14e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Orchestre plectre S.N.C.F.)
Jeudi 18	20 h. 30	Square Auguste-Blanqui (13e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (La Sirène)
Vendredi 19	20 h. 30	Square Maurice-Gardette (11e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (La Renaissance)
Vendredi 19	15 h. 30	Square avenue de Choisy (13e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Harmonie de la R.A.T.P.)
Vendredi 19	15 h. 30	Parc Montsouris (14e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Batterie-fanfare de la R.A.T.P.)
Samedi 20	17 h. 30	Parc Montsouris (14e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Harmonie du 13e)
Mardi 23	20 h. 30	Square Necker (15e)	Musique des gardiens de la paix (Harmonie)
Mercredi 24	20 h. 30	Parc des Buttes-Chaumont (19e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Harmonie du chemin de fer du Nord)
Jeudi 25	20 h. 30	Parc Montsouris (14e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (La Sirène)
Jeudi 25	20 h. 30	Square Jean-Morin (12e)	Musique des gardiens de la paix (Batterie-fanfare)
Jeudi 25	20 h. 30	Square de Clignancourt (18e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Echo philharmonique)
Vendredi 26	15 h. 30	Parc Montsouris (14e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Harmonie de la R.A.T.P.)
Vendredi 26	15 h. 30	Square Sarah-Bernhardt (20e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (Batterie-fanfare de la R.A.T.P.)
Vendredi 26	20 h. 30	Square Jean-Morin (12e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (La Renaissance)
Dimanche 28	15 heures	Parc floral de Paris (12e)	Musique des gardiens de la paix (Harmonie)
Mardi 30	16 heures	Square de Clignancourt (18e)	Union départementale des sociétés musicales de Paris (La Cecilia)
Mardi 30	16 heures	Champ-de-Mars (7e)	Performing Art Abroad (« Ama blanc »)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 31 MAI

« Rouen », 8 heures, place de la Concorde, Mme Meyniel.

« Château de Maisons-Laffitte », 14 h. 30 et 15 h. 45, entrée, Mme Hulot.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg.

« Rue du Dragon », 15 h., 10, rue du Dragon, Mme Lemarchand.

« Quartier Mouffetard », 15 h., métro Monge, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Conseil d'Etat », 15 h., Place du Palais Royal (Approche de l'art).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h., Parvis (Arcus).

« De la Courtille à Belleville et les jardins potagers », 15 h. 15, métro Télégraphe (Mme Barbier).

« Père Lachaise », 15 h., métro Père-Lachaise (Mme Camus).

« Le Collège de France », 10 h. 30, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (Mme Ferrand).

« Ile Saint-Louis », 15 h., métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« Palais du Luxembourg », 15 h., 20, rue de Tournon (Histoire et Archéologie).

« L'Ile Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« L'Académie française sous la Coupole », 15 h., 23, quai Conti (M. de La Roche).

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h. 30, 1, rue des Petits-Champs (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 14 h. 30, haut des marches (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers ». Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

« Autour du musée Picasso », 15 h., 24, rue Pavée (Visages de Paris).

« L'Ile Saint-Louis », 10 h. 30, quai d'Anjou, Pont-Marie (Mme Rouch-Gain).

LUNDI 1er JUIN

« L'UNESCO », 14 h. 45, métro Cambronne, Mme Legrégeois.

« Le Quartier Saint-André-des-Arts », 15 h., fontaine Saint-Michel, Mme Allaz.

« Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale », 15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Hulot.

« Les Chevaux de Venise », 15 h., Grand-Palais, Mme Oswald.

« Quartier du Marais », 15 h., statue de Louis XIII, place des Vosges, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Cappiello », 15 h., Grand-Palais (Approche de l'art).

« Hôtel de Sens », 15 h., métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Derniers jours de Delacroix », 15 h., 6, place de Furstenberg (Histoire et Archéologie).

« Centre Beaubourg et Saint-Merri », 15 h., 78, rue Saint-Martin (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 31 MAI

8 h. 30 : 42, rue Boileau : « Intensive de méditation Siddha ».

15 h. - 183, rue Saint-Honoré, R.-P. A. Fontrier : « L'Actualité de l'Apocalypse » ; Natya : « Où va le monde de 1981 à l'an 2000 » (conférences Natya).

15 h. 30 : 15, rue de la Bûcherie, M. J. Myslinski : « L'Espace polonais sous l'Ancien Régime » (Les Artisans de l'esprit).

LUNDI 1er JUIN

17 h. : Centre Georges-Pompidou, 142, rue de Fontenay : « Journée de Jérusalem » (Associations B'Nai B'Rith et Hatikva de Vincennes).

17 h. 30 : 28, rue des Saints-Pères, M. S.-C. Kolm : « Quelle relance économique est possible aujourd'hui ? »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 29 mai 1981 :

DES DECRETS

● *Relatifs aux attributions* du ministre des relations extérieures, du ministre de l'économie et des finances, du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, du ministre de l'éducation nationale et du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la formation professionnelle.

PRIX DÉCOUVERTE DU JAPON

L'association de presse France-Japon attribue cette année deux prix « Découverte du Japon ».

Le premier donnera droit à un voyage d'études d'un mois et le lauréat recevra un billet d'avion Paris-Tokyo aller et retour offert par Japan Air Lines et Air France.

Le deuxième donnera droit à une bourse séjour-travail d'une durée d'un an et le lauréat recevra un billet d'avion aller et retour Paris-Tokyo.

Les candidats, de nationalité française, âgés de moins de trente ans, devront remettre à l'association avant le 8 juin 1981 en triple exemplaire un mémoire d'une centaine de lignes dactylographiées au maximum sur le sujet de l'étude qu'ils souhaitent mener au Japon.

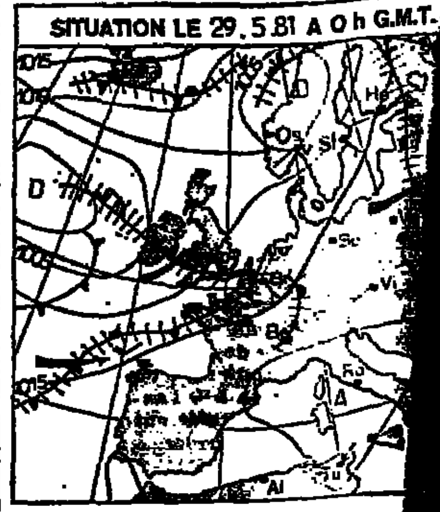
★ Association de presse France-Japon, 14, rue Cimarosa, 75116 Paris, tél. : 727-30-96.

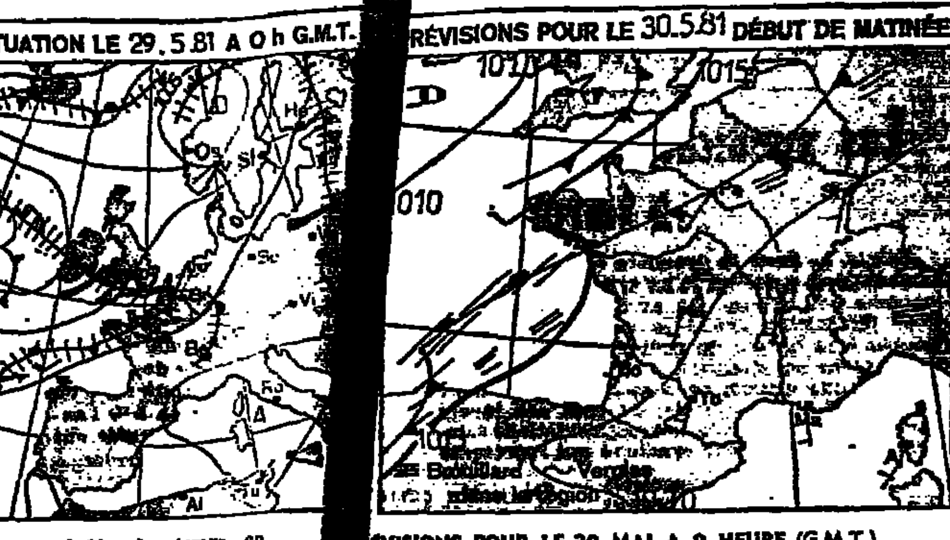
● *Vivre au Japon.* — Aller au Japon pour voir le monde de demain, mais aussi pour connaître une très vieille Asie encore bien vivante : tel est le conseil que donne Robert Guillain en préface à un bel album de la collection « En savoir plus ». Frédéric de La Mure, lauréat du prix Découverte du Japon qui lui a permis de réaliser une série de photographies d'enfants nippons, et Marcel Poutillon, bibliothécaire au Centre Pompidou, proposent un voyage à travers ce petit archipel, devenu l'un des grands, en une trentaine de doubles pages, consacrées en parts égales à un texte très didactique et à des illustrations frappantes pour leur contraste.

Complété par un index, une bibliographie et une filmographie, cet album aidera à mieux comprendre ce jeune-vieux peuple de 115 millions d'habitants qui travaillent au rythme du vingt et unième siècle, mais s'efforcent de maintenir dans leur vie personnelle des traditions millénaires. (Hachette, environ 16 F.)

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29.5.81 A 0 h G.M.T. — PRÉVISIONS POUR LE 30.5.81 DÉBUT DE MATINÉE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 29 mai à 0 heure et le samedi 30 mai à 24 heures :

Des masses d'air chaud et humide continueront à circuler sur la France, du sud-ouest au nord-est.

Samedi 30 mai, il fera assez chaud en France et la matinée sera souvent nuageuse et brumeuse. Au cours de la journée, des ondées et des orages, débutant au voisinage de l'Atlantique, gagneront progressivement l'Aquitaine, la Vendée, la Bretagne, la Normandie, puis l'ouest du Massif Central et du Bassin parisien. Sur le reste de la France, des éclaircies assez belles se développeront. Les températures maximales seront généralement en hausse ; cette hausse sera surtout sensible sur la moitié est du pays, des baisses locales accompagnant les orages, se produisant au contraire dans la moitié ouest. Les vents de sud à sud-ouest seront faibles, mais il y aura des rafales avec les orages.

Le vendredi 29 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,9 millibars, soit 761,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 mai ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 20 et 9 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 19 et 14 ; Bourges, 14 et 13 ; Brest, 14 et 12 ; Caen, 15 et 12 ; Cherbourg, 12 et 11 ; Clermont-Ferrand, 17 et 13 ; Dijon, 16 et 13 ; Grenoble, 19 et 13 ; Lille, 16 et 11 ; Lyon, 17 et 12 ; Marseille, 22 et 13 ; Nancy, 17 et 12 ; Nantes, 16 et 14 ; Nice, 20 et 12 ; Paris-Le Bourget, 15 et 14 ; Pau, 24 et 12 ; Perpignan, 22 et 13 ; Rennes, 16 et 13 ; Strasbourg, 19 et 12 ; Tours, [illegible] ; Toulouse, 25 et 11 ; Pointe-[illegible], 32 et 38.

[illegible]ératures relevées à l'étranger : [illegible]6 et 18 degrés ; Amsterdam, [illegible] ; Athènes, 24 et 15 ; Berlin, [illegible] ; Bonn, 18 et 11 ; Bruxelles, [illegible]11 ; Le Caire, 32 et 18 ; Iles [illegible], 23 et 17 ; Copenhague, 17 [illegible] Genève, 14 et 11 ; Jérusalem, [illegible] ; Lisbonne, 27 et 13 ; Londres, [illegible]10 ; Madrid, 26 et 15 ; Moscou, [illegible]17 ; Nairobi (max.), 25 ; New-[illegible] 21 et 16 ; Palma-de-Majorque, [illegible] 13 ; Rome, 21 et 11 ; Stock-[illegible] 17 et 8.

[illegible]ÉVISIONS POUR LE 30 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



PROBABILITÉS POUR LE DIMANCHE 31 MAI

La matinée sera essentiellement *humide et brumeuse*, sauf dans l'Est, de la Provence aux Vosges et à l'Alsace, où le soleil brillera. Ensuite, sur l'ensemble du pays, le temps deviendra nuageux et des orages assez forts éclateront l'après-midi. Toutefois, on notera une atténuation en soirée de ce temps orageux dans les régions de l'Ouest.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

FORMATION PERMANENTE

JEUNES INADAPTÉS. — La direc[illegible]tion départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Par[illegible] propose un stage de formatio[illegible] « Les jeunes inadaptés et le tr[illegible]vail », qui aura lieu du 22 [illegible] 26 juin inclus, à la M.J.C. [illegible] Hauts de Belleville, 43-45, rue [illegible] Borrégo, 75020 Paris.

★ 25, rue de Ponthieu, 75381 Pa[illegible] Cedex 08. Tél. : 359-01-69, po[illegible] 261-283.

[illegible]CONTRES FRANCO-ALLEMAN[illegible]ES. — Le Bureau international [illegible] liaison et de documentation [illegible]ganise deux rencontres franco-[illegible]emandes pour des jeunes de [illegible]x-huit ans à vingt-cinq ans, et [illegible]ur propose de découvrir ensem[illegible] une région française, la Bre[illegible]gne, et une région allemande, [illegible] Franconie, afin de réaliser à [illegible]artir de leurs observations une [illegible]mission de radio pour d'autres [illegible]unes.

★ BILD, 50, rue de Laborde, [illegible]08 Paris. Tél. : 387-25-50.

JEUNESSE

CHANTIER DANS LES ALPES-[illegible] HAUTE-PROVENCE. — L'Asso[illegible]tion pour la participation [illegible] l'échange à Avignon propose, [illegible] le cadre de la relance de l'[illegible]vité pastorale, un chantier [illegible] volontaires de trois semaines [illegible] 31 août au 18 septembre) pou[illegible] remise en état des remarqu[illegible] témoins de la culture haute[illegible]vençale que sont les bergerie[illegible] pierre sèche de ce massif. [illegible]cipation aux frais et inscrip[illegible] s'élèvent à 200 F, nourritu[illegible] hébergement (en bergerie) co[illegible]

★ 19, rue Déveria, 84000 Av[illegible] Tél. : 85-51-15.

Les mots croisés se trouv[illegible] en page 22, dans « le Mo[illegible] des loisirs et du tourisme [illegible]

TRANSPORTS

DESSERTE ROUTIÈRE DES [illegible]ÉROPORTS PARISIENS. — *Les* [illegible]réquences des liaisons par car d'Air France entre le terminal [illegible]nvalides et les aérogares d'Orly viennent d'être renforcées. Ces lignes sont désormais assurées à raison d'un départ toutes les dix minutes entre 5 h. 50 et 23 heures. D'autre part, huit cars neufs ont été affectés à la desserte Porte-Maillot - Roissy - Charles-de-Gaulle. Ces nouveaux véhicules offrent un confort amélioré : zone réservée aux fumeurs, vestiaire, soutes équipées de rails plastiques qui permettent le glissement des bagages et limitent les risques de choc.

Depuis le 1er mai, les tarifs par voyageurs sont de 20 F pour la liaison Invalides-Orly, de 22 F pour Porte-Maillot - Charles-de-Gaulle, et de 40 F pour le transfert entre les deux aéroports.

TOURISME

FESTIVALS EN FRANCE. — Le « Guide 1981 des festivals en France » vient de paraître. Contenant plus de trois cent vingt manifestations classées par régions et des adresses utiles, on peut se le procurer au Centre Georges-Pompidou, dans les kiosques ou à France-Informations-Loisirs, 8, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois 9 mois 12 [illegible]

FRANCE - D.O.M. - T.O.[illegible]
236 F 417 F 573 F [illegible]

TOUS PAYS ETRANGE[illegible] PAR VOIE NORMALE
406 F 837 F 1 259 F 1[illegible]

ETRANGER (par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBO[illegible] PAYS-BAS
296 F 497 F 639 F [illegible]

II. — SUISSE, TUNIS[illegible]
369 F 642 F 916 F [illegible]

Par voie aérienne Tarif sur demande.

Les abonnés qui paie[illegible] chèque postal (trois volets[illegible] dront bien joindre ce ch[illegible] leur demande.

Changements d'adresse[illegible] nitifs ou provisoires [illegible] semaines ou plus) : nos [illegible] sont invités à formule[illegible] demande une semaine a[illegible] avant leur départ.

Joindre la dernière [illegible] d'envoi à toute correspo[illegible]

Veuillez avoir l'oblige[illegible] rédiger tous les noms pr[illegible] capitales d'imprimerie.

LOTO

TIRAGE N° 21 DU 27 MAI 1981

2 — 8 — 16 — 28 — 31 — 39

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 49

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	4	2 866 671,30 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	57	100 584,90 F
5 BONS NUMEROS	2 476	6 946,60 F
4 BONS NUMEROS	131 674	130,60 F
3 BONS NUMEROS	2 407 201	10,30 F

PROCHAIN TIRAGE LE 3 JUIN 1981

VALIDATION JUSQU'AU 2 JUIN 1981 APRES-MIDI

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

ÉTRANGER

CONCURRENCÉS PAR DES OR[illegible]ATIONS « MAISON »

Les syndicats ouvriers ja[illegible]s ont bien du mal à faire entend[illegible]ur voix

De notre corres[illegible]

Tokyo. — Pour la première fois depuis fort longtemps, le patronat et les syndicats « privés » japonais ont imposé, fin avril, des augmentations de salaire annuelles sensiblement inférieures à la hausse du coût de la vie. Celui-ci a été, selon les statistiques officielles, de 7,8 % en 1980, une estimation contestée qui ne tient pas compte, par exemple, du coût des loyers particulièrement élevés. Les augmentations salariales (dans le secteur syndiqué qui représente 3[illegible] la population active) ont été, en m[illegible] de 7,5 %, comp[illegible] des primes e[illegible]. Les centrales syndicales réclamaient 1[illegible] grand patronat s'était fait l'avocat d'[illegible] croissance zéro » des salaires. Ce sacrifice a [illegible]posé dans le contexte d'une croissance éc[illegible]e supérieure à 5 % l'an et alors que la [illegible] des grandes firmes ont affiché des bé[illegible] en hausse l'an dernier.

Ces hausses salariales modestes ont été acceptées, pratiquement sans grèves, au nom du contrôle de l'inflation, de la montée du protectionnisme et du maintien de la compétitivité. Intervenant à un moment où la demande intérieure faiblit, elles semblent indiquer que les milieux gouvernementaux et patronaux cherchent plutôt la relance par le biais des exportations que par celui de la consommation intérieure. Elles reflètent, d'autre part, l'affaiblissement et la démobilisation d'un syndicalisme organisé selon des schémas verticaux et très fragmenté. Dans cette situation les syndicats maison, complètement dépendants d'un patronat lui-même lié aux pouvoirs politique et bureaucratique, sont utilisés pour saper la position des grandes centrales qui, comme Sohyo — [illegible] socialiste, — s'attache[illegible] développer un syndicalism[illegible] occidental. C'est une [illegible] qui se heurte à de fo[illegible] tances politiques, socia[illegible] chologiques et qui ne pe[illegible] marquer de points.

A l'issue des dernière[illegible] tions, M. Tomizuka, [illegible] général de Sohyo, déclar[illegible] *nombre de plus en plus [illegible] jeunes travailleurs [illegible] même pas ce qu'est u[illegible]. L'abandon par les syndic[illegible] attitude de résistance [illegible] du gouvernement est da[illegible]. Il ne devrait pas être [illegible] pour le faire comprendre[illegible] peler l'époque du fascism[illegible]*

Le dirigeant d'une gran[illegible]rerie, M. Nagayama, déposant devant un tribunal de Tokyo, expliquait crûment cette démobilisation : « *En apparence, le syndicat est radical et actif. Mais chaque fois qu'il lance une action tout a été décidé à l'avance avec la direction. Parfois celle-ci accepte que le syndicat déclenche une grève pour donner l'impression de son indépendance* (...). » « *Dans mon entreprise*, ajoutait-il, *chaque fois que le syndicat lançait une action revendicative, pour des hausses de salaires ou pour les bonus, nous remettions aux deux dirigeants syndicaux des enveloppes contenant respectivement 50 000 et 30 000 yens (1 250 et 750 francs français* (1). »

M. Hazama, professeur à l'université de Waseda, souligne, quant à lui, une des particularités du syndicat japonais : les anciens délégués sont promus à des postes de responsabilités dans l'entreprise, et les employés, à partir d'un certain rang, deviennent automatiquement membres du syndicat, qu'ils le veuillent ou non. L'entreprise prélève directement les cotisations syndicales sur la paie des employés.

Les employés des moyennes et petites entreprises, eux, ne bénéficient pas de ce type d'organisation. Ceux-là, souligne M. Hazama, n'ont aucune sécurité de l'emploi et leurs conditions de vie sont inférieures. Les employés des grandes entreprises japonaises manifestent très peu d'intérêt pour leur sort. Ils sont égoïstement liés à leur seule entreprise, conclut-il (2).

Nombreuses sont les statistiques et nombreux les écrits qui tendent à présenter la situation privilégiée des quelque douze millions de syndiqués des grandes entreprises (le droit de grève n'existe pas dans la fonction publique) comme étant le lot commun. Pourtant ceux-là ne représentent que le tiers de l'ensemble des ouvriers. Le salaire mensuel, qui est au Japon fonction de l'ancienneté et de la taille de l'entreprise, est souvent inférieur de moitié dans les petites unités soumises à la dure loi de la sous-traitance et où n'existent ni l'emploi à vie, ni le même niveau de prestations sociales, ni les mêmes conditions de sécurité, d'hygiène et de travail, souvent remarquables dans les grandes firmes. On y travaille aussi plus longtemps : en moyenne plus d'un mois par an. Le quart des entreprises japonaises pratiquent, officiellement, la semaine de cinq jours et les statistiques révèlent qu'en moyenne, abstraction faite des dimanches et jours fériés, le travailleur japonais dispose de huit jours de congé par an. Encore les vacances sont-elles rarement prises : partir en congés équivaut à se « désolidariser » du groupe, et souvent, à rompre le [illegible]

[illegible] femmes, qui selon les chiffres officiels, représentent près de [illegible] la force de travail, re[illegible] des salaires qui sont en [illegible]e inférieurs de moitié à ceux des hommes. Ce sont là [illegible] données qui — entre autres facteurs — expliquent le [illegible] de la productivité et de la compétitivité du système japonais. Elles expliquent pourquoi [illegible] de délégations patronales [illegible]ales, tout en dénonçant [illegible] de la concurrence japonaise, [illegible]ennent étudier ici « [illegible] » de la modération syndicale.

[illegible] R.-P. PARINGAUX.

[illegible] Asahi Evening News, du [illegible]

TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉ, CROISSANCE FORTE

Le paradoxe américain

De notre correspondant

Washington. — Quand les taux d'intérêt montent, le crédit diminue et l'activité économique se ralentit. Du moins était-ce vrai jusqu'à présent. Les résultats du premier trimestre 1981 aux États-Unis semblent avoir démoli ce postulat : dépassant toutes les prévisions, le produit national brut a augmenté, en termes réels, de 8,4 % — le meilleur taux annuel depuis plus de deux ans, — alors que le taux de base, prime rate, des grandes banques était énormément élevé.

Les économistes ont quelque mal à déchiffrer cette énigme. Cinq explications différentes sont suggérées ici ou là, mais aucune n'emporte tout à fait la conviction :

● Un ralentissement de la hausse des prix au premier trimestre a favorisé le pouvoir d'achat. C'est la consommation des ménages, ne dépendant pas entièrement du crédit, qui a soutenu la croissance.

● Le prime rate n'a pas l'importance qui lui est attribuée. 60 % des entreprises américaines empruntent au-dessous de ce taux de base, réservé en principe aux clients privilégiés. En outre, au premier trimestre, la tendance était à la baisse, après la pointe de décembre (21,5 %) et avant la reprise de l'ascension en avril.

● Le système fiscal américa[in] incite à s'endetter, quel que so[it] le taux. Les intérêts sont, e[n] effet, totalement déductibles, [y] compris pour les prêts à l[a] consommation.

● Beaucoup d'entreprises avaient besoin de reconstituer leurs stocks au début de l'année. Elles empruntaient à n'importe quel prix, sachant que la demande était forte et prévoyant que les taux d'intérêt monteraient encore. Les nouveaux modes de calcul de la masse monétaire adoptés par la Réserve fédérale permettent les anticipations.

● Le relèvement du loyer de l'argent n'a plus d'effets immédiats. C'est maintenant seulement que la croissance est en train de se ralentir. On s'attend à un P.N.B. très modeste au deuxième trimestre.

Ces explications partielles sous-entendent surtout un phénomène nouveau : après avoir été longtemps à l'abri de l'inflation, les Américains ont appris à vivre avec des taux d'intérêt élevés et une forte hausse des prix (plus de 13 % en 1980). L'adaptation se vérifie à tous les niveaux, du banquier au simple consommateur. Elle désoriente les instituts de prévision et oblige les autorités monétaires à revoir leurs remèdes miracles.

ROBERT SOLÉ.

AMORCE ET DÉCRUE DES TAUX D'INTÉRÊT AUX ÉTATS-UNIS

La Chase Manhattan, troisième banque des États-Unis, qui, comme l'ensemble des établissements du pays, avait porté le vendredi 22 mai 1981 son taux de base (prime rate) de 20 % à 20 1/2 %, l'a ramené, jeudi 28 mai, à son niveau précédent. Bien que, pour l'instant, cette décision n'ait pas été imitée par les autres banques, elle constitue, pour beaucoup l'amorce d'une décrue des taux d'intérêt aux États-Unis après l'ascension qui les a portés de 17 % à 20 1/2 % en deux mois.

M. Donald Regan, secrétaire américain au trésor, et plusieurs experts estiment que ces taux ont atteint leur point culminant et qu'ils vont « plonger » résolument vers le bas (14 % à 15 % en fin d'année).

Une telle baisse ferait bien l'affaire des pays européens, dans la mesure où elle ramènerait le cours du dollar à un niveau plus raisonnable après la flambée des dernières semaines. En outre, elle leur permettrait d'éviter de se livrer à une coûteuse bataille des taux pour défendre leurs monnaies : c'est, notamment, le cas de la France, qui a dû, ces jours derniers, élever ses taux à hauteur de ceux de l'eurodollar (18 % à 20 %).

Ajoutons, néanmoins, que l'optimisme officiel américain n'est pas partagé par d'autres experts, tels M. Henry Kaufman, chef économiste de la firme de courtiers new-yorkais Salomon Brothers, bien connu pour la sûreté de ses diagnostics et qui s'en tient à ses prédictions précédentes, à savoir la poursuite de la hausse des taux, liée à celle de l'inflation.

LA BALANCE COMMERCIALE A ÉTÉ FORTEMENT DÉFICITAIRE EN AVRIL

Washington (A.F.P.). — La balance commerciale des États-Unis (assurance et fret compris) qui avait été faiblement déficitaire en mars, a enregistré en avril un déséquilibre très important dû principalement à une baisse des exportations agricoles et à une augmentation des importations pétrolières. Selon le département du commerce, les ventes à l'étranger, en diminution de 7,5 %, ont atteint 19,81 milliards de dollars, alors que les achats, en hausse de 6,6 %, représentaient 23,28 milliards de dollars (assurance et fret compris), soit un déficit de 3,47 milliards de dollars (— 2,34 milliards en avril 1980).

En avril, les importations de produits pétroliers et de pétrole ont atteint 7,60 milliards de dollars contre 6,30 milliards en mars, représentant 203,5 millions de barils/jour contre 169 millions en mars (210,2 millions en février et 228,2 millions en janvier). En revanche, les exportations de produits agricoles sont tombées à 3,69 milliards de dollars contre 4,45 milliards le mois précédent, suite à une diminution sensible des ventes de maïs et de soja.

En Grande-Bretagne

LE CHOMAGE A ENCORE AUGMENTÉ EN MAI ET ATTEINT 10,6 % DE LA POPULATION ACTIVE

Londres. — Le chômage a encore augmenté en mai pour atteindre 2 558 405 personnes, soit 10,6 % de la population active. Entre la mi-avril et la mi-mai, le nombre des sans-emploi s'est accru de 33 000 personnes, et ce chiffre devrait être en sensible augmentation en juin du fait de l'arrivée sur le marché du travail de dizaines de milliers de jeunes ayant terminé leurs études secondaires. Les régions les plus touchées restent l'Irlande du Nord (avec près de 18 % de la population active sans emploi), le pays de Galles et le nord de l'Angleterre.

Une évolution moins défavorable semble se dessiner : le chômage a augmenté moins vite en mai que durant les onze mois précédents. Le chiffre de 33 000 chômeurs supplémentaires correspond au plus faible taux d'augmentation mensuelle *du chômage depuis un an*. Toutefois, pour de nombreux experts, notamment au sein du patronat, il ne fait guère de doute que la Grande-Bretagne aura, l'hiver prochain, plus de 3 millions de chômeurs, alors que la récession frappe durement de larges secteurs de l'économie et que le premier ministre, Mme Thatcher, en dépit d'un cabinet de plus en plus divisé, poursuit obstinément une politique d'austérité.

Une « marche des chômeurs », partie le 1er mai dernier de Liverpool, doit s'achever par une grande manifestation, à l'initiative des syndicats, dimanche 31 mai, en plein cœur de Londres, à Trafalgar Square. — *(Intérim.)*

AFFAIRES

Le groupe suisse ASUAG se lance dans la fabrication de mémoires programmables miniaturisées non volatiles

De notre envoyé spécial

Bienne. — Le groupe suisse ASUAG (Allgemeine Schweizerische Uhren Aktien Gesellschaft), troisième fabricant mondial de montres avec un chiffre d'affaires équivalent à 3,4 milliards de francs et une production supérieure à onze millions de pièces, se lance, avec deux ans d'avance sur ses concurrents, dans la fabrication de mémoires programmables miniaturisées non volatiles (retenant l'information en cas de panne d'alimentation) pour la micro-informatique.

La production de ce type de produits, *mis* au point par Ebauches Electronique, filiale à 100 % de l'ASUAG, commencera le 2 juin prochain aux Etats-Unis dans l'usine californienne de la société Xicor. L'ASUAG est associée à cette firme américaine dont elle détient 15 % environ du capital. *La fabrication de masse sera entreprise* dès la fin de 1982 dans le nouveau bâtiment de l'usine d'Ebauches Electronique, à Marin (canton de Neufchâtel), dont le coût est évalué à 40 millions de francs suisses (107 millions de francs). Elle atteindra à pleine *capacité 450 000 familles de produits* par an (environ 470 millions de pièces au total).

L'entrée du groupe ASUAG sur le marché de la micro-informatique l'année de son 50e anniversaire marquera-t-elle un tournant dans son histoire ? Avec *l'énorme variété de secteurs intéressés* (machines-outils, électroménager, équipements automobile et aéronautique, téléphonie matériels de bureau, etc.), les débouchés sont considérables et représentent, de l'avis de M. Kurt Hubner, directeur général d'Ebauches Electronique, un *tiers* du marché mondial des mémoires programmables.

Cependant, le président de l'ASUAG, M. Pierre Renggli, se défend de vouloir modifier la stratégie du groupe. Après deux années d'incertitude, ce dernier est désormais décidé à relever le défi lancé par le Japon et Hongkong dans l'industrie horlogère électronique. Les moyens ne lui manquent pas. Pour prendre le virage, il a déjà dépensé 500 millions de francs suisses (1,3 milliard de francs) en dix ans, sans vraiment s'affaiblir. Ces mémoires miniatures, fruit de sa nouvelle technologie, vont lui donner un atout de poids. La prochaine génération de montres électroniques en sera équipée au premier chef (23 % des mémoires). Même si la part du chiffre d'affaires réalisé par le groupe dans ses activités de diversification (actuellement 12 %) augmente de façon significative, l'ASUAG veut rester un grand de l'horlogerie.

Peu importe que Matra ait virtuellement abandonné son activité horlogère au géant japonais Seiko, précise-t-on à Bienne. Dans un an, quand la situation financière de la S.S.I.H., deuxième grand fabricant de montres de la Confédération, sauvé de la faillite par les banques suisses (1), sera assainie, *l'ASUAG envisage de devenir son partenaire industriel*. C'est la première fois que le groupe annonce la couleur. Connaissant la prudence coutumière des Suisses, rien n'interdit de penser que l'ASSUAG compte, grossi de la S.S.I.H., *ravir au japonais Citizen, la seconde place sur le marché* mondial de l'horlogerie.

ANDRÉ DESSOT.

(1) La S.S.I.H. a enregistré en 1980 un déficit de 162 millions de FS (422 millions de F), supérieur de 27 millions au montant de son capital et de ses réserves (*le Monde* du 15 mai). N'ayant pas une véritable vocation de « manager », les banques helvétiques venues à son secours cherchent une solution industrielle.

CONSOMMATION

Les ententes sont courantes dans la distribution

affirme l'Union fédérale des consommateurs

Les ententes de prix sont « *chose courante* » dans la distribution et aboutissent à la « *suppression totale* » de la concurrence dans de nombreux secteurs, indique l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) dans le numéro de juin de la revue *Que choisir ?*

L'entente de distributeurs vise à éliminer les concurrents pratiquant *des prix bas et consiste* à demander aux industriels de ne plus approvisionner certains « discounters », faute de quoi ils changeraient de fournisseurs, indique l'U.F.C. La « *plupart* » des industriels cèdent à ce chantage et refusent de vendre à ceux qui veulent baisser les prix.

L'enquête de l'U.F.C. cite plusieurs exemples d'une pratique qui est « *la règle et non l'exception* ». Ainsi plusieurs fabricants ont refusé de vendre à la chaîne de magasins « discount » des Alpes le Loup sportif pour les motifs « *les plus divers* » (rupture de stock, caution bancaire), indique-t-elle. Le magasin de sport parisien la Clef des champs a dû acheter du matériel étranger devant le refus des fabricants français de l'approvisionner.

Le secteur de l'électroménager, déjà condamné à de lourdes amendes en 1980 pour pratiques anti-concurentielles, « *récidive* », souligne l'U.F.C. Le magasin Concurrence, à Paris, qui souhaitait vendre 10 % moins cher, ne reçoit toujours pas de livraisons de *plusieurs grands industriels*.

De même, certains centres Leclerc, une parfumerie de Bordeaux et un magasin d'instruments de musique de Lyon, qui voulaient pratiquer une politique de distribution « *dynamique* » ont essuyé un refus de vente visant à « *museler toute velléité de concurrence* ».

La direction générale de la concurrence et de la consommation (D.G.C.C.), qui est chargée de veiller à la loyauté des pratiques commerciales, « *est au courant, mais ne veut pas intervenir et son directeur, M. Blanc, refuse de faire son travail* », souligne l'organisation. Une plainte concernant un refus de vente dans l'électroménager a été adressée en juin 1979 à la commission de la concurrence, chargée de lutter contre les ententes, et a été acceptée *par celle-ci*. Mais la D.G.C.C. n'a effectué aucune enquête déclare l'U.F.C., qui dénonce la « *mauvaise volonté* » de M. Blanc.

L'association préconise l'institution dans chaque magasin d'une marge commerciale unique par famille de produits qui pourrait varier lorsque le distributeur le souhaiterait. Un coup d'arrêt aux ententes pourrait entraîner une baisse des prix de détail de 20 % à 40 %, estime-t-elle.

Un dossier complet a été constitué *sur cette question* et *sera* remis la semaine prochaine au ministre de l'économie et des finances.

NEIMAN PREND LE CONTROLE DE SEIMA

Le groupe Neiman, filiale à 66 % de Paribas, vient de prendre le contrôle de la société SEIMA, *premier fabricant français de feux* de signalisation pour véhicules automobiles (75 % du marché), mais aussi d'allume-cigares (60 %) et d'avertisseurs sonores (50 %).

Entreprise familiale, la SEIMA (*550 millions de francs de chiffre* d'affaires, quatre mille deux cents salariés) était confrontée depuis plus d'un an avec de graves difficultés, liées en grande partie à la crise automobile, et que sa propre capacité financière ne lui permettait pas de surmonter.

Mlle Clarisse Neiman, ancienne actionnaire à 33 % de Neiman, s'était intéressée à l'affaire. Mais elle ne pouvait lutter avec son ancien groupe, doté, grâce à son partenaire bancaire, de moyens beaucoup plus puissants.

Grossi de SEIMA, le groupe Neiman (750 millions de francs de chiffre d'affaires) renforcera considérablement sa position dans l'équipement automobile, où il occupe déjà une place importante avec sa propre gamme de fabrication (*antivols, ceintures* de sécurité, bouchons d'essence, essuie-glaces, avertisseurs, serrures). Ayant dépassé la masse critique avec un chiffre d'affaires supérieur à 1,3 milliard de francs, le nouveau groupe aura la possibilité de développer la production *de phares, dans laquelle SEIMA* s'était lancée en 1978 sans parvenir vraiment à l'étoffer faute de capitaux.

C[O]NJONCTURE

[illegible] INDUSTRIELS TRÈS PESSIMISTES

[illegible] faites en mai par les [illegible] à l'enquête mensuelle [illegible] conjoncture de l'INSEE [illegible] la baisse de production [illegible] arrêtée. Mais, note l'INSEE [illegible] légère amélioration [illegible] que prévoient [illegible] des chefs d'entreprise [illegible] très pessimistes [illegible] leur propre production [illegible] activité en général, les [illegible] commandes [illegible] dégarnis dans toute [illegible] demande étrangère [illegible] pas. L'opinion des chefs [illegible] sur les [illegible] de [illegible] depuis [illegible] de [illegible] ceux [illegible] toujours [illegible] sifs.

REPLI DU DOLLAR BONNE TENUE DU FRANC

Le dollar a nettement baissé vendredi 29 mai 1981 sur les marchés des changes, revenant, à Francfort, de [illegible] de 2,35 DM à 2,3220 DM environ, et, à Paris, de 5,[illegible] F mercredi 27 mai à 5,[illegible] F environ. Le repli est dû à l'amorce de la décrue des taux d'intérêt enregistrés aux États-Unis, où la Chase Manhattan a réduit son taux de base, ce qui a provoqué une baisse de 1 % sur les taux d'intérêt de l'eurodollar (19 % à six mois).

A la veille du week-end, le franc affichait une bonne tenue au sein du système monétaire européen, notamment vis-à-vis du mark, dont les cours revenaient à 2,3750 F contre [illegible] F, dernière cotation officielle le mardi 26 mai, la Banque de France n'ayant plus à intervenir.

● *La firme chimique américaine Dow Chemical* vient de conclure avec les autorités saoudiennes un contrat de « joint venture » d'un montant de 1,5 milliard de dollars, prévoyant notamment la construction à Jubail d'un vapocraqueur d'une capacité de 500 000 tonnes par an. Une société commune, dénommée Petrokemya, sera créée avec la Saudi Basic Industries Corp., qui aura en charge de mener le projet à son terme, d'exploiter et de commercialiser les produits fabriqués en aval (polyéthylène haute et basse densité). Grâce à cet accord, la Dow Chemical pourrait avoir accès au pétrole brut saoudien.

● *La production industrielle italienne* a enregistré une baisse de 5,8 % au premier trimestre par rapport à la période correspondante de 1980. *Cette tendance* s'est un peu ralentie en mars où la diminution enregistrée par rapport à mars 1980 a été de 3,9 %.

● *Les prix de gros ouest-allemands* ont augmenté de 0,6 % en avril, après s'être accrus de 1,7 % en mars, de 1,3 % en *février* et de 0,9 % en janvier. Sur un an la hausse a été de 7,4 % en avril contre 7,1 % en mars, 5,8 % en *février* et 5,7 % en janvier. *(A.F.P.)*

LA PRODUCTION AUTOMOBILE FRANÇAISE A BAISSÉ DE 27 % EN AVRIL

Le mois d'avril a été extrêmement mauvais pour les constructeurs automobiles français, qui, tant en France qu'à l'étranger, ont subi un recul *sensible* de leurs ventes et ont dû réduire leur production en conséquence. Les immatriculations en France (178 585 unités) ont reculé de 16,[illegible] % par rapport à l'an passé, ce qui représente une aggravation par rapport à la tendance du premier trimestre (— 11,4 %), tandis que les exportations (118 801 unités) chutaient de 21,9 %. La production a été réduite de plus du quart (— 27 %), n'atteignant que 209 332 unités.

« *L'activité industrielle des constructeurs français (...) pourrait avoir atteint son point le plus bas en avril* », note la Chambre syndicale des constructeurs automobiles en présentant ces résultats.

Pour les véhicules utilitaires, avril n'a pas été brillant non plus. *La production des petits véhicules* (moins de 5 tonnes) a reculé de 13,8 %, celle des véhicules lourds de 13,5 % par rapport à 1980, les immatriculations diminuant, dans les deux cas, de 13,3 %.

هكذا من الاصل

SOCIAL

Les trois orientations du ministre des droits de la femme : égalité dans le travail, application de la loi sur l'avortement règlement automatique des pensions de divorce

Mme Yvette Roudy, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des droits de la femme, indique, dans une interview à l'Associated Press, qu'elle orientera son action dans trois directions :

1) *L'égalité des droits dans le travail :* pour Mme Roudy, la loi de 1972, relative à l'égalité des salaires, n'est pas appliquée, et le ministre va en redéfinir, par circulaire, les modalités d'application. Une commission de contrôle sera créée. En matière de formation professionnelle, Mme Roudy préconise une meilleure utilisation du Fonds social européen ;

2) *L'application de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse* (I.V.G.) : le problème le plus aigu, estime Mme Roudy, est de faire respecter cette loi. Une vaste campagne d'information sur la contraception va, d'autre part, être menée, et des structures d'accueil dans les mairies et les hôpitaux, destinées à « déculpabiliser » et à orienter, vont être créées pour les femmes désirant pratiquer l'I.V.G. Enfin, certaines personnes condamnées pour infraction à la loi seront sans doute absoutes dans le cadre de la loi d'amnistie ;

3) *Le règlement automatique des pensions consécutives à un divorce :* environ 60 % des maris divorcés (la moitié sont insolvables) ne versent *pas leur pension.* Pour remédier à cette situation, un fonds spécial sera créé, qui versera automatiquement les pensions et qui sera habilité à se retourner ensuite contre le conjoint défaillant.

Un rapport du comité du travail féminin

D'autre part, le comité du travail féminin (composé notamment des partenaires sociaux) estime, dans un rapport rendu public ce vendredi 29 mai, que, malgré les multiples textes adoptés, il est difficile d'affirmer *qu'une plus grande égalité* entre les hommes et les femmes a été instaurée au cours de la dernière décennie. Il faudrait notamment, dit le rapport, *« nettoyer le code du travail de toutes les dispositions qui l'encombrent inutilement et créent l'illusion que les femmes bénéficient de multiples privilèges ».*

Le comité du travail féminin réclame l'extension de l'obligation de mixité à l'enseignement privé, la suppression de la notion de *« motif légitime »* pour justifier le refus d'embauche d'une femme, un congé de naissance supérieur aux trois jours légaux pour le père, l'extension aux travailleurs des P.M.E. de certains avantages (*congé parental,* par exemple), et la suppression de textes interdisant l'emploi des femmes *« pour des raisons morales ou liées au souci de maintenir une certaine distribution des rôles familiaux ».*

La C.G.T. a opposé des réserves à ce rapport en déclarant notamment : *« Nous ne pensons pas que, au nom de l'égalité, il faille étendre aux femmes des mesures qui aggraveraient leurs conditions de travail et de vie. »*

● *« Les immigrés recouvrent leur droit à la dignité »,* a titré jeudi 28 mai, le quotidien tunisien *le Temps,* en rendant hommage au nouveau gouvernement français pour sa décision de suspendre provisoirement les mesures d'expulsions d'immigrés en France.

« Le contenu humanitaire » de ces décisions *« a profondément touché les immigrés concernés, leurs familles et leurs compatriotes dans les pays d'origine. »* Ce journal conclut : *« Le souci de rendre aux immigrés leur dignité bafouée par le racisme et l'intolérance est évident et la nouvelle administration socialiste française ne pouvait mieux inaugurer son septennat. ».* — (A.F.P.)

Avant la soixante-septième session de la conférence internationale du travail

M. BLANCHARD DIRECTEUR GÉNÉRAL DU B.I.T. ÉVOQUE LA NÉCESSITÉ D'UN « NEW DEAL PLANÉTAIRE »

La présence de Lech Walesa (comme délégué titulaire) dans la délégation polonaise, qui se rendra à Genève pour la soixante-septième session de la Conférence internationale du travail (du 3 au 24 juin), constituera un événement important, a indiqué M. Blanchard, directeur général du Bureau international du travail (B.I.T.), le lundi 25 mai, à Paris. Cette délégation, conduite par le ministre du travail polonais, M. Obodowski, comprendra aussi un représentant *de la Confédération de* syndicats autonomes et un représentant des syndicats de branche. « La Pologne est résolument engagée dans l'application de la Convention 87 sur les libertés syndicales », mettant un terme au contentieux entre la Pologne et l'organisation. M. Blanchard espère qu'il n'y aura pas d'exploitation politique de cette venue même si elle provoque « de l'amertume chez certains et de l'enthousiasme chez d'autres... Personne, sur le plan des règlements, à l'Ouest *comme à l'Est,* ne *peut* avoir de réaction négative à la décision prise par le gouvernement polonais, dès l'instant que, et personne ne le conteste, Solidarité est l'élément représentatif » des travailleurs polonais.

En *présentant la soixante-septième* session de la Conférence internationale du travail, M. Blanchard précise qu'une solution « sur une base plus *démocratique* » devrait être trouvée aux questions de représentation, qui donnent des pouvoirs *« exorbitants »* aux délégations des dix pays les plus importants.

Abordant ensuite l'apartheid en Afrique du Sud, M. Blanchard déclare que le B.I.T. essaye « d'obtenir des informations et d'agir sur ces bases... *La* fièvre monte, et il y a une impatience croissante des travailleurs en Afrique du Sud ». La conférence tripartite de Livingston, sur ces questions, a dressé « un bilan sévère, avec une série de propositions qui viendront en discussion à Genève ».

A propos du développement du tiers-monde, M. Blanchard a repris l'expression de M. Cheysson, ministre français des relations extérieures, en évoquant la nécessité d'un « New Deal planétaire ».

L'O.I.T., selon M. Blanchard, doit s'interroger sur la mise en place, pour l'avenir, de « normes universelles », qui pourraient s'appliquer aux pays les plus pauvres, notamment lors de la discussion sur un texte relatif à « la sécurité, l'hygiène et le milieu du travail », texte fondamental pour le tiers-monde, car il établira le cadre, les principes et les bases d'une politique industrielle.

● *Une journée d'action dans l'automobile, le 4 juin,* est organisée par la fédération de la métallurgie C.G.T. Elle recommande aux salariés d'être *« exigeants »* et estime qu'il est possible d'imposer à ces directions des *« reculs immédiats sans attendre l'ouverture de négociations nationales ».*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,5125	5,5225	0	+ 40	0	+ 60	— 175	— 5
$ can.	4,5860	4,5955	0	+ 60	— 20	+ 30	— 375	— 55
Yen (100)	2,4640	2,4710	+ 225	+ 270	+ 440	+ 505	+1065	+1235
DM	2,3740	2,3840	+ 105	+ 140	+ 200	+ 250	+ 480	+ 515
Florin	2,1365	2,1430	+ 100	+ 130	+ 190	+ 240	+ 390	+ 490
F.B. (100)	14,5720	14,6090	+ 285	+ 475	+ 380	+ 650	0	+ 685
F.S.	2,6710	2,6800	+ 180	+ 220	+ 465	+ 425	+ 805	+ 945
L. (1 000)	4,7750	4,7890	— 290	— 170	— 540	— 350	—1485	—1130
£	11,4410	11,4705	+ 550	+ 700	+1100	+1290	+2000	+2395

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	10	10 3/4	12 1/8	12 1/2	12 7/16	12 13/16	12 5/8	13
$ E.-U.	17 1/2	17 7/8	17 11/16	18 1/16	17 11/16	18 1/16	16 7/8	17 1/4
Florin	11 3/4	12 1/2	12	12 3/4	12 1/8	12 7/8	12 1/4	13
F.B. (100)	14 3/4	17 1/4	16 3/4	18 1/4	16 3/4	18 1/4	16 3/4	18 1/4
F.S.	1/2	1 1/2	9 5/8	10 1/8	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4
L. (1 000)	17 1/4	18 3/4	21 3/4	23 1/4	21 3/4	23 1/4	21 1/4	22 3/4
£	11 1/8	11 7/8	11 11/16	12 5/16	12	12 5/8	12 716	13 3/16
F. français	22	24	21 1/2	22 1/2	20 1/2	21 1/2	18 1/2	19 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Credito Italiano 80

L'Assemblée des actionnaires du Credito Italiano, tenue à Gênes sous la présidence de *Monsieur Alberto* Boyer le 24 avril 1981, a approuvé le bilan au 31 décembre 1980.
Le bénéfice net s'est élevé à Lit. 15,2 milliards, dont 9,6 milliards distribués aux actionnaires (le dividende de 12% a été confirmé) et 5,5 milliards destinés à la réserve qui passe ainsi à 43 milliards.
Les amortissements se sont chiffrés à 26 milliards et les dotations aux provisions à 257 milliards.
En fin d'exercice, les principaux postes du bilan étaient les suivants:

	1980	1979	Différence	%
Dépôts	23.246	19.565	+ 3.681	+ 18,8
Titres et valeurs en dépôt	9.185	7.268	+ 1.917	+ 26,4
Total emplois en lires et devises	16.644	13.535	+ 3.109	+ 23,0
Total fonds propres (après approbation du bilan)	711	565	+ 146	+ 25,8
Dont: provision pour risques sur créances	364	295	+ 69	+ 23,4

(milliards de lires)

L'expansion du réseau international s'est poursuivie avec l'ouverture de nouveaux Bureaux de Représentation à Amsterdam et au Caire; en Italie, le réseau des guichets a atteint 433 unités, y compris 86 guichets auprès d'entreprises et organismes.

L'Assemblée a également:
- nommé le Conseil d'Administration, dont le mandat triennal est échu, élisant Administrateurs Messieurs Giovanni Agnelli, Alberto Boyer, Enrico De Mita, Sergio Forenti, Silvio Golzio, Umberto Granati, Pietro Rastelli, Mario Rivosecchi, Francesco Romano, Lucio Rondelli, Leo Solari, Antonino Terranova, Victor Uckmar
- confirmé Commissaire titulaire Monsieur Cesare Rainero et nommé Commissaires suppléants Messieurs Aldo De Chiara et Giorgio Galbiati
- décidé l'augmentation de capital de Lit. 80 milliards à Lit. 160 milliards dont Lit. 28 milliards gratuitement et 52 milliards en numéraire
- décidé de modifier les articles 5, 25 et 43 des Statuts Sociaux.

Le Conseil d'Administration, réuni après l'Assemblée, a confirmé Président Monsieur Alberto Boyer et Vice-Président Monsieur Leo Solari et nommé Vice-Président Monsieur Sergio Forenti.

Le dividende sera distribué à partir du 20 mai 1981 contre présentation du coupon n. 17 auprès des agences du Credito Italiano, de la Banca Commerciale Italiana, du Banco di Roma, de la Banca Nazionale del Lavoro, du Banco di Napoli, du Banco di Sicilia, de l'Istituto Bancario San Paolo di Torino et du Monte dei Paschi di Siena.

AVIS FINANCI[illegible]S DES SOCIÉ[illegible]

[illegible]OBAIL

L'Assemblée générale ordinaire s'est réunie le 26 mai 1981 sous la présidence de M. Charles Frappart. Elle a approuvé *les comptes* de l'exercice 1980.

Les engagements totaux d'EUROBAIL ont progressé de 17 %, passant de 255,96 millions de francs à 299,55 millions. Cette progression témoigne du développement important des opérations réalisées durant l'exercice par la société.

Au 31 décembre dernier, la répartition des engagements totaux d'EUROBAIL se présentait ainsi :
— Par nature d'opération : crédit-bail : 60 %, location simple : 40 %.
— Par nature d'immeuble : entrepôts : [illegible] timents industriels : 18 % : [illegible] ommerciales : 23 % ; cliniques [illegible] : bureaux : 6 % ; divers [illegible]
— Par [illegible] es géographiques : Paris : [illegible] région parisienne : 42 % [illegible] : 53 %.

Le c[illegible] 'affaires hors taxes, produits [illegible] lors inclus, s'élève à 42,00 [illegible] de francs contre 35,16 mil[illegible] de francs en progression de [illegible]

Les [illegible] perçues au titre des loyers [illegible] EUROBAIL garde la pleine [illegible] é ont atteint 12,19 millions [illegible] yers encaissés en crédit-bail [illegible] millions.

Après [illegible] millions de francs d'amortissements, 3,8 [illegible] dotation aux comptes [illegible] et 13,07 millions de f[illegible] ciers, le résultats de [illegible] s'élève à 16,27 millions [illegible] contre 14,74 millions en 1979.

L'assemblée a approuvé la [illegible] bution d'un dividende de 15,40 [illegible] par action contre 14 francs au [illegible] de l'exercice précédent. Ce dividen[illegible] sera mis en paiement le 30 juin 1981 contre remise du coupon n° 14.

D'autre part, l'Assemblée a renouvelé pour une durée de six ans le mandat d'administrateur de MM. Charles Frappart, Jean Arnaud, Gérard Auffray, Marius Bieux, Gérard Riou, Renaud de Sarnez, la Banque Vernes et commerciale de Paris, la Banque Populaire de l'Ouest, la Caisse de retraite du personnel au sol de la compagnie nationale Air France et la Semeuse de Paris.

A l'issue de cette assemblée, le conseil d'administration a renouvelé dans leurs fonctions MM. Charles Frappart comme président-directeur général, et Marius Bieux comme directeur général.

BANQUE NATION[illegible] DE PARIS « INTERCONT[illegible]TALE »

Assemblées générales ordinaire [illegible] raordinaire du 25 mai 19[illegible]

Les assemblées générales ordinaire e[illegible] rdinaire de la B.N.P. « INTERCONTINENTALE » se sont tenue[illegible] mai 1981 à Paris, sous la présidence de M. Jacques Calvet

L'assemblée générale ordinaire a ap[illegible] es comptes de l'exercice 1980. Il est rappelé que la fusio[illegible] orption de la B.N.P. « INTERCONTINENTALE » et la B.N.[illegible] éan Indien), décidées le 3 décembre 1980, a pris rétroactivem[illegible] au 1er janvier 1980. En conséquence, les bilans et les résulta[illegible] deux sociétés ont été fusionnés à cette dernière date.

Au 31 décembre 1980, le *bilan de* [illegible] *e totalise 5 milliards* 252 019 737 F contre 3 790 577 185 F au [illegible] ier 1980.

Le solde bénéficiaire de l'exercice [illegible] sort à 39 826 422 F. A titre de comparaison, le cumul des béné[illegible] de la B.N.P. « INTERCONTINENTALE » et de la B.N.C.I. oc[illegible] en) atteignait 31 millions 650 560 F en 1979.

L'assemblée générale a décidé de [illegible] en paiement, à dater du 2 juin 1981, contre remise du coupo[illegible] n dividende net de 7 F (au lieu de 6 F en 1979 avant [illegible] règlement assurant un revenu global de 10,50 F par action [illegible] l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 3,50 F

L'assemblée générale a également [illegible] de prélever, sur le boni de fusion, un montant de 2 245 485 [illegible] nécessaire à parfaire la réserve légale.

Après prélèvement sur les résultat[illegible] somme de 23 863 890 F, l'ensemble des réserves se trouve porté [illegible] illions de francs.

Le report à nouveau est de 9 392 [illegible]

La situation consolidée au 31 décem[illegible] 80 de la B.N.P. « INTERCONTINENTALE » et de ses filiales [illegible] que Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, Union Bancai[illegible] le Commerce et l'Industrie, Banque pour le commerce et l'I[illegible] - mer Rouge et B.N.P. Canada Inc.) s'élève à 12 666 545 943 [illegible] Au 1er janvier 1980, elle totalisait 9 091 486 320 francs.

L'assemblée générale a ratifié la [illegible] tion d'administrateur de M. François HECKER, en remplacem[illegible] *M. Gérard LLEWELLYN,* administrateur démissionnaire.

L'assemblée générale extraordi[illegible] approuvé deux projets portant modification du capital so[illegible] la Banque.

Elle a décidé de procéder à une [illegible] augmentation de capital dans le cadre des dispositions de [illegible] 24 octobre 1980 relative à l'intéressement des salariés aux ré[illegible] le l'entreprise et prévoyant une distribution d'actions gratuite[illegible] agents qui satisfont aux conditions fixées par les textes en [illegible] r.

Elle a également décidé de po[illegible] vant le 31 décembre 1981, le capital de la Banque à 100 milli[illegible] francs par voie d'incorporation de réserves et distribution [illegible] ns gratuites, et permis au conseil d'administration de recour[illegible] procédure spéciale prévue par l'article 184 du décret du 23 m[illegible] 7 afin de faciliter la réalisation de cette opération.

Les actions nouvelles provenan[illegible] es augmentations de capital seront créées jouissance 1er janvie[illegible]

LES PILES WONDER

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 1980 a atteint F 597,7 millions contre F 506 millions en 1979, soit une progression de 18,1 %.

En France, les ventes ont progressé de 10 %, à l'exportation elles augmentent de 36 % par suite de ventes importantes d'équipement, de matières premières et de produits finis aussi bien à nos clients traditionnels qu'aux nouvelles unités industrielles d'Afrique.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe est en progression de 15,2 % et atteint F 786 millions. L'amélioration de la productivité ainsi que la liberté des prix ont permis, dans un marché très concurrentiel, de dégager un bénéfice d'exploitation de F 8 millions, en progression de 7,7 %, malgré d'importantes provisions relatives à certains clients étrangers.

Des profits exceptionnels ou sur exercices antérieurs, ainsi que la réintégration pour un montant de F 12,3 millions de la provision pour hausse des prix de 1974, compensés en partie pour F 8,3 millions par une nouvelle dotation, permettent de dégager un bénéfice net de F 10 millions.

La marge brute d'autofinancement est de F 22,2 millions contre F 23 millions en 1979.

Le début de l'exercice 1981 a été marqué par un renforcement de la concurrence dans un marché en stagnation.

Le chiffre d'affaires hors taxes du premier trimestre, déduction faite des ventes d'équipement à l'Afrique, est de F 135,1 millions contre F 134,9 millions en 1980.

Par suite de la mauvaise conjoncture de 1981, le conseil d'administration proposera aux actionnaires, *qui se réuniront en assemblée générale* le 26 juin, de ne pas distribuer de dividende.



N.V. [illegible] NKLIJKE NEDERLANDSCHE PET[illegible] UM MAATSCHAPPIJ

Établie à La Haye/Pays-Bas

(Royal Dutch)

A l'Assemblée Géné[illegible] Actionnaires, tenue le 21 mai 1981 à La Haye, il a été décidé de fixer le dividende [illegible] le l'exercice 1980 à fl. 6,85 par action ordinaire d'une valeur nominale de fl. 10. U[illegible] pte de fl. 6,– aux actions d'une valeur nominale de fl. 20 ayant été mis en paiement [illegible] embre 1980, il reste à distribuer un dividende complémentaire de fl. 3,35 par acti[illegible] e valeur nominale de fl. 10.

Sous déduction de l'i[illegible] éerlandais sur le dividende (25%) et contre remise du coupon No. 169 des certifica[illegible] on au porteur munis de coupons, le dividende complémentaire sera payable en F[illegible] partir du mardi 2 juin 1981, auprès de

Lazard Frère[illegible]
121, boulev[illegible] mann
Paris, 8e.

Les actionnaires a[illegible] *domicile fiscal en France pourront obtenir une exonération* (de 10%) de l'impôt s[illegible] dende, si les coupons sont accompagnés, lors de leur présentation, de la déclara[illegible] omstenbelasting nr. 92F" ou "nr. 95F", prévue pour l'application de la convent[illegible] o-néerlandaise de double imposition.

Ont droit au divi[illegible] mplémentaire pour les actions au porteur dont les certificats sont munis d'une [illegible] *de dividende qui ne se compose pas de coupons séparés* (dits titres CF), ceux q[illegible] mai 1981, à la fermeture des bureaux, sont détenteurs de telles actions et dont [illegible] es de dividende se trouvent à cette date en dépôt auprès de Sicovam. Le divi[illegible] mplémentaire sera versé le mardi 2 juin 1981, sous déduction de l'impôt néerland[illegible] dividende (25%) au "Centrum voor Fondsenadministratie B.V." (Centre pour l'A[illegible] tion de Valeurs mobilières), qui en assurera le transfert à Sicovam.

L'exonération (d[illegible] *e l'impôt néerlandais sur le dividende est obtenue en présentant,* lors de l'encais[illegible] u "certificat de coupon" délivré par Sicovam, la ou les déclarations "Inkomste[illegible] g nr. 92F" ou "nr. 95F".

Les personnes [illegible] *es en France bénéficieront dans ce pays d'un crédit d'impôt d'un* montant égal à[illegible] e de 15% effectuée aux Pays-Bas.
Lazard Frères [illegible] dra à la disposition des intéressés des instructions précisant les modalités de p[illegible] on.

Le crédit en co[illegible] le paiement de la contre-valeur du dividende seront effectués en francs françai[illegible] *s du jour, déduction faite de l'impôt français* exigible et de la commission d[illegible] d'usage.

La Haye, le 22[illegible]

LA DIRECTION

(Publicité)

INVESTISSEMEN[illegible]
AU QUÉBEC, AU CA[illegible]

M. Guy Poirier, P.-D.G[illegible] Société internationale de[illegible] che et de consultations [illegible] Lincoln, Suite 1801 [illegible] Canada H3H 2M5) vous[illegible] pour tracer un plan per[illegible] des moyens à prendre [illegible] bon investissement au C[illegible]
A Paris : Hôtel Mont[illegible] Tél. : 548-68-11 du 4 au 8 [illegible]
A Genève : Hôtel Excelsi[illegible] (19) 44-22-32-08-75 du [illegible] 18 juin 1981.

EXPOSITION CHINE
dans le cadre des boutiques du
Palais des Congrès (niveau O)
PALAIS DES CONGRÈS - Porte Maillot
IVOIRES. PIERRES DURES
JADE. CORAUX. TAPIS Précieux
du 16 Mai au 17 Juin, de 11 heures à 20 heures
ESTIMATION
de votre collection personnelle

Le M
ÉTRAN
Le Mon
DIMANCH
Au sommaire du numéro du 31 ma

SOCIAL

POINTS DE REPÈRE

CHOMAGE : la volonté suffira-t-elle ?

Après le SMIC et les bas salaires (M. Castaing), la durée du travail (J.-P. Dumont) et l'immigration (J. Benoît), (« le Monde » des 26, 27 et 28 mai), nous abordons, pour terminer, le dossier du chômage.

« Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi », assure le préambule de la Constitution. Et pourtant, chômage total, chômage partiel, emplois précaires, contrats à durée déterminée, missions intérimaires : c'est devenu une gageure, en 1981, de trouver un emploi stable dans le secteur privé, si l'on est un jeune sans formation professionnelle (39,5 % des inscrits à l'A.N.P.E. ont moins de vingt-cinq ans), si l'on est une femme sans qualification (51,3 % des chômeurs appartiennent au sexe féminin), ou si l'on a perdu son travail après l'âge de cinquante ans.

Depuis mai 1974, le chômage a quadruplé en France. A la fin d'avril, on comptait 1 723 700 demandes d'emploi non satisfaites, en données corrigées des variations saisonnières, et 1 645 700 en données observées, soit, dans l'un et l'autre cas, près de 20 % de plus qu'en avril 1980. Le conseil des ministres de mercredi a relevé que, durant ces seuls quatre derniers mois, deux cent mille personnes sont venues grossir les rangs des sans-emploi.

Les licenciements pour raisons économiques et les fins de contrat à durée déterminée ont, respectivement, augmenté de 45,5 % et de 13,8 % d'avril 1980 à avril 1981. Depuis l'élection de M. Mitterrand, il y aurait eu une nouvelle vague de licenciements pour motifs économiques et le président de la République a demandé à trois ministres, MM. Defferre, Delors et Auroux, d'en établir l'inventaire. *« Licenciements-manœuvres »*, a dénoncé la C.F.D.T. De même, un état des entreprises qui ont déposé leur bilan depuis le 10 mai va être dressé. Là aussi, on soupçonne des faillites « politiques », comme si la crise économique ne suffisait pas.

Le chômage partiel touchait, fin mars 1981, 421 700 personnes, soit 28,1 % de plus qu'en mars 1980. Enfin, on recensait, au 31 décembre 1979 (dernière statistique connue), 1 614 entreprises de travail temporaire (contre 1 280 en 1976), gérant 3 793 agences, et le nombre de contrats de travail intérimaire a doublé de 1975 à 1979, passant de 1 004 824 à 2 073 002.

Il y a un an et demi (*le Monde* du 20 octobre 1979), le parti socialiste avait déposé une proposition de loi visant à *« interdire l'activité des entreprises de travail temporaire »*. Quelle sera la position du gouvernement de M. Mauroy, compte tenu de la réalité économique et sociale, vis-à-vis d'une profession qui a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires estimé à 16 milliards de francs ?

Sur l'autel de la compétitivité

En frappant de plein fouet les économies occidentales, les deux « chocs pétroliers » ont provoqué un effondrement massif de l'emploi dans la zone de l'O.C.D.E. La France se situe au milieu du peloton du chômage : dixième sur vingt-deux pays (Portugal et Turquie non comptés). Dans l'Europe des Dix, elle est sixième, avec un taux de chômage de 7,4 % par rapport à la population active civile. La Grande-Bretagne et l'Italie, notamment, ont un taux supérieur, mais la R.F.A. et les Pays-Bas, par exemple, ont un marché du travail moins dégradé.

Sans nier l'influence de la crise économique, l'emploi, qui a été le thème central de la campagne électorale, aurait-il pu être mieux soutenu durant le septennat de M. Giscard d'Estaing ? A partir de 1977, le gouvernement de M. Barre a imaginé la formule des pactes pour l'emploi, d'abord réservés aux jeunes de moins de vingt-cinq ans, puis aux femmes et à d'autres catégories de sans-emploi. Exonération totale ou partielle des charges sociales patronales, extension des contrats emploi-formation et création de stages en entreprise et de stages de formation en constituaient les principales mesures.

Selon la dernière statistique établie par l'ancien ministre du travail et de la participation (au 31 mars 1981), les pactes pour l'emploi *« ont permis d'offrir une première expérience professionnelle à près de deux millions de jeunes »*, en quatre ans, et, *« dans quatre cas sur cinq, cette insertion s'est faite d'emblée dans un emploi durable »*.

Soutenus à bout de bras par le C.N.P.F., en raison des exonérations, ces pactes pour l'emploi, fournisseurs, de l'avis des syndicats, de *« main-d'œuvre gratuite au patronat »*, ont sans doute eu pour principal mérite d'accélérer l'embauche. *Mais ont-ils décidé* les chefs d'entreprise à employer plus de monde qu'ils ne l'auraient fait dans tous les cas ? A considérer la politique de *« dégraissage »* des effectifs menée ces dernières années, le doute est permis et, malgré l'absence d'études précises, il y a lieu de penser qu'au total peu d'emplois nouveaux ont été créés par l'entremise de ces pactes, qui ont pourtant coûté fort cher : 17 milliards de francs.

A vrai dire, le septennat de M. Giscard d'Estaing n'a pas été caractérisé par la politique globale de l'emploi qui aurait été nécessaire, mais plutôt par des replâtrages conjoncturels, et M. Barre a souvent sacrifié l'emploi sur l'autel de la compétitivité. Du reste, l'ancien gouvernement reconnaissait, au début de cette année, que les pactes n'avaient pas eu une *« ampleur suffisante »* et il s'apprêtait à lancer un *« plan quinquennal de formation professionnelle des jeunes »*, tout en réduisant le budget réservé à la formation...

Six orientations

On connaît les propositions que M. Mitterrand avait faites, avant son élection, pour lutter contre le chômage (*le Monde* du 26 février). Il s'agit de six grandes orientations : 1° une relance sélective de l'économie à partir du relèvement des bas revenus (c'est ce qui doit être entrepris dès le 1er juin, avec la revalorisation substantielle du SMIC, des allocations familiales et du minimum vieillesse) ; 2° le partage du travail, c'est-à-dire, avait ajouté le candidat socialiste, la *« solidarité entre ceux qui ont un travail et ceux qui n'en ont pas »*, en incitant le patronat et les syndicats à négocier sur la réduction progressive de la durée du travail vers la semaine de trente-cinq heures ; 3° la mise en œuvre d'un programme d'investissements publics et privés, ainsi que d'aides à la recherche ; 4° la création de deux cent dix mille emplois *« pour répondre à des besoins indispensables »* : cent cinquante mille dans le secteur public (santé, éducation, P.T.T., services sociaux, etc.) et soixante mille postes d'« utilité collective » ; 5° réduction des charges sociales des entreprises de main-d'œuvre touchées par la forte hausse du SMIC ; 6° l'application d'une politique active et concertée *de la formation.*

Pour l'heure, les mauvais signes s'accumulent. L'A.N.P.E., malgré la réforme de janvier 1980, a rarement eu un stock aussi bas d'offres d'emploi non satisfaites (— 22,4 % par rapport à avril 1980, en données corrigées comme en données brutes) ; les files d'attente s'allongent devant les portes de l'A.F.P.A. (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes), dont l'ancien gouvernement a restreint les crédits ; avec le fort accroissement du nombre de chômeurs secourus (1 282 912 en mars 1981, soit 36 % de plus qu'en mars 1980), le financement de l'UNEDIC bat de l'aile — l'indemnisation du chômage coûtera au moins 45 milliards de francs cette année contre 35 milliards de francs en 1980, sans compter 30 milliards de francs de manque à gagner pour la Sécurité sociale. Et tous les experts formulent sur la situation de l'emploi des pronostics plus sombres les uns que les autres.

Aussi le gouvernement de M. Mauroy ne peut pas se permettre d'attendre, pour résoudre le problème du chômage, que les courbes démographiques — qui expliquent aussi la montée du fléau en France — lui soient plus favorables, à partir des années 1985... Incontestablement, l'équipe socialiste a la volonté de s'attaquer de front et sans tarder au chômage galopant et de vaincre là où M. Giscard d'Estaing a échoué. *Mais quelle sera l'attitude du patronat dans cette grave affaire ?* Et la volonté suffira-t-elle ?

MICHEL CASTAING.

Ils créent.
Ils gèrent. Il participent.
Ils sont clien s,
souvent so étaires
des Banque Populaires.
De toutes le régions,
ils témoigne t.
Sur RTL. Sur MC.
Ecoutez-les.

"Ils s'intéressent au problèm umain.
On n'est pas un chiffre. On n pas un numéro".

CSDP - S.A.PFRP

Ban ue
Pop laire

A VENDRE

BORD DORDOGNE, entre Bergerac et Libourne. **BELLE MAISON PAYSANNE**, 200 m2 au sol, grand séjour, cheminée Renaissance, 3 chambres, 2 salles de bains, cuisine, office, chauffage central tous combustibles, étage aménageable, 10 000 m2 avec jardin et verger
1.000 000 F

Patrice PICARD, Saint-Seurin-de-Prats, 24230 VELINES.

(Publicité)

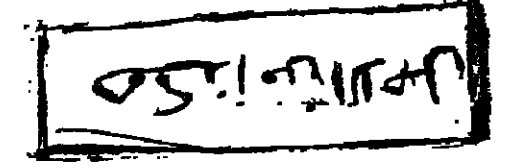
AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

(Applicat. de l'Arrêté interministériel du 21-6-1976 JORF du 30-1)

1) Dénomination et adresse de la Collectivité ou du Service qui passe le Marché :
REGIE DES TRANSPORTS DE MARSEILLE, 10-12, av. Clot-Bey, 13008 MARSEILLE.
2) Mode de passation : Appel d'Offres restreint.
3) Objet du Marché : ENTRETIEN DES PNEUMATIQUES DES AUTOBUS ET DES TROLLEYBUS
a) Nature, Importance et Evaluation approximative des prestations.
Parc concerné :
- 410 Autobus R.V.I. type PR 100.
- 140 Autobus R.V.I. type PH 12.100.
- 50 Trolleybus R.V.I. type ER 100.

b) Lieu d'exécution : Nos 5 dépôts sis à MARSEILLE LA ROSE, ARENC, CAPELETTE, SAINT-PIERRE, CATALANS.
c) Si le Marché est divisé en lots : ordre de grandeur des différents lots et possibilité de soumissionner à un, plusieurs ou l'ensemble des lots.
- Chacun de nos dépôts constitue un lot (parc variant de 50 à 150 véhicules).
- Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

4) Délai d'exécution : Exécution du marché à partir du 1er octobre 1981.
5) Date limite de réception des candidatures et adresse à laquelle elles doivent être transmises :
Date limite 5 JUIN 1981.
Adresse : M. le Chef de Service du MATERIEL ROULANT SURFACE, Dépôt de La Rose, Chemin-Notre-Dame-de-Consolation, 13013 MARSEILLE.
6) Justification concernant les qualités et capacités des candidats. Renseignements prévus à l'Article 251 1er paragraphe du Code des Marchés publics.
7) Adresse du service où les renseignements peuvent être demandés : Service du MATERIEL ROULANT SURFACE, Dépôt de La Rose, Chemin Notre-Dame-de-Consolation, 13013 MARSEILLE.
Tél. : 95-02-55 - Poste 8003.
8) Date de l'envoi de l'avis d'appel de candidatures à la publication chargée de l'insertion : 22 MAI 1981.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 mai

Baisse des valeurs françaises

Le léger mieux observé la veille aura été de courte durée et la Bourse est à nouveau en baisse, l'indicateur instantané marquant un repli supérieur à 2,2 %.

Toujours sensibles aux éléments purement politiques et aux conséquences économiques qui en découlent, les professionnels commentent abondamment l'étude de simulation réalisée par le service informatique de l'Assemblée nationale (voir le Monde *daté du 27 mai) et qui accorde une confortable avance, en nombre de sièges, aux partis de gauche dans la perspective des élections législatives.*

Au demeurant, le repli constaté sur les valeurs fançaises aurait été sans doute plus marqué si les organismes de placement collectif ne continuaient à regarnir en valeurs françaises leurs portefeuilles de Sicav Monory pour atteindre le quota de 60 % réglementairement prévu.

Dans ce contexte, les écarts de cours à la baisse l'emportent largement au fil des compartiments, les alimentaires et, surtout, les pétrolières étant les valeurs les plus éprouvées. Ainsi, outre Primagaz, dont la cotation a été initialement retardée, et qui accuse une baisse de 8,6 %, on relève des replis supérieurs à 8 % sur Sogerap et Pétroles BP. D'autres pertes de 6 % à 7 % méritent d'être signalées sur Carrefour, Poclain, Martell, Bis, C.S.F., Mérieux et Pompey.

En sens contraire, quelques hausses atteignent 3 % à 4 % (Vallourec, Chargeurs Réunis, Fraissinet).

Aux étrangères, les pétrolières et les américaines font preuve de bonnes dispositions, tandis que, sur le marché de l'or, le napoléon ne varie guère, à 939,50 F (– 0,40 F) pour la troisième séance consécutive. Le lingot, de son côté, abandonne 505 F, à 94 995 F.

Peu de changement sur le « dollar-titre » à 5,90 F contre 5,87 F la veille.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES LTD. – La première société chimique britannique annonce pour le premier trimestre 1981 un bénéfice après impôts de 16 millions de livres sterling contre 115 millions pour la période comparative du précédent exercice, le bénéfice revenant à la société mère (après pertes et profits exceptionnels) étant ramené à 10 millions de livres sterling contre 107 millions.

HONDA MOTOR CORP. – Premier fabricant mondial de motocyclettes, le constructeur japonais a demandé officiellement son admission à la Bourse de Londres, le titre étant déjà négocié à Wall Street. Cette demande pourrait recevoir l'agrément des autorités boursiers britanniques le 17 juin prochain et l'action Honda pourrait être cotée en Bourse de Londres dès le lendemain.

SFENA. – Au titre de l'exercice 1980, la Société française d'équipements pour la navigation aérienne a enregistré un bénéfice net de 26,68 millions de francs contre 17,69 millions pour le précédent exercice, le dividende net par action ressortant à 11 F contre 8,25 F.

COURTAULDS. – Ce géant britannique, un des plus grands fabricants mondiaux de fibres synthétiques (deux tiers de son chiffre d'affaires), annonce pour 1980 une perte nette de 114 millions de livres (1,31 milliard de francs) contre un bénéfice de 36,5 millions de livres (421,2 millions de francs) l'année précédente.

L'ampleur de ce déficit est en grande partie imputable aux coûts occasionnés par la restructuration du groupe, les fermetures d'usines et à la provision constituée pour dépréciation d'actifs, l'ensemble étant comptabilisé pour 97,6 millions de livres (1,12 milliard de francs).

Le dividende est fortement minoré : 1 penny contre 8,562 pence.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	26 mai	27 mai
Valeurs françaises	84,1	82,0
Valeurs étrangères	127,3	128,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	90,1	88,0

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 27 mai .... 20 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/5	29/5
1 dollar (en yens)	225,20	223,50

NEW-YORK

Hésitant

Le marché new-yorkais s'est révélé hésitant tout au long de la séance de jeudi, et l'indice Dow Jones des industrielles, en baisse de près de 4 points *jusqu'à la dernière* heure des transactions, a finalement gagné 1,11 point à 994,25 après avoir gagné 9 points la veille.

Essentiellement préoccupés par l'évolution future des taux d'intérêt aux États-Unis, les professionnels ont bien du mal à se faire une *opinion* précise avec les éléments quelque peu contradictoires dont ils disposent. Ainsi, la Chase Manhattan Bank vient de ramener son taux de base bancaire (« prime rate ») à 20 % contre 20,5 % précédemment sans que les autres grandes banques lui aient encore emboîté le pas, et *Marine Midland* Bank vient d'annoncer qu'elle suivait l'exemple de la Chemical Bank en abaissant d'un point, à 19,5 %, son taux préférentiel destiné aux agents de change. Or, dans le même temps, l'économiste de Salomon Brothers, M. Henry Kaufman, affirmait qu'il continuait à escompter *une nouvelle hausse* des taux d'intérêt, venant ainsi contredire les affirmations récentes du secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, et du secrétaire au commerce, M. Malcolm Baldridge.

Le volume d'affaires à Wall Street s'en est trouvé stabilisé à 59,50 millions d'actions contre 58,73 millions la veille, et on a relevé 901 hausses face à 643 replis (parmi lesquels de nombreuses pétrolières) et 373 titres inchangés.

VALEURS	Cours 27 mai	Cours 28 mai
Alcoa	32 1/2	33
A.T.T.	57 3/4	57 3/4
Boeing	31 7/8	32 3/4
Chase Manhattan Bank	49 3/8	50 3/4
Du Pont de Nemours	47 3/8	48
Eastman Kodak	78 1/2	77 1/8
Exxon	67 3/8	66
Ford	23 1/8	23
General Electric	68 3/8	68 3/8
General Foods	32 5/8	32 7/8
General Motors	56 3/8	56 1/2
Goodyear	18 1/2	18 1/2
I.B.M.	57 7/8	57 7/8
I.T.T.	31 5/8	31 5/8
Kennecott	57 5/8	58 5/8
Mobil Oil	59 1/2	58 1/4
Pfizer	49 7/8	50 1/8
Schlumberger	105 1/2	103 1/4
Texaco	35 1/2	35 1/8
U.A.L. Inc.	30 5/8	31 1/8
Union Carbide	57 1/8	57 1/4
U.S. Steel	32 7/8	32 3/4
Westinghouse	33 3/8	33 3/8
Xerox Corp.	56	53 7/8

BOURSE DE PARIS — 29 MAI — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 20	1 981
5 %	44	1 616
3 % amort. 45-54	71	2 482
4 1/4 % 1963	96	3 136
Emp. N. Eq. 6 % 66	....	3 962
Emp. N. Eq. 6 % 67	96	5 967
Emp. 7 % 1973	7370	....
Emp. 8,80 % 77	100 10	0 169
Emp. 9,80 % 78	74 30	8 646
E.D.F. 7,8 % 61	113 50	2 671
E.D.F. 14,5 % 80-92	92	0 036
Ch. France 3 %	184 70	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	735	735
Ass. Groupe Paris-Vie	1995	2000
Concorde	325	335
Epargne de France	369	369
Financ. Victoire	187	180
France I.A.R.D.	130	125
GAN (Sté Centr.)	729	720

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	153	153
U.A.P.	551	550
Actibail	102	99 10
– (oblig. conv.)	165	....
Alsacienne Banque	283	283
Banque Hervet	136	141 70
Bque. Hypoth. Eur.	280	278
Bque. Nat. Paris	274	274
B.O.I.C.	17 80	17 65
(Li) B. Scalb Dup.	103	101
Banque Worms	174	174
C.G.I.B.	23	21 o
Cie Crédit Univ.	310	301
C.A.M.E.	86 80	88 70
Crédical	100	88 c
Créd. Gén. Ind.	201 50	200
Crédit Lyonnais	285 20	285 20
Electro-Banque	128	128
Eurobail	122	120 50
Financière Sofal	357 60	357 50
Fr. Cr. et B. (Cie)	130 10	130 10
France Bail	235	....
Hydro-Energie	21 70	22

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immobail B.I.P.	159 50	159 50
Immobanque	250	240
Immofice	230	225
Interbail	153	154
Laffitte-Bail	154 50	154 50
Locabail Immob.	248	248
Loca-Expansion	122 30	122
Localfinancière	142	140
Marseille Créd.	260	260
Paris-Réescompte	405	354 o
Séquanaise Banq.	222	215
Sicotel	128 10	128 10
Siminco	254	253 10
Sté Cent. Banq.	75	75
Société Générale	262	261
Soficomi	213	213
Sovabail	238	235
Unibail	240	235
Un. Ind. Crédit	180 50	187
Cie Foncière	151	150 50
C.G.V.	162	....
Fonc. Ch.-d'Eau	1325	1330
(M) S.O.F.I.P.	90 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fonc. Lyonnaise	1190	1190
Immob. Marseille	1425	1368 o
Louvre	243	245
Sevim	133 80	133
Cogifi	182 10	180 10
Foncina	123	124
Gr. Fin. Constr.	181	181
Imminvest (?)	141	142
Imminvest	115	116 20
Cie Lyon. Imm.	120	120
Ufimeg	85 60	85 60
Ugimo	123	123 20
Union Habit.	220	....
Un. Imm. France	216	219
Sofragi	279 50	272
Applic. Hydraul.	194 90	192
Artois	281	285
Centen. Blanzy	374	380
(NY) Centrest	102	....
(NY) Champex	128	....
Comindus	368	367
Cie Industrielle	205	201
(Li) Dév. R. Nord	131 90	131

[illegible]

HORS-COTE

Compartiment spécial

[illegible]

Autres valeurs hors cote

[illegible]

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

[illegible]ambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la [illegible] des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette [illegible]n, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
620	Siemens A.G.	626	623	627	625
122	Sony	145 50	146	146	143 20
335	Unilever	350	350	350	....
97	Un. Min. 1/10	100	108	107	109 30
335	Unit. Techn.	361 35	358	357	....
275	West Deep	277 50	280 90	273 50	275 30
470	West Drief.	480	495	495	490
416	West Hold.	436 50	454	450 50	450
325	Xerox Corp.	329 50	329 50	329	323 50
3 03	Zambia Corp.	3 02	3	3 08	3

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COURS DES CHANGES

[illegible]

COURS DES BILLETS AUX GUICHETS

[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/5
Or fin (kilo en barre)	93200	94200
Or fin (en lingot)	94995	96995
Pièce française (20 fr)	929 50	940
Pièce française (10 fr)	455	459 50
Pièce suisse (20 fr)	759 90	779 50
Pièce latine (20 fr)	776	759 50
Souverain	874	892
Pièce de 20 dollars	3852	[illegible]
Pièce de 10 dollars	1940	1960
Pièce de 5 dollars	835	....
Pièce de 50 pesos	4180	4200
Pièce de 10 florins	750	742

05 | 1981

Le M[illegible]

Le Monde

ÉTRA[illegible]

[illegible]JOUR [illegible]NS LE MONDE

L'offensive [illegible]pe 1 contre « le Monde »

Poursuivant son [illegible] contre le Monde, Europe 1 [illegible] vendredi à 8 heures, [illegible] de Christine Ockrent, un[illegible] d'« informations » sur le th[illegible]éral : « Les temps sont [illegible]r le Monde. »

Que dire d'un tel ama[illegible]

Le Monde « ébranlé [illegible] querelles de succession [illegible] de Jacques Fauvet » ? No[illegible] ciété des rédacteurs a chois[illegible] majorité qualifiée, d'y prés[illegible] ande Julien, qui a été élu [illegible] de la S.A.R.L. le Monde, au[illegible] une assemblée générale qui[illegible] nue le 7 avril dernier.

Le Monde, « ébranlé [illegible] ire de l'éditorial de Philippe [illegible] » ? [illegible]on. L'assemblée géné[illegible] la société des rédacteurs, q[illegible] de se tenir, n'a jamais so[illegible] ue

s'engagent avec le directeur des discussions pour « assurer la continuité de ton et de style ». Il a été décidé simplement de poursuivre un dialogue constant et l'« incident » de l'éditorial est clos.

Le Monde, « mêlé à une affaire qui fait grand bruit dans la presse internationale » ? Non. Le Monde publie, tous les trois mois, un supplément « Un seul monde », avec quinze journaux internationaux (voir ci-dessous). Ce supplément est, dans le domaine de la communication, probablement le seul pont entre les pays de l'Ouest, de l'Est et du tiers-monde.

La déconvenue qu'a provoquée chez ses dirigeants l'élection de M. Mitterrand et la crainte de voir nationaliser Matra suffisent-elles à expliquer le manque de sang-froid et la désinformation dont fait preuve Europe 1 ?

Le financem[illegible]'« Un seul monde »

A la demande de [illegible]s journalistes anglo-saxons[illegible] shi (Japon), sous-secré[illegible] néral à l'information des[illegible]s unies, vient de précise[illegible] Fonds spécial de l'O.N[illegible] menté par des donation[illegible] distribué, en 1979-198[illegible] somme de 435 000 dollars[illegible] quinzaine de journaux[illegible] financer, en partie, un [illegible] ment commun, consacré a[illegible] blèmes du tiers-monde. Le[illegible] York Times, du 28 mai s'[illegible] largement l'écho de cette no[illegible]

Depuis juin 1979, chaqu[illegible] mestre, le Monde et un [illegible] nombre de journaux des[illegible] hémisphères (1) publient, [illegible] fet, un supplément intitulé[illegible] seul monde », destiné à déf[illegible] avec l'appui de toutes les in[illegible] tions des Nations unies, un[illegible] tain nombre de thèmes favor[illegible] à la naissance d'un nouvel [illegible] économique international. [illegible] numéros ont déjà été publiés.

Le financement de cette en[illegible] prise a été supporté pour l'es[illegible] tiel par les journaux partici[illegible] à cette opération. Pendant un[illegible] les frais administratifs (coo[illegible] nation, traduction des artic[illegible] réunions trimestrielles et in[illegible] prétation), de même que le c[illegible] du papier, ont été assurés [illegible] un fonds des Nations unies [illegible] menté par une fondation ja[illegible] naise. La deuxième année, se[illegible] les frais administratifs ont [illegible] couverts par ce fonds, et déso[illegible] mais les journaux supportent [illegible] poids entier de ce supplément, [illegible] qui ne manque pas de poser [illegible] la plupart d'entre eux des pro[illegible] blèmes financiers tels qu'ils env[illegible] sagent de se retirer de cett[illegible] entreprise commune. Tous le[illegible] pays de l'hémisphère sud ont fa[illegible]

connaître qu'ils déploreraient profondément l'arrêt d'une publication qui, à leurs yeux, est la seule qui leur permette de mener d[illegible] relations avec leurs confrères de l'Est et de l'Ouest et d'exposer leurs points de vue dans ces journaux.

Comme tous ses confrères, le Monde avait touché des Nations unies, pour 1979-1980, 48 000 dollars pour les frais évoqués plus haut, mais, de leur côté, les organisations de l'ONU pouvaient utiliser, sous la forme d'une « Tribune », un espace représentant, environ, une page du Monde. Le traitement du coordonnateur, M. Jean Schwœbel, ancien rédacteur diplomatique au Monde, avait été fixé à 69 000 dollars par an, conformément à l'échelle des rémunérations versées par les organisations internationales à leur personnel. Ajoutons que, durant les deux ans précédant le lancement de ce supplément, le coordonnateur-promoteur n'avait pas reçu de subsides, et qu'il a abandonné ce traitement quand la donation alimentant le fonds [illegible] été épuisée.

Signalons que cette attaque fait partie de la campagne de plus en plus vive que mènent notamment les Américains et une partie de la presse occidentale pour empêcher que les Nations unies et l'UNESCO ne soient le relais des revendications du tiers-monde et que les recommandations de l'Assemblée de l'ONU ne soient en leur faveur.

[illegible]) Notamment la Stampa (Turin), [illegible] Pais (Madrid), El Moudjahid [illegible]er), Excelsior (Mexico), Magyar [illegible]zet (Budapest), le Soleil (Dakar), [illegible]tika (Belgrade), Asahi Shimbun [illegible]kyo), Dawn (Karachi), Indian [illegible]ess (New-Delhi), Zycie Warszawy [illegible]sovie).

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. PIERRE MAUROY DEMANDE AUX PRÉFETS DE NE PAS INTERVENIR DANS LA CAMPAGNE

M. Pierre Mauroy a demandé aux préfets des départements de la métropole et d'outre-mer réunis vendredi matin 29 mai au ministère de l'intérieur « d'assurer la continuité de la République » et de « faire leur métier » en représentant le nouveau gouvernement comme ils l'avaient fait pour le gouvernement précédent, mais sans intervenir en aucune façon dans la campagne pour les élections législatives et donc de ne pas se prêter « à des manœuvres ou à des tractations qui, lorsqu'elles existent, sont aussi anormales qu'inutiles et contraires à une saine conception de la démocratie ».

« Je leur ai dit que, étant les représentants du gouvernement, ils devenaient les préfets du changement, de ce changement que nous devons réaliser », a déclaré le premier ministre.

Interrogé sur la réaction des préfets, M. Mauroy a ajouté : « Beaucoup se posaient des problèmes, mais je leur ai dit que nous ne prendrions aucune mesure de caractère personnel ».

M. Gaston Defferre, ministre d'État, ministre de l'intérieur et de la décentralisation a souligné pour sa part : « Pendant la campagne électorale, on avait dit que si M. François Mitterrand était élu, le gouvernement qui serait constitué risquait de porter atteinte à certaines libertés. C'est exactement le contraire qui s'est produit. Nous ne demandons pas aux préfets de servir nos amis politiques, comme certains ministres ont essayé de le faire dans le passé. Nous, nous faisons justement le contraire. Non seulement nous avons respecté les libertés, mais nous les avons étendues, ce que nos prédécesseurs n'avaient pas toujours fait. Si bien que ce matin, les préfets étaient heureux. Ils se sentaient à l'aise, ils n'étaient plus soumis aux pressions qu'ils avaient dû subir pendant de longues années. »

M. Mauroy a également présenté aux préfets les grandes lignes de la réforme régionale que son gouvernement se propose d'engager. Il a précisé que le projet de loi conçu par les socialistes serait déposé dès le début du mois de juillet. De son côté, M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, a demandé aux préfets de lui rendre compte sans délai de l'évolution de la situation des entreprises en difficulté « afin que les mesures nécessaires puissent être arrêtées rapidement pour la sauvegarde des activités et des emplois ».

Dans le Morbihan, des candidats désignés par la direction du P.S. sont contestés par les militants

De notre correspondant

Lorient. — Dans deux circonscriptions du Morbihan, la première (Vannes) et la sixième (Hennebont), deux candidats socialistes se trouveront face à face, le 14 juin prochain. Dans la sixième, le candidat désigné par les militants de la circonscription, M. Jean Giovanelli, quarante et un ans, professeur de sciences physiques à Lorient et maire d'Inzinzac-Lochrist depuis 1977, et son suppléant, M. Louis Le Guern, un agriculteur de quarante ans, maire de Lanvénégen, ont annoncé, jeudi matin 28 mai, qu'ils se maintenaient malgré la désignation, la veille au soir par le bureau exécutif du parti socialiste (le Monde du 29 mai), d'une autre candidate, « parachutée » celle-là : Mme Chantal Perez, trente et un ans, infirmière dans la région parisienne.

Dans la première circonscription, le candidat désigné par la base, M. Henri Le Robellec, qui avait, lors des cantonales de mars 1979, ravi le siège de conseiller général à M. Paul Chapel (U.D.F.-P.R.), successeur de M. Marcellin à la mairie de Vannes et à l'Assemblée nationale, devait déposer, vendredi matin 29 mai, sa candidature malgré la désignation par le bureau exécutif du P.S. de M. René Lenormand, trente et un ans, dont on sait seulement, pour l'instant, qu'il est natif d'Arzal.

Les origines du conflit remontent à une proposition de M. Pierre Mauroy demandant que tous les élus socialistes accordent leur parrainage à M. François Mitterrand pour l'élection présidentielle, et précisant que ceux qui l'accorderaient à d'autres s'exposeraient à une exclusion. Cette proposition avait été adoptée à l'unanimité du bureau exécutif du P.S. Malgré les mises en garde, M. Giovanelli avait accordé son parrainage à Mme Huguette Bouchardeau.

Après l'élection présidentielle, le bureau exécutif avait décidé de se montrer moins sévère envers les élus qui avaient parrainé de petits candidats. Ils ne seraient pas exclus mais se verraient interdits de candidature.

Malgré les décisions nationales, MM. Giovanelli et Le Guern ont vu leur désignation entérinée par la commission exécutive fédérale. Ils bénéficient du soutien de quinze des dix-huit maires de leur circonscription.

Candidat « indiscutable et indiscuté », selon les termes mêmes de son adversaire communiste, M. Eugène Crêpeau, maire d'Hennebont (le P.C. a, dans la circonscription, enregistré le 10 mai un recul de l'ordre de 5 points), M. Giovanelli devrait ainsi bénéficier du soutien du P.S.U. et des écologistes. En outre, l'Union démocratique bretonne doit débattre de l'opportunité d'une candidature autonomiste dans cette circonscription.

JEAN-YVES MANAC'H.

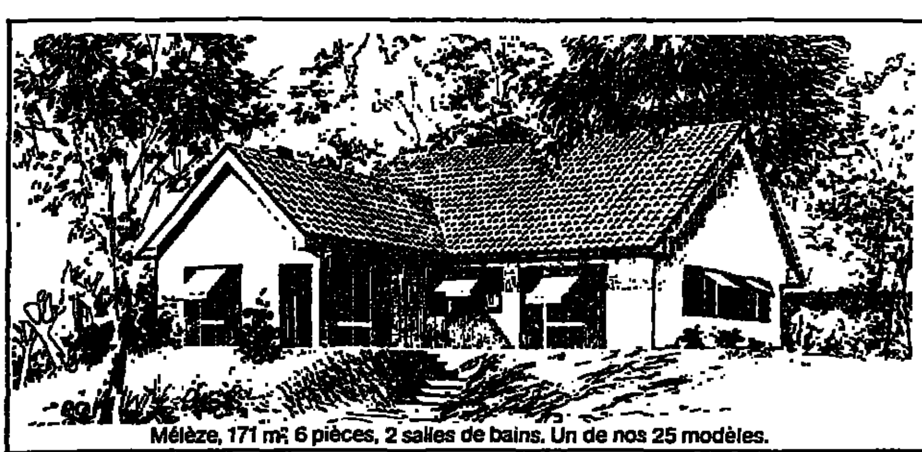
● M. Valéry Giscard d'Estaing a fait rendre publique, jeudi 28 mai, une déclaration dans laquelle il indique que, « devant le nombre très élevé de lettres et de messages qui lui sont adressés depuis son départ de la présidence de la République (plusieurs milliers par jour) », il ne peut « répondre aussitôt à ses correspondants ». L'ancien chef de l'État « remercie chaleureusement ces correspondants des sentiments qu'ils expriment » et les assure « que chacun d'entre eux recevra une réponse personnelle ». M. Giscard d'Estaing se rend désormais régulièrement à son ancienne permanence électorale de la rue de Marignan où il dispose d'un bureau et où sont demeurés certains de ses collaborateurs.



Distributeur : 37, av. de la République - Paris (11ᵉ)
Métro Parmentier - Tél. 357.46.35. Parking assuré.
LIVRAISON GRATUITE TRÈS RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE

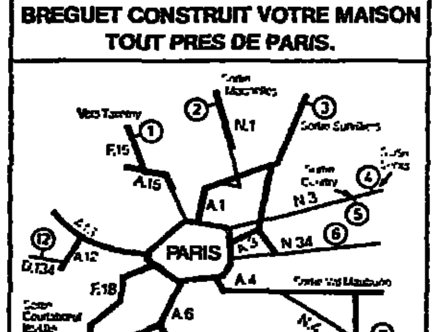
des Créations inédites à la mesure de l'Esprit joaillier
J. BERNARD
Joailliers
6, rue du Faubourg St Honoré
PARIS 8ᵉ

VOTRE MAISON : LA MEILLEURE PROTECTION DE VOTRE EPARGNE.


Mélèze, 171 m², 6 pièces, 2 salles de bains. Un de nos 25 modèles.

[illegible]reguet est aujourd'hui le premier [illegible]tructeur français de maisons indivi[illegible]es de haute gamme groupées en Do[illegible]es.
[illegible]a politique foncière judicieuse lui a per[illegible]e constituer un important portefeuille [illegible]rains proches de Paris. Des terrains [illegible]ptionnels, desservis par des voies rapi[illegible]u autoroutières et situés dans les [illegible]ts les plus prestigieux.
[illegible]âce à sa maîtrise architecturale et à [illegible]nstants efforts de recherches techni[illegible] Breguet a construit sur ses terrains [illegible]aisons individuelles de très haute qua[illegible]es sont parfaitement adaptées à la [illegible]e de plus en plus nombreuse qui [illegible]e à concilier la proximité de Paris et [illegible]ans une grande et luxueuse maison [illegible]dante (de 119 à 278 m², de 5 à 8 pièces). [illegible] maisons constituent un excellent [illegible]ant à la fois immobilier et foncier — puisqu'elles sont vendues avec un jardin privé. La rareté croissante des terrains en région parisienne augmentera chaque année leur valeur. C'est aujourd'hui le bon moment pour les acquérir. L'importance des chantiers entrepris par Breguet lui permet de proposer ces maisons à des prix raisonnables compte tenu de leur surface et de leur qualité : à partir de 630.000 francs.
Et en plus ces maisons bénéficient des Nouveaux Prêts Conventionnés qui facilitent votre achat.

BREGUET CONSTRUIT VOTRE MAISON TOUT PRES DE PARIS.



1 - Domaine de la Forêt, St-Leu-la-Forêt. Tél. 960 92.73 - 2 - Domaine des Longs-Prés, Boutfémont. Tél. 991.35.59 - 3 - Domaine de Montmélian, St-Witz. Tél. 471.56.55 - 4 - Domaine de Gressy, Gressy. Tél. 020 30 09 - 5 - Domaine des Coudriers, Courtry. Tél. 020 75 72 - 6 - Domaine du Mont-Chalais, Chelles. Tél. 020 14.00 - 7 et 8 - Domaines d'Armainvilliers et de La Ferrière, Ozoir-la-Ferrière. Tél. 029.22 82 et 029 43 83 - 9 - Domaine de l'Yvette, Epinay-sur-Orge Tél. 448.18.28 - 10 et 11 - Domaines de Montvoisin, Gometz-la-Ville, et de Montjay, Bures-sur-Yvette. Tél. 012.26 99 - 12 - Domaine de la Boissière, Plaisir. Tél. 639.20 81.

Breguet
LE VRAI CONFORT

Fête des Mères
CAFETIÈRES ÉLECTRIQUES
françaises - italiennes
ÉLECTRO-MÉNAGER
Sèche-cheveux - Miroirs
BROSSERIE - COUTELLERIE
CADEAUX - GADGETS UTILES
DIDIER-NEVEUR
39, rue Marbeuf - Tél. BAL. 61-70
20, rue de la Paix, PARIS-8ᵉ - 2ᵉ
Ouvert du lundi au samedi 9 à 19 h

deux idées MP fête des mères


Une rose fraîche cueillie éternisée dans un bain d'or à 24 carats
A partir de 480 F (27 cm environ) (expédition dans toute la France + 30 F)

Original et unique
Encastré dans un cadre or 18 carats, un pendentif octogonal or blanc massif 18 carats composé de 8 petits diamants sertis autour d'un diamant central plus important.
A partir de 3 800 F (0,35 carat)
CRÉDIT MP

MP
4, place de la Madeleine - Tél. : 260.31.44
86, rue de Rivoli - Mº Châtelet-Hôtel de Ville
138, rue La Fayette - Mº Gare du Nord
Catalogue couleur gratuit sur demande.

Le numéro du « Monde » daté 29 mai 1981 a été tiré à 498 716 exemplaires.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 mai

Baisse des valeurs françaises

Le léger mieux observé la veille aura été de courte durée et la Bourse est à nouveau en baisse, l'indicateur instantané marquant un repli supérieur à 2,2 %.

Toujours sensibles aux éléments purement politiques et aux conséquences économiques qui en découlent, les professionnels commentent abondamment l'étude de simulation réalisée par le service informatique de l'Assemblée nationale (voir le Monde *daté du 27 mai) et qui accorde une confortable avance, en nombre de sièges, aux partis de gauche dans la perspective des élections législatives.*

Au demeurant, le repli constaté sur les valeurs fançaises aurait été sans doute plus marqué si les organismes de placement collectif ne continuaient à regarnir en valeurs françaises leurs portefeuilles de Sicav Monory pour atteindre le quota de 60 % réglementairement prévu.

Dans ce contexte, les écarts de cours à la baisse l'emportent largement au fil des compartiments, les alimentaires et, surtout, les pétrolières étant les valeurs les plus éprouvées. Ainsi, outre Primagaz, dont la cotation a été initialement retardée, et qui accuse une baisse de 8,6 %, on relève des replis supérieurs à 8 % sur Sogerap et Pétroles BP. D'autres pertes de 6 % à 7 % méritent d'être signalées sur Carrefour, Poclain, Martell, Bis, C.S.F., Mérieux et Pompey.

En sens contraire, quelques hausses atteignent 3 % à 4 % (Vallourec, Chargeurs Réunis, Fraissinet).

Aux étrangères, les pétrolières et les américaines font preuve de bonnes dispositions, tandis que, sur le marché de l'or, le napoléon ne varie guère, à 939,50 F (– 0,40 F) pour la troisième séance consécutive. Le lingot, de son côté, abandonne 505 F, à 94 995 F.

Peu de changement sur le « dollar-titre » à 5,90 F contre 5,87 F la veille,

LA VIE DES SOCIÉTÉS

IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES LTD. – La première société chimique britannique annonce pour le premier trimestre 1981 un bénéfice après impôts de 16 millions de livres sterling contre 115 millions pour la période comparative du précédent exercice, le bénéfice revenant à la société mère (après pertes et profits exceptionnels) étant ramené à 10 millions de livres sterling contre 107 millions.

HONDA MOTOR CORP. – Premier fabricant mondial de motocyclettes, le constructeur japonais a demandé officiellement son admission à la Bourse de Londres, le titre étant déjà négocié à Wall Street. Cette demande pourrait recevoir l'agrément des autorités boursiers britanniques le 17 juin prochain et l'action Honda pourrait être cotée en Bourse de Londres dès le lendemain.

SFENA. – Au titre de l'exercice 1980, la Société française d'équipements pour la navigation aérienne a enregistré un bénéfice net de 26,68 millions de francs contre 17,69 millions pour le précédent exercice, le dividende net par action ressortant à 11 F contre 8,25 F.

COURTAULDS. – Ce géant britannique, un des plus grands fabricants mondiaux de fibres synthétiques (deux tiers de son chiffre d'affaires), annonce pour 1980 une perte nette de 114 millions de livres (1,31 milliard de francs) contre un bénéfice de 36,5 millions de livres (421,2 millions de francs) l'année précédente.

L'ampleur de ce déficit est en grande partie imputable aux coûts occasionnés par la restructuration du groupe, les fermetures d'usines et à la provision constituée pour dépréciation d'actifs, l'ensemble étant comptabilisé pour 97,6 millions de livres (1,12 milliard de francs).

Le dividende est fortement minoré : 1 penny contre 8,562 pence.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	26 mai	27 mai
Valeurs françaises	84,1	82,0
Valeurs étrangères	127,3	128,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	90,1	88,0

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 mai .... 20 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/5	29/5
1 dollar (en yens)	225,20	223,50

NEW-YORK

Hésitant

Le marché new-yorkais s'est révélé hésitant tout au long de la séance de jeudi, et l'indice Dow Jones des industrielles, en baisse de près de 4 points jusqu'à la dernière heure des transactions, a finalement gagné 1,11 point à 994,25 après avoir gagné 9 points la veille.

Essentiellement préoccupés par l'évolution future des taux d'intérêt aux États-Unis, les professionnels ont bien du mal à se faire une opinion précise avec les éléments quelque peu contradictoires dont ils disposent. Ainsi, la Chase Manhattan Bank vient de ramener son taux de base bancaire (« prime rate ») à 20 % contre 20,5 % précédemment sans que les autres grandes banques lui aient encore emboîté le pas, et Marine Midland Bank vient d'annoncer qu'elle suivait l'exemple de la Chemical Bank en abaissant d'un point, à 19,5 %, son taux préférentiel destiné aux agents de change. Or, dans le même temps, l'économiste de Salomon Brothers, M. Henry Kaufman, affirmait qu'il continuait à escompter une nouvelle hausse des taux d'intérêt, venant ainsi contredire les affirmations récentes du secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, et du secrétaire au commerce, M. Malcolm Baldridge.

Le volume d'affaires à Wall Street s'en est trouvé stabilisé à 59,50 millions d'actions contre 58,73 millions la veille, et on a relevé 901 hausses face à 643 replis (parmi lesquels de nombreuses pétrolières) et 373 titres inchangés.

VALEURS	Cours 27 mai	Cours 28 mai
Alcoa	32 1/2	33
A.T.T.	57 3/4	57 3/4
Boeing	31 7/8	32 3/4
Chase Manhattan Bank	49 3/8	50 3/4
Du Pont de Nemours	47 3/8	48
Eastman Kodak	76 1/2	77 1/8
Exxon	67 3/8	66
Ford	23 1/8	23
General Electric	66 3/8	66 3/8
General Foods	32 5/8	32 7/8
General Motors	58 3/8	56 1/2
Goodyear	18 1/2	18 1/2
I.B.M.	57 7/8	57 7/8
I.T.T.	31 5/8	31 5/8
Kennecott	57 5/8	58 5/8
Mobil Oil	59 1/2	58 1/4
Pfizer	49 7/8	50 1/8
Schlumberger	105 1/2	103 1/4
Texaco	35 1/2	35 1/8
U.A.L. Inc.	30 5/8	31 1/8
Union Carbide	57 1/8	57 1/4
U.S. Steel	32 7/8	32 3/4
Westinghouse	33 3/8	33 3/8
Xerox Corp.	66	53 7/8

BOURSE DE PARIS 29 MAI COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 20	1 981
5 %	44	1 616
3 % amort. 45-54	71	2 482
4 1/4 % 1963	86	3 136
Emp. N. Eq. 6 % 66	....	3 862
Emp. N. Eq. 6 % 67	96	5 987
Emp. 7 % 1973	7370	
Emp. 8,80 % 77	100 10	0 186
Emp. 9,80 % 78	74 30	8 645
E.D.F. 7,8 % 61	113 50	2 571
E.D.F. 14,5 % 80-82	92	0 036
Ch. France 3 %	184 70	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	736	735
Ass. Groupe Paris-Vie	1995	2000
Concorde	325	335
Epargne de France	369	369
Financ. Victoire	187	180
France I.A.R.D.	130	125
GAN (Sté Centr.)	729	720

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	153	153	Immobail B.I.P.	159 50	159 50	Fonc. Lyonnaise	1190	1190
U.A.P.	551	550	Immobanque	250	240	Immob. Marseille	1425	1368 c
Actibail	102	99 10	Immofice	230	225	Louvre	243	245
– (oblig. conv.)	156	....	Interbail	153	154	Simion	133 80	133
Alsacienne Banque	283	283	Laffitte-Bail	154 50	154 50	Cogifi	182 10	180 10
Banque Hervet	136	141 70	Locabail Immob.	248	248	Foncina	123	124
Bque. Hypoth. Eur.	280	278	Loca-Expansion	122 30	122	Gr. Fin. Constr.	181	181
Bque. Nat. Paris	274	274	Locafinancière	142	140	Immindo	141	142
B.O.I.C.	17 60	17 65	Marseille Créd.	260	260	Immoinvest	115	116 20
(LI) B. Scalb Dup.	103	101	Paris-Réescompte	405	354 o	Cie Lyon. Imm.	120	120
Banque Worms	174	174	Séquanaise Banq.	222	215	Ufimeg	86 60	85 60
C.G.I.B.	23	21 o	Sicosel	128 10	128 10	Ugimo	123	123 20
Cie Crédit Univ.	310	301	Sliminco	254	253 10	Union Habit.	220	....
C.A.M.E.	88 80	88 70	Sté Cent. Banq.	75	75	Un. Imm. France	216	219
Crédibail	100	88 c	Société Générale	252	251	Sofragi	279 60	272
Créd. Gén. Ind.	201 50	200	Soficomi	213	213	Applic. Hydraul.	194 90	192
Crédit Lyonnais	285 20	285 20	Sovabail	238	235	Arrois	281	285
Electro-Banque	128	128	Unibail	240	235	Cassan. Blanzy	374	380
Eurobail	122	120 50	Un. Ind. Crédit	180 50	187	(NY) Centrest	102	....
Financière Sofal	357 50	357 50	Cie Foncière	151	150 50	(NY) Chaspex	128	....
Fr. Cr. et B. (Cie)	130 10	130 10	C.G.V.	162	....	Coniadas	368	367
France Bail	225	....	Fonc. Ch.-d'Eau	1325	1330	Cie Industrielle	205	201
Hydro-Energie	21 70	22	(M) S.O.F.I.P.	90 60	....	(LI) Dév. R. Nord	131 90	131

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

…hambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la …tion des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette …on, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/5
Or fin (kilo en barre)	93200	94200
Or fin (en lingot)	94995	96995
Pièce française (20 fr)	939 50	940
Pièce française (10 fr)	495	499 90
Pièce suisse (20 fr)	769 90	779 50
Pièce latine (20 fr)	776	769 90
Souverain	874	882
Pièce de 20 dollars	3852	4000
Pièce de 10 dollars	1940	1980
Pièce de 5 dollars	835	.....
Pièce de 50 pesos	4180	4200
Pièce de 10 florins	750	742